

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
Herausgeber:	Service archéologique de l'Etat de Fribourg
Band:	24 (2022)
Artikel:	Saint-Aubin/Les Attes : un site atypique dans la Broye fribourgeoise
Autor:	Monnier, Jacques / Auberson, Anne-Francine / Duvauchelle, Anika
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1041982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jacques Monnier
Anne-Francine Auberson
Anika Duvauchelle
Chantal Martin Pruvot
Elsa Mouquin
Nicole Reynaud Savioz
Louise Rubeli
Frédéric Saby
avec une contribution de
Christophe Schmidt
Heidenreich

Saint-Aubin/Les Attes : un site atypique dans la Broye fribourgeoise

En 2019, une fouille en aire ouverte menée aux Attes a permis d'explorer des bâtiments et des structures en creux appartenant à un établissement rural gallo-romain dont il est difficile de définir la nature exacte.

Im Jahr 2019 wurden bei einer offenen Flächengrabung in der Flur Les Attes Gebäudeüberreste und eingetiefte Strukturen untersucht, die zu einer ländlichen Ansiedlung aus römischer Zeit gehören, deren Charakter nur schwer zu bestimmen ist.



Les prémices

En 2017, le Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF) fut contacté dans le cadre d'un projet de construction d'un centre logistique en bordure de la route cantonale reliant Domdidier FR à Saint-Aubin FR. Les futurs travaux, situés dans la plaine des Attes, à la limite entre les cantons de Fribourg et Vaud (fig. 1), devaient toucher une surface de plus de 3,8 ha localisée 150 m au nord du site de Saint-Aubin/Les Attes, repéré en 2005 à la faveur d'un suivi de chantier; deux épannages de mobilier antique y avaient alors été mis en évidence, mais leur interprétation (traces d'un établissement dans la plaine ou dispersion de matériel à proximité d'un axe de circulation) demeurait difficile en raison de la faible emprise des travaux¹.

Au vu de l'impact considérable du projet de construction sur d'éventuels vestiges, le SAEF a évalué le potentiel archéologique de la zone lors de deux campagnes de sondages préalables, à l'emplacement de la future halle d'une part (2017), sur les emprises prévues

pour les parkings au nord-ouest d'autre part (2018). Ces deux opérations, qui ont totalisé 66 sondages (fig. 2), ont révélé deux horizons d'occupation principaux. Le premier, qui remonte à l'âge du Bronze et couvrait une surface discontinue de quelque 13 000 m², fait l'objet d'une présentation dans ce même volume². Le second, daté de l'époque romaine, semble moins étendu puisqu'il occupait environ 8 600 m². Avec cette superposition de deux horizons d'occupation dans la plaine, le site des Attes constitue en quelque sorte un pendant aux découvertes de Payerne/En Plaineise VD, localisées environ 8 km au sud-ouest à vol d'oiseau. Exploré lors des fouilles qui ont précédé la construction de l'autoroute A1, ce site avait en effet révélé la présence de deux segments de fossés postérieurs à une importante occupation de l'âge du Bronze, qui semblaient se rapporter à des travaux d'assainissement effectués dans la plaine. Les auteurs attribuaient ces structures à l'époque romaine, sans toutefois exclure une datation plus récente.

Enfin, comme le projet de centre de stockage menaçait les vestiges antiques du fait

¹ CAF 8, 2006, 259.

² Voir *supra*, l'étude de B. Bär et M. Ruffieux, 34-81.

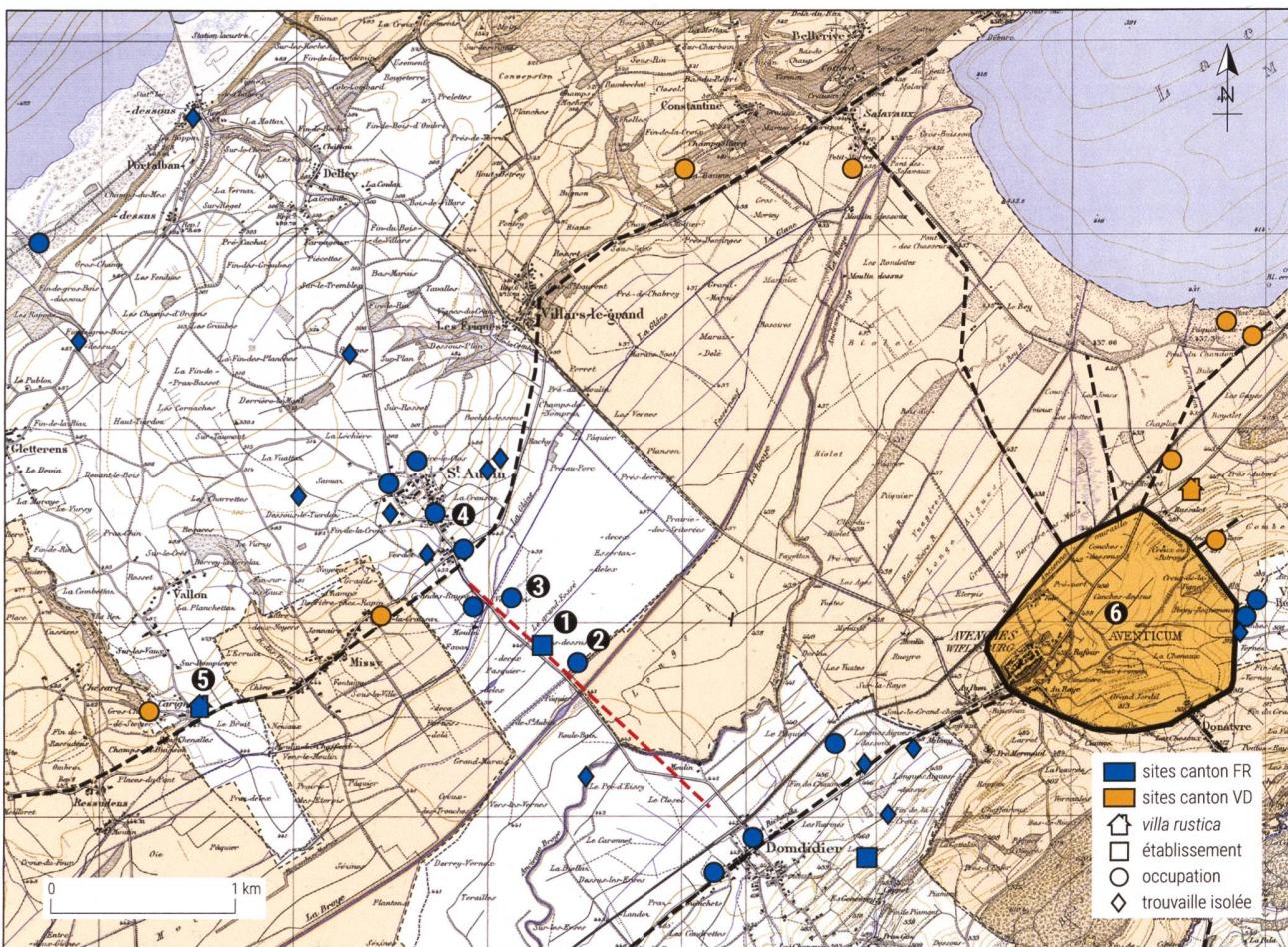


Fig. 1 Le site de Saint-Aubin/Les Attes dans son environnement archéologique. 1 Saint-Aubin/Les Attes (fouille 2019); 2 Saint-Aubin/Les Attes (suivi 2005); 3 Saint-Aubin/Les Vernettes; 4 Saint-Aubin/Au Village; 5 Vallon/Sur Dompierre; 6 Aventicum/Avenches VD

de son emprise en profondeur assez limitée, mais devait en grande partie épargner les niveaux d'occupation protohistoriques sous-jacents, il fut décidé de centrer la fouille préventive de 2019 sur les niveaux romains, là où du mobilier affleurait en concentrations importantes³. L'exploration du site en aire ouverte serait suivie, selon les résultats, de sondages complémentaires et d'une surveillance des excavations, tandis qu'une seconde intervention archéologique, également planifiée, devait porter sur les niveaux protohistoriques menacés par les aménagements extérieurs. Cependant, le projet de construction fut abandonné et les investigations s'arrêtèrent sans que le gisement n'ait pu être exploré dans son intégralité. Les résultats présentés ici restent donc partiels et des incertitudes subsistent, en particulier, quant à l'interprétation de l'occupation antique⁴.

Le cadre topographique

À l'exception d'une légère dépression visible en surface au nord-ouest, le terrain concerné par le projet de construction présente une déclivité presque imperceptible du sud au nord (environ 0,5 m) et d'ouest en est (0,1 m). Dans cette zone à forte activité hydrique, bordée par le canal de la Broye au sud-est et celui du «Grand Fossé» au nord-ouest, les photographies aériennes récentes (1998-2020) font apparaître, selon les années, les méandres d'anciens chenaux courant d'ouest en est qui, avant que les cours d'eau ne soient canalisés dès le XIX^e siècle, serpentaient dans la plaine en direction du lac de Morat. Lors des sondages, l'un d'eux, recoupé une soixantaine de centimètres sous la surface, a été attribué stratigraphiquement à une période située entre la Protohistoire et l'époque romaine. Les opérations de terrain



³ Coordonnées:
2565910 / 1192310 / 434,70 m.

⁴ Le site gallo-romain a été analysé par J. Monnier, L. Rubeli et Fr. Saby; le mobilier a été étudié par E. Mouquin (céramique), Ch. Martin Pruvot (verre), A. Duauchelle (métal), A.-Fr. Auberson (monnaies) et N. Reynaud Savioz (faune).

Fig. 2 Saint-Aubin/Les Attes, plan des sondages réalisés en 2017 et 2018; en bleu: occupation protohistorique; en rouge: occupation romaine; carré rouge: fouille 2019

ont également mis en évidence la présence de chenaux antérieurs ou de bordures d'anciennes zones humides, qui recelaient des niveaux tourbeux évolués. Ces anomalies, plus profondément enfouies, pourraient être contemporaines des occupations protohistoriques qui ne sont pas décelables sur les photographies aériennes.

La zone de fouille: éléments de stratigraphie

Les principales unités stratigraphiques documentées sur les quelque 1600 m² fouillés en 2019, décrites ici de haut en bas, comprennent la sous-couche arable (horizon B, US 2) et un épais niveau limoneux gris (US 4) qui s'est déposé postérieurement à l'Antiquité. Cette accumulation de sédiments, partiellement écrêtés par les travaux agricoles modernes, a contribué à niveler presque totalement le relief sous-jacent. Dans la moitié nord-ouest du chantier, un épandage de démolition d'époque romaine (US 3), qui apparaissait ponctuellement en surface avant le début des fouilles, recouvrait une légère éminence dont le sommet, formant le niveau de circulation antique (US 5), se composait d'un limon ocre compact. Au sud-est, une nappe discontinue de charbons de bois (US 10) d'origine incertaine (couche de démolition? Traces de défriachements?) reposait sur le sol antique, ici presque horizontal et de teinte beige grisâtre (US 6, US 17 et US 19). Celui-ci, peut-être constitué d'apports de matériaux successifs, scellait une couche argileuse très compacte de couleur brun-gris et localement très oxydée (US 7), qui signalait l'existence d'une zone humide antérieure à l'Antiquité. Au-dessous, des limons sableux grisâtres (US 8) ou beige ocre (US 13) correspondaient à un ou plusieurs horizons d'occupation protohistorique-s. Le substrat, enfin, se matérialisait par différentes séquences sablo-limoneuses (US 14 et US 15); la plus profonde, atteinte localement, était constituée d'un sédiment argileux brun foncé (tourbe évoluée) contenant des restes végétaux (US 18).

L'occupation protohistorique

L'occupation protohistorique n'a pas fait l'objet de fouilles extensives, dans la mesure où la future halle n'était pas censée toucher ces

niveaux en profondeur. Ainsi, seules quelques structures ont été ponctuellement documentées, soit dans les sondages, soit durant la fouille de 2019, lors de la vidange de structures antiques. Les tessons protohistoriques alors mis au jour étaient en effet manifestement issus de l'horizon pré-romain, qui avait été perforé par les structures antiques.

Le plan des structures protohistoriques⁵ est très incomplet (fig. 3), mais au vu de la répartition et de la variété des vestiges découverts de manière aléatoire, on ne peut que postuler l'existence d'une importante occupation protohistorique sous-jacente qui ne se limitait à l'évidence pas à la zone fouillée, puisque des vestiges de cette époque avaient déjà été recoupés dans les sondages à plusieurs dizaines de mètres de distance, aussi bien au nord-ouest qu'au sud-est.

L'occupation antique

Les vestiges antiques se répartissaient sur plusieurs secteurs distincts (fig. 4). Au nord-ouest, l'éminence et ses abords accueillaient deux bâtiments sur poteaux orientés nord-est/sud-ouest, presque accolés et flanqués, sur leur côté nord⁶, de constructions en bois

⁵ Voir note 2, en particulier 37-53.

⁶ À des fins de simplification, le nord a été fixé, par convention, perpendiculairement à l'axe des bâtiments.

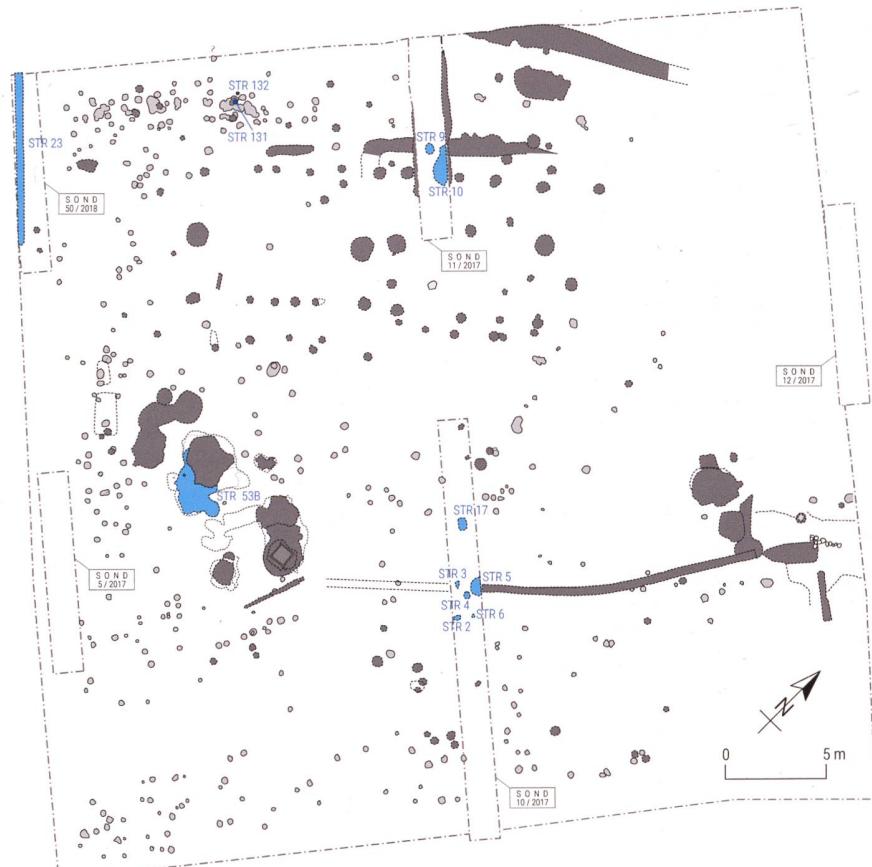


Fig. 3 Saint-Aubin/Les Attes, plan général des structures protohistoriques (en bleu)

dont la nature n'a pas pu être définie. Au nord-est de ces bâtiments, un tronçon d'un fossé rectiligne, partiellement visible dans l'emprise de la fouille, semblait marquer une délimitation de l'espace, tandis qu'au sud, l'éminence était bordée par une ancienne zone humide que traversait un second fossé, au tracé légèrement arrondi; celui-ci se développait depuis un espace, à l'est, qui recelait des fosses présentant des dépôts particuliers, en direction de plusieurs fosses de grandes dimensions, à l'ouest, qui entouraient un captage d'eau matérialisé par un puits-citerne en bois. En bordure sud de la zone explorée, enfin, des traces de constructions en bois signalaient la présence d'une autre série d'éléments bâties, qui s'étendent au-delà de la limite de fouille.

Secteur nord

La stratigraphie du secteur nord est extrêmement ténue; sous la couche de démolition US 3 qui recouvrait l'éminence, apparaissait rapidement le niveau de circulation US 5, sur lequel reposait localement un éventuel remblai de nivellement mêlé de tuiles (US 11).

Bâtiment A

Installé au sommet de l'éminence, le bâtiment A se présentait comme un quadrilatère de 7,6 × 7 m matérialisé au sol par dix poteaux implantés à partir du niveau de circulation (fig. 5).

Dans l'axe central, deux fosses massives (STR 29 à l'est, STR 40 à l'ouest) d'environ 1 m

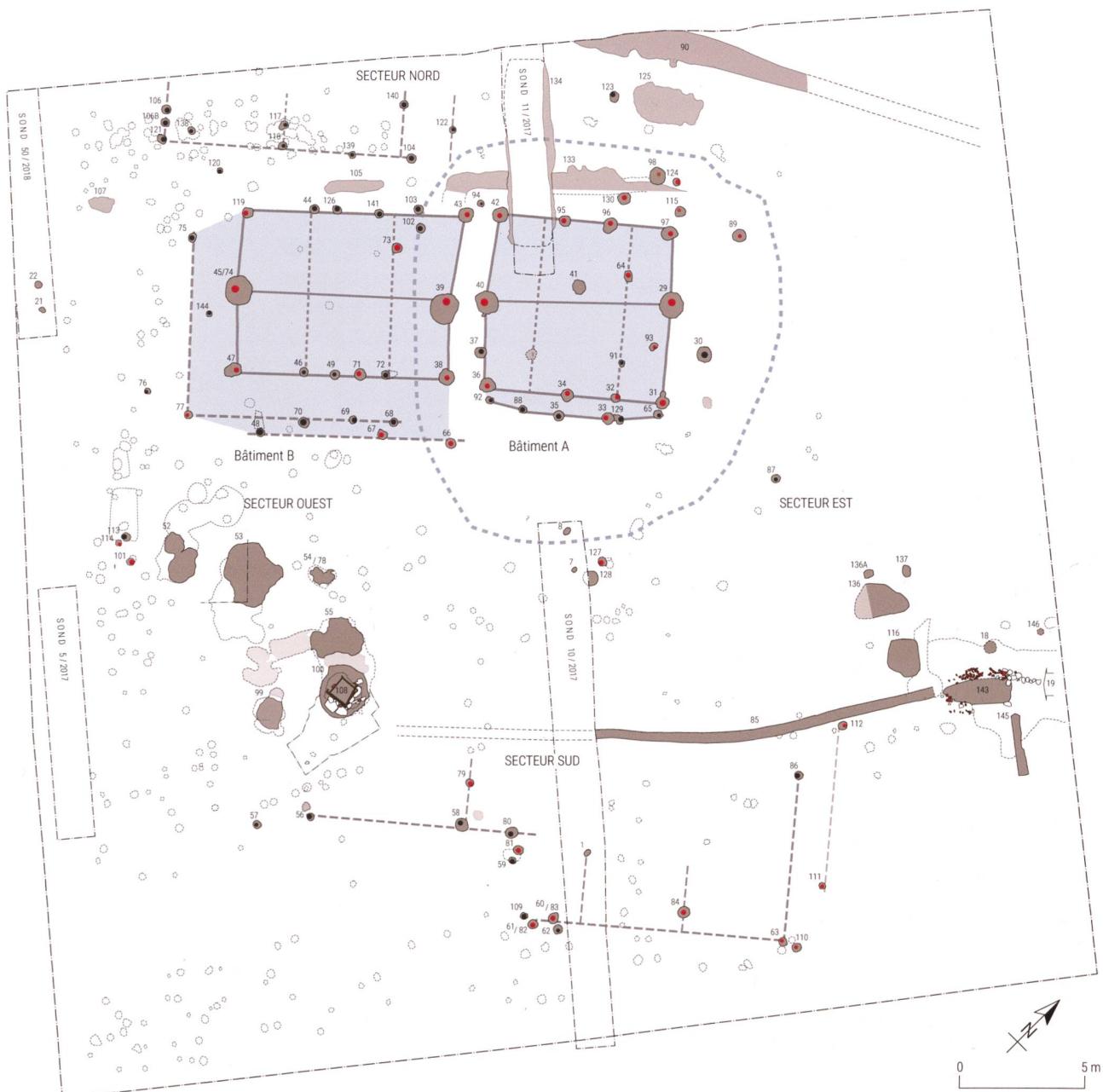


Fig. 4 Saint-Aubin/Les Attes, plan général des structures d'époque romaine; traitillés gris bleuté: contour de l'éminence

de diamètre pour 0,5 et 0,7 m de profondeur accueillaient des poteaux de près de 0,3 m de diamètre, non conservés mais calés par des fragments de tuile et des éléments lithiques (fig. 6); d'un point de vue planimétrique, ces structures se trouvaient légèrement en saillie à l'est et à l'ouest du bâtiment. Les parois sud et nord de la construction comportaient chacune un alignement de quatre poteaux de dimensions plus modestes. Au sud, les trous de poteau (STR 31, STR 32, STR 34 et STR 36), irrégulièrement répartis, présentaient un diamètre oscillant entre 0,36 et 0,55 m pour une profondeur de 0,1 à 0,42 m, tandis que celui des bois, restituables par les négatifs, était de l'ordre de 0,2 à 0,25 m. Au nord, les trous de poteau (STR 42, STR 95, STR 96 et STR 97),

d'un diamètre compris entre 0,45 et 0,55 m, avaient été aménagés plus profondément qu'au sud (0,3-0,5 m), quand bien même le diamètre des bois qu'ils calaient était identique; ils pourraient avoir servi à garantir une bonne assise à la paroi nord du bâtiment, qui était bordée d'un fossé (STR 133). Ces huit trous de poteau présentaient des calages réalisés au moyen de tuiles, parfois accompagnées de pierres. Les angles du bâtiment étaient doublés par quatre poteaux (STR 115 au nord-est, STR 65 au sud-est, STR 92 au sud-ouest et STR 94 au nord-ouest), qui témoignent vraisemblablement de travaux de renforcement de la construction. La même remarque vaut peut-être pour le trou de poteau STR 37, seul de sa catégorie sur la paroi ouest de

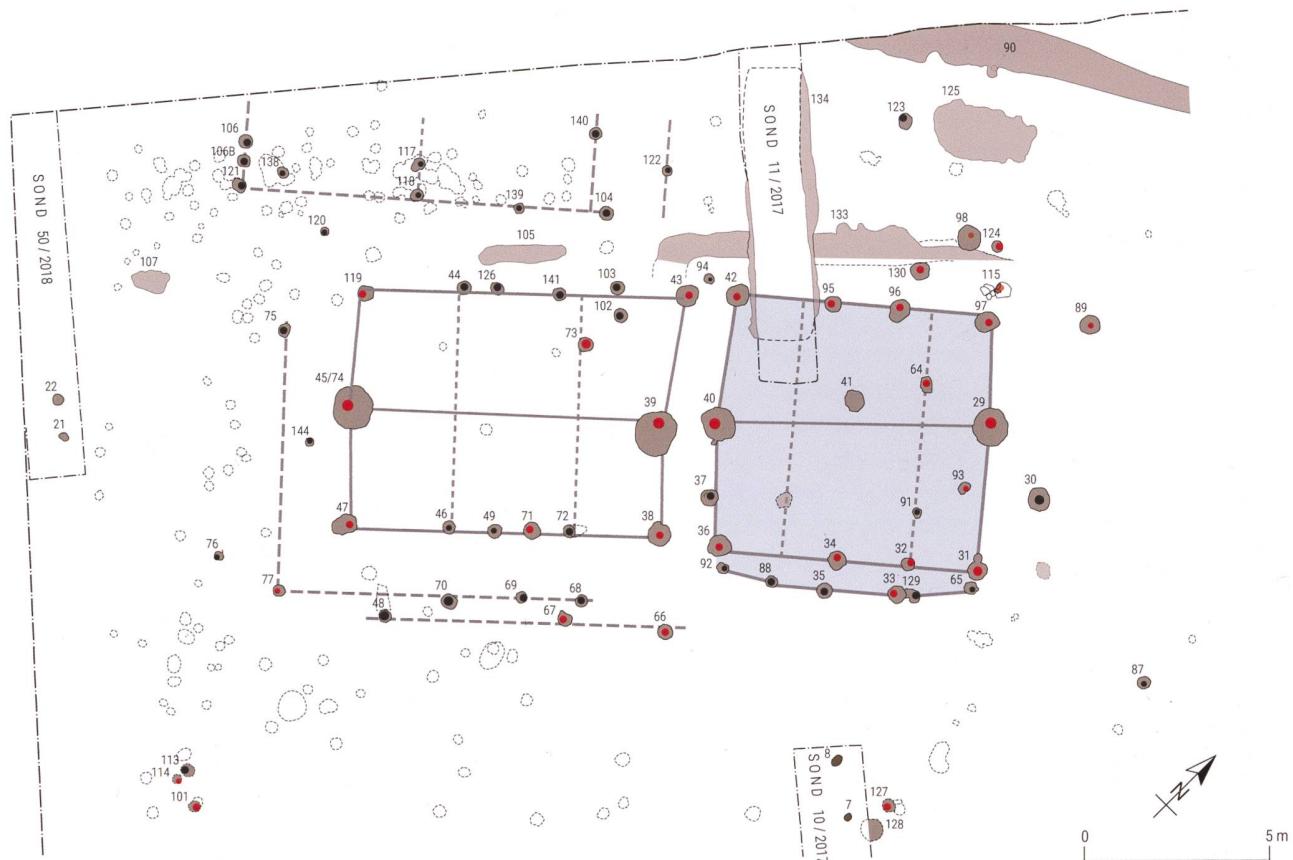


Fig. 5 Secteur nord, bâtiment A (en gris bleuté), plan des structures

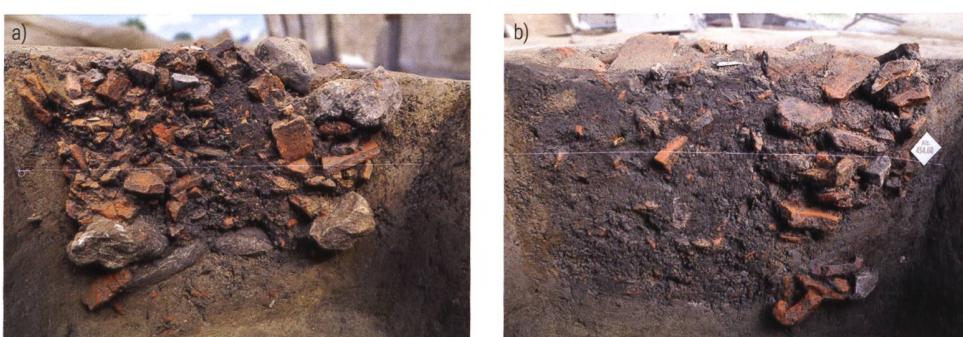


Fig. 6 Secteur nord, bâtiment A, coupe des deux trous de poteau massifs en direction du nord-ouest; a) STR 29; b) STR 40



Fig. 7 Secteur nord, bâtiment A, trace charbonneuse (US 9; planche?) vue vers le nord-est

l'édifice. À l'avant de la paroi sud, quatre poteaux alignés longeaient le bâtiment à une distance de 0,9 m (STR 33, STR 35, STR 88 et STR 129). D'un diamètre compris entre 0,3 et 0,5 m, ils présentaient une profondeur croissante en direction de l'ouest (0,35 à 0,8 m). Ces structures, nous le verrons, peuvent être interprétées de diverses manières.

L'abondante quantité de *tegulae* et d'*imbrices* dans la démolition montre que l'édifice était recouvert de tuiles. Les élévations, non conservées, devaient être en matériaux légers, peut-être en bois. C'est du moins ce que suggère la découverte, au nord du bâtiment, d'un élément de bois carbonisé de $1,5 \times 0,3$ m pour une épaisseur de 2 à 3 cm (US 9), qui présentait encore des fibres bien visibles (fig. 7). Reposant à plat sur le niveau de marche, il pourrait correspondre à une portion de cloison, voire signaler l'existence d'un plancher. L'absence de toute trace de sol construit à l'intérieur du bâtiment comme à ses abords immédiats ne permet pas de vérifier cette hypothèse.

L'espace intérieur présentait trois trous de poteau de faible profondeur, qui devaient caler des bois d'un diamètre de 0,15 à 0,2 m. Deux d'entre eux (STR 64 et STR 91) - le poteau du premier avait été stabilisé par une tuile posée à plat au fond du creusement - pourraient provenir d'un cloisonnement interne, et sont peut-être en lien avec les traces d'un troisième poteau au sud-est, non individualisé à la fouille. Un quatrième trou de poteau isolé (STR 93) occupait l'espace à proximité de la paroi est. Presque au centre du bâtiment, une fosse-dépôt de 0,5 m de diamètre pour une

profondeur de 0,24 m (STR 41), comblée d'un limon charbonneux mêlé de fragments de terre cuite, présentait à sa base des nodules de charbon et des résidus cendreux qui révèlent une fermeture rapide, intervenue avant que les cendres, très volatiles, ne se dispersent. Ce sédiment a livré le fond d'un récipient en verre et des esquilles d'os calcinés. Les fragments déterminables, tous d'origine animale, ont seulement pu être attribués à des mammifères de taille moyenne ou grande, sans plus de précision.

Plusieurs structures se trouvaient aux abords du bâtiment.

Au nord, un fossé longiligne (STR 133), parallèle à la paroi et à environ 0,8 m de distance, a pu être documenté sur une longueur de 5 m seulement; peu profond (0,2 m), il s'interrompait avant l'angle nord-est du bâtiment et semblait sans lien avec la fosse comblée de tuiles (STR 98) et le trou de poteau isolé (STR 124) situés dans son prolongement. Il paraissait marquer un retour perpendiculaire à environ 1,6 m de l'angle nord-ouest du bâtiment, mais sa trace se perdait ensuite, dans la zone où s'élevait le bâtiment B voisin. Au vu de sa position par rapport au bâtiment A, il était vraisemblablement destiné à recueillir les eaux de la toiture pour, peut-être, les acheminer vers le large fossé au profil en V de 0,4 m de profondeur reconnu en bordure nord-est de la fouille (STR 90), qui a également pu tenir lieu de limite de parcelle (fig. 8). Le fossé STR 133 s'interrompait au passage d'un large creusement (STR 134), peu profond (0,15 m) et en partie oblitéré par un sondage de 2017. Orienté perpendiculairement aux parois nord et sud du bâtiment, cet aménagement dont le comblement contenait un compactage de tuiles réemployées a pu faire office de bande de roulement et, partant, d'accès aménagé au bâtiment. L'espace entre les fossés STR 133 et STR 90 était en outre occupé par un trou de poteau isolé (STR 123) qui bordait une large fosse de $2,7 \times 1,8$ m pour quelque 0,65 m de profondeur (STR 125) renfermant, dans son comblement limoneux, deux concentrations superposées de tuiles.

À l'est du bâtiment, trois trous de poteau (STR 30, STR 87 et STR 89) dont on ignore s'ils ont pu fonctionner conjointement ont été observés. Le premier, proche de la paroi, présentait une fosse d'implantation massive (diam.: 0,6 m; prof.: 0,71 m) qui pouvait accueillir un poteau de 0,35 m de diamètre; les

deux autres étaient plus modestes (diam.: 0,25 et 0,3 m; prof.: 0,2 et 0,5 m) et le négatif de leur poteau en bois ne dépassait pas 0,15 m.

L'espace au sud de l'éminence, enfin, recevait un petit groupe de quatre structures placées dans l'axe nord/sud du bâtiment, à mi-chemin entre celui-ci et le fossé STR 85 du secteur est. Le trou de poteau STR 127, d'un diamètre de 0,3 m pour une profondeur de 0,28 m, présentait dans son remplissage deux fragments de meule en grès coquillier, dont l'un se trouvait en position de calage vertical contre le bord nord, ainsi qu'une *tegula* brisée qui jouait également un rôle de calage au sud, ce qui permet de restituer le négatif d'un montant en bois de 20 cm de diamètre. La fosse STR 128, recoupée par un sondage de 2017, était large d'au moins 0,53 m pour une profondeur de 0,23 m. Elle se trouvait à proximité immédiate d'un trou de poteau (STR 7) mis en évidence dans le sondage et matérialisé par une fosse de 0,24 m de diamètre pour une profondeur de 0,4 m, qui contenait des fragments de terre cuite. Une fosse (STR 8) de 0,32 m de diamètre, peu profonde (0,1 m) et renfermant des nodules d'argile rubéfiée, s'ajoute à ce petit groupe isolé de structures excavées.

Le mobilier céramique récolté dans le bâtiment A et à ses abords permet de situer l'utilisation de l'édifice entre le milieu du II^e et le III^e siècle de notre ère⁷. Parmi le mobilier métallique découvert, on citera, outre des pièces d'outillage, des éléments liés à la sphère domestique (ferrures, charnières, clés) ou à l'alimentation; on note aussi la présence de quelques appliques de harnachement.

Bâtiment B

Érigé dans l'axe est/ouest du bâtiment A, le bâtiment B mesurait 8,6 × 6,4 m (fig. 9). Il s'élevait environ 1 m à l'ouest du premier, ménageant ainsi un espace étroit entre les deux, qui pourrait correspondre à un simple *ambitus* ou à un lieu couvert. La répartition du mobilier, en particulier les concentrations d'objets métalliques, suggère que cet espace pourrait avoir servi de zone de passage⁸.

Le bâtiment était composé de treize trous de poteau. Deux d'entre eux, dans l'axe central (STR 39 à l'est; STR 45/74 à l'ouest), étaient massifs et présentaient des fosses d'implantation d'environ 1,2 m de diamètre pour une profondeur de 1,2 à 1,4 m (fig. 10). Ces dimensions plus importantes que celles relevées pour le bâtiment A s'expliquent



Fig. 8 Secteur nord, bâtiment A, fossé STR 90 en plan et en coupe vu vers le nord-est

probablement par le fait que, le bâtiment B ayant été installé légèrement en contrebas sur la pente occidentale de l'éminence, il était nécessaire de combattre la poussée de la charpente dans ce terrain en faible dévers. Ces deux fosses servaient de logement à des poteaux de 0,25 m de diamètre, qui avaient été calés au moyen de seuls fragments de pierres pour l'un (STR 39), mêlés à des tuiles pour l'autre (STR 45/79). On notera enfin que le poteau situé à l'est a été implanté légèrement en retrait par rapport à l'axe de la façade. Les longs côtés du bâtiment étaient tous deux constitués de six poteaux (STR 43, STR 44, STR 103, STR 119, STR 126 et STR 141 au nord; STR 38, STR 46, STR 47, STR 49, STR 71 et STR 72 au sud). De dimensions plus modestes que les poteaux

⁷ Voir *infra*, chapitre «La céramique».

⁸ Voir *infra*, «Le métal».

axiaux, ils présentaient en général un diamètre compris entre 0,15 et 0,38 m (avec une occurrence à 0,5 m), pour une profondeur de 0,1 à 0,36 m; le diamètre restituable des bois oscillait entre 0,1 et 0,2 m. Aucune corrélation entre la taille à l'ouverture et la

profondeur ne se dessinait pour les trous de poteau des parois. En revanche, trois des quatre poteaux corniers (STR 38, STR 43 et STR 47) étaient plus profonds (entre 0,5-0,61 m) et d'un diamètre plus important (0,5-0,85 m), caractéristiques qui s'accordent

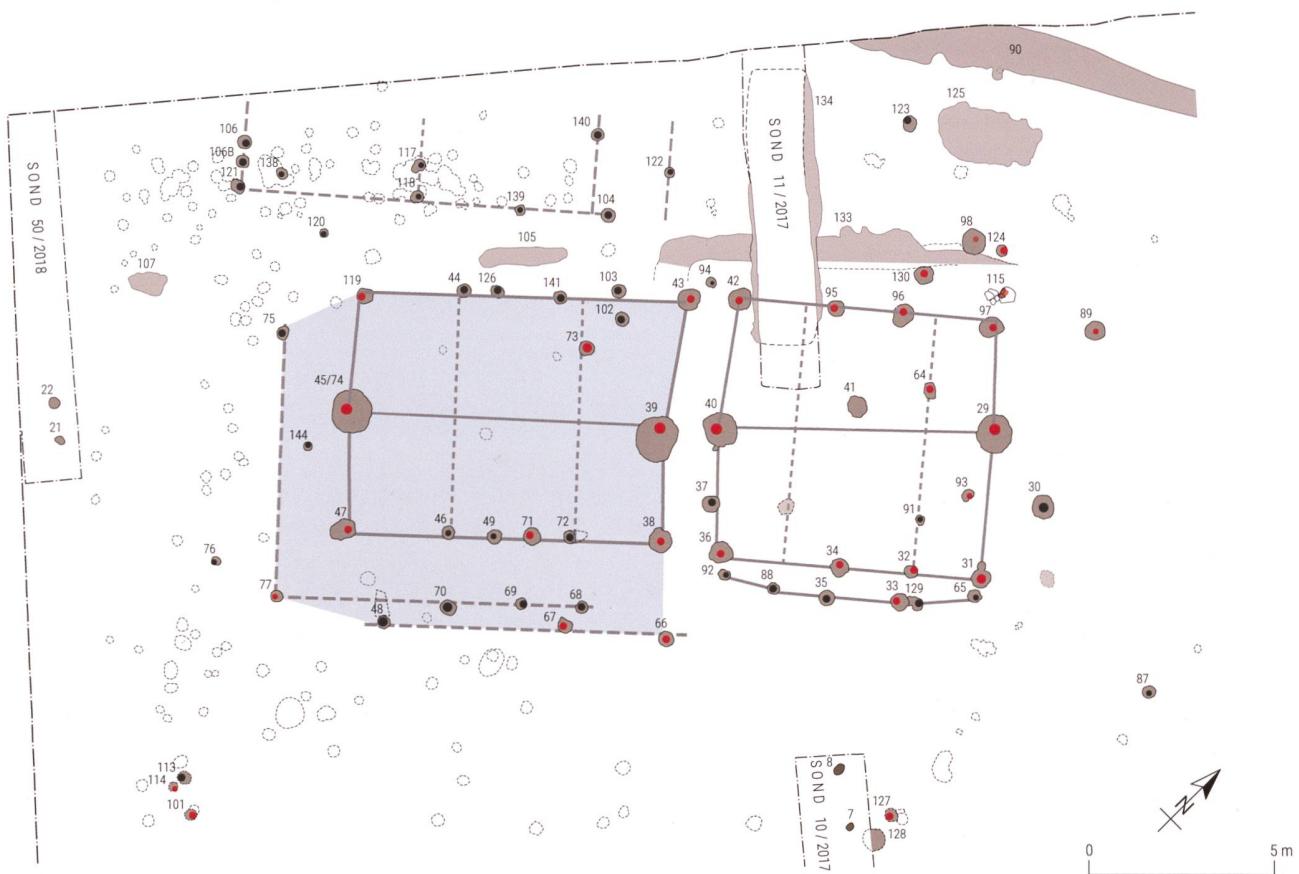


Fig. 9 Secteur nord, bâtiment B (en gris bleuté), plan des structures

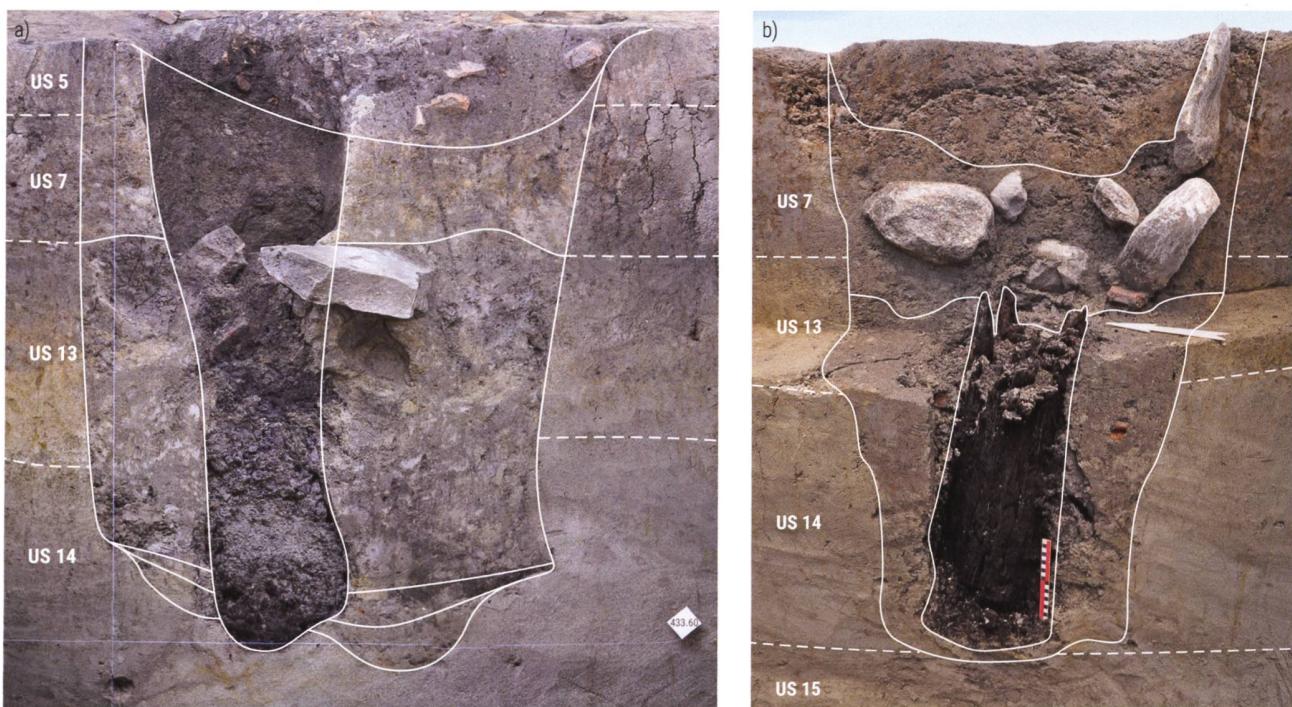


Fig. 10 Secteur nord, bâtiment B, stratification des trous de poteau axiaux; a) STR 39; b) STR 45/74

bien avec leur fonction d'éléments porteurs; le dernier poteau cornier, au nord-ouest (STR 119), présentait toutefois des dimensions plus modestes (diam.: 0,34 m; prof.: 0,25 m). À la différence de ceux du bâtiment A, les trous de poteau étaient ici, pour la plupart, dépourvus de calage; seuls les poteaux corniers STR 38 et STR 47 renfermaient des blocs de pierre et des tuiles. On notera enfin que dans la STR 71 de la paroi sud, une tuile posée à plat au fond de la fosse d'implantation servait à soutenir la base du poteau.

Comme dans le bâtiment A, l'espace intérieur ne recelait aucun aménagement de sol construit. Les structures rencontrées se résument à deux trous de poteau (STR 73 et STR 102) vers l'angle nord-est du bâtiment. Peut-être liés à des éléments de partition interne, ils étaient respectivement profonds de 0,3 et 0,1 m, présentaient un diamètre en surface d'environ 0,35 m et accueillaient un poteau dont le diamètre restitué se montait de 0,20 à 0,25 m.

Le bâtiment B pourrait avoir été bordé d'un avant-toit au sud. Sept trous de poteau (STR 48, STR 66, STR 67, STR 68, STR 69, STR 70 et STR 77) formaient en effet un alignement parallèle à la paroi, à une distance d'environ 2 m; hormis les poteaux des extrémités (STR 66 et STR 77) qui avaient été calés par des tuiles, ils se matérialisaient par des fosses d'implantation simples et avaient été disposés irrégulièrement, probablement à la suite d'une réfection.

Un second avant-toit pourrait avoir existé à l'ouest; ses soutènements seraient constitués des trous de poteau STR 77 à l'angle sud-ouest, et STR 75 quelque 7 m plus au nord. Un trou de poteau isolé (STR 144) occuperait alors le centre de cet espace couvert; un dernier poteau, isolé lui aussi (STR 76) et situé environ 1,95 m au sud-ouest dudit avant-toit, ne paraît en revanche pas avoir participé à cet aménagement.

En dépit des incertitudes du plan, on peut remarquer que la configuration du bâtiment B ainsi reconstitué, avec un espace principal bordé d'un appentis au sud et, peut-être, à l'ouest, rappelle le bâtiment abritant la forge de l'établissement de Châbles/Les Saux FR, dont les aires latérales ont été interprétées comme des appentis abritant des structures métallurgiques⁹.

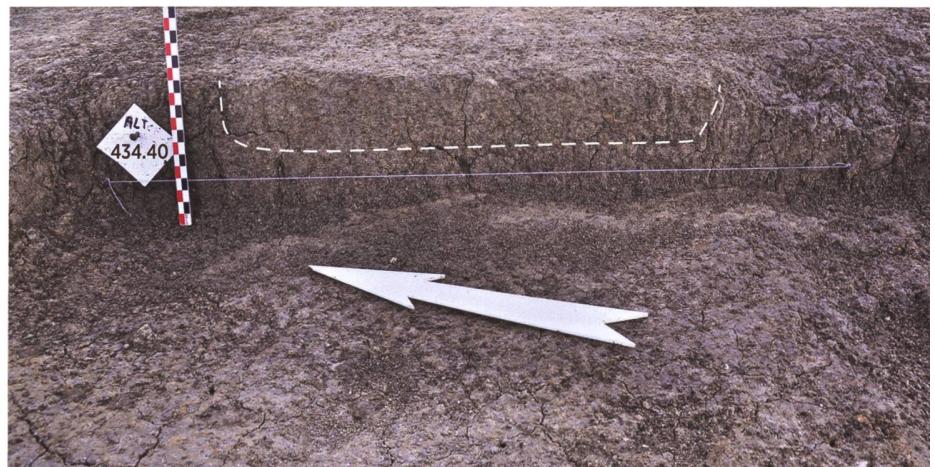


Fig. 11 Secteur nord, bâtiment B, fossé STR 105 vu en coupe

Le bâtiment B était bordé, au nord, par un fossé très évasé (STR 105) conservé sur une longueur d'environ 2 m et d'une largeur de 0,4 m (fig. 11), creusé dans le prolongement du fossé STR 133 du bâtiment A. Les décapages mécaniques n'ont pas permis de documenter ses extrémités, ni à l'est vers le bâtiment A, ni à l'ouest en direction d'un trou de poteau isolé (STR 120).

L'espace à l'ouest du bâtiment était dépourvu d'aménagement particulier dans l'emprise de la fouille, à l'exception de trois fosses. La première (STR 107), de forme ovale et peu profonde, mesurait 0,9 × 0,65 m et était comblée d'un sédiment légèrement charbonneux ayant livré un fragment de céramique. Quelques mètres à l'ouest, un sondage réalisé en 2018 avait révélé la présence de deux autres petites structures fossoyées (STR 21 et STR 22), remplies d'un sédiment grisâtre. Situées au sommet du niveau de marche d'époque romaine, ces fosses ne renfermaient pas d'élément anthropique; il pourrait s'agir d'anomalies naturelles, que la trop faible emprise du sondage n'avait pas permis d'interpréter en ce sens.

Concernant la datation, une analyse dendrochronologique infructueuse sur le poteau STR 45/74 (bois creux, trop faible nombre de cernes) a été complétée par une datation radiocarbone¹⁰ dont le meilleur résultat se situe entre 125 et 255 apr. J.-C. Le bâtiment B, dont la paroi orientale semble oblitérer le retour du fossé STR 133 bordant le bâtiment A, pourrait avoir été érigé dans un second temps. L'incertitude demeure cependant, on l'a vu, dans la mesure où le fossé n'a pas pu être clairement attesté à cet endroit.

⁹ Anderson *et al.* 2003, 94-95.

¹⁰ Ua-66420: 1821±29 BP, 125-255 AD cal. 2 sigma (91,7%).

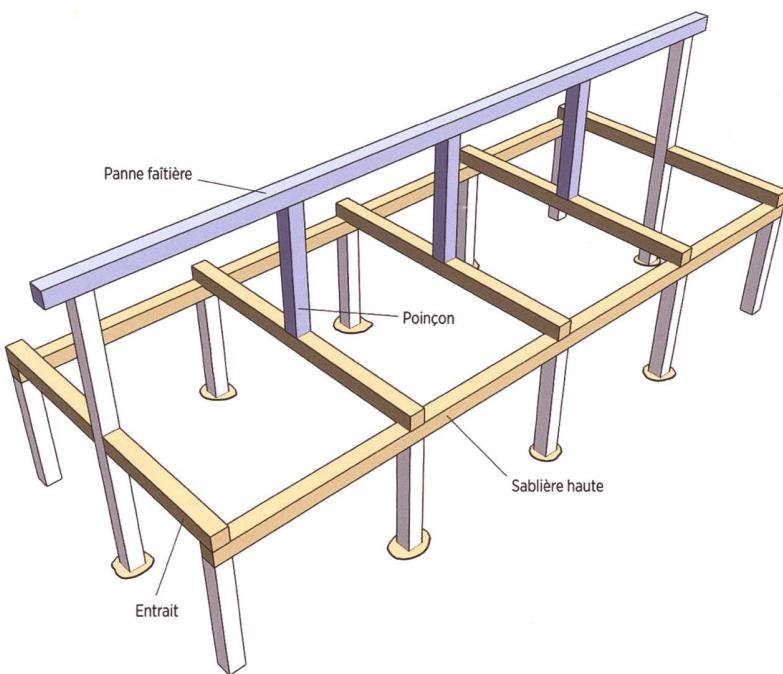


Fig. 12 Plan schématique de la charpente de Champion/Emptinne (B) (d'après Van Ossel/Defgnée 2001)

Plan des bâtiments et interprétation

Les bâtiments A et B présentent un plan très semblable, à poteaux axiaux massifs et parois légères également sur poteaux. La différence majeure entre ces édifices juxtaposés tient à leur forme, quadrangulaire pour le premier comme à Gals/Zihlbrücke BE, plus allongée pour le second, à la manière des établissements de Cuarny/Eschat de la Gauze VD, Châbles/Les Saux ou Galmiz/Riedli FR¹¹.

Aucune trace de sablière basse n'a été mise en évidence, quand bien même ce mode de construction apparaît conjointement au système à poteaux plantés dans la région, par exemple à Cuarny, Châbles, Galmiz ou encore Gals. Il ne semble toutefois pas qu'il faille imputer cette absence à l'arasement du site; peut-être les parois des édifices avaient-elles été réalisées au moyen d'éléments en bois placés entre les poteaux.

Les poteaux axiaux massifs servaient à soutenir la panne faîtière d'une charpente à deux pans; la poutre sommitale pouvait alors être étayée par un ou plusieurs poteaux centraux internes¹² ou, en l'absence de structures de soutien à l'intérieur du bâtiment comme c'est apparemment le cas ici, reposer sur un système de pièces de bois verticales (poinçons) fixées sur des entrails horizontaux, que supportaient les sablières hautes des parois. Les entrails permettaient ainsi d'accueillir une plate-forme surélevée qui

¹¹ Châbles: Anderson et al. 2003; Cuarny: Nuoffer/Menna 2001; Galmiz: Bugnon/Schwab 1997; Gals: Koch 2011.

¹² C'est le cas, dans la région, pour la forge de Châbles (Anderson et al. 2003, en particulier 94-96), le bâtiment 8 de Cuarny (Nuoffer/Menna 2001, en particulier 166), ou le bâtiment B de Galmiz (Bugnon/Schwab 1997, 87 fig. 37b et 89 fig. 38).

¹³ Van Ossel/Defgnée 2001, 110.

¹⁴ Voir Fr. Épaud, «Le poteau faîtier et la ferme dans l'architecture protohistorique: mythes ou réalités? Questions autour des constructions à poteaux axiaux», in: St. Lamouille - P. Péfau - S. Rougier-Blanc (dir.), Bois et architecture dans la Protohistoire et l'Antiquité (XVI^e s. av. J.-C. - II^e s. apr. J.-C.). Grèce. Italie, Europe occidentale. Approches méthodologiques et techniques (Pallas, numéro spécial 110), Toulouse 2019, 175-199, en particulier note 11.

¹⁵ Le troisième poteau n'a pas été individualisé à la fouille et n'a été que sommairement documenté. L'emplacement du quatrième poteau se trouverait, selon cette hypothèse, perturbé par l'emprise d'un sondage de 2017.

¹⁶ C'est ce qui a été proposé pour les deux corps de bâti accolés à Galmiz/Riedli, qui se trouvent ici disposés perpendiculairement: Bugnon/Schwab 1997, 89 fig. 38.

servait à la fois d'échafaudage destiné à faciliter l'installation de la poutre sommitale pendant la construction et de plancher en hauteur dans les combles, ménageant par la même occasion une surface d'entreposage supplémentaire. Ce système de charpente, courant à l'époque romaine, se retrouve par exemple dans la *pars rustica* de la villa de Champion, sur la commune de Hamois (B, Namur) (fig. 12)¹³. Par ailleurs, l'archéologie expérimentale et les parallèles ethnographiques montrent que même si les poteaux des parois sont irrégulièrement espacés, les sablières hautes, à leur sommet, permettent de répartir les entrails de manière homogène pour soutenir la charpente¹⁴. À Saint-Aubin, l'espace intérieur du bâtiment B semble convenir à ce type de reconstitution; les rares trous de poteau pouvaient en effet y accueillir un soutènement du plancher, qui ne couvrait peut-être pas toute la surface. À l'intérieur du bâtiment A, plus ramassé, la présence de deux poteaux alignés nord/sud et dessinant une cloison qui pourrait former un angle droit vers un troisième poteau¹⁵ avait initialement conduit à imaginer la présence d'un volume central surélevé, à la manière d'un *fanum*. Cependant, la faible profondeur des structures internes par rapport à celle des poteaux porteurs des parois périphériques s'accorde mal avec un volume central important. Ce constat invite à exclure la restitution d'une *cella* de type tour flanquée de quatre galeries, à laquelle nous préférons celle d'un plan sur poteaux porteurs axiaux (fig. 13). Comme pour le bâtiment B, les trous de poteau internes pourraient avoir servi à garantir le soutien du plancher de combles. Quant à l'alignement de poteaux doublant l'extérieur de la paroi sud, il pourrait être interprété comme un réaménagement de ladite paroi, à moins qu'il ne matérialise un aménagement extérieur de type montée d'escalier; si cette seconde hypothèse devait se confirmer, elle suppose-rait que le bâtiment A présentait une hauteur assez importante. Enfin, les nombreuses tuiles retrouvées sur le site attestent que la terre cuite a été mise en œuvre pour la toiture des deux bâtiments.

En l'absence de structures internes caractéristiques, les bâtiments A et B restent difficiles à interpréter sur la seule base de leur plan. Leur forme légèrement différente pourrait signaler une distinction de fonction¹⁶, postulat qui, nous le verrons plus loin, semble conforté par les études de mobilier.

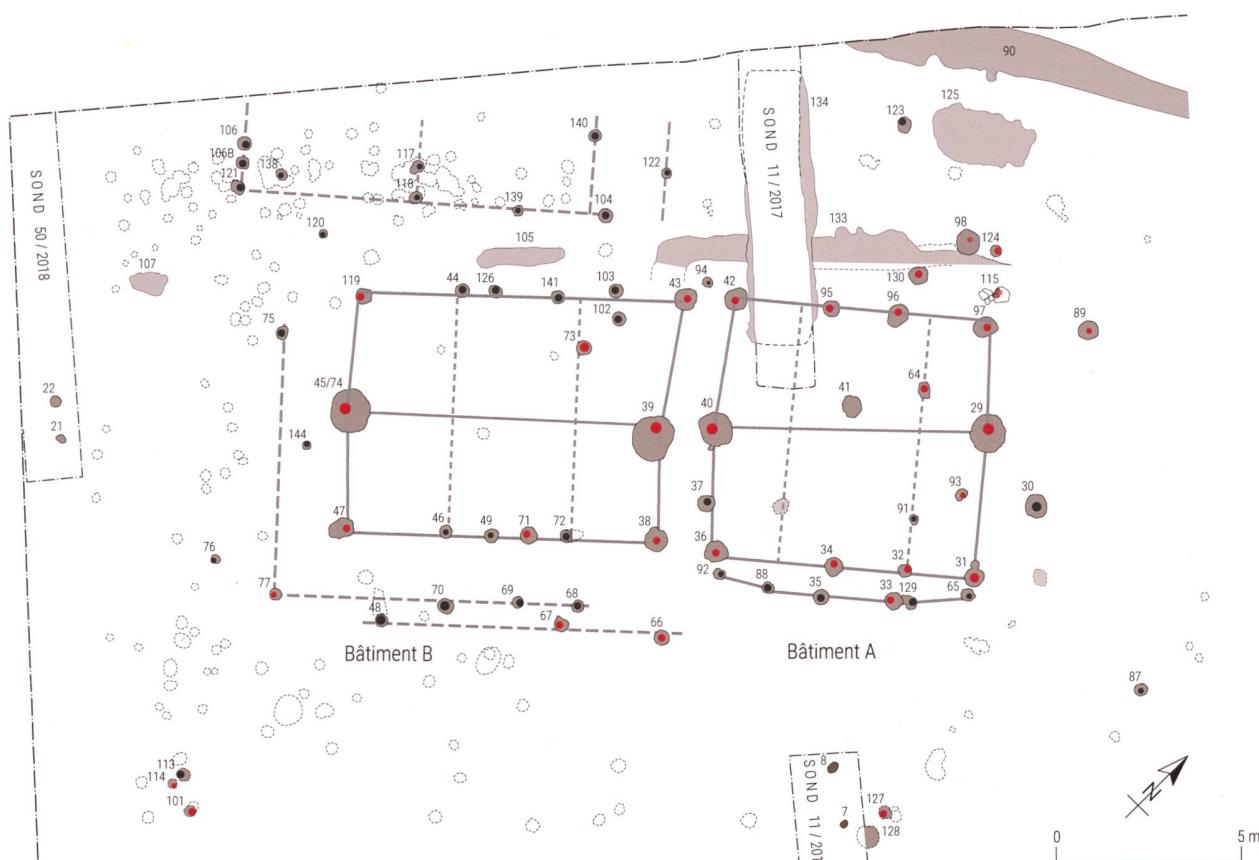


Fig. 13 Secteur nord, bâtiments A et B avec la position supposée des entraits (petits traitillés) et la proposition de restitution des aménagements extérieurs (longs traitillés)

Bien que la juxtaposition des bâtiments A et B constitue un élément remarquable, l'absence de recouplement clair entre les structures ne permet pas d'en assurer la chronologie relative. La situation du bâtiment A au sommet de l'éminence pourrait, à titre d'hypothèse, indiquer l'antériorité de cet édifice, auquel on aurait accolé le bâtiment B. L'espace entre les deux constructions, contiguës et parfaitement alignées, pourrait avoir été couvert, comme le suggère la configuration de la paroi orientale du bâtiment B, dont le poteau central était légèrement décalé vers l'intérieur, comme s'il était destiné à compenser la saillie de la façade du bâtiment A voisin.

Traces d'une construction au nord du bâtiment B

L'espace au nord du bâtiment B était bordé de plusieurs trous de poteau, dont quatre (STR 104, STR 118, STR 121 et STR 139) formaient un alignement, 2 m au nord du fossé STR 105. Un cinquième trou de poteau (STR 138), décalé de 0,2 m vers l'ouest, pourrait s'ajouter à cet alignement. Plutôt qu'un troisième appentis sur le côté nord, qui enjambrait le fossé STR 105, il semble plus plausible d'identifier cet aménagement comme l'extrémité sud d'une construction indépendante qui

serait constituée d'un alignement principal et de trois retours perpendiculaires espacés d'environ 4,5 m, matérialisés par les trous de poteau STR 106, STR 117 et STR 140 (fig. 14).

À cet ensemble, venait peut-être s'adjoindre un trou de poteau isolé (STR 122), situé 2 m au nord du trou de poteau STR 104. La nature de cette construction qui pourrait se prolonger au-delà de la limite de fouille est impossible à définir en l'état (espace bâti ou système d'enclos?).

Ces trous de poteau se distinguaient des nombreuses anomalies naturelles par la présence, dans leur remplissage, de fragments de terre cuite, de nodules d'argile brûlée ou, exceptionnellement, d'objets. Leur diamètre était compris entre 0,15 et 0,35 m pour une profondeur de 0,1 à 0,25 m; deux d'entre eux se signalaient toutefois par une profondeur un peu plus importante, soit respectivement 0,31 m (STR 139) et 0,5 m (STR 122). Aux endroits où ils ont pu être repérés, les négatifs des bois plantés présentaient un diamètre de 0,15 à 0,2 m (STR 104, STR 106 et STR 121).

D'une manière générale, à la différence des bâtiments A et B, on n'observe ici aucune corrélation entre l'emplacement des structures, leur diamètre et leur profondeur.

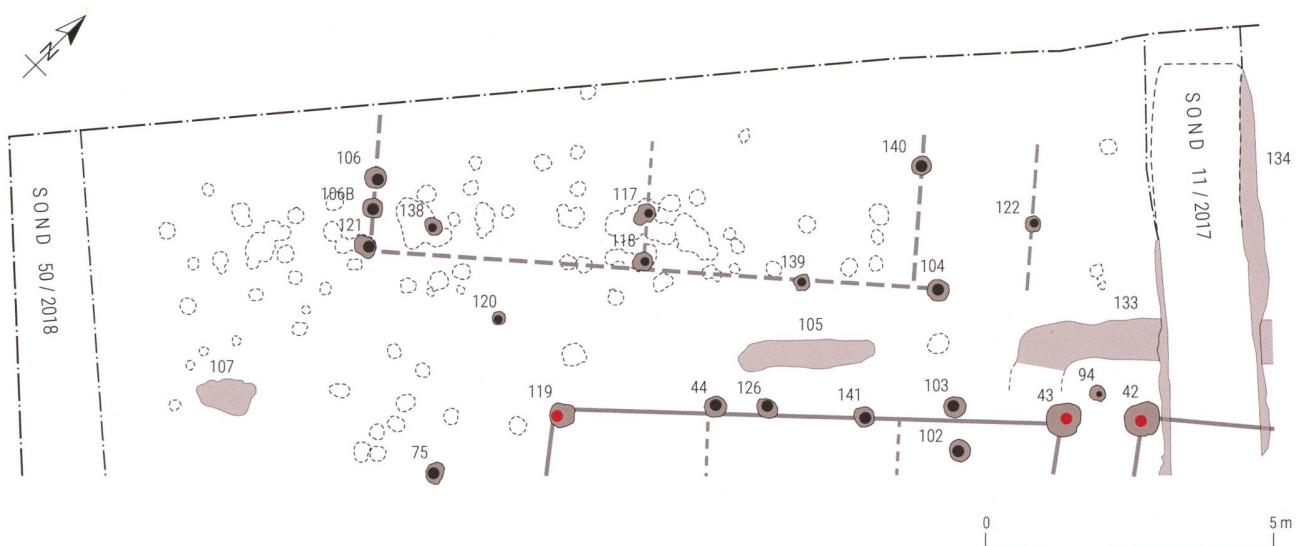


Fig. 14 Secteur nord, espace au nord du bâtiment B, trous de poteau et proposition de restitution

Les rares éléments de datation de cette zone se résument à des tessons de céramique issus de structures isolées. On compte, outre de la céramique protohistorique résiduelle, un fond à pâte claire et quelques panses de céramique à revêtement argileux qui permettent de proposer un *terminus post quem* à partir de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère.

difficile à déterminer, mais plusieurs éléments en soulignent le caractère singulier. Il s'agit en particulier de deux fosses à offrandes accompagnées d'autres structures en creux dont deux éventuels trous de poteau, de plusieurs fosses, d'un long fossé formant un angle en direction du sud-est et, enfin, d'un aménagement longiligne en pierres sèches, identifié comme un solin ou un drain.

Secteur est

Le secteur à l'est du bâtiment A, en contrebas de l'éminence, a livré une dizaine de structures concentrées sur une surface d'environ 80 m² (fig. 15).

La vocation de ce petit «pôle d'occupation», qui semble se prolonger en direction du nord-est hors des limites de la fouille, est

Les rares recouplements entre les structures suggèrent que tous ces aménagements ne sont pas strictement contemporains, mais les quelques marqueurs chronologiques issus des comblements n'autorisent pas de datation précise. La durée de l'occupation de cette aire ne semble pas différer de celle du reste du site et, malgré la faible quantité de mobilier récolté, une datation entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère peut être proposée.

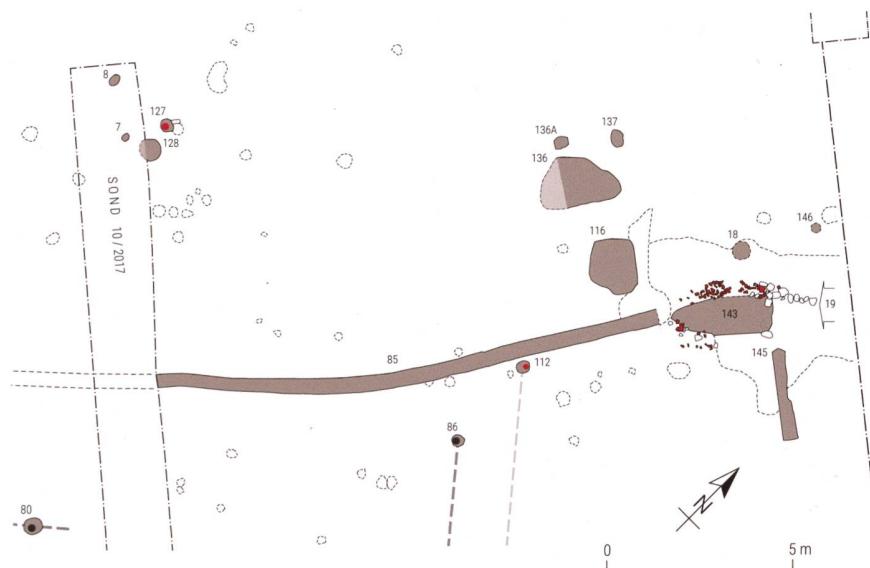


Fig. 15 Secteur est, plan des structures mises au jour

Fosses-dépôts

Parmi les structures remarquables de ce secteur, se trouvent les fosses STR 18 et STR 136, distantes de 3 m et pourvues de caractéristiques permettant de les rattacher à des activités à connotation rituelle.

La première (STR 18), située au nord-ouest d'un alignement en pierres sèches (STR 19) est apparue sous la forme d'un creusement circulaire d'environ 0,5 m de diamètre pour 0,2 m de profondeur, aux parois relativement verticales et au fond plat, avec de légères irrégularités. Elle était remplie d'un limon sableux très charbonneux mêlé de nodules d'argile brûlés et contenant un mobilier qui avait été exposé au feu, en particulier des tessons de céramique et de nombreuses esquilles osseuses. L'absence de rubéfaction sur les bordures de l'excavation montrait d'emblée que la combustion s'était déroulée ailleurs. En surface, la structure renfermait un gros fragment de mortier de chaux, possible témoin d'un aménagement maçonner dans les environs, mais hors de l'emprise fouillée qui, elle, n'a livré que des constructions en bois¹⁷. Enfin, la bordure sommitale du creusement était soulignée par une petite pierre plate disposée verticalement (fig. 16).

La pièce centrale du dépôt semble être un petit pot à pâte claire, dont les éclats étaient distribués sur toute la profondeur du comblement¹⁸; la couleur hétérogène de la surface du récipient indique par ailleurs un contact avec du feu postérieurement à la cuisson d'origine. Le pot a été enfoui fragmenté, fond à l'envers¹⁹. Bien que tous les fragments n'aient pas été retrouvés, cette céramique et son contenu, qui a également subi l'effet du feu, constituent sans doute les éléments principaux du dépôt. Un amalgame de cendres et d'ossements calcinés était en outre encore partiellement visible contre le fond retourné du récipient (fig. 17).

La présence d'une grande quantité d'ossements calcinés dans la fosse a d'abord orienté l'interprétation vers une tombe à crémation en *ustrinum*, le bûcher se situant manifestement hors des limites de la fouille. Toutefois, l'étude des restes osseux n'a révélé la présence d'aucun os humain parmi les éléments déterminables, qui font la part belle au porc, puis au coq domestique, au pigeon (?) et à d'autres oiseaux indéterminés²⁰. L'enfouissement de restes animaux exposés à un feu violent et la composition

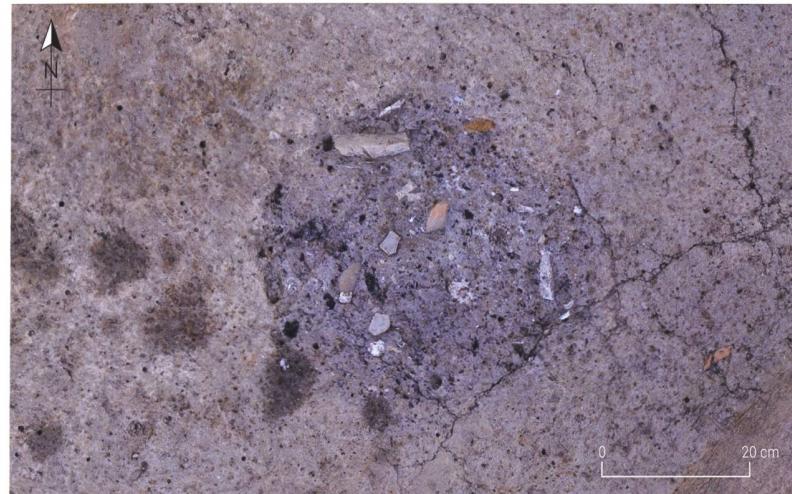


Fig. 16 Secteur est, fosse-dépôt STR 18, niveau d'apparition



Fig. 17 Secteur est, fosse-dépôt STR 18, niveau renfermant le fond en céramique contenant les cendres et les ossements brûlés

particulière du lot, caractérisé notamment par la prédominance du porc et l'absence du bœuf, par ailleurs bien représenté dans l'établissement, incitent à voir dans cette fosse une incinération d'offrandes carnées. Le contexte auquel la structure était associée est plus difficile à reconstituer, mais l'importante représentation du porc et la présence du coq ne sont pas sans évoquer les dépôts en lien avec la sphère funéraire ou des manifestations rituelles relevant aussi bien du domaine religieux que du cercle profane²¹.

Un peu plus à l'ouest, la fosse STR 136 constituait la plus grande structure en creux de ce secteur. De forme approximativement circulaire, munie de parois peu évasées et d'un fond irrégulier aplati, elle mesurait environ 2,2 m de long sur 1,8 m de large et était profonde de près de 0,5 m. À sa base,

17 Voir l'encadré « Indices d'une construction maçonnée ? », 104.

18 Pour les détails, voir *infra*, chapitre « La céramique ».

19 Sur la base d'une légère trace limoneuse quadrangulaire plus claire décelée au sein du comblement charbonneux, une hypothèse proposant de restituer un coffret déposé dans la fosse a été avancée dans le rapport de l'intervention. Toutefois, les données des études spécialisées sur le mobilier, et notamment la répartition des tessons de céramique, semblent réfuter cette proposition. Il est donc plus probable que le dépôt a été fait en pleine terre. Voir le détail dans le chapitre « La céramique ».

20 Voir *infra*, chapitre « La faune ».

21 Voir *infra*, chapitre « Synthèse : vestiges et mobiliers, allers et retours ».

un comblement hétérogène de limons argileux et sableux a livré un petit dépôt constitué de deux récipients en céramique et de deux crânes d'équidés. Les récipients mis au jour, un tonneau en céramique à pâte grise et un gobelet en céramique à revêtement argileux décoré à la barbotine, avaient tous deux été déposés en position oblique sur la panse, ouverture vers l'est. Il s'agit de récipients presque complets, mais les quelques tessons manquants n'ont pas été retrouvés dans la structure, ce qui implique que la cassure s'est produite avant l'enfouissement. Contrairement au dépôt de la fosse STR 18, aucune trace de combustion n'a été relevée sur le mobilier; il est probable que les deux céramiques contenaient des liquides ou des aliments aujourd'hui disparus.

Les deux crânes d'équidés ont également été disposés avec soin, à plat sur le fond de la fosse, museau dirigé vers le sud; l'un d'eux était calé par une petite pierre posée de chant, l'autre avait été installé dans une légère dépression (fig. 18). Ce surcreusement ovale d'environ 0,3 sur 0,2 m était entouré de fragments de tuile plantés contre ses bordures. Selon l'étude des restes fauniques²², les têtes d'animaux, vraisemblablement des ânes, ont été détachées des carcasses à l'aide d'un couteau et probablement exposées à l'air libre avant d'être enfouies.

Le dépôt était recouvert d'un sédiment argileux contenant de gros tessons d'amphore, peut-être volontairement destinés à le sceller. Le comblement supérieur, hétérogène, consistait en un mélange de lits sableux beiges et argileux grisâtres qui recelait des débris de matériaux de construction (fragments de tuile et éclat de tuf), de la céramique ainsi que des restes fauniques épars.

S'il est difficile de déterminer avec précision la fonction de cette fosse et de son contenu, on note d'emblée qu'elle montre indéniablement des caractéristiques en lien avec un rite d'enfouissement d'offrandes animales. Les études spécialisées, nous le verrons plus loin, ont permis de relever plusieurs traits particuliers sur le mobilier issu de cette structure.

En dépit de leurs divergences d'aspect, les fosses STR 18 et STR 136 présentent des similitudes fonctionnelles qui suggèrent que le secteur est accueilli - ou était réservé à? - des activités rituelles. Si le geste de l'offrande semble évident dans les deux cas, les manipulations (et les célébrations?) qui ont précédé l'enfouissement sont drastiquement différentes.

Le rare mobilier datant mis au jour dans les structures ne permet pas de déterminer si ces dernières sont contemporaines ou si elles se suivent dans le temps.



22 Voir *infra*, chapitre «La faune».

Fig. 18 Secteur est, fosse-dépôt STR 136, mobilier et crânes déposés au fond de la fosse



Fig. 19 Secteur est, fossé STR 85 vidangé vu depuis l'ouest

Autres fosses

À ces deux fosses s'ajoutent deux autres structures en creux dont les caractéristiques sont similaires à celles de la grande fosse-dépôt STR 136, mais qui ne contenaient pas de mobilier remarquable.

La fosse STR 116, à l'est dudit dépôt, mesurait 1,5 m de long sur 1,2 m de large et montrait un remplissage hétérogène. Peu profonde, elle renfermait quelques fragments de tuile et de rares tessons de céramique.

Un deuxième petit creusement d'environ 50 cm de diamètre (STR 136A) a été mis au jour directement à l'ouest de la fosse STR 136. En surface, ses limites diffuses se confondaient avec la première et son remplissage était identique. Le rapprochement entre ces creusements se fonde exclusivement sur leur localisation et la nature de leur comblement, mais aucun lien stratigraphique ou fonctionnel entre eux n'a pu être établi.

Fossé

Un long fossé curviligne de 0,3 à 0,4 m de largeur, d'orientation sud-ouest/nord-est (STR 85), a été documenté sur 14 m de longueur (fig. 19). L'extrémité de sa partie orientale formait probablement un angle droit en direction du sud-est, pour rejoindre la STR 145, visible sur 4 m de longueur. La jonction entre ces deux tronçons à la morphologie très

semblable n'a pas pu être attestée, en raison d'une fosse postérieure qui venait s'implanter sur cet angle. Le fossé STR 85 présentait des parois verticales et un fond plat, à une profondeur moyenne d'environ 0,12 m. Son remplissage très homogène contenait quelques tessons de céramique et de rares fragments de tuile. Il était bordé, sur son front sud, d'un trou de poteau isolé, assez profond (STR 112).

Cet aménagement revêtait sans doute une fonction drainante, les eaux s'écoulant vers le sud-ouest, en direction du centre de la surface fouillée. On peut imaginer qu'il longeait les bordures de l'éminence, afin de protéger celle-ci du milieu humide environnant. Il est même possible qu'il ait fonctionné de pair avec le fossé STR 90, documenté dans le secteur nord. Le petit retour en direction du sud-est (STR 145) n'exclut pas cette hypothèse, mais soutient la proposition d'un prolongement des vestiges au-delà des limites de la zone explorée.

Vestiges d'un second bâti

Toujours dans le secteur est, les traces d'un second bâti semblaient se matérialiser par un possible solin en pierres sèches orienté sud-ouest/nord-est (STR 19). Cet empierrement longiligne était constitué de galets calibrés agencés sur 1,4 m de long et se prolongeait par un épandage de fragments de tuile sur environ 2 m de longueur (fig. 20).

Une autre hypothèse, que la situation de la structure en périphérie de fouille ne permettait pas de vérifier, serait celle d'un drain implanté dans le prolongement du fossé STR 85, réalisé à l'aide de matériaux récupérés et de pierres.

La grande fosse piriforme STR 143 mise au jour à la jonction des différentes structures du secteur mesurait 2,7 m de long et 1 m de large; son remplissage très homogène n'a livré que de rares éclats de terre cuite. Sa fonction n'a pas pu être identifiée, mais sa localisation invite à l'associer au fossé STR 85 ou à l'empierrement adjacent STR 19.

La succession chronologique de ces divers aménagements n'est pas claire, mais il semble que la fosse STR 143 et l'épandage STR 19 soient postérieurs au fossé STR 85. Cette impression est confortée par les rares tessons de céramique contenus dans ces creusements²³, qui permettent de situer le terminus post quem pour la fermeture du fossé en 150 apr. J.-C. et celui pour l'aménagement de l'empierrement en 180/200 apr. J.-C.

²³ Voir *infra*, chapitre « La céramique ».



Fig. 20 Secteur est, empierrement STR 19 et fosse-dépôt STR 18

En plus de ces vestiges, deux petits trous de poteau (STR 137 et STR 146) ont été mis au jour dans la zone nord du secteur. Ils mesuraient respectivement 0,35 et 0,2 m de diamètre et ne contenaient ni calage ni inclusion notable.

Ces deux creusements supposent la présence d'une structure en élévation dont il est impossible de déduire le plan.

Le manque de données, dû à la quantité restreinte de mobilier, ne permet pas de préciser l'évolution chronologique du secteur est. On peut toutefois envisager que cet espace s'est développé de manière contemporaine à l'occupation des bâtiments du secteur nord, soit entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère.

Secteur ouest

Ce secteur d'environ 150 m² au sud-est du bâtiment B a principalement livré des grandes structures en creux ainsi que quelques trous de poteau épars (fig. 21). Un profond coffrage en bois quadrangulaire remarquablement bien préservé a également été mis au jour. L'excellent état de conservation de cette structure, rendu possible par le milieu humide dans lequel elle avait été installée, a permis de prélever de nombreux échantillons organiques qui ont fait l'objet d'une restauration attentive et d'analyses spécialisées. Mis à part la volonté de créer un point d'accès à une réserve d'eau, la fonction de cet aménagement est difficile à percevoir, d'autant que l'analyse du mobilier, relativement peu abondant, n'a pas révélé d'activité particulière.

Les larges et profondes fosses aménagées dans les sables sous-jacents pourraient correspondre à des structures d'extraction de matériaux, mais cette hypothèse est délicate à démontrer. Elles pourraient également correspondre à des réserves d'eau (citernes?) entièrement récupérées à la fin de leur utilisation et dont il ne resterait que les traces des implantations.

La dispersion spatiale des différents trous de poteau du secteur, qui empêche la restitution d'une quelconque élévation, ainsi que l'absence de couche de démolition dans cette zone permettent d'envisager un espace à ciel ouvert.

Enfin, sans recouplement stratigraphique et à défaut de marqueur chronologique au sein du mobilier, la datation des divers aménagements et leur relation avec les bâtiments principaux du site sont difficiles à établir. La durée de l'occupation de ce secteur est donc délicate à estimer. Le mobilier, bien que peu abondant, pointe vers une datation similaire à celle résultant des données recueillies ailleurs sur le site, soit une fourchette située entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle de notre ère. Cependant, comme ces marqueurs proviennent du comblement des fosses, voire de la récupération des matériaux, ils empêchent d'évaluer la période d'utilisation des aménagements.

Le puits-citerne

La structure principale du secteur ouest est un puits-citerne, dont le coffrage en bois quadrangulaire (STR 108) a été aménagé dans une fosse circulaire de plus de 2 m de

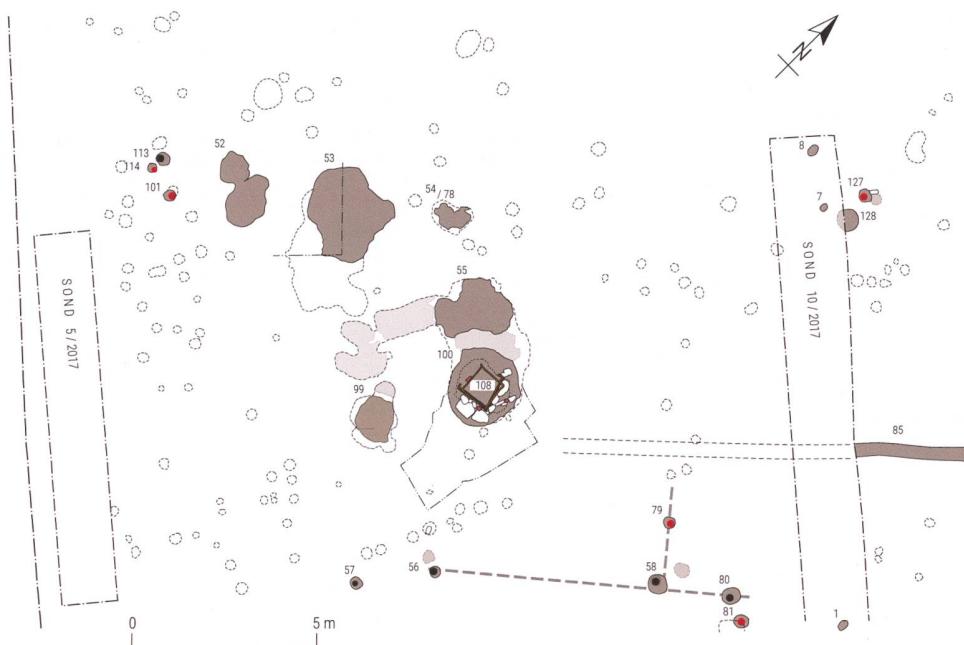


Fig. 21 Secteur ouest, plan des structures mises au jour

profondeur (STR 100). En surface, seule une grande tache ovale de 2,1 sur 1,9 m parmi une multitude d'anomalies sédimentaires signalait sa présence. Le coffrage n'est apparu en place que 0,6 m sous le niveau d'ouverture de la fosse (fig. 22), mais la coupe stratigraphique suggère que le bois s'est décomposé dans la partie haute de la structure, implantée dans un substrat moins humide; il est néanmoins aussi possible que la partie haute de l'aménagement se soit affaissée ou ait été récupérée dans une phase postérieure, avant d'être comblée par un remblai de démolition.

Si le mobilier était plus abondant au sommet de la structure, les marqueurs chronologiques ne montrent pas d'écart significatif entre le haut et le bas du remplissage, ce qui pourrait aussi être imputé au nombre restreint d'éléments datants retrouvés²⁴. Le comblement de la fosse d'implantation n'a été documenté de manière optimale que ponctuellement, en raison des contraintes dictées par la nécessité de maintenir les bois en place en vue de leur prélèvement. De manière générale, on a pu observer un changement de matrice au niveau de l'apparition du cuvelage. Le remplissage inférieur, sans doute constitué du substrat remanié, était formé d'un mélange de limons argileux à sableux et de litages de sables oscillant entre le beige ocre et le gris verdâtre. En plus de quelques points de charbon et de gros fragments de tegulae, ce sédiment renfermait des galets et des petits blocs qui ont été utilisés pour caler le coffrage lors de son



Fig. 22 Secteur ouest, moitié de la fosse STR 100 et du coffrage en bois STR 108 à son niveau d'apparition, vue vers le sud-ouest

montage. Le comblement supérieur, plus homogène, était un limon sableux gris foncé présentant des traces d'oxydation et contenant des petits galets ainsi que quelques fragments de tuile.

Le cuvelage, de forme carrée, mesurait environ 0,8 m de côté (fig. 23). Dégagé sur toute sa hauteur, soit environ 1,45 m, il était orienté sur les points cardinaux et se composait de planches disposées à angle droit et fixées à leurs extrémités par un système de tenons et mortaises (fig. 24). Les «cadres» ainsi constitués ont été empilés dans la fosse d'implantation, qui a elle-même été

²⁴ Voir *infra*, chapitre «La céramique».



Fig. 23 Secteur ouest, cuvelage quadrangulaire en bois STR 108 à son sommet

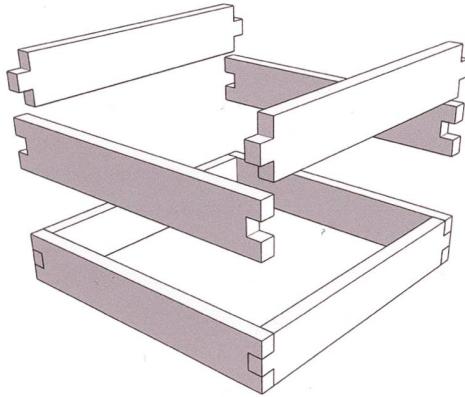


Fig. 24 Secteur ouest, schéma de l'assemblage du coffrage en bois STR 108 (d'après Albrecht 2014, 38)



Fig. 25 Secteur ouest, base du coffrage STR 108, assemblage des planches (système de fixation à tenons et mortaises); vue vers le nord-ouest

probablement comblée au fur et à mesure pour assurer la stabilité de l'ensemble. Les planches des parois au nord et au sud étaient pourvues de tenons assez mal conservés d'environ 7 cm de large sur 6 cm de long, dont l'extrémité pouvait être rectiligne ou en queue d'aronde (fig. 25).

Les planches ont été tirées du tronc d'un épicéa, vraisemblablement au niveau du branchage comme l'indique la présence de nombreux nœuds. Leur épaisseur variait de manière notable entre le haut et le bas de la structure (4-5 cm pour les planches du fond et 1-2 cm pour celles du haut), peut-être en raison d'une conservation différenciée des éléments en bois. La base de la structure ne semblait pas avoir fait l'objet d'un traitement particulier, la partie inférieure du cuvelage ayant simplement été enfoncee dans le sable encaissant sur une douzaine de centimètres. Sur environ 0,8 m de hauteur, un calage en galets et fragments de tuile, renforcé aux angles par des boulets, avait été soigneusement installé contre la paroi externe du coffrage (fig. 26).

Comme nous l'avons signalé plus haut, le remplissage du puits-citerne était constitué de nombreux litages très fins alternant matrices sableuses et limoneuses de couleur et d'épaisseur variables, qui se sont déposés progressivement au cours de l'utilisation du captage (fig. 27). Il n'est pas possible de déterminer si les trois fragments de tuile posés à plat au fond de la structure font partie de la construction du cuvelage, ou s'ils sont tombés au fond de ce dernier après l'abandon. Quant à la partie supérieure du remplissage, plus homogène, elle indique probablement que la structure a été délaissée durant un laps de temps indéterminé, avant de se voir définitivement et intentionnellement comblée.



Fig. 26 Secteur ouest, calage de galets et de tuiles à la base de la paroi externe du coffrage STR 108

Le mobilier mis au jour dans cette structure ne permet pas d'en proposer une période d'utilisation précise. La céramique retrouvée dans la fosse d'implantation (STR 100) indique une installation durant la seconde moitié du II^e siècle de notre ère (*terminus post quem* à 150 apr. J.-C.), une date beaucoup plus tardive que celle obtenue par l'analyse radiocarbone effectuée sur les planches du cuvelage²⁵, qui présente un pic de probabilité entre 4 av. J.-C. et 87 apr. J.-C. À moins qu'elle ne soit liée à un affaissement de la partie supérieure de la fosse, qui aurait piégé du mobilier provenant de la démolition sus-jacente, cette différence de datation peut s'expliquer par la réutilisation d'anciennes planches. Les éléments issus du remplissage du cuvelage (STR 108) remontent, pour les plus tardifs, à la seconde moitié du II^e siècle.

On soulignera encore la présence d'un nombre assez important de pièces de harçonnement dans la partie supérieure de la fosse d'implantation. Mis en parallèle avec des contextes du II^e ou du III^e siècle²⁶, ces artefacts peuvent orienter l'abandon de cet aménagement vers le milieu du III^e siècle.

Fosses adjacentes

Parmi les nombreuses structures en creux du secteur ouest, on s'attardera sur les fosses STR 53 et STR 55, qui se matérialisaient par deux grands creusements de forme et de nature très semblables, aux contours irréguliers, mesurant respectivement 2,3 × 2,6 m et 2,1 × 1,4 m en surface. Si leurs limites demeuraient floues à leur niveau d'apparition, ces structures paraissaient presque quadrangulaires plus en profondeur, et leurs bordures étaient verticales. Toutes deux s'élargissaient à mi-hauteur environ (fig. 28 et 29), à la manière de fosses-silos. Cependant, en l'absence d'élément probant, rien n'interdit d'envisager également d'autres fonctions (dépotoirs, implantation de puits-citerne, par exemple), qui ne peuvent être confirmées en l'état de la recherche.



Fig. 27 Secteur ouest, coupe du comblement du coffrage STR 108 vue vers le nord-ouest

Secteur sud

Dans le secteur sud, le sommet du terrain d'arrivée (US 6) a livré des traces de constructions sur poteaux dont le plan reste difficile à déchiffrer, ce d'autant plus

²⁵ Ua-65381: 1959±30 BP, cal. 2 sigma (81,8%). L'analyse dendrochronologique des planches n'a pas pu être réalisée en raison de la dégradation trop importante des matériaux.

²⁶ Voir *infra*, chapitre « Le métal ».



Fig. 28 Secteur ouest, coupe dans le comblement de la fosse STR 53; a) profil nord-est (STR 53A, époque romaine); b) profil sud-ouest (STR 53B, époque protohistorique)



Fig. 29 Secteur ouest, coupe dans le comblement de la fosse STR 55 vue vers le nord

qu'il est probable que ces constructions se prolongeaient hors de l'emprise de la fouille (fig. 30).

De manière générale, les trous de poteau documentés présentaient une fosse d'un diamètre de 0,2 à 0,5 m et des bois dont le diamètre, lorsqu'il a pu être estimé d'après les négatifs, demeurait relativement constant (0,15-0,2 m). Comme pour le secteur nord, aucune corrélation n'est apparue entre le diamètre des structures et leur profondeur, comprise entre 0,1 et 0,75 m. Ces aménagements se distinguaient des anomalies naturelles soit par leur diamètre de surface plus important, soit par la présence d'inclusions anthropiques (fragments de terre cuite ou éléments lithiques); neuf structures présentaient des calages en tuile ou en pierre (fig. 31).

À titre d'hypothèse, on peut rassembler ces structures en deux groupes principaux.

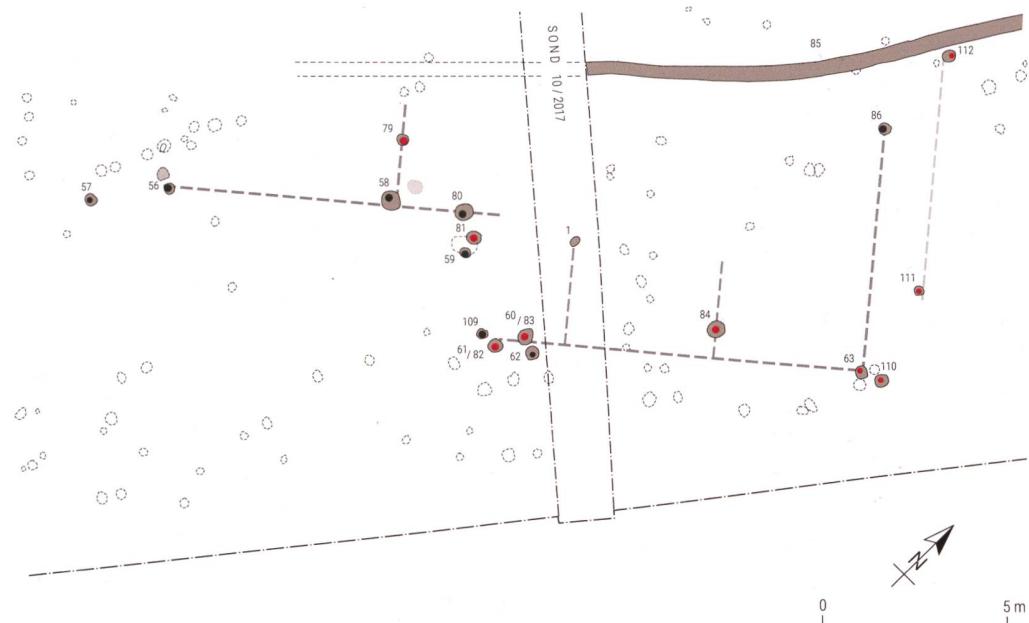


Fig. 30 Secteur sud, plan des structures mises au jour et proposition de restitution

Le premier comprendrait sept trous de poteau, dont trois (STR 56, STR 58 et STR 80) alignés sur un axe parallèle à celui des bâtiments A et B du secteur nord. Quatre autres pourraient leur être associés (STR 57, STR 59, STR 79 et STR 81).

Le deuxième groupe rassemblerait huit trous de poteau, dont six (STR 60/83, STR 61/82, STR 62, STR 63, STR 109 et STR 110) également établis sur un axe parallèle aux bâtiments du secteur nord; la répartition irrégulière des poteaux à l'ouest pourrait matérialiser un renfort d'angle ou signaler une chronologie relative, qui n'est pas restituée. Trois retours perpendiculaires peuvent être postulés, l'un depuis le trou de poteau STR 63 vers le trou de poteau STR 86, environ 6 m plus au nord, les deux autres vers les trous de poteau STR 84 et STR 1 du sondage 10/2017. Un trou de poteau isolé (STR 111) pourrait avoir été associé à l'ensemble, à moins qu'il ne fonctionne avec le trou de poteau STR 112 bordant le fossé STR 85. On ne peut déterminer si toutes ces structures formaient un élément bâti ou une aire ouverte (enclos?), orienté-e parallèlement au tronçon oriental du fossé STR 85, qui accusait ici un léger changement d'axe en direction de la fosse STR 100 du secteur ouest.

Seules trois structures ont livré du mobilier céramique, peu abondant; l'élément le plus significatif est un fragment de bol à colleterre à revêtement argileux, qui place le *terminus post quem* dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère.

Données archéologiques: premier bilan

Du point de vue archéologique, les 1600 m² explorés à Saint-Aubin/Les Attes ont livré une grande variété de vestiges laissant entrevoir une organisation complexe du site (voir fig. 4).

Aux extrémités ouest et sud du chantier, des nuages de trous de poteau appartiennent à des constructions légères dont l'organisation peine à se dessiner et dont la fonction ne peut être déterminée.

Dans le secteur nord, l'éminence est occupée par les deux bâtiments A et B sur poteaux (fig. 32). Ces édifices à la couverture de tuiles présentent des plans peu caractéristiques, qui montrent quelques similitudes avec des bâtiments utilitaires provenant de sites ruraux de la région. Leurs espaces intérieurs n'ayant pas livré de vestiges suffisamment nombreux ou évocateurs, l'interprétation de leur fonction demeure difficile. Si l'on excepte quelques trous de poteau à même de définir des cloisonnements internes - ils pourraient de plus participer au soutènement de la charpente -, seule la petite fosse STR 41 du bâtiment A, que son comblement spécifique désignait d'office comme un petit dépôt (de fondation?) rapidement comblé avant la dispersion des cendres qu'il renfermait, a d'emblée pu être interprétée. La juxtaposition des édifices indique peut-être une succession dans la construction, qui aurait par exemple débuté avec le bâtiment A au sommet de l'éminence avant



Fig. 31 Secteur sud, trous de poteau STR 61/82 et STR 109 avec leur calage, vus vers le nord

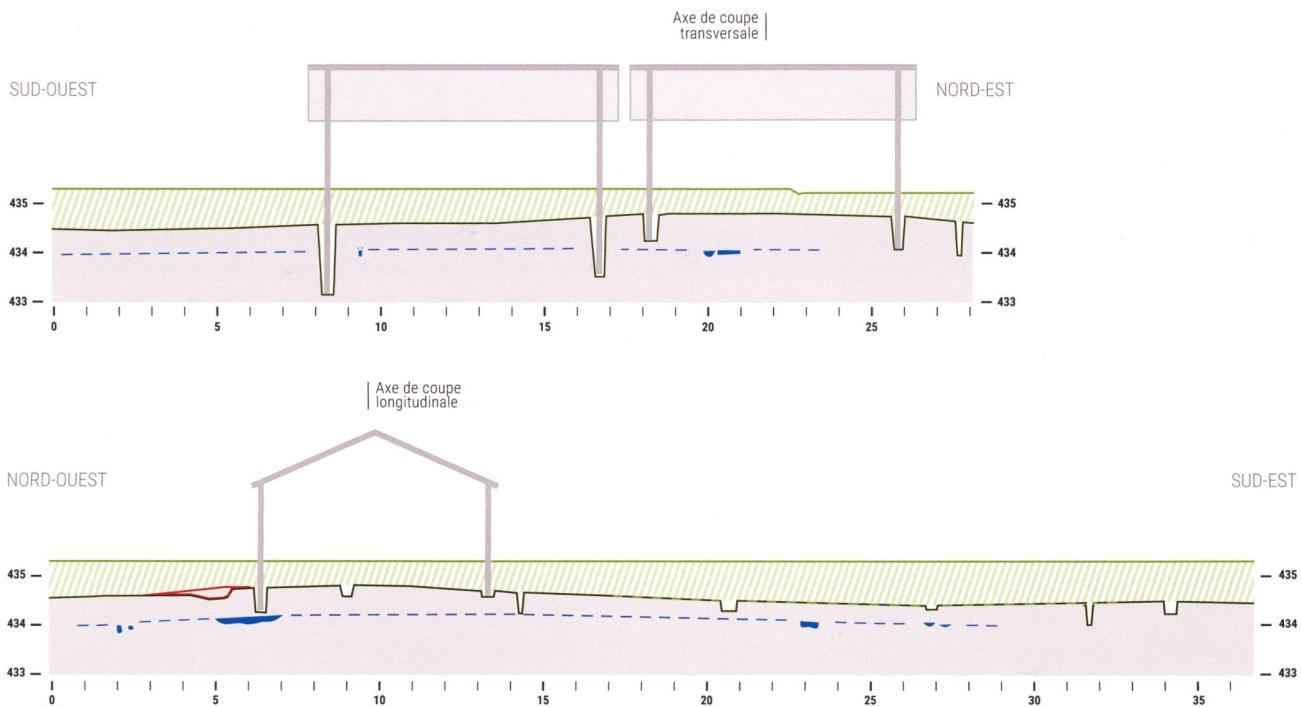


Fig. 32 Coupe schématique à travers l'éminence du secteur nord, avec les bâtiments A et B; en bleu: horizon et structures protohistoriques; en rouge: fossé d'époque romaine; en vert hachuré: humus

de se poursuivre avec l'édification du bâtiment B, moins de 2 m plus loin en direction de l'ouest, tandis que les variations dans le plan des édifices sont peut-être à mettre en relation avec une différence de fonction.

Si la nature du site reste difficile à saisir, l'établissement de Saint-Aubin n'est pas sans évoquer, du point de vue strictement architectural, une ferme modeste, voire une «annexe agraire» dépendant d'un domaine foncier. Ce type de site, encore peu connu dans nos régions, est bien attesté en France, dans le Centre-Val de Loire ou en Bourgogne du Nord²⁷. Ces édifices au statut peu élevé, encore difficiles à caractériser, y représentent entre 5 et 15% de l'ensemble des sites ruraux connus.

²⁷ Centre de la France: Cr. Gandini – Fr. Dumasy, *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive: la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. – VII^e s. ap. J.-C.)* (RACF, suppl. 33), Tours 2008, 244-266. Pour la Bourgogne: P. Nouvel – M. Kasprzyk, «Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du Nord, II^e-IV^e siècles p. C.», in: Ph. Leveau – Cl. Raynaud – R. Sablayrolles – Fr. Trément (dir.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalisations archéologiques* (Aquitania, suppl. 17), Actes du colloque AGER VIII (Toulouse, 22-24 mars 2007), Bordeaux 2009, 361-389.

²⁸ Voir *infra*, chapitre «Le métal», et cat. 184-185.

Quoi qu'il en soit, l'espace bâti, bordé de fossés, domine une ancienne zone humide, sur laquelle deux concentrations de structures ont été documentées avec, au sud, un espace à vocation «utilitaire» recelant un captage en bois (STR 108) et de possibles fosses d'extraction ou de stockage, et, à l'est, une zone de dépôts d'offrandes en fosses (STR 18 et STR 136) qui témoignent de la présence d'activités rituelles dont la nature exacte nous échappe cependant.

Nous reviendrons en synthèse, après la présentation des différents mobiliers mis au jour, sur la fonction du site et son insertion dans le tissu environnant.

Indices d'une construction maçonnerie?

Alors que la fouille a fait la part belle à la construction en matériaux légers, des témoins indirects d'une construction maçonnerie ont été récoltés ponctuellement. L'indice le plus flagrant est un fragment de mortier de chaux assez friable, mêlé de son agrégat de sables et graviers, retrouvé dans le remplissage de la fosse STR 18. En l'absence de maçonnerie dans la zone de fouille, ce fragment de mortier ne peut provenir que d'une construction située ailleurs. Comme le mobilier brûlé du remplissage de la structure se trouvait en position secondaire, on peut postuler la présence de cette possible construction maçonnerie à proximité du bûcher.

À cela s'ajoutent deux objets métalliques, une fiche en T et une possible patte à marbre²⁸, issus de la zone du bâtiment A et associés à la construction en dur, du fait de leur fonction (fixation d'éléments isolants en terre cuite ou de placages décoratifs en pierre). La présence de ce type de mobilier pourrait toutefois aussi s'expliquer par une activité de récupération.

La céramique

Le site de Saint-Aubin/Les Attes²⁹ a livré un mobilier céramique relativement abondant et varié (4717 fragments), issu en particulier de la couche de démolition (US 3). Outre la céramique romaine, on observe quelques tuiles (367 fragments) et pièces protohistoriques, non traitées ici³⁰.

Secteur nord

Les unités stratigraphiques de ce secteur ont été relativement bien identifiées et ont livré un mobilier chronologiquement significatif. Les trous de poteau des bâtiments A et B recelaient également des fragments de récipients intéressants.

US 5

L'US 5 qui correspond, avec une partie de l'US 6, au niveau d'implantation des édifices, a livré deux fragments de tuile et 40 de céramique, parmi lesquels six bords. Le *terminus post quem* de cet ensemble, à savoir le début du III^e s. apr. J.-C., est fourni par la céramique à revêtement argileux, les mortiers notamment. L'un d'eux (cat. 1), avec son bandeau concave à l'intérieur associé à une collerette repliée à angle droit, fait état d'un mélange entre les types AV 376 et AV 379 (Drag. 43). Un bol à pâte claire imitant la forme Drag. 37 en sigillée (AV 197; Lamb. 2/37) concorde parfaitement avec une datation de la fin du II^e ou du début du III^e siècle, tandis qu'un fragment de bol proche du Drack 21, un possible fragment en imitation de sigillée/technique grise et un probable pot AV 78 en céramique commune pourraient être légèrement plus anciens. Enfin, une cruche présente la particularité d'avoir trois anses (cat. 2). Il s'agit d'une forme connue (AV 337) mais peu fréquente, qui est attestée en nombre assez important (douze individus) dans le dépotoir du III^e siècle de Derrière la Tour à Avenches VD, mais aussi dans le canton de Fribourg à Marsens, Châbles et Joressant, ou encore en Argovie, à Windisch, toujours dans des contextes datés de la seconde moitié du II^e et du III^e siècle³¹.

Le *terminus post quem* pour ce niveau est fourni par des éléments similaires à ceux qui datent l'abandon du site (US 3), ce qui pourrait suggérer une contamination de cette couche par la séquence sus-jacente.

US 11

L'US 11, observée à l'emplacement du bâtiment A, renfermait 39 fragments de céramique, parmi lesquels deux bords, à savoir un pot AV 47 et une écuelle AV 286, à pâte grise. On note également une panse d'assiette du Service F de Gaule du Centre, un éventuel fragment de bol en terre sigillée helvétique/revêtement argileux³² (cat. 3) ainsi que divers morceaux de céramique à revêtement argileux.

Notons que la terre sigillée helvétique moulée est surtout attestée dans les ensembles du III^e siècle³³. En tous les cas, la présence de céramique à revêtement argileux luisant exclut une datation antérieure au milieu du II^e siècle.

Par ailleurs, des recollages avec un tesson de l'US 3 et des fragments issus du décapage machine, associés à la chronologie, témoignent d'un probable mélange des niveaux.

US 3

L'importante couche de démolition (US 3) renfermait la majorité du matériel exhumé. Dans le but de mettre en évidence des distinctions chronologiques entre les espaces fouillés, le mobilier a été prélevé et inventorié par zone. L'analyse du matériel n'a toutefois pas permis d'établir une chronologie différenciée, d'autant que tous les lots sont attribuables au III^e siècle, une période peu propice à de fines séries typochronologiques. De plus, les recollages effectués entre des tessons issus de différentes zones trahissent un épandage généralisé du mobilier sur le site. On note cependant que la majorité du matériel provient de la zone du bâtiment A et de ses abords, au nord, au sud et à l'est. L'US 3 a donc été traitée de manière uniforme. Elle a livré 2822 fragments de céramique pour 470 bords, auxquels s'ajoutent 196 fragments de tuile.

Le faciès céramique est caractéristique du III^e s. apr. J.-C. La céramique à revêtement argileux, avec les cruches et les mortiers, occupe plus des 40% du corpus (45% du NMI). Au sein de cette catégorie, on observe l'apparition de formes plus spécifiques au III^e siècle: le bol AV 176 (cat. 36-38), très bien représenté sur le site, le bol AV 181 (cat. 39-40), ou encore les mortiers (cat. 60-63), en particulier ceux des types AV 376, AV 379 et AV 380. Les bols imitant le Drag. 37 (AV 197 ou Lamb. 2/37;

²⁹ Je remercie Cl. Hervé, A. Lawrence et A. Wyss Schildknecht, à qui j'ai eu l'occasion de montrer quelques tessons, et D. Bugnon pour ses précieux conseils, tant céramologiques que stylistiques. Mes remerciements s'adressent également à E. Garcia Cristobal, L. Dafflon, D. Gläuser, N. Jacquet, A. Tinguely et Cl. Zaugg qui ont réalisé les figures et les planches et à toute l'équipe du laboratoire de restauration.

³⁰ Je remercie B. Bär, qui a étudié ce mobilier (voir l'article de B. Bär et M. Ruffieux, dans ce volume, en particulier 37-53).

³¹ Avenches: Bosse 2004, 80, pl. 22-23; Marsens: Bugnon à paraître, pl. 54.771; Châbles: Anderson *et al.* 2003, pl. 15.175; Joressant: H. Schwab, *Ponts et ports romains sur la Broye inférieure et la Thielle moyenne* (AF 17; Archéologie de la 2^e correction des eaux du Jura 4), Fribourg 2003, 55, fig. 38.1; Windisch: J. Trumm – M. Flück, *Am Südtor von Vindonissa. Die Steinbauten der Grabung Windisch-Spillmannwiese 2003-2006 (V.003.1) im Süden des Legionslagers* (Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa XXII), Brugg 2013, Taf. 133. Ke907.

³² À propos de cette catégorie mixte, voir l'encadré « Sigillée helvétique ou revêtement argileux? », 106.

³³ Voir *infra*, US 3.

cat. 41-44), qui apparaissent déjà au II^e siècle, sont abondants et décorés avec variété, notamment de motifs oculés ou barbotinés, tout comme le bol AV 159 (cat. 35). L'un des bols reprenant la forme Drag. 38 (AV 222; cat. 45-46) présente un bord simple non délimité, morphologie qui rappelle les exemplaires de Gaule de l'Est - notamment le Chenet 326 de l'Argonne - et que l'on rencontre fréquemment dans des ensembles du III^e siècle³⁴; on relèvera ici qu'un exemplaire similaire provient des niveaux supérieurs du site (cat. 115; US 2). Enfin, le seul gobelet Nied. 33 (cat. 59), récipient emblématique du III^e siècle, bien qu'incomplet, semble se rapprocher plutôt des modèles du début du III^e siècle au vu de son col peu développé. Si cette forme est assez courante dans les ensembles de l'est de la Suisse, elle se rencontre plus modérément dans les contextes contemporains du Plateau suisse occidental³⁵; son précurseur, le gobelet AV 52, n'est pas clairement représenté, mais certains gobelets appartenant à des formes typiques du II^e et du début du III^e siècle (AV 48 ou AV 89; cat. 54-58) suggèrent déjà une tendance vers un allongement du col. On note également la quasi-absence des céramiques à revêtement noir ou gris, fréquentes au III^e siècle. Les écuelles AV 282/283 (cat. 27-28), que l'on retrouve en grandes quantités dans des ensembles contemporains, sont nombreuses et attestées tant en céramique à

revêtement argileux ou micacé qu'à pâte claire (cat. 75). Autres formes majoritaires: les bols à marli (cat. 47-53), au sein desquels les marlis lisses (AV 205; cat. 47-51) prédominent, au détriment de ceux à un ou deux sillons (cat. 52-53). Ce phénomène est perceptible aussi à Courtepin FR ou à Avenches³⁶. Les mortiers appartiennent majoritairement au type «rhétique» et à ses variantes au vu de leur collerette incurvée profilée d'une cannelure (cat. 60-61), auquel s'ajoutent les types Drag. 43 (AV 379; cat. 62) et Drag. 45 ou Lamb. 45 (AV 380; cat. 63) qui fournit le *terminus post quem* pour cet ensemble. Les surfaces de ces céramiques à revêtement argileux sont décorées des traditionnels guilloches fréquents à toutes les périodes, mais aussi de motifs oculés, en damiers ou à la molette. On rencontre également des décors appliqués à la barbotine: en marge des quelques scènes animalières héritées du II^e siècle, on observe des motifs végétaux qui paraissent plus récents. Signalons enfin un motif floral excisé, technique décorative caractéristique du III^e siècle.

Hormis les bols et mortiers déjà évoqués, plusieurs individus reprennent des types du répertoire de la céramique sigillée gauloise: les assiettes de la forme Drag. 32 (cat. 20-23) et du Service F (cat. 24)³⁷, les coupes du Service A (cat. 31-32) et du type Drag. 40 peut-être (cat. 30), ainsi que le bol Drag. 30 (AV 125; cat. 34). S'y ajoutent trois bols à décor moulé reprenant la forme du Drag. 37

Sigillée helvétique ou revêtement argileux?

La classification de ces céramiques qui succèdent aux imitations de terre sigillée des I^{er} et II^e siècles³⁸, au répertoire typologique spécifique mais de qualité régionale, s'avère relativement variée selon les auteurs: catégorie à part entière englobant toutes les formes³⁹, voire seulement les moulées⁴⁰, ou attribution aux céramiques à revêtement argileux⁴¹.

Pour l'étude du matériel de Saint-Aubin, le parti a été pris de classer ces productions dans la catégorie de la céramique à revêtement argileux, du fait de la mise en œuvre d'une technique identique et homogène. Seules les formes moulées (cat. 3, 17-19 et 112), bien que produites de la même manière que les céramiques à revêtement argileux, ont été individualisées («Terre sigillée helvétique/revêtement argileux») en raison de l'utilisation de moules qui montrent une filiation généralement directe avec des ateliers gaulois de sigillée. Des fragments de moules ont été mis au jour récemment dans la région, à Avenches ou à Berne BE⁴², où la fabrication de ce type de mobilier était déjà bien attestée auparavant⁴³. L'un des fragments de Saint-Aubin (cat. 17) s'apparente à la production de l'ouest de la Suisse (oves E8)⁴⁴ et trouve des parallèles notamment à Haut-Vully/Le Rondet FR, Avenches ou Gals⁴⁵. Un motif d'ours, sans parallèle identifié, pourrait provenir d'Avenches ou d'un atelier encore inconnu⁴⁶. Un autre fragment (cat. 18), quant à lui, peut être associé au groupe du nord-ouest de la Suisse (oves E4)⁴⁷, qui fait état de rattachements aux potiers de Westerndorf (A, Tyrol), mais également de Rheinzabern (D, Rhénanie-Palatinat); c'est peut-être aussi le cas du bol cat. 112. Les autres fragments sont trop incomplets pour qu'il soit possible de préciser leur provenance.

³⁴ Comme à Avenches (Bosse 2004, pl. 6.51-52) ou à Soleure (H. Spycher – C. Schucany (Hrsg.), *Die Ausgrabungen im Kino Elite im Rahmen der bisherigen Untersuchungen der Solothurner Altstadt* (Antiqua 29), Basel 1997, Taf. 37.388).

³⁵ Par exemple Monnier/Mouquin 2018; Bugnon 2002; Bugnon à paraître; Bosse 2004.

³⁶ Monnier/Mouquin 2018; Bosse 2004.

³⁷ On ne peut totalement exclure que le cat. 24 correspond à une grande coupe.

³⁸ Th. Luginbühl, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale* (CAR 83), Lausanne 2001.

³⁹ M.-A. Haldimann, dans son étude de la céramique d'Yverdon-les-Bains, réunit tous les récipients qui imitent des formes de céramique sigillée sous l'appellation «sigillée helvétique» (Haldimann 2000).

⁴⁰ M.-Fr. Meylan Krause, dans son étude de la céramique du palais de Derrière la Tour à Avenches, ne distingue que les formes moulées, qu'elle classe dans la catégorie «terre sigillée ornée helvétique (TSO helvétique)» (Meylan Krause 2010, fig. 209.445).

⁴¹ S. Bosse, dans son étude de la céramique du dépotoir d'Avenches/Derrière la Tour, classe ces récipients dans la catégorie «revêtement argileux», mais les décrit séparément (Bosse 2004, 76-77, pl. 3.28-29).

⁴² Avenches: Bosse 2004, pl. 24.220; Berne: U. Rohrbach, *Die römische Villa: Bern-Bümpliz, Mauritiuskirche Auswertung der Grabungen 1996 bis 1999. Ein Beitrag zur römischen Siedlungsgeschichte im helvetischen Aarauraum*, Masterarbeit (Universität Bern), [Bern 2012], Taf. 21.11.

⁴³ Ettlinger/Roth-Rubi 1979.

⁴⁴ Ettlinger/Roth-Rubi 1979, 19 et 22.

⁴⁵ Ettlinger/Roth-Rubi 1979, Taf. 17-18 et Koch 2011, Taf. 7.1.

⁴⁶ K. Roth-Rubi, «Nachlese zur Sigillata-Produktion in der Schweiz», AS 7.1, 1984, 16-20, en particulier 19.

⁴⁷ Ettlinger/Roth-Rubi 1979, 16 et 21.



Fig. 33 Bol Drag. 30 à décor moulé (cat. 16)

(cat. 17-19). Si certaines de ces imitations sont récurrentes dès le milieu du II^e siècle, d'autres sont mieux attestées dans les ensembles du III^e siècle comme les imitations de Drag. 32, Drag. 38, Drag. 43 ou Drag. 45⁴⁸. Une partie de ces formes a été produite dans la première moitié du III^e siècle à Augst BL (Kaiseraugst/Auf der Wacht)⁴⁹. Les coupes qui reprennent le Service A sont ornées de guilloches sur le bord, caractéristique fréquente au III^e siècle. Enfin, plusieurs exemplaires présentent des qualités particulières, difficiles à attribuer à une importation de l'est de la Gaule ou à une production locale (cat. 23, 25 et 30). La coupe qui s'inspire vraisemblablement de la forme Drag. 40 (cat. 30) porte en outre une estampille en forme de rosette, qui trouve un parallèle à Marsens sur un récipient au revêtement très similaire⁵⁰.

La sigillée de l'US 3 est elle aussi caractéristique du III^e siècle : absence de sigillée sud-gauloise et forte présence de récipients du centre et de l'est de la Gaule. Les productions du centre présentent les caractéristiques des exemplaires de la fabrique 4 de Lezoux, datée du milieu du II^e et du III^e s. apr. J.-C.⁵¹. L'assiette Lezoux 43 et la coupe Lezoux 42 (cat. 5-7) sont connues dès le II^e siècle, mais se retrouvent encore, dans l'est de la Gaule, dans des ensembles du milieu, voire de la seconde moitié du III^e siècle⁵². Les récipients en provenance des ateliers de Gaule orientale regroupent une assiette du Service C (cat. 9), des assiettes Drag. 18/31 (cat. 10) et Drag. 32 (cat. 11-12), des coupes Drag. 33 (cat. 13) ainsi que des bols Drag. 37 (cat. 14-15) et Drag. 30 (cat. 16; fig. 33). L'un des Drag. 37 (cat. 15), avec ses oves triangulaires, est attribuable au potier Cibisus qui a officié à

Ittenwiller (F, Bas-Rhin) et à Mittelbronn (F, Moselle) durant la seconde moitié du II^e siècle, dont on retrouve les productions dans des contextes de la fin du II^e et du III^e siècle⁵³. Signalons qu'aucun parallèle n'a été trouvé pour le Drag. 30, produit manifestement dans les ateliers de l'est de la Gaule.

Les céramiques communes réunissent des formes également fréquentes dans des contextes des II^e et III^e siècles : la terrine AV 235 (cat. 79), les bols à marli AV 205 et AV 212 (cat. 82-83) ainsi que les pots AV 38-41 (cat. 85-87) et peut-être AV 81 (cat. 90-91) à pâte claire, auxquels s'ajoutent les pots AV 26 (cat. 98-99) et AV 31 (cat. 100) à pâte grise. L'écuelle AV 286, parfois difficile à distinguer d'une terrine, est attestée notamment à pâte grise grossière (cat. 103). D'autres formes sont moins habituelles. L'écuelle à bord profilé d'une cannelure sommitale AV 240 (cat. 77), connue à pâte grise (cat. 96) ou en *terra nigra*, est plus rare en cuisson oxydante⁵⁴ ; elle rappelle quelque peu les récipients en pierre ollaire, tout comme le godet ou gobelet cylindrique cat. 97. Un mortier (cat. 69) a livré une estampille pour laquelle aucun parallèle exact n'est connu⁵⁵, tandis qu'une cruche à bord déversé profilé d'une gorge sommitale (cat. 68) rencontre un exemplaire proche à Marsens⁵⁶.

Parmi les amphores, aucune forme tardive n'a pu être identifiée. On retrouve les habituels contenants de Bétique (Dr. 20; cat. 72) et de Gaule (G. 4; cat. 73-74). Certaines panse pourraient provenir de la Vallée du Rhône, tandis que d'autres pourraient être d'origine africaine, ce qui est difficile à assurer en l'absence d'éléments typologiques reconnaissables ou d'analyses chimiques.

48 Pour l'imitation de Drag. 32, voir Yverdon-les-Bains (Haldimann 2000, fig. 292.12), Studen-Petinesca (Zwahlen 2020, 164, Taf. 69.1 et 78.8), ou encore Worb (Ramstein 1998, Taf. 13.8-9) ; pour l'imitation de Drag. 38, voir note 34 ; pour les mortiers, voir par exemple Yverdon-les-Bains (Haldimann 2000, fig. 293.19).

49 D. Schmid – V. Vogel Müller, «Eine Terra-Sigillata-ähnliche Keramikproduktion des 3. Jahrhunderts in Augusta Raurica», in : D. Bird (ed.), *Dating and Interpreting the Past in the Western Roman Empire. Essays in Honour of Brenda Dickinson*, Oxford 2012, 112-129.

50 Bugnon à paraître, pl. 37.531. L'estampille de Marsens a été classée avec la terre sigillée, mais l'auteure relève aussi le caractère plutôt local de la pâte et du revêtement.

51 D'après Brulet et al. 2010, 120-125. On observe de nombreux points de chaux dans la pâte, et la surface est recouverte d'un vernis peu luisant.

52 M. Kasprzyk – S. Mouton-Venault, «Quelques contextes de consommation tardifs de l'est de la Gaule Lyonnaise, principalement chez les Éduens», in : P. Van Ossel (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. II. Synthèses (Dioecesis Galliarum, Document de travail 9)*, Nanterre 2011, 65-99 ; A. Gilles – Chr. Bonnet – M. Andrieu, «Deux nouveaux ensembles de la seconde moitié du III^e siècle à Sérézin-du-Rhône et Sainte-Colombe (Rhône)», in : L. Rivet (éd.), *SFECAG. Actes du congrès de Lyon (24-27 septembre 2020)*, Marseille 2020, fig. 11.2.

53 À Yverdon-les-Bains (Haldimann 2000, fig. 292.1) ou Avenches (J. Morel – D. Castella – F.-E. König – A. Orcel – Chr. Orcel, «Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aventicum. Les fouilles St-Martin et Mur des Sarrazins de 1986», *BPA* 30, 1988, 3-95, en particulier 87 pl. 4.2), pour ne citer que quelques exemples du Plateau suisse.

54 On la retrouve en cuisson réductrice notamment à Studen-Petinesca (Zwahlen 2007, Abb. 104). Toujours à Studen-Petinesca, une forme similaire en dérivée de sigillée paléochrétienne en cuisson oxydante est attestée (Zwahlen 2020, Taf. 58.1) et une terrine à bord bifide en céramique à revêtement micacé provient de Marsens/En Barras (Bugnon à paraître, pl. 45.629).

55 Voir *infra*, 116.

56 Bugnon à paraître, pl. 40.576.

L'ensemble constitué par le mobilier de l'US 3 est donc attribuable au III^e siècle, période pour laquelle, comme signalé plus haut, il est malaisé de proposer des sériations typochronologiques fines. Les céramiques à revêtement argileux en abondance, les types AV 176 et AV 181 ou encore les mortiers ainsi que les formes de sigillée gauloise ou helvétique permettent de proposer un *terminus post quem* du milieu du III^e siècle pour ce lot, par ailleurs associé à une monnaie de Philippe I (244-249) provenant de l'US 6 (cat. 195). Certains décors particuliers de même que le mortier Drag. 45/Lamb. 45, forme fréquente dans des contextes de la fin du III^e et du IV^e siècle, pourraient suggérer une datation plus avancée dans le III^e siècle, voire repousser notre *terminus post quem* au début du IV^e; on rappellera cependant que l'on rencontre déjà ponctuellement cette forme vers le milieu du III^e siècle⁵⁷.

Les marqueurs chronologiques de la fin du III^e sont mal connus pour les ensembles de Suisse occidentale, et en l'absence de monnaies ou d'autres éléments chronologiques, il est généralement malaisé d'affiner cette fourchette chronologique⁵⁸. L'absence de pierre ollaire valdôtaine, que l'on identifie sporadiquement dans les ensembles de la fin du III^e siècle⁵⁹ et plus largement aux IV^e et V^e siècles, de sigillée argonnaise et africaine ou d'amphores tardives, voire de certaines formes en céramique à revêtement argileux, ainsi que la faible proportion de Nied. 33⁶⁰ empêchent de pousser la datation de ce lot au-delà du dernier tiers du III^e siècle.

Bâtiment A

Les poteaux principaux du bâtiment A (STR 29 et STR 40; voir fig. 5) ont livré, à eux deux, quelques éléments de tuile ainsi que 31 fragments de céramique, parmi lesquels trois bords et trois fonds. Il n'est pas possible de préciser si ce mobilier provient de la fosse d'implantation ou du négatif du poteau. Le *terminus post quem* est fourni par les mortiers en céramique à revêtement argileux, présents dans chacune des deux structures. Une probable cruche, matérialisée par un fond, ainsi qu'un bord de gobelet AV 100 sont eux aussi enduits d'un revêtement argileux. Le reste du mobilier se répartit entre la pâte claire et la pâte grise, avec notamment une écuelle AV 282/283. Quelques fragments de céramique protohistorique sont à mentionner. Notons également qu'un fragment de mortier recolle avec un tesson issu de l'US 3.

Les autres poteaux ont fourni un mobilier assez abondant en comparaison. Les poteaux localisés au sud (STR 31, STR 32, STR 34 et STR 36) semblent avoir piégé moins de mobilier que ceux situés au nord (STR 42, STR 95, STR 96 et STR 97)⁶¹. En comptabilisant les fragments, on en obtient 22 au sud, contre 194 au nord, tuiles incluses, un nombre relativement important pour des trous de poteau. Il n'est toutefois pas possible de préciser si ce mobilier provient de la fosse d'implantation ou du négatif du poteau. La quantité de matériel exhumé pourrait également trahir un affaissement de la couche de démolition sus-jacente; un fragment de lampe ouverte AV 409/410 (cat. 110), mis au jour dans la structure STR 96 avec un tesson de céramique protohistorique et qui recolle avec un morceau de l'US 3, pourrait d'ailleurs étayer cette hypothèse. Tout comme pour les deux poteaux principaux, le *terminus post quem* est fourni, surtout au nord, par les mortiers en céramique à revêtement argileux comme le AV 376 (cat. 109). Notons l'absence totale de céramique sigillée. Les poteaux septentrionaux ont également livré un fragment de bol AV 157, type qui imite la forme Drag. 44 (cat. 106), et des tessons de bols appartenant au type AV 176 et à ses variantes (cat. 107), récipients plutôt caractéristiques du III^e siècle, ainsi qu'un bol à marli lisse qui porte un revêtement hétérogène (cat. 108).

Les trous de poteau implantés au sud, à l'avant du bâtiment (STR 33, STR 35, STR 65, STR 88, STR 92 et STR 129), ont livré un matériel moins spécifique (27 fragments de céramique, sept de tuile). Les deux bords conservés appartiennent à des récipients à pâte claire à la chronologie peu significative. Un tesson de sigillée, recuit, ne donne guère plus d'indices. Seule la présence de céramique à revêtement argileux fournit un *terminus post quem* du milieu du II^e s. apr. J.-C. Notons également la découverte de quelques fragments de céramique protohistorique dans ces structures.

Quelques structures extérieures associées au bâtiment A ont livré de rares panses (STR 30, STR 37 et STR 87; douze fragments), en partie brûlées et peu significatives, tout comme les aménagements internes, dont seuls deux ont fourni de la tuile et quelques panses de céramique à pâte claire (STR 41 et STR 64).

⁵⁷ Notamment à Avenches (Bosse 2004, 216), Étagnières (Reymond et al. 2009, fig. 98.23-24) et Studen (Zwahlen 2020, Taf. 62, K15.2; Zwahlen 2007, Abb. 103).

⁵⁸ Voir par exemple Haldimann 2000 et Monnier/Mouquin 2018.

⁵⁹ Par exemple à Studen (Zwahlen 2020, 178).

⁶⁰ Rappelons que le seul exemplaire identifié présente un bord peu développé, typique des modèles précoce.

⁶¹ Il semble qu'une erreur de manipulation dans les étiquettes ait occasionné le mélange de deux ensembles au nettoyage, si l'on se fie aux nombres de fragments signalés pour ces deux ensembles à la fouille. En rectifiant ces erreurs, on obtient effectivement moins de fragments dans les structures méridionales.

Aménagements proches du bâtiment A

Des deux fossés observés aux alentours du bâtiment A, seul un (STR 133) a livré de la céramique, une unique panse en *terra nigra*.

L'aménagement de surface STR 134, outre quatre fragments de céramique protohistorique, renfermait de la tuile et de rares tesson de céramique commune. Les récipients étaient en grande partie recuits. Le faible nombre de fragments ainsi que la nature du matériel empêchent de proposer une datation.

Les fosses qui contenaient du mobilier (STR 98, STR 130 et STR 125) ont toutes livré des panses de céramique à revêtement argileux, qui fournissent un *terminus post quem* du milieu du II^e siècle. Dans la structure STR 130, on observe la présence de deux bords de pots à pâte claire (cf. LS PC 7.1.7 et AV 47), légèrement recuits, tandis que dans la structure STR 125, on recense deux pots à pâte claire de type indéterminé ainsi qu'un bol en imitation de terre sigillée en technique grise, du type AV 168 peut-être. Quelques fragments sont recuits, et trois panses sont à classer avec la céramique protohistorique. Enfin, des panses d'amphore de la Vallée du Rhône et un fragment de bol en sigillée de Gaule de l'Est méritent d'être signalés.

Bâtiment B

Le bâtiment B (voir fig. 9) compte deux poteaux principaux (STR 39 et STR 45/74) dont seul le premier renfermait du matériel (51 fragments), parmi lequel une panse de céramique protohistorique. De nombreux fragments sont recuits. La céramique sigillée est présente avec un bord de Drag. 37 de Gaule de l'Est (cat. 111) et un gobelet de Gaule du Centre. Au sein des céramiques à revêtement argileux, on note la présence de panses de mortiers ainsi que de deux bords de gobelets à col légèrement développé (cat. 113). Ces différents éléments permettent de proposer un *terminus post quem* du début du III^e siècle. Cette structure a en outre livré deux panses d'amphore et de la céramique commune, notamment un pot AV 34 à pâte grise grossière.

Contrairement à ce qui a pu être observé pour le bâtiment A, les autres trous de poteau du bâtiment B ont livré du matériel dans des proportions relativement analogues au nord et au sud. Les trous de poteau septentrionaux renfermaient notamment un bord de bol de production locale qui reprend le Drag. 37

(cat. 112; STR 43), des fragments de bol AV 168 peut-être, un possible tesson de sigillée de Gaule de l'Est et quelques panses de céramique protohistorique. Les trous de poteau méridionaux, quant à eux, ont entre autres livré un fragment de bol moulé de Gaule du Centre, probablement un Drag. 29, un éventuel bol en céramique à revêtement argileux AV 181, une écuelle à pâte grise AV 286 et quelques fragments protohistoriques.

Les deux trous de poteau observés à l'intérieur du bâtiment, enfin, n'ont pas fourni de matériel, alors que les négatifs de certains poteaux au sud ont livré exclusivement des fragments de céramique protohistorique (22 au total); leur organisation spatiale, leur niveau d'apparition ainsi que la présence de tuile dans leur comblement excluent une attribution antérieure à l'époque romaine.

Les structures isolées au nord du bâtiment ne renfermaient que quelques fragments de céramique: un fond de pot/gobelet à pâte claire et des panses, parmi lesquelles des tesson à revêtement argileux qui donnent le *terminus post quem*, et quelques fragments de céramique protohistorique.

La structure STR 128 enfin, au centre du secteur fouillé, ne contenait que quatre fragments, à savoir trois panses et un fond de bol en céramique à revêtement argileux.

US 2/Vrac

Les ensembles non stratifiés et les niveaux supérieurs (colluvions post-antiques et horizon B) ont livré du matériel au faciès similaire à celui de l'US 3. Seules deux pièces, non encore représentées dans cette unité stratigraphique ou bien conservées, ont été illustrées, à savoir un mortier Drag. 43 (cat. 114) en terre sigillée de Gaule de l'Est et un bol Drag. 38/AV 222 en céramique à revêtement argileux (cat. 115).

Interprétation du secteur nord

Une fois la datation établie, il convient d'aborder la question de la fonction de ces bâtiments. Au sein des catégories représentées dans le niveau d'abandon, on note une faible quantité de céramiques importées, telles les amphores ou les sigillées, par rapport aux ensembles contemporains du palais de Derrière la Tour à Avenches, de la forge d'Étagnières VD ou du site de Gals⁶². Outre les récipients appartenant à ces deux catégories, un fragment de gobelet à pâte

⁶² Meylan Krause 2010, 188-189 (4B) et 190-191 (4C); Reymond *et al.* 2009, 98; Koch 2011, 30-31 (Phase 3).

blanchâtre et surface noire, mate et sablée, est caractéristique des ateliers de la région de Cologne, tandis qu'un fond de coupe est issu des ateliers lézoviens, ce qui demeure un faible corpus. De plus, aucun de ces récipients de Rhénanie à la couverte noire quasi métalloscente et à la qualité aisément reconnaissable, souvent attestés à ces périodes, n'a été identifié. La faible proportion de céramiques importées plaide en faveur d'un faciès plutôt modeste, à l'instar du site de Châbles par exemple⁶³.

La mise en parallèle des différentes catégories observées dans l'US 3 en révèle deux particulièrement bien représentées: le revêtement argileux et la pâte claire. Si la grande quantité de céramiques à revêtement argileux s'explique par le contexte chronologique, celle des céramiques à pâte claire est plus surprenante. La comparaison avec des ensembles contemporains ne permet en effet pas d'imputer cette forte proportion à la seule datation. Certes, de manière générale, les pâtes claires tendent à progresser en nombre dès le II^e siècle, mais les pâtes grises dominent encore les céramiques communes dans des ensembles comme les puits de Studen-Petinesca BE ou le dépotoir d'Avenches, au III^e siècle⁶⁴. La grande quantité de céramiques communes cuites en mode oxydé ne s'explique pas non plus par la prépondérance d'une forme spécifique: on observe, en proportions assez similaires, des pots, des écuelles et des bols, avec quelques gobelets et terrines plus anecdotiques. Cette forte présence de céramiques à pâte claire n'est cependant pas un cas isolé, des pourcentages proches ayant été relevés à Châbles ou Augst⁶⁵, sans autre éclaircissement.

Au niveau du répertoire formel, la céramique de consommation et de service, qui réunit les gobelets, les cruches et les pichets, les assiettes et les écuelles ainsi que les coupes, comptabilise environ la moitié du corpus, le reste se répartissant entre céramiques de cuisson, de préparation, de stockage et de transport. On observe des proportions similaires notamment à Avenches ou Étagnières⁶⁶. Si les formes reconnues témoignent d'un faciès domestique usuel, avec des récipients de toutes les catégories fonctionnelles, le nombre de mortiers et de bols surpassé les valeurs habituelles. Des mortiers en quantité légèrement supérieure sont également attestés à Châbles, Marsens

ou encore Augst, dans l'armoire de Schmidmatt⁶⁷, sans explication manifeste. À Saint-Aubin, la forte présence des bols et des mortiers, associée aux nombreux couteaux mis au jour sur le site, pourrait suggérer une activité importante en lien avec des préparations culinaires.

Ce qui surprend, en outre, c'est le nombre d'individus: sans être extraordinaire, la quantité de récipients (442 individus) est étonnante au vu de la nature des structures. À titre de comparaison, l'habitat uest de Châbles, tout aussi modeste, a livré 141 fragments pour 115 individus, et celui de Galmiz, 1648 fragments pour environ 139 individus⁶⁸. La majorité du matériel issu de l'US 3 a été retrouvé au niveau du bâtiment A ainsi qu'à ses abords, au nord, à l'est et au sud. Les 40 fragments issus du bâtiment B présentent le même faciès domestique; si ce faible nombre ne correspond pas aux aléas du terrain, il convient d'envisager le bâtiment A comme un lieu d'occupation, avec préparation et consommation d'aliments, tandis que le bâtiment B aurait pu servir à d'autres fins, comme lieu de stockage de matériel ou abri pour les animaux par exemple.

Ainsi, la céramique romaine des bâtiments de Saint-Aubin témoigne d'un faciès plutôt rural et domestique. Un certain nombre de personnes ont pu se sustenter avec la vaisselle relativement abondante, et les multiples mortiers et bols, associés aux couteaux de cuisine, illustrent des préparations culinaires répétées. Signalons cependant qu'aucun foyer n'a été mis en évidence dans les deux bâtiments, quand bien même la vaisselle de cuisson est avérée.

Secteur est

Fosse-dépôt STR 18

La structure STR 18, interprétée à la fouille comme une tombe à incinération, a livré au moins un petit pot du type AV 81 dépourvu de la cannelure médiane propre au modèle canonique (cat. 116; fig. 34), et en partie recuit. Le fond d'un autre petit pot, également recuit, a été prélevé au sommet de la fosse, tandis que deux fragments de céramique à revêtement argileux recuits et un petit tesson à pâte claire ou d'amphore proviennent du comblement. La position d'un petit gobelet en céramique à revêtement argileux très fragmenté n'est pas précisée; il

⁶³ Anderson *et al.* 2003, 242-243 (ensemble 11).

⁶⁴ Zwahlen 2007, 139; Bosse 2004.

⁶⁵ Anderson *et al.* 2003, 242-243 (ensemble 11); Ammann/Schwarz 2011, 366 (Ens. A11-OG).

⁶⁶ Bosse 2004, 73; Reymond *et al.* 2009, 107.

⁶⁷ Anderson *et al.* 2003, 242-243 (ensemble 11); Bugnon à paraître; Ammann/Schwarz 2011, 386-388.

⁶⁸ Anderson *et al.* 2003, 242-243; Bugnon/Schwab 1997, 104.
Pour Galmiz, le nombre minimum d'individus proposé correspond au nombre total de bords.

s'agit vraisemblablement d'une erreur d'étiquetage, au vu des journaux de tamisage. Enfin, deux fragments de bord de pots ont été découverts à l'extérieur de la structure.

La répartition des fragments de céramique témoigne d'un éclatement du pot AV 81 sur toute la hauteur de la structure. Effectivement, les tessons, qui recollent presque tous les uns avec les autres, sont attestés à chaque décapage. Le récipient est assez fragmenté et n'a pas été déposé entier dans la structure, toutes ses parties n'ayant pas été mises au jour. Sa surface, cuite à l'origine en mode oxydant, présente une couleur brun-gris à beige et certaines parties sont hétérogènes, trahissant une altération par le feu. Cependant, le remontage du récipient fait état d'une probable crémation avant cassure, car les tessons concomitants montrent des traces conjointes: aucun collage entre fragments brûlés et intacts n'est attesté. Rappelons cependant que le pot AV 81 porte régulièrement des traces de feu sur la surface externe de son bord, témoignant de son utilisation comme pot à cuire.

Le fond de ce récipient, mis au jour au décapage 2, était retourné (voir fig. 17) et renfermait un sédiment cendreux gris blanchâtre mêlé de nombreuses esquilles d'ossements calcinés⁶⁹. Il présentait en outre, sur sa surface interne, un dépôt noirâtre assez dur. Ces concrétions doivent être attribuées à la conservation du récipient dans le sol plutôt qu'à un contenu quelconque. Si elles se concentrent sur la surface interne, elles sont également présentes, en moins grand nombre, sur la tranche et la surface externe. Par ailleurs, certains tessons associés, qui recollent, n'en portent aucune trace, tandis que d'autres montrent des résidus similaires et que de régulières «traces de rouille» ont aussi été relevées sur les ossements. Ces différentes observations suggèrent des stigmates d'oxydations liées à l'eau et aux variations de la nappe phréatique. Le dépôt noirâtre qui couvrait le fond du pot était constitué de fragments de charbon de bois, d'après le journal de tamisage; peut-être s'agit-il d'un prélèvement volontaire dans un amas de résidus cendreux, par exemple une incinération.

Un éventuel coffret en bois est signalé dans la documentation de fouille, également au décapage 2. Cette hypothèse repose sur la présence d'un limon argileux plus clair au



Fig. 34 Pot mis au jour dans la structure STR 18 (cat. 116)

centre de la fosse, qui semblait délimiter un espace quadrangulaire d'un peu moins de 30 cm de côté; il s'agirait d'un coffret assemblé sans pièce métallique - le seul élément en métal prélevé à la fouille, au sommet de la structure, n'était finalement qu'un résidu de corrosion. Les tessons du pot AV 81 ne se concentraient pas au niveau du possible coffret, mais étaient dispersés, nous l'avons signalé, dans toute la profondeur de la fosse, indépendamment des traces de l'éventuel coffret, relevées sur un seul décapage. Par ailleurs, là où le limon plus clair a été observé, le fond du récipient se trouvait à l'intérieur de la tache quadrangulaire et le bord à l'extérieur. Un autre fragment de bord, associé à de nombreux ossements, a en outre été retrouvé au fond de la structure, alors que la trace limoneuse n'était plus visible. Tout au plus est-il possible d'envisager un contenant d'une quinzaine de centimètres de hauteur au maximum, dans lequel aurait été déposé le fond du pot, à l'envers, avec en son sein une poignée de cendres et d'esquilles osseuses. Au-dessous, au-dessus et autour de ce réceptacle aurait ensuite été épargné le reste du récipient et des ossements calcinés. Deux tessons isolés retrouvés à proximité du fond retourné ont peut-être aussi été placés dans le supposé coffret.

69 Voir supra, 131-132.

La nature du sédiment et la présence de charbons de bois, ajoutées aux traces de feu tant sur la céramique que sur les ossements, suggèrent un passage sur le feu. L'absence de trace de rubéfaction sur le fond de la fosse empêche de proposer une crémation *in situ*.

La fosse STR 18 est donc vraisemblablement une structure secondaire, le passage au feu ayant été réalisé ailleurs. Aucune structure foyer dans les environs immédiats ne permet cependant de restituer cette étape, et l'absence d'ossements humains dans le comblement vient réfuter l'hypothèse initiale d'une tombe. Il convient d'y voir plutôt une fosse de rejet ou une fosse à offrandes, pour reprendre la terminologie funéraire⁷⁰. Des crémations d'offrandes carnées ou végétales, associées ou non à des récipients, sont en effet attestées dans la sphère domestique, notamment à Pompéi⁷¹. Faut-il interpréter cette structure comme une offrande incinérée en lien avec la structure STR 136 voisine et les crânes d'animaux qu'elle a livrés?

Fosse-dépôt STR 136

Au sommet de la fosse STR 136 se trouvaient quelques tessons de céramique, parmi lesquels quelques-uns à revêtement argileux, ce qui fournit un *terminus post quem* du milieu du II^e s. apr. J.-C. Le seul bord recueilli appartient à une écuelle à bord arrondi légèrement déversé, qui porte une languette de préhension au milieu de sa panse (cat. 118) et des traces de feu témoignant de son utilisation comme récipient de cuisson. Des exemplaires analogues sont attestés à Studen-Petinesca, dans des ensembles du III^e siècle⁷².

Plusieurs fragments d'une amphore de Bétique ont été découverts disposés à plat. Il s'agit de tessons de panses d'assez grandes dimensions, d'une quarantaine de centimètres de longueur, qui pourraient être mis en lien avec le dépôt sous-jacent. Un certain nombre de fragments signalés dans la documentation ont été prélevés dans cette épaisseur de comblement, mais n'ont pas été retrouvés⁷³.

Au fond de la fosse, deux récipients au profil complet ont été déposés intentionnellement, tous deux orientés bord vers l'est (voir fig. 18). À côté d'eux, en direction de l'ouest, deux crânes d'équidés ont également été disposés méthodiquement, les quatre éléments semblant former deux paires. Les deux récipients paraissent reposer à même le fond de la fosse, aucun aménagement

particulier destiné à les accueillir n'ayant été repéré, contrairement aux crânes, calés par une grosse pierre et une tuile.

Le premier récipient est un petit gobelet de type AV 48 en céramique à revêtement argileux (cat. 117; fig. 35, à droite) décoré d'un motif animalier à la barbotine, forme généralement associée à la boisson. Il présente un profil complet, mais plus de la moitié de sa panse et de son bord est manquante. Il n'est pas passé sur le feu et son revêtement est quelque peu érodé sur la face qui était en contact avec le fond de la fosse.

Le second récipient est un tonneau de type AV 6/8, forme fréquente à l'époque romaine et communément réservée au stockage des denrées (cat. 119; voir fig. 35, à gauche). Il présente une surface en partie lissée et enfumée, dans sa moitié inférieure principalement, ce qui témoigne d'une cuisson irrégulière. Il montre en outre des défauts de fabrication au centre de sa panse, qui est comme écrasée de part et d'autre, défauts certainement dus à des manipulations lors du séchage ou de la cuisson, qui ont provoqué une fissure verticale à l'intérieur du récipient lorsqu'on l'a cuit. On note également un léger biseautage sur la face interne du bord, réalisé avant cuisson. De plus, des dépôts blanchâtres, concentrés sur la moitié inférieure de la panse et liés vraisemblablement à la conservation dans le sol, recouvrent une partie de la surface. Il ne s'agit donc pas d'un récipient de première qualité. Ce tonneau est entier, à l'exception de la moitié de son bord (fig. 36). Si la jonction entre la panse et le bord constitue bien une ligne de faiblesse sur ce type de vase, la suppression de l'exacte moitié du bord suggère ici un geste volontaire, hypothèse soutenue par les ébréchures en arc de cercle qui évoquent des coupures régulières avec un outil plutôt qu'une cassure nette sur une ligne de faiblesse lors d'un choc mécanique. Aucune trace de feu ne signale un acte de crémation.

Les deux récipients, quoique bien conservés, sont fragmentaires et ont été déposés face cassée vers le haut. Les tessons qui font défaut ne figurent pas à l'inventaire des découvertes de la fosse, ce qui permet d'envisager des manipulations dans un autre lieu. Un constat similaire a été fait pour les crânes, dont les dents sont manquantes. Au

⁷⁰ D. Castella, *Le cimetière gallo-romain de Lully (Fribourg, Suisse)* (AF 23), Fribourg 2012, 43; E. Sauteur (dir.), *À la Montagne. Une nécropole du I^e siècle après J.-C. à Avenches* (CAR 167; Aventicum XXI), Lausanne 2017, 80-81.

⁷¹ W. Van Andringa, «À la table des dieux. Offrandes alimentaires et constructions rituelles des cultes de Pompéi», in : V. Pirenne-Delforge – Fr. Prescendi, «Nourrir les dieux?». *Sacrifice et représentation du divin (Kernos, suppl. 26)*, Actes de la VI^e rencontre du Groupe de recherche européen FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine (Liège, 23-24 octobre 2009), Liège 2011, 79-88.

⁷² Zwahlen 2020, Taf. 76.7 et 85.13 (2^e quart du III^e siècle); Zwahlen 2007, Taf. 26.1 (2^e moitié du III^e siècle).

⁷³ Inv. SAU-AT 2019-132/668-6.



Fig. 35 Tonneau et gobelet mis au jour dans la structure STR 136 (cat. 119 et 117)

vu de leur état de conservation, N. Reynaud Savioz propose d'y voir une exposition des crânes avant enfouissement⁷⁴. Les récipients, quant à eux, présentent des cassures encore relativement franches, ce qui écarte l'hypothèse d'un traitement strictement similaire. En revanche, il est concevable que l'acte de bris intentionnel ait été réalisé au même endroit que l'exposition des crânes, et que les tessons absents soient restés sur place. Ainsi, si cette fosse résulte d'un dépôt volontaire consécutif à une cérémonie quelconque, c'est ailleurs qu'il faut rechercher le lieu de la réunion; cette remarque est également valable pour la structure adjacente STR 18, qui lui est peut-être associée et dont le contenu a été vraisemblablement brûlé à un emplacement distinct. L'absence de collage avéré entre les deux récipients de la STR 136 et le reste du matériel exhumé suggère que le lieu où se sont déroulés les actes se trouvait hors de la zone fouillée.



Fig. 36 Détail du bord du tonneau de la structure STR 136, conservé à moitié seulement (cat. 119)

Autres structures

D'autres structures (STR 116, STR 85, STR 145 et STR 19) fouillées dans le secteur ont livré du matériel, peu significatif. Les éléments les plus pertinents sont des panses de céramique à revêtement argileux qui fournissent un *terminus post quem*, à savoir le milieu du II^e s. apr. J.-C. Un mortier en céramique à revêtement argileux typique du III^e siècle, le AV 376, provient du solin STR 19.

⁷⁴ Voir *infra*, chapitre «La faune», 133-135.

Secteur ouest

Puits-citerne STR 100 et fosse STR 108

La fosse d'implantation du puits (STR 100) n'a livré que 31 fragments de céramique pour trois bords. Aucune distinction chronologique majeure n'a pu être mise en évidence entre la partie supérieure et le fond de la structure, ce qui n'est pas surprenant au vu du faible nombre de tessons.

Le *terminus post quem* est fourni par la céramique à revêtement argileux. Les formes reconnaissables, une écuelle (cat. 120) et un bol à marli (cat. 121), sont déjà attestées avant le milieu du II^e siècle, mais la forte proportion de cette catégorie (près d'un quart du total des fragments) suggère un *terminus post quem* vers 150 apr. J.-C. La sigillée, attestée par des panses uniquement, provient de Gaule du Centre et concorde chronologiquement avec le revêtement argileux. Ce *terminus post quem* tranche avec la datation radiocarbone obtenue sur un bois du puits-citerne (STR 108), à savoir entre 4 av. et 87 apr. J.-C. Peut-être de vieilles planches ont-elles été utilisées pour la construction du cuvelage, mais plus vraisemblablement, le niveau supérieur de la fosse d'implantation a dû s'affaisser, piégeant à son sommet du matériel de démolition; la majorité des fragments retrouvés dans cette fosse d'implantation provient en effet des décapages machine et de la partie supérieure du comblement.

De la vidange du comblement du puits-citerne, seuls quelques tessons ont pu être spécifiquement attribués aux parties supérieure (huit fragments) ou inférieure (trois fragments) de la structure. Ce faible nombre empêche de mettre en évidence une quelconque distinction chronologique entre les deux ensembles; on note la présence de céramique à revêtement argileux tant à la base qu'au sommet de la structure.

En considérant l'ensemble du mobilier mis au jour à l'intérieur du puits, on obtient 71 fragments de céramique assez abîmés, parmi lesquels deux bords, et neuf morceaux de tuile. L'ensemble se répartit principalement entre la céramique à revêtement argileux, à pâte claire et à pâte grise. Hormis deux tessons d'amphore indéterminée et un probable gobelet en céramique à revêtement argileux, les deux seules formes identifiables par leur bord sont un bol à marli à pâte claire et une écuelle à revêtement argileux. On note l'absence de sigillée ainsi que de fragments de mortiers en

céramique à revêtement argileux, pourtant assez fréquents sur le site. Le *terminus post quem* de ce comblement rejoint ainsi celui obtenu par les quelques fragments de la fosse d'implantation. On relève en outre la présence de rares petits tessons de céramique de l'âge du Bronze.

Structures adjacentes

La fosse STR 53 renfermait 52 fragments de céramique, parmi lesquels quatre bords et six fonds. En l'absence de sigillée, ce sont les récipients en céramique à revêtement argileux qui fournissent un *terminus post quem* du milieu du II^e s. apr. J.-C. Les formes identifiées, peu caractéristiques, se retrouvent durant toute la seconde moitié du II^e et le III^e siècle, comme l'écuelle AV 282/283. Au sein de la céramique commune, on observe de nombreux fragments à pâte grise très fragmentés ainsi que quelques tessons de l'âge du Bronze. Signalons en outre un pot à pâte grise non tournée, dont l'attribution chronologique demeure incertaine⁷⁵.

Les autres fosses du secteur ouest (STR 54/78, STR 55 et STR 99) ont fourni un matériel peu significatif, qui permet tout au plus de fixer un *terminus post quem* au début ou au milieu du II^e s. apr. J.-C. Quant à la structure STR 101, un trou de poteau, elle n'a livré que des tessons de céramique de l'âge du Bronze⁷⁶. La présence de fragments de tuile dans son calage empêche de la considérer comme une structure strictement protohistorique.

Secteur sud

Seules trois des structures identifiées dans le secteur sud ont livré du matériel (STR 86, STR 109 et STR 110), qui plus est en petites quantités, ce qui empêche de proposer une quelconque chronologie relative ou une analyse fonctionnelle.

L'élément le plus significatif est un fragment de bol à collarète Drag. 38/AV 222 en céramique à revêtement argileux. En dehors de celui-ci, quelques panses ont été mises au jour, dont une protohistorique.

Estampilles et graffito

Les fouilles du site de Saint-Aubin/Les Attes ont permis la mise en évidence d'au moins huit estampilles et d'un graffito.

⁷⁵ Voir ci-après l'encadré « Drôles de pots », inv. SAU-AT 2019-132/491.

⁷⁶ Voir dans ce volume, 48.

Cinq estampilles ont été apposées sur des récipients en terre sigillée (fig. 37). La première (voir fig. 37a) connaît un parallèle à Augst⁷⁷, attribuable à un potier de l'est de la Gaule (Heiligenberg?) dont le nom commence par Pent- et se développe certainement en Pentina ou Pentiva; elle est datée entre 150 et 200 apr. J.-C. La deuxième (voir fig. 37b) identifie le potier Burdo qui a officié à Lezoux entre 140 et 170 apr. J.-C.⁷⁸. La signature d'un potier dont le nom commence

par Att- (Attianus, Atticus, Attillus, etc.) a été observée dans le fond d'une assiette de Gaule du Centre (voir fig. 37c), tandis qu'une dernière estampille est trop mal conservée pour proposer une lecture (voir fig. 37d). Enfin, une rosette appliquée dans le fond d'une probable coupe Drag. 40 (voir fig. 37e) trouve un parallèle notamment à Marsens⁷⁹.

Les trois estampilles restantes ont été appliquées sur des mortiers (fig. 38): l'une est illisible, une autre consiste en une double

Drôles de pots

Deux pots en céramique à pâte grise non tournée et à surface peignée présentent des qualités similaires. De prime abord, ils s'apparentent à des productions de la fin de l'âge du Fer ou du début de la période romaine, mais hormis quelques rares éléments métalliques qui remontent à ces périodes, aucun marqueur céramique caractéristique de La Tène finale ou de l'époque augustéenne n'a été identifié sur le site.

Sur le Plateau suisse occidental, des pots à col marqué et lèvre légèrement déversée, fréquemment ornés de lignes peignées horizontales, ont été mis au jour; ils ont été produits entre le début du II^e et le milieu du III^e siècle⁸⁰. En outre, dans le nord-ouest de la Suisse, des pots en céramique non tournée, à dégraissant carbonaté, bord déversé rectiligne et surface fréquemment peignée, apparaissent dès la seconde moitié du III^e siècle⁸¹. Les exemplaires de Saint-Aubin pourraient-ils, à l'instar des pots de Courtepin⁸², se rapprocher de ces exemplaires du III^e siècle, mal connus dans nos régions, ou s'agit-il réellement des seuls marqueurs augustéens du site qui nous soient parvenus ?

Le premier pot se rapproche morphologiquement d'un exemplaire de Studen-Petinesca⁸³, orné, quant à lui, de lignes horizontales. Il rappelle également la forme P 11a d'Yverdon-les-Bains VD⁸⁴. Le décor peigné vertical, fréquent à la phase LT D2b (50-30/20 av. J.-C.), permet de favoriser, pour ce premier exemplaire, une datation plus ancienne. Le contexte de découverte, à savoir les niveaux supérieurs du site (US 2), n'apporte aucun indice.

Le second pot, à long bord déversé, porte un décor peigné horizontal entrecoupé de lignes verticales lissées. Les motifs au peigne horizontaux sont récurrents sur les exemplaires du III^e siècle rencontrés dans le nord-ouest de la Suisse. Des formes similaires sont notamment connues à Studen-Petinesca et, avec un décor très proche, à Oberbuchsiten/Bachmatt SO⁸⁵. Notre pot provient d'une fosse (STR 53) qui a livré, entre autres, de la céramique à revêtement argileux et des tessons de céramique protohistorique.

Une analyse plus systématique de ce type de récipients, issus de contextes chronologiquement pertinents, permettrait de mieux appréhender ces formes et qualités qui, parfois, traversent les âges.

1 Pot. Pâte beige-gris, mi-fine avec quelques gros dégraissants, légèrement savonneuse, non tournée; décor peigné vertical. Traces de feu sur la surface externe, concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/19

2 Pot. Pâte grise, mi-fine avec quelques gros dégraissants, assez dure, non tournée; surface gris-noir, décor peigné horizontal, lignes lissées verticales. SAU-AT 2019-132/491



⁷⁷ Hartley/Dickinson 2011, 122.

⁷⁸ Hartley/Dickinson 2008, 127-129.

⁷⁹ Bugnon à paraître, fig. 228.47.

⁸⁰ À Studen (Zwahlen 2020, 171-172) ou Avenches (AV 30, Bosse 2004, pl. 15.131-134).

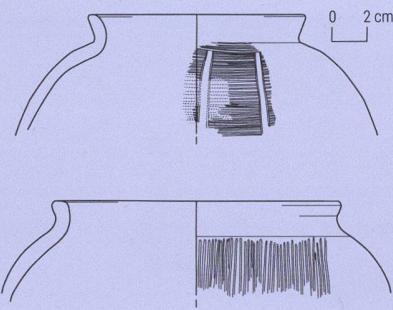
⁸¹ M. Asal, *Basilia – Das spätantike Basel. Untersuchungen zur spätromischen und frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte. Die Grabung Martinsgasse 6+8 (2004/1) und weitere Grabungen im Nordteil des Münsterhügels (Materialhefte zur Archäologie in Basel 24.A-B)*, Basel 2017, 140 ; R. Schatzmann, *Die Spätzeit der Oberstadt von Augusta Raurica. Untersuchungen zur Stadtentwicklung im 3. Jahrhundert (Forschungen in Augst 48)*, Augst 2013, 63.

⁸² Monnier/Mouquin 2018, pl. 6.48-50.

⁸³ Zwahlen 2020, Taf. 102.1.

⁸⁴ C. Brunetti, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer (CAR 107)*, Lausanne 2007, 193.

⁸⁵ Zwahlen 2007, Taf. 7.10 ; M. Wullsleger, «Die Funde aus der römischen Villa von Oberbuchsiten/Bachmatt», *Archäologie und Denkmalpflege des Kantons Solothurn 14*, 2009, Abb. 10.109.



estampille grillagée (voir fig. 38a) et une dernière, sans parallèle exact connu, est attribuable au potier Severus (voir fig. 38b). Des estampilles au nom de Severus sont attestées notamment à Bern/Enge⁸⁶, mais leur graphie est différente de celle de Saint-Aubin.

⁸⁶ Ettlinger 1980, 137.

⁸⁷ J.-D. Demarez – B. Othenin-Girard, *Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy* (CAJ 8), Porrentruy 1999, 51 sqq.

Un seul graffito, une croix, a été assurément reconnu (fig. 39). Cette dernière figure sous le fond d'une coupe.

Mobilier céramique, bilan

L'étude du matériel céramique peut-elle contribuer à identifier la nature du site de Saint-Aubin/Les Attes? Envisageons plusieurs pistes de recherche.

L'hypothèse d'une auberge ou d'un relais routier (*mansio - mutatio*), à l'instar des constructions sur poteaux d'Alle JU⁸⁷, est difficile à mettre en évidence par le mobilier

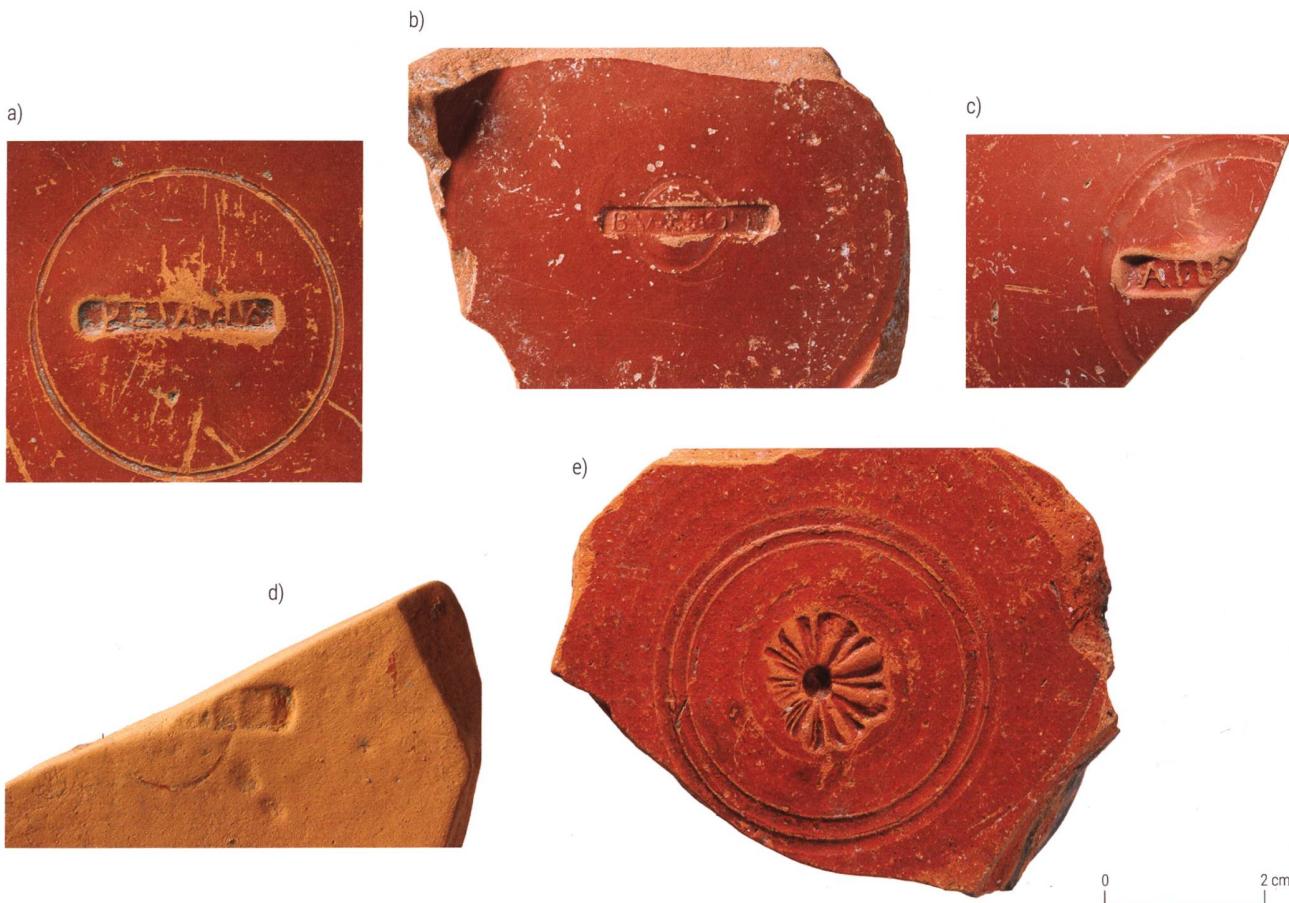


Fig. 37 Estampilles sur céramique sigillée

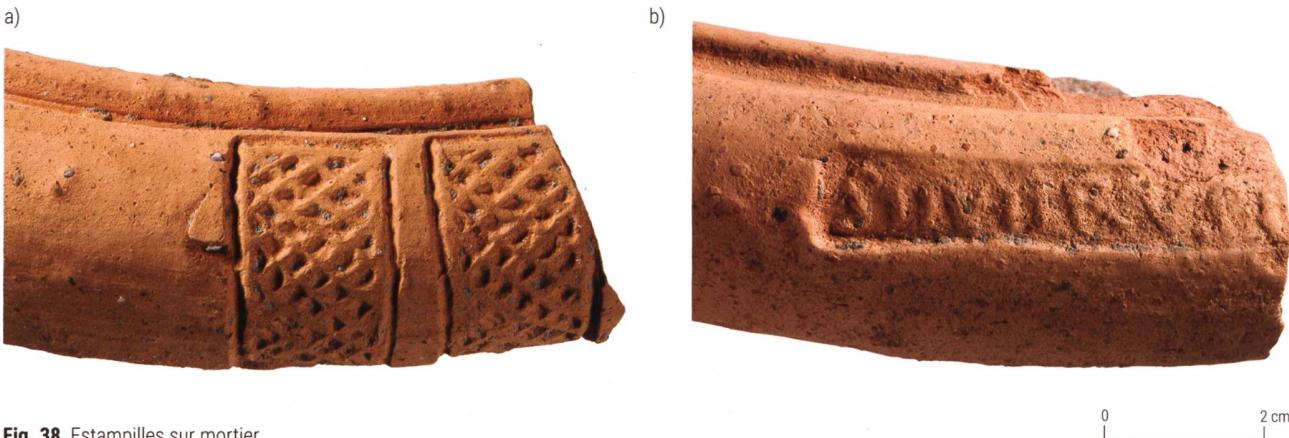


Fig. 38 Estampilles sur mortier

céramique. Assurément, un certain nombre de personnes ont consommé des aliments sur le site et des éléments métalliques peuvent être associés au transport, ce qui soutiendrait cette proposition, mais l'absence d'une voie adjacente connue rend l'hypothèse douteuse. La proximité de la capitale des Helvètes, située à moins de 10 km, ne vient pas non plus étayer cette suggestion.

Se trouve-t-on face aux vestiges d'une taverne ? Dans les villes, les locaux interprétés comme espaces de consommation publics se distinguent souvent par une grande proportion de vaisselle à boire, les gobelets par exemple, ce qui n'est pas le cas à Saint-Aubin⁸⁸.

À l'étude, une série de fonds de récipients a retenu notre attention (fig. 40). Certains, entiers, ont été soigneusement désolidarisés de la panse, d'autres sont conservés par une moitié uniquement, tranchée de manière nette et précise⁸⁹, ce qui évoque un geste volontaire. L'un d'eux porte en outre un graffito (X) sous le fond (voir fig. 39). Découverts dans un contexte sacré, de tels éléments seraient directement associés à des rituels. Faut-il dès lors voir à Saint-Aubin les vestiges d'une construction à vocation cultuelle ? Dans cette optique, il conviendrait plutôt d'y voir un bâtiment annexe à un sanctuaire, à l'instar des bâtiments A à D de Thoune BE⁹⁰, à parois en clayonnage et fonction mixte domestique (A et D) ou utilitaire (B et C). Des bâtiments annexes ont également été observés à



Fig. 39 Graffito sur céramique sigillée

Meyriez FR ou Estavayer-le-Gibloux FR⁹¹. Le sanctuaire se trouverait alors hors de la zone explorée et seule une fouille complète des environs permettrait de valider cette proposition qu'aucun autre objet céramique spécifique, comme des brûle-parfums, des statuettes en terre cuite ou des récipients miniatures, ne vient corroborer.

Ces fonds découpés ont été retrouvés surtout aux abords du bâtiment A, dont le faciès est à caractère plutôt domestique ; on rappellera que les fonds découpés volontairement, en contexte profane, peuvent aussi être interprétés comme des opercules⁹². En outre, la découverte d'éléments à caractère rituel ne révèle pas nécessairement la présence d'un sanctuaire. Effectivement, des cérémonies ponctuaient les fêtes qui se déroulaient dans



Fig. 40 Fonds en partie découpés

88 S. Marquié, « La céramique d'une taverne de Divodurum (Metz, Moselle) incendiée au milieu du III^e siècle », *RAE* 65, 2016, 391-412; Ammann/Schwarz 2011.

89 Merci à P. Tornare, céramiste, pour son expertise.

90 St. Martin-Kilcher – R. Schatzmann (Hrsg.), *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen. Die Regio Lindensis und die Alpen* (Schriften des BHM 9), Bern 2009.

91 Fr. Saby – D. Bugnon, « Le temple gallo-romain de Meyriez/Merlachfeld », *AF, ChA* 1996, 1997, 51-96; D. Castella – M.-Fr. Meylan Krause (édés), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes* (*Antiqua* 43), Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006), Bâle 2008, 317.

92 O. Paccolat, *L'établissement gallo-romain de Boécourt, Les Montayes (JU)* (CAJ 1), Porrentruy 1991, n° 40.

CATÉGORIES FONCTIONNELLES ET FORMES	TYPES	NMI	N° DE CAT./N° D'INV.
Vaisselle de table		5	
Coupe à bord tubulaire	Is. 44a, AR 109.1	1	1
Bol cylindrique	Is. 85b, AR 98.1	1	2
Récipients de type indéterminé		3	3
			4
			5
Récipients de stockage		7	
Bouteilles carrées	Is. 50, AR 156	7	6 7 8 9 2019-132/190-0 2019-132/337-0 2019-132/339-0
Total		12	

Fig. 41 Saint-Aubin/Les Attes, tableau synoptique des récipients en verre

le cadre privé, et les quelques vestiges qui, à Saint-Aubin, suggèrent une vocation rituelle, à savoir les deux fosses STR 136 et STR 18 ainsi que les éléments découpés, peuvent en résulter. Des dépôts de nature assez similaire sont attestés dans le palais de Derrière la Tour, où ils sont interprétés comme les restes de banquets peut-être destinés à célébrer la fin des travaux. En ce sens, il conviendrait alors d'envisager le site de Saint-Aubin comme une unité agricole mêlant habitat (bâtiment A) et activités liées aux cultures et à l'élevage (bâtiment B), qui abriterait un personnel qui se restaurait sur place. Dans ce cadre, une ou plusieurs cérémonies, lors desquelles des offrandes auraient été déposées, ont pu se dérouler, pour fêter la fin des récoltes par exemple, à l'instar de la Bénichon moderne.

L'exploration partielle du site et l'absence de structure de crémation, de foyer domestique ou de zone où incinérer les offrandes empêchent une réflexion globale. En l'état des connaissances et au vu du mobilier céramique mis au jour, l'hypothèse d'une petite exploitation agricole où, lors d'occasions spécifiques, des cérémonies ont pu se tenir, semble la plus plausible.

Le verre

Les fouilles menées à Saint-Aubin/Les Attes ont livré 50 fragments de verre, dont deux d'époque moderne qui ne peuvent être attribués à des formes précises⁹³ et 48 d'époque romaine qui ont permis d'identifier un

minimum de douze individus (NMI, fig. 41). Parmi ces derniers se trouvent cinq récipients correspondant à de la vaisselle de table et sept récipients de stockage.

La vaisselle de table se compose d'une coupe à bord tubulaire Isings 44a/AR 109.1⁹⁴ (cat. 122), d'un bol cylindrique Isings 85b/AR 98.1 (cat. 123) et de trois individus matérialisés par des fonds qui ne permettent pas d'identifier les vases auxquels ils appartenaient (cat. 124-126).

Les récipients de stockage sont représentés par un seul type, à savoir sept bouteilles carrées Isings 50/AR 156 (dont quatre sont illustrées, cat. 127-130), parmi lesquelles se trouvent quatre fonds très incomplets présentant des motifs en relief. L'un d'entre eux porte une inscription partiellement conservée à travers les lettres A et N (cat. 129), qui renvoie peut-être à la signature]ANTHVS F retrouvée dans la villa de Murten/Combette FR sur un manche de patère en verre⁹⁵ (fig. 42) et correspond à la série AMARANTHVS FECIT faisant référence au nom du verrier qui a produit l'objet. Cet artisan a aussi inscrit son nom - orthographié parfois Amaranthus - sur des cruches, des pots et des flacons ainsi que sur un fond de bouteille carrée retrouvé à Nimègue (NL, Gueldre)⁹⁶, où la signature AMARANTHVS F est encadrée par deux lignes en relief et répartie sur les quatre côtés du fond (fig. 43). La marque de Saint-Aubin se développait peut-être de la même manière, mais à l'intérieur d'un carré délimité par quatre équerres placées aux angles, dont une seule est conservée. Si cette inscription fait bel et bien référence à Amaranthus, deux occurrences de la signature de ce verrier seraient alors attestées dans le canton de Fribourg. À noter encore que l'officine de cet artisan, si l'on se fonde sur la carte de répartition de ses marques, était active en Bourgogne durant la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. - période durant laquelle la bouteille carrée de Saint-Aubin a peut-être été produite - et qu'elle semblait disposer d'un point de vente à Vindonissa⁹⁷.

D'une manière générale, l'apport du mobilier en verre à la chronologie du site de Saint-Aubin/Les Attes est plus que modeste, puisqu'aucun individu identifié ne peut être considéré comme un marqueur précis: les coupes Isings 44a sont diffusées entre 50 et 150 apr. J.-C., les bouteilles carrées Isings 50 entre 50 et 300 et les bols cylindriques

⁹³ Il s'agit des deux panses inv. SAU-AT 2019-132/456 et SAU-AT 2019-132/512 (US 3 vrac).

⁹⁴ Les typologies de Cl. Isings (Isings 1957) et S. Fünfschilling (Fünfschilling 2015, abréviation AR) ont été utilisées pour cette étude.

⁹⁵ Agustoni 1995; Amrein 2006, 224/CH 152 et 243/CH 152.

⁹⁶ Plus précisément dans les *Canabae Legionis* de Nimègue: Sabrolles 2006, 36/NL 66 et 57/NL 66.

⁹⁷ Agustoni 1995; Sennequier 1986, 11-18; Arveiller 2006, 65-66.

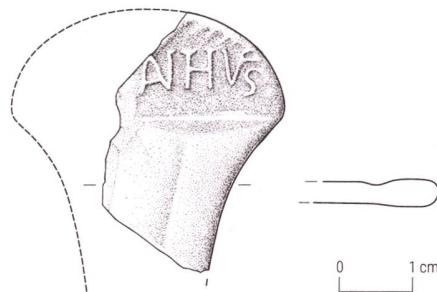


Fig. 42 Signature incomplète «ANTHVS F» estampillée sur un manche de patère en verre faisant référence au verrier Amaranthus qui a produit l'objet, découvert à Murten/Combette FR (inv. MU-C01/1502)

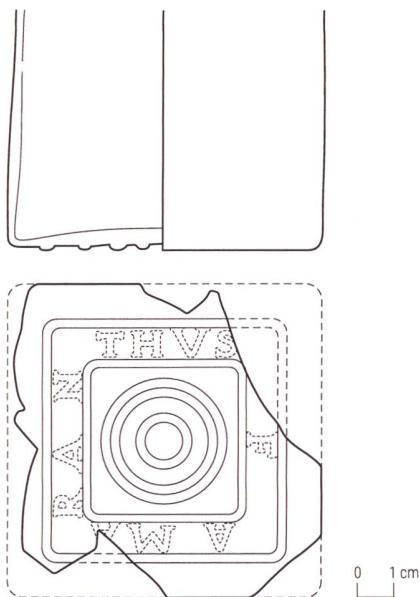


Fig. 43 Fond de bouteille carré découvert à Nimègue (NL) portant la signature «Amaranthus F» nommant le verrier qui a fabriqué le récipient (tiré de Sablerolles 2006, 36/NL 66 et 57/NL 66)

Isings 85b constituent un type phare de la période 150-250⁹⁸. On relèvera également que les éléments datant du 1^{er} s. apr. J.-C., présents dans d'autres catégories de mobilier, font totalement défaut parmi le verre, notamment les coupes côtelées Isings 3, les bols hémisphériques Isings 12 ou plus généralement le verre de couleur vive (le bleu foncé et le vert foncé par exemple), très prisés entre le début du 1^{er} s. apr. J.-C. et l'époque flavienne.

La répartition du verre au lieu-dit les Attes n'apporte pas non plus d'information particulièrement pertinente, la grande majorité des fragments ayant été retrouvés en position secondaire dans des couches de démolition générale. Parmi les douze individus identifiés, trois seulement ont été mis au jour à l'intérieur de structures en creux: deux fonds sont issus des trous de poteau STR 41 et STR 29 (cat. 124 et 126) et une anse de bouteille carrée provient de la fosse STR 55

(cat. 128). Dans cinq autres structures, ce sont des fragments de panse appartenant à des récipients de forme indéterminée qui ont été retrouvés⁹⁹. À noter encore qu'un tesson a été brûlé et déformé par l'action du feu¹⁰⁰.

Le métal

Le mobilier métallique découvert à Saint-Aubin/Les Attes lors des investigations archéologiques de 2019 regroupe plus de 600 objets ou fragments, pour un peu plus de 8,2 kg. Il s'agit principalement d'éléments en fer (485 NI), mais également en alliage cuivreux (51 NI) et en plomb (62 NI), voire en argent (2 NI). À cela s'ajoute le mobilier mis au jour lors des sondages préliminaires de 2017 et 2018, soit 73 fragments pour 1,4 kg. Ce mobilier est essentiellement daté de l'époque romaine. Cependant, il couvre une fourchette chronologique allant de l'âge du Bronze à l'époque moderne (par exemple un fer à cheval ou un lest de robe en plomb).

Pointe de flèche de l'âge du Bronze

Une occupation du site remontant à l'âge du Bronze (BzB) a pu être mise en évidence par l'étude du mobilier céramique. Une pointe de flèche bipenne, en alliage cuivreux, constitue le seul objet métallique rattachable à cette période¹⁰¹. La morphologie de cette pointe, qui est d'un type courant, ne permet pas d'affiner la fourchette chronologique de l'occupation. Soulignons qu'une pointe de flèche comparable a été découverte sur un autre site gallo-romain de Suisse occidentale, la villa d'Orbe/Boscéaz VD¹⁰².

Objets d'époque romaine

Les objets de parure et d'habillement forment un corpus relativement important. Il comprend en effet sept fibules, quatre bagues et six anneaux en alliage cuivreux qui pourraient être des bagues¹⁰³.

La plupart des fibules présentent un décor émaillé (cat. 132-133, 135 et 137) et/ou niellé (cat. 132 et 136) (fig. 44). Selon M. Callewaert, ce type de fibules est particulièrement en vogue dans les provinces romaines de Bretagne, de Gaule Belgique et de Germanie¹⁰⁴. Leur production débute vraisemblablement à

⁹⁸ Voir Fünfschilling 2015: AR 109.1 (Isings 44), AR 98.1 (Isings 85b) et AR 156 (Isings 50).

⁹⁹ Un fragment de panse dans STR 39, STR 40, STR 95, STR 115 et trois fragments de panse dans STR 108.

¹⁰⁰ Inventaire SAU-AT 2019-132/515 (US 3).

¹⁰¹ Inv. SAU-AT 2019-132/560-1; voir l'étude de B. Bär et M. Ruffieux, 50 et fig. 22.

¹⁰² Paunier/Luginbühl 2016, 90, fig. 63.37.

¹⁰³ De manière surprenante pour un site rural, aucun clou de soulier n'a été mis au jour à Saint-Aubin.

¹⁰⁴ Callewaert 2016, 12.



Fig. 44 Six fibules en alliage cuivreux découvertes à Saint-Aubin/Les Attes (cat. 132, 135, 136, 131, 134 et 137)

la fin du I^{er} s. apr. J.-C., et elles connaissent un vif succès au II^e siècle et durant la première moitié du III^e siècle. Elles présentent des formes et des thèmes iconographiques très variés, géométriques ou figuratifs, simples ou beaucoup plus complexes. Trois des fibules de Saint-Aubin sont ornées de logettes géométriques, rectangulaires, losangiques, triangulaire et circulaires, émaillées blanc et noir (cat. 132-133 et 135)¹⁰⁵. Les fibules cat. 136 et 137 sont figuratives, la première représentant deux serpents buvant dans une coupe, soulignés par des rainures niellées, et la seconde un chien ou un renard au corps émaillé turquoise et vert. La fibule cat. 134 était quant à elle ornée d'un médaillon entouré d'un bandeau plat. Ce médaillon, quand il est conservé – contrairement à l'exemplaire de Saint-Aubin – est constitué d'une tôle estampée représentant généralement un motif lié à la propagande romaine. La plaque unique visible au revers atteste un ressort bilatéral sur axe. Ce type de fibule ainsi que ce système d'attache seraient typiques des régions germaniques¹⁰⁶. Non décorée et datée du I^{er} siècle, la dernière fibule de ce petit corpus contraste avec les autres pièces (cat. 131).

Trois bagues à intaille ou cabochon et une bague-sceau ont été mises au jour à Saint-Aubin/Les Attes (fig. 45). L'une d'elles, à l'instar des fibules évoquées ci-dessus, est ornée de petites logettes circulaires emplies d'émail blanc (cat. 138); l'intaille en pâte de verre bleue est fortement usée: on y reconnaît néanmoins un animal marin, probablement un capricorne¹⁰⁷. La symbolique du capricorne est

liée à l'empereur Auguste et à la pax romana. Cependant, sur une pièce vraisemblablement datée de la fin du II^e ou du début du III^e siècle, cet animal doit faire référence au dieu Mars ou à la *legio XIV Gemina* cantonnée à Carnutum en Pannonie à cette période¹⁰⁸. Une seconde bague a perdu son intaille: en argent et très ouvragée, elle s'insère dans la même fourchette chronologique (cat. 139). La plus simple des bagues comprend un cabochon en pâte de verre circulaire rouge orangé décoré d'un disque radié et, à l'instar des pièces précédentes, elle peut être datée de la fin du II^e ou de la première moitié du III^e s. apr. J.-C. (cat. 140). La dernière bague est dotée d'un chaton plat et lisse sur lequel est gravée une inscription rétrograde, attestant de ce fait son utilisation comme sceau (cat. 141). L'inscription est difficile à déchiffrer¹⁰⁹. Les lettres D et R encadrent le chaton, tandis que l'espace central est occupé par un personnage debout tenant ou s'appuyant sur un long objet vertical. La forme de l'anneau, avec ses épaules fortement marquées, permet de dater ce dernier du III^e siècle. Le traitement du personnage central (simplification extrême et désorganisation des éléments) pointe vers une datation identique.

Six anneaux en alliage cuivreux sont intégrés au corpus du mobilier métallique (cat. 142-145). Leur section – circulaire, en D ou plate – et leur diamètre interne – de 15 à 22 mm – sont compatibles avec une identification comme bague bien que celle-ci ne puisse être assurée¹¹⁰.

105 M. Callewaert distingue neuf couleurs d'émaux: le rouge, le noir, le bleu, le turquoise, le jaune, l'orange, le violet, le blanc et le vert. Il est à noter que les couleurs d'origine peuvent avoir été modifiées et nous apparaître différentes. Ainsi le blanc a-t-il tendance à verdir au contact des sels de corrosion du cuivre. Précisons également que le noir est en réalité un vert ou un mauve très foncé (Callewaert 2016, 46-47).

106 Feugère 1985, 440; Böhme 1972, 41-42.

107 D'autres hypothèses, par exemple un ichthyocentaure ou une chèvre marine, ne peuvent être totalement exclues.

108 Crausaz 2016, 35.

109 Pour leur aide dans la lecture de ce sceau, nous adressons tous nos remerciements à M. Aberson et Chr. Schmidt Heidenreich, ce dernier en ayant réalisé l'étude par la suite (voir l'encadré «Une bague-sceau», 121).

110 Crausaz 2016, 46.



Fig. 45 Trois bagues à cabochon et à intaille, une bague-sceau et quatre anneaux ayant pu être portés comme bagues, en argent et alliages cuivreux (cat. 139, 140, 138, 141, 145, 143, 142 et 144)

La bague-sceau

Une petite bague-sceau en bronze (dim. ext.: 25 × 33 cm; poids: 10 g) de type Guiraud 2h (cat. 141) revêt un intérêt particulier en raison du motif de son chaton qui, une fois imprimé, fait apparaître un personnage en pied schématiquement représenté entre les lettres D et R.



La gravure est nette et profonde, sauf dans la partie inférieure du champ, où la surface est altérée. Debout à droite, le personnage tient dans la main gauche un sceptre terminé par une hampe horizontale et lève l'avant-bras droit dans un geste de salut. Son corps se compose d'un torse rectangulaire massif, d'une tête formée d'une encoche oblique fichée sur un long cou et de deux jambes grêles dont la gauche se termine par un grand pied. Partant de la base inférieure droite du torse, un trait horizontal peu profond suggère une queue. Le fait que le personnage comprenne des membres à la fois humains et animaux - peut-être ceux d'un héron ou d'un ibis - donne à penser qu'il s'agit d'un oiseau anthropomorphe. Cet animal est à rapprocher d'une catégorie d'êtres composites assez courants sur les gemmes magiques, où ils sont figurés pourvus d'une queue, d'une tête d'oiseau à long cou et d'un sceptre dont la forme se rapproche de celle de l'ouas (sceptre) caractéristique des dieux égyptiens.

La disposition du corps, vu de face avec la tête et les jambes de profil, pourrait aussi refléter une influence égyptienne, mais il est rare que les divinités tenant un sceptre aient le bras droit levé, à l'exception de Sérapis. L'identité de la créature - dieu ou génie - reste indéterminée. Si la tête est celle d'un ibis, un lien avec le dieu Thot serait envisageable, car cet oiseau est son animal sacré. Le développement des lettres D R est incertain: il peut s'agir soit des initiales du propriétaire de la bague, qui serait alors un citoyen romain portant les *duo nomina*, soit du nom de la divinité représentée précédé d'une épithète, par exemple *D(eo)* ou *D(eae) R(-)*.



On peut s'étonner de la présence d'une iconographie égyptienne ou égyptisante à Saint-Aubin, mais cette dernière était relativement familière dans la région (intaille et sculptures à Avenches, statuette d'Isis dans le laraire de Vallon/Sur Domptierre).

Cette bague, de facture assez simple (lettre R mal gravée, personnage schématique), devait plutôt être gardée avec soi, en raison de son caractère apotropaïque. Sa présence sur le site pourrait s'expliquer par une perte accidentelle par un habitant ou un visiteur, voire par un don.



Fig. 46 Pièces de harnachement en alliage cuivreux découvertes à Saint-Aubin/Les Attes (cat. 153, 156, 152, 157, 155, 147, 151, 146, 158, 154, 149, 150 et 148).

Avec treize exemplaires, les pièces de harnachement constituent une deuxième catégorie fortement représentée dans le corpus métallique de Saint-Aubin (fig. 46). Bien que toutes ces pièces soient uniques, quelques exemplaires adoptent des formes semblables. Ainsi, quatre appliques sont simplement circulaires et bombées: leur diamètre n'est cependant jamais le même (entre 11 et

34 mm) et le nombre de rivets au revers varie (cat. 146-149). Quatre autres appliques sont également circulaires, mais présentent une bosse centrale (cat. 150-153). Là aussi le diamètre et le système d'attache varient (de 23 à 53 mm, deux rivets ou bélière). Ces deux formes, très courantes, sont le plus souvent mises au jour dans des contextes datés du II^e ou du III^e s. apr. J.-C.¹¹¹. D'autres types d'éléments de harnais ont été découverts à Saint-Aubin, mais en un seul exemplaire: ainsi l'applique en forme de pelte, également datable des II^e ou III^e siècles (cat. 154) ou le pendent en forme de goutte, probablement orné à l'origine d'un petit «bouton» et daté du I^{er} siècle (cat. 156)¹¹². Cet ensemble comprend encore deux appliques à décor émaillé. Alors que celui-ci a complètement disparu sur la seconde pièce (cat. 158), il est relativement bien conservé sur la première (cat. 157). Il s'agit d'un *millefiori* constitué d'une alternance de fleurs jaunes sur fond bleu et de damiers bleu et rouge (fig. 47). À l'instar des autres pièces émaillées, ces appliques sont datées des II^e et III^e siècles¹¹³. La dernière pièce en lien avec le harnachement est plus particulière (cat. 155). Circulaire, elle présente un décor ajouré de peltes et de vulves. Les motifs iconographiques du pelte et de la vulve sont considérés comme des éléments protecteurs, des symboles de prospérité et de fécondité. Ce second motif fleurira sur les harnachements dès la fin du II^e et au III^e siècle¹¹⁴. La particularité de la pièce de Saint-Aubin réside dans son système de



Fig. 47 Applique de harnais en alliage cuivreux à décor émaillé (a). Photo prise sous binoculaire (b) (cat. 157)

¹¹¹ Sedlmayer 2020, 86; Guillaud 2019, 282-288; Maspoli 2014, 60; Voirol 2000, 25-28; Gschwind 1998, 125.

¹¹² Duvauchelle 2017, 83.

¹¹³ Maspoli 2014, 58-59; Guillaud 2019, 290.

¹¹⁴ Dufrasne 2008, 4-5 et 34.



Fig. 48 Couteaux de cuisine en fer (cat. 172, 173, 171, 177, 175, 176, 174, SAU-AT 2017-343/41 et /49)

fixation, deux perforations sur le cercle extérieur (le centre de la pièce est cependant cassé). Ce type de fixation se retrouve sur quelques rares phalères du II^e et du III^e siècle¹¹⁵.

Ces pièces de harnachement sont habituellement classées parmi les *militaria*. Cependant, tous les chercheurs s'accordent pour nuancer cette classification, en soulignant qu'elles ne sont pas exclusivement militaires. Cette allégation est aussi valable pour les pointes de lance qui peuvent également servir lors de la chasse (cat. 159).

Outre par les éléments de harnachement, le transport est évoqué par la découverte de quelques pièces, dont une clavette d'essieu d'une belle facture (cat. 160) et un aiguillon de bouvier¹¹⁶.

Une chaîne formée de maillons en 8 et terminée par un long émérillon et des anneaux circulaires (cat. 161) est probablement à considérer comme un élément de char¹¹⁷. Un éventuel crochet de joug complète ce petit ensemble¹¹⁸.

Seuls six outils peuvent être mis en relation avec des activités productives pratiquées sur le site. Cependant, habituellement attribués à différents artisanats, ils ne permettent pas de mettre en évidence une production particulière.

Ainsi, les deux poinçons mis au jour sont communément considérés comme des outils pour le travail des métaux (cat. 164)¹¹⁹. Or, malgré la découverte d'un os-enclume

probablement postérieur, aucun déchet ne vient confirmer la pratique d'une activité métallurgique sur le site¹²⁰. Le bédane, qui est un ciseau à bois employé pour creuser des mortaises¹²¹, se retrouverait sans problème dans la caisse à outils d'un charpentier ou d'un menuisier (cat. 165). Il en va de même pour la hache qui, elle, est cependant utile à beaucoup plus de personnes – par exemple pour couper le bois nécessaire à la cuisson des aliments (cat. 166). Une fusaiole en plomb pourrait évoquer la présence de femmes sur le site (cat. 162), tandis qu'une dent de râteau constitue le seul outil en relation avec des activités agricoles (cat. 163).

Les objets en lien avec les activités culinaires sont relativement nombreux et forment un petit corpus atypique. Ce sont avant tout des instruments utilisés pour la préparation et la cuisson des aliments. Neuf des douze couteaux découverts à Saint-Aubin présentent les mêmes caractéristiques morphologiques : une soie de section carrée prolongée par une longue mitre massive allant mourir sur une lame relativement large, soit entre 35 et 60 mm (cat. 171-177; fig. 48). Ce type de manche est connu, mais il n'est pas très fréquent¹²². Il pourrait cependant s'agir d'une forme plutôt locale. En effet, les collections du Site et musée romains d'Avenches possèdent 33 couteaux dotés d'un tel emmanchement¹²³. À Saint-Aubin, la taille de ces ustensiles incite à les considérer comme des couteaux de cuisine, employés pour découper

115 Bishop/Coulston 1993, 156, fig. 112.1; Hatt 1970, 219.

116 Inv. SAU-AT 2019-132/170-3, non illustré.

117 Les émérillons, permettant un mouvement de rotation, peuvent remplir diverses fonctions (par exemple élément de suspension, mors). En ce qui concerne l'exemplaire de Saint-Aubin, ses dimensions semblent accréter l'hypothèse d'une chaîne de char servant par exemple à arrimer les marchandises (voir Visy 1993, 311-316).

118 Inv. SAU-AT 2019-132/485-2-4, non illustré.

119 Cette attribution reste toutefois sujette à caution (voir Duvauchelle 2005, 26-27).

120 Quelques fragments de fer présentent des traces de coupe, mais leur identification comme déchet métallique reste incertaine (les traces de coupe peuvent simplement ne pas avoir été «effacées» par le forgeron). Des déchets plus patents, tels que des scories, sont totalement absents. Les déchets qui pourraient être attribuables à une métallurgie du plomb sont plus nombreux (env. 40 pièces). Cependant, là également, nous ne pensons pas qu'ils reflètent une réalité antique. En effet, ces déchets, d'identification incertaine, peuvent résulter d'autres événements – par exemple un incendie pour les coulures – et surtout, la plupart de ces pièces proviennent de couches postérieures à l'époque romaine ou remaniées.

121 Duvauchelle 2005, 47.

122 Metzler *et al.* 2016, fig. 489.3; Kaurin 2008, 533, fig. 11.1; Ben Redjeb/Petit 2007, fig. 3.29; Fellmann 1990, pl. 36.114-116; Jacobi 1974, pl. 23.380.

123 Seuls deux exemplaires sont publiés (Amrein *et al.* 1999, 413, pl. 181.1876; Le Bec/Castella 2014/2015, fig. 52.4). D'autres exemplaires sont également connus en Suisse, à Kloten ZH et Toffen BE par exemple, voir Fellmann 1977, cat. 351-352.



Fig. 49 Plat de cuisson en alliage cuivreux (cat. 167)

voire hacher et émincer des viandes ou des légumes¹²⁴. Parmi les trois dernières lames, deux sont de fonction indéterminée (cat. 178-179) et la dernière correspond à un couteau pliable, possiblement un rasoir (cat. 180).

Trouvé en limite de fouille et hors structure, le plat en alliage cuivreux est intact (cat. 167; fig. 49). Les traces de suie observables sur le fond attestent son utilisation pour la cuisson. La forme de ces plats évolue peu au cours des siècles, si bien que leur datation reste difficile sans contexte archéologique. Nous soulignerons toutefois qu'ils sont fréquents dans des ensembles du III^e s. apr. J.-C.¹²⁵. Trois *cochlearia* ont été mis au jour à Saint-Aubin, deux lors des investigations de 2019 et un lors des sondages préliminaires de 2018. Ils sont tous différents, que ce soit par la forme de leur cuilleron ou leur matière. Ainsi, un *cochlear* avec un cuilleron en amande est probablement en argent¹²⁶ (cat. 170). Les deux autres, en alliage cuivreux, ont des cuillerons circulaire ou en forme de bourse (respectivement cat. 169 et 168). Ces trois objets peuvent être datés du III^e siècle; cependant, à l'instar du plat, les deux *cochlearia* aux formes les plus simples couvrent une fourchette chronologique plus large, débutant au II^e, voire au I^{er} s. apr. J.-C.

124 Certains des exemplaires découverts à Avenches peuvent être attribués avec plus ou moins de certitude à des activités de boucherie (Le Bec/Castella 2014/2015, fig. 52.4). Néanmoins, les couteaux de Saint-Aubin ne sont vraisemblablement pas à considérer comme des instruments de boucherie destinés à trancher et à débiter des viandes (Metzler et al. 2016, 274-275).

125 Kapeller 2003, 85.

126 Fortement corrodé, ce métal blanc pourrait également être du plomb. Dans ce cas, il s'agirait d'une patrice, c'est-à-dire d'un modèle pour couler une cuillère.

127 Styles: inv. SAU-AT 2019-132/435, SAU-AT 2019-132/449 et /456; porte-chandelles: inv. SAU-AT 2019-132/328-1 et /533-2-5; non illustrés.

128 Inv. SAU-AT 2019-132/456-3-4, non illustré.

129 Ces petites dimensions rendent peu vraisemblable leur suspension autour du cou d'un animal ou un usage comme instrument d'alarme.

130 Inv. SAU-AT 2019-132/125-0, non illustré.

La vie quotidienne est illustrée par différentes catégories de mobilier. On peut par exemple citer la découverte d'un miroir (cat. 191), du couteau pliable qui a pu servir de rasoir (cat. 180), de styles en fer ou de porte-chandelles également en fer¹²⁷. L'ameublement est évoqué par la découverte de cinq clés (cat. 181), d'un pêne¹²⁸ et de sept charnières en fer (cat. 182) ainsi que d'un clou décoratif en alliage cuivreux (cat. 183). Ces objets restent cependant peu nombreux et, à l'exception du miroir, de facture très sobre.

Les clochettes ont pu remplir de nombreuses fonctions (fig. 50). Avec des exemplaires mesurant 14, 26, 30 et 60 mm de hauteur, les quatre clochettes en alliage cuivreux de Saint-Aubin sont classées parmi les pièces de petite taille (cat. 186-189). Ces faibles dimensions indiquent vraisemblablement un usage apotropaïque, comme élément de harnachement, de bijou ou en contexte cultuel¹²⁹. La dernière clochette, en fer et également de petite taille (h.: 52 mm), était probablement destinée à être suspendue au cou d'un mouton ou d'une chèvre¹³⁰.

La bague-sceau dont le chaton est orné d'un personnage schématiquement gravé (cat. 141), semble également avoir eu une valeur apotropaïque.

Une rouelle-cage a pu servir d'amulette (cat. 190; fig. 51). La fonction et la datation de cet objet, également appelé «cage bouletée» ou «polyèdre à nodosités» selon sa forme, sont encore mal définies. L'opinion la plus communément avancée est celle d'un pendentif-amulette d'origine celtique, mais qui, selon M. Demierre et M. Poux, ne serait pas attesté avant l'époque augustéenne¹³¹.

Un dernier objet serait peut-être à mettre en relation avec le monde magique. Il s'agit d'une tôle en plomb repliée sur elle-même, dans la longueur et à une extrémité, présentant sur une face de nombreux impacts de coups réalisés à l'aide d'une pointe et matérialisés par des petits trous plus ou moins anguleux (cat. 192; fig. 52). Ces caractéristiques pourraient étayer une identification comme *defixio*¹³². Un fragment de tôle de plomb, repliée et présentant des impacts comparables, a été mis au jour dans le sanctuaire de Kempraten SG et a été interprété comme une probable tablette de malédiction¹³³. Cette hypothèse n'a pu être confirmée, car il n'a pas été possible de déterminer si cette tablette était inscrite ou si elle contenait quelque chose¹³⁴. Une identification comme martyr d'artisan est peu probable au vu de la forme générale de l'artefact et des trous¹³⁵; néanmoins, il pourrait également s'agir d'une tôle utilisée comme support pour la représentation d'une déité¹³⁶, voire d'une simple tôle pliée, accidentellement ou en vue d'une refonte par exemple.

Finalement, les habituelles pièces de quincaillerie ou indéterminées constituent, ici comme sur la plupart des sites gallo-romains, la majeure partie du corpus (soit près de 500 fragments pour plus de 4 kg). Parmi celles-ci, nous ne mentionnerons que deux éléments, soit une fiche en T et une patte à marbre (respectivement cat. 185 et 184). La première servait à la fixation des terres cuites architecturales pour l'isolation et la protection des parois, tandis que la seconde était utilisée pour fixer un décor en marbre¹³⁷. À l'instar d'un nodule de mortier mis au jour dans la structure STR 18, ces deux pièces surprennent dans un établissement rural comme celui de Saint-Aubin/Les Attes, sur lequel seules des constructions non maçonnes ont été repérées. De plus, aucun fragment de placage en pierre ni aucune cale en plomb (utilisées lors de l'ajustement et la pose desdits placages) n'ont été découverts.



Fig. 50 Clochettes en alliage cuivreux (cat. 188, 187, 186 et 189)



Fig. 51 Rouelle-cage en alliage cuivreux (cat. 190)

Répartitions spatiale et chronologique

Une réflexion sur la répartition spatiale des découvertes métalliques du site de Saint-Aubin/Les Attes est rendue complexe par la configuration du terrain et par les activités agricoles qui y ont été pratiquées jusqu'à récemment. La plupart de ces objets ont été mis au jour sur la légère éminence sur laquelle ont été édifiés les deux bâtiments et vers le puits-citerne. Le reste est disséminé sur l'ensemble de la surface excavée.

Du point de vue du contexte de découverte, les trouvailles sur l'éminence et ses alentours proviennent de la couche de démolition US 3, parfois écrétée par les labours, ce qui explique la présence de mobilier antique dans les couches supérieures (horizon post-antique et limons récents). Néanmoins, on observe dans cette zone certains contextes de découverte en apparence significatifs. Ainsi, en ce qui concerne le bâtiment B, l'espace couvert au

131 Demierre/Poux 2009, 199-200.

132 À environ 1 m de cette pièce, un second fragment de tôle de plomb repliée sur elle-même et présentant des petits trous similaires a été mis au jour (inv. SAU-AT 2019-132/107, non illustré). Cependant, ces deux fragments ne sont pas joints. Signalons également la découverte de quelques autres petits fragments de tôle repliée sur elle-même, pour lesquels, toutefois, aucun autre indice n'étayerait une identification comme *defixio* (inv. SAU-AT 2019-132/112, SAU-AT 2019-132/115 et SAU-AT 2019-132/332, non illustrés).

133 Koch 2019, 95 et 91
fig. 2.53.055.0113.001. Signalons également que des tablettes de *defixio* ont parfois été détériorées (voire totalement fondues) sous l'effet de la chaleur. Des coulures de plomb pourraient résulter de cette pratique; cependant, celle-ci n'est pour l'instant attestée qu'à Mayence (D, Rhénanie-Palatinat) (Koch 2019, 103-104).

134 Chevet et al. 2014, 126-145;
Klee 2012, 91; Le Bec/Castella
2014/2015, 126, fig. 52.3;
Frei-Stolba 2002.

135 Les martyrs ou tas d'artisans sont des pièces (en plomb) destinées à accueillir les coups d'outils tranchants ou pointus afin que ceux-ci ne soient pas endommagés. Ils adoptent généralement une masse relativement compacte, grossièrement quadrangulaire, voire circulaire, et portent des traces de travail marquées. Voir par exemple Duvauchelle 1999, 141.

136 Brandt et al. 2019, 76.

137 Loiseau 2009, 228 et 588.



Fig. 52 Defixio? Tôle de plomb repliée et marquée de nombreux impacts (cat. 192)

sud de celui-ci a livré une clavette d'essieu et une dent de râteau (cat. 160 et 163), deux éléments liés à des objets qui auraient leur place sous l'avant d'un établissement agricole. En outre, la chaîne terminée par un long émérillon, que nous proposons d'attribuer à un char, a été mise au jour dans le trou de poteau STR 39 du même édifice (cat. 161). Nous soulignerons également que l'espace entre les deux bâtiments ou le long des parois voit une relative concentration de mobilier - poinçon, bédane, appliques de harnais, bague, couteaux, cochlear, clochette, porte-torche. Cette répartition pourrait témoigner d'un lieu de passage fréquent, voire de l'emplacement de l'entrée desdits bâtiments. Cependant, en l'absence d'indication plus claire et dans la mesure où cette répartition pourrait n'être que le résultat d'un brassage post-antique et moderne, cette hypothèse ne peut pas être confirmée.

138 L'absence totale de clous de soulier sur un site rural nous surprend. Dans la villa de Vallon par exemple, la répartition des clous de soulier semble indiquer que les chaussures cloutées étaient plus spécialement destinées aux domestiques (Duvauchelle, à paraître). Il faut néanmoins reconnaître que les contextes diffèrent.

139 Voir *infra*, chapitre « La faune ».

140 Voir par exemple Chevet *et al.* 2014, 152-153; Meylan Krause 2008, 77; Brandt *et al.* 2019, 81-83.

141 Dans nos contrées, l'exemple le plus connu est celui du temple indigène de Martigny VS (Rey-Vodoz 1986).

Interprétation du site selon le mobilier métallique

La composition de ce petit corpus métallique est atypique pour un établissement rural. Certes, certains aspects sont conformes à l'assemblage que l'on attend pour ce type de site. Ainsi, la découverte de quelques outils agricoles, pour le bois ou le métal, ainsi que d'éléments de char concorde avec les activités qui devaient y être pratiquées. De même, les objets liés à la vie quotidienne sont bien présents, à la fois peu nombreux et d'une qualité en adéquation avec des habitants d'un niveau socio-économique peu élevé¹³⁸. En revanche, les bagues et les fibules, les cochlearia et la vaisselle de bronze, voire les éléments de harnachement, par leur qualité et leur quantité, contrastent avec ce tableau d'une vie rustique et simple. Les couteaux sont également particulièrement nombreux. Leur découverte sur un site rural pourrait évoquer l'élevage et l'abattage d'animaux domestiques. Néanmoins, cette hypothèse se heurte à deux obstacles. D'une part, l'étude de la faune a révélé que les animaux élevés et abattus sur place étaient adultes, voire âgés, et qu'ils avaient été mobilisés pour des travaux de traction pénibles et réguliers, tels que les labours et le transport¹³⁹. D'autre part, la taille et la morphologie des couteaux découverts sont plus adaptées à la découpe des viandes et à la préparation des aliments. Les coperets, utilisés pour le débitage des carcasses, sont en revanche absents.

L'étude de la céramique et de la faune a mis en évidence deux dépôts en fosse attestant des pratiques cultuelles sur le site (STR 18 et STR 136). Il est donc légitime de se demander si de telles pratiques se reflètent également dans d'autres types de mobilier.

Dans les sanctuaires gallo-romains, les offrandes métalliques sont nombreuses et variées; il s'agit généralement d'objets de la vie quotidienne détournés de leur fonction première¹⁴⁰. Les fibules constituent des découvertes particulièrement fréquentes dans de tels contextes¹⁴¹. Il en est de même pour des objets circulaires tels que les jetons en terre cuite, percés ou non, les anneaux de différentes matières, ainsi que des éléments de parure tels que des bagues. Les clochettes, connues pour leur caractère protecteur, sont également souvent mises au jour en contexte cultuel. Des ex-voto anatomiques et des

Comme nous l'avons déjà évoqué, ce petit corpus métallique couvre une très large fourchette chronologique allant de l'âge du Bronze à l'époque moderne. En ce qui concerne l'Antiquité, les découvertes couvrent également toute la période romaine, du I^e au III^e, voire au IV^e s. apr. J.-C., mais essentiellement le II^e et la première moitié du III^e siècle.

instruments médicaux ou de toilette sont à mettre en lien avec les pouvoirs guérisseurs attribués à certains dieux. Les fragments de miroirs sont interprétés comme des éléments destinés à attirer l'attention des dieux, et les objets en or ou en argent constituent de probables offrandes. Divers objets liés à l'écriture, tels des stylets, des boîtes à sceaux ou des tubes dans lesquels on glissait des messages, pourraient être rattachés à des contrats votifs, à des activités commerciales, voire à la pratique de la défexion. Les instruments culinaires ont pu servir dans le cadre de repas rituels. Finalement, des éléments de harnachement, de coffret et de serrurerie ou encore des outils sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'entretien des sanctuaires.

La comparaison avec le mobilier des sanctuaires de la région d'Yverdon-les-Bains (Yverdon-les-Bains, Yvonand VD, Le Chasseron VD, les gorges de Covatannaz VD) et de celui du site des Jacobins au Mans (F, Sarthe) s'avère très intéressante¹⁴². De fait, la plupart des objets que nous venons d'évoquer ont été mis au jour sur ces sites ainsi qu'à Saint-Aubin. Les sept fibules forment un corpus relativement important, peut-être quelque peu ostentatoire pour un petit site rural, mais comparable à celui du Mans. Nous n'avons pu mettre en évidence aucune déformation ou cassure intentionnelle. En revanche, nous soulignerons que trois d'entre elles sont (quasi) entières, qu'une autre est en bon état de conservation (seul l'ardillon manque) et qu'une dernière est circulaire.

Les objets circulaires sont également nombreux à Saint-Aubin. Outre la fibule évoquée ci-dessus, quatre bagues et six anneaux s'inscrivent dans cette forme. Les bagues dénotent une certaine richesse. L'une d'elles, en argent, est complètement écrasée et pourrait correspondre à une déformation volontaire rendant toute désacralisation de l'objet impossible¹⁴³. Le métal précieux de cette bague tendrait d'ailleurs à confirmer cette interprétation, à l'instar de celle du sanctuaire de Magny-Cours (F, Nièvre)¹⁴⁴. Les bagues-sceaux et les bagues à intailles étaient généralement employées pour protéger de la falsification des contrats ou des documents importants et avaient probablement une certaine valeur pour des personnes d'un statut socio-économique peu élevé. Le lieu de culte du Fontanet dans les gorges de Covatannaz a également livré une bague comportant des lettres gravées, en l'occurrence le monogramme «ABI».

Quant à la dernière bague, beaucoup plus simple, elle est décorée d'un disque radié et trouve, entre autres, un parallèle à l'étang sacré du Mans. Signalons encore une bague en ivoire dont l'inscription TITE, portée sur le chaton rectangulaire, témoigne qu'elle était adressée à un certain Titus (fig. 53). La seule information dont nous disposions sur cette découverte ancienne – la première mention date de 1889 – est le nom de la commune, à savoir Saint-Aubin, Waadt [sic]¹⁴⁵. Dès lors, il nous est impossible de la rattacher aux vestiges mis au jour aux Attes, bien que cette hypothèse soit alléchante. Finalement, nous soulignerons que la fusaïole en plomb¹⁴⁶ s'inscrit également parmi les découvertes fréquentes en contexte cultuel. On en trouve par exemple dans les gorges de Covatannaz et à Avenches¹⁴⁷.

Les *militaria* constituent une autre catégorie d'objets régulièrement mise au jour dans les sanctuaires, qu'il s'agisse d'éléments de harnachement circulaires ou d'armes de jet. Dans cette optique, signalons que cinq appliques ou boutons de harnais ainsi que deux anneaux en alliage cuivreux ont été découverts au haut de la fosse d'implantation du puits-citerne STR 108 (cat. 145-146 et 149-152¹⁴⁸). Il est néanmoins possible que ces objets proviennent du remplissage dudit puits-citerne.

Dans le domaine spirituel, les objets liés à la protection ou aux malédictions occupent une place importante. Les clochettes en alliage cuivreux sont ainsi découvertes de manière récurrente en contexte cultuel (quatre exemplaires à Saint-Aubin), où elles pouvaient être associées aux *tintinnabula* ou utilisées pour éloigner les mauvais esprits. La bague portant les lettres D et R, autre sa fonction de sceau, avait probablement une valeur apotropaïque. Finalement, la rouelle-cage a pu jouer un rôle d'amulette¹⁴⁹ et la tôle de plomb, si son identification comme *defixio* était confirmée, compléterait cet ensemble d'objets magiques.

Les fragments de miroir, de stylets ainsi que celui d'un demi-tube en alliage cuivreux (cat. 193) trouvent également des parallèles dans les principaux sites cultuels pris pour comparaison. Il en est de même pour les clés et les pièces de harnachement qui, néanmoins, sont mises au jour lors de la plupart des fouilles gallo-romaines¹⁵⁰. Même les *cochlearia* trouvent un parallèle dans le mobilier de l'étang sacré du Mans qui a livré un exemplaire en argent, alors que le site des gorges de Covatannaz et le sanctuaire



Fig. 53 Bague en ivoire découverte à Saint-Aubin en 1889 (© Musée national suisse, A-4586.16)

¹⁴² Brandt et al. 2019; Chevet et al. 2014.

¹⁴³ Rey-Vodoz 1986, 193.

¹⁴⁴ Roque et al. 2019, 200.

¹⁴⁵ SLMZ, inv. A-4586.16. Henkel 1913, n° 1695. Voir également Schmidt Heidenreich 2020, 31.

¹⁴⁶ Nous avons émis de grandes réserves concernant une pratique antique de la métallurgie du plomb sur le site de Saint-Aubin/Les Attes (voir note 120). Nous tenons toutefois à souligner que le sanctuaire de Magny-Cours a également livré des déchets de plomb, vraisemblablement liés aux activités à caractère d'entretien (Roque et al. 2019, 202).

¹⁴⁷ Brandt et al. 2019, 76 et fig. 12.30; Duvauchelle 2010, 112.

¹⁴⁸ S'y ajoute la pièce inv. SAU-AT 2019-132/567-0, non illustrée.

¹⁴⁹ Pommeret 2001, 369369 et 373374.

¹⁵⁰ Chevet et al. 2014, 153; Meylan Krause 2008, 77.

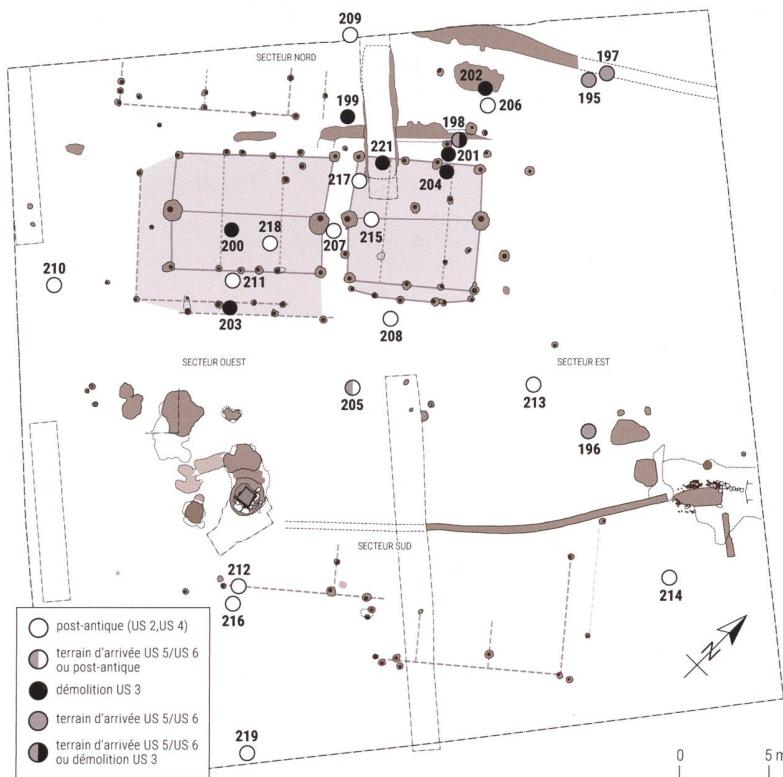


Fig. 54 Répartition spatiale des trouvailles monétaires de Saint-Aubin/Les Attes

de la villa d'Yvonand/Mordagne ont livré des torques miniatures et une bague en métal précieux.

Toujours dans une optique cultuelle, les instruments culinaires, tels les couteaux ou la vaisselle (habituellement en céramique, la vaisselle en alliage cuivreux est plus rare), ont pu contribuer à la découpe de morceaux de viande et la préparation de repas rituels, mais également avoir été utilisés pour l'alimentation des prêtres et des pèlerins dans le cadre d'*hospitalia* par exemple.

La clavette d'essieu, l'aiguillon et la dent de râteau trouvent également des parallèles en contexte cultuel, comme au temple de l'Ouest à Yverdon-les-Bains. Le sanctuaire du Chasseron a quant à lui livré un aiguillon et un battant de clochette en fer, dans une zone située à environ 300 m du *fanum* et interprétée comme un emplacement aménagé pour les artisans et ouvriers engagés pour la monumentalisation du sanctuaire.

Mobilier métallique, bilan

Comme ces quelques lignes le mettent en exergue, le corpus des objets métalliques mis au jour sur le site de Saint-Aubin/Les Attes est relativement atypique. Certes, sa composition pourrait correspondre à un assemblage d'habitat, avec un peu de vaisselle, de parure

¹⁵¹ Deux fosses-dépôts contenant de la faune ont été mises au jour (STR 18 et STR 136). Voir *supra*, chapitre « L'occupation antique ».

¹⁵² Nous adressons nos plus sincères remerciements à M. Peter, Augst, et ITMS, Berne, qui nous a fait bénéficier de son expertise dans les déterminations des monnaies.

¹⁵³ Le denier officiel (prototype) est frappé en 195-196; le denier coulé peut avoir été émis dans les mêmes années, mais également ultérieurement.

¹⁵⁴ Frey-Kupper/Liggi Asperoni 2006, 238; Peter 2001, 48-58.

et divers autres objets de la vie quotidienne. Cependant, la nature rurale de l'établissement et le statut socio-économique supposé peu élevé de ses habitants - au demeurant confirmé par l'étude de la faune - contredisent cette interprétation. Dès lors, et malgré sa large dispersion spatiale, il est envisageable que le mobilier métallique qui nous est parvenu témoigne plus d'un lieu à connotation religieuse. Dans cette hypothèse, et en l'absence de constructions cultuelles¹⁵¹, nous serions peut-être dans les *hospitalia*.

Les monnaies

Les investigations archéologiques menées sur le site de Saint-Aubin/Les Attes en 2019 ont occasionné la découverte de 28 monnaies réparties sur l'ensemble de la surface explorée (fig. 54), auxquelles viennent s'ajouter deux frappes mises au jour en 2017 pour l'une, en 2020 pour l'autre¹⁵².

La fourchette chronologique dans laquelle s'insèrent ces monnaies s'étend du règne d'Auguste (27 av.-14 apr. J.-C.) à 284 au plus tard, année de la réforme monétaire de Dioclétien (284-305).

Le monnayage de bronze, largement majoritaire, représente les 85% de l'ensemble du mobilier numismatique; ce corpus est composé de sept sesterces, cinq dupondius, sept dupondius ou as et sept as émis entre les règnes d'Auguste et de Philippe I l'Arabe (244-249). Quatre dénominations en argent, soit deux deniers et deux antoniniens respectivement frappés à la fin du II^e siècle (194-195 et potentiellement 195-196)¹⁵³, puis durant la première moitié du III^e siècle (244-247 et à partir de 244) (fig. 55).

Le I^{er} siècle compte quatre espèces: deux émissions julio-claudiennes et deux bronzes flaviens. Un dupondius ou as est attribué à la série I de Lyon (LUG I; cat. 210) frappée entre 7 et 3 av. J.-C., dont les nombreuses émissions ont, avec la série II, alimenté la masse monétaire sous Auguste et Tibère (14-37) principalement, et jusqu'au milieu du I^{er} siècle encore¹⁵⁴. La deuxième frappe, un dupondius ou as de Tibère pour Auguste divinisé (DIVVS AVGVSTVS PATER), n'est pas une frappe officielle mais une imitation (cat. 199). Officielles ou régionales, ces émissions font également partie des productions à grande échelle qui, de Tibère jusqu'au début

de l'époque flavienne, ont constitué l'essentiel du numéraire en circulation sur le Plateau suisse¹⁵⁵. La fin du I^{er} siècle est représentée par un sesterce de Domitien (81-96) (cat. 220) et un as de Nerva (96-98) probablement (cat. 211).

Avec 20 occurrences – quinze frappes antonines, une de Dide Julien (193) et quatre sévériennes –, les découvertes monétaires du II^e siècle sont prédominantes sur le site, représentant les deux tiers du corpus. Les deux deniers de Septime Sévère (193-211) – une frappe officielle (cat. 203) et un denier coulé « local » (cat. 218)¹⁵⁶ – témoignent de l'abondance des émissions sévériennes qui circulaient alors dans nos régions¹⁵⁷. À l'exception de ces deux espèces en argent, toutes les frappes sont en bronze, et leur taux d'usure, qui varie de moyen à fort, plaide en faveur d'une présence persistante de ces espèces dans la circulation jusque et tout au long du III^e siècle, qui palliait ainsi la carence en approvisionnement de numéraire en bronze¹⁵⁸. L'utilisation prolongée d'anciennes espèces est un phénomène largement attesté et reconnu sur nombre de sites du Plateau suisse et ailleurs dans l'Empire romain¹⁵⁹.

Trois bronzes des I^{er}-II^e siècles ne peuvent être attribués précisément à l'un ou l'autre des groupes d'autorités émettrices.

Les découvertes monétaires du III^e siècle sont attestées par trois émissions: deux antoniniens et un sesterce. Pour mémoire, l'antoninien, au cours de 2 deniers, constitue la dénomination phare du système monétaire du III^e siècle créé en 215 par Caracalla (211-217); il a de facto été mis en circulation en 238 par Gordien (238-244) et n'aura de cesse de perdre en poids et en titre, jusqu'à ne plus contenir d'argent du tout¹⁶⁰. Cette dégradation progressive est déjà perceptible dans les deux exemplaires de Saint-Aubin, celui de Philippe I (244-249) arborant un bon poids et un taux d'argent honorable (cat. 195), tandis que celui dont l'autorité est indéterminée (cat. 197) présente un poids ayant déjà perdu près de 60% de sa masse et une haute teneur en cuivre.

La répartition (voir fig. 54) et la position stratigraphique des monnaies (fig. 56) n'apportent pas d'éléments significatifs à la problématique d'une occupation différenciée du site (cultuel, profane, voire les deux); en effet,

	AUTORITÉ ÉMETTRICE	AR		AE		TOTAL	TOTAL		
		D	ANT	S	DP	DP/AS	AS		
Rome Empire	Auguste (27 av.-14 apr. J.-C.)					1	1		
	Tibère (14-37)					1	1		
	Domitien (81-96)			1				1	
	Nerva (96-98)						1	1	
	Trajan (98-117)				1		1	2	
	Hadrien (117-138)				1	1	1	3	
	Antonin le Pieux (138-161)			2	2	1		5	
	Antonin le Pieux (138-161) – Commode (180-192)						1	1	20
	Marc Aurèle (161-180)			1	2		1	4	
	Septime Sévère (193-211)	2					2	4	
	Dide Julien (193)			1				1	
	Autorité indéterminée (I ^{er} -II ^e siècle)					3	3	3	
	Philippe I l'Arabe (244-249)			1	1			2	
	Autorité indéterminée (244-284)			1				1	
Total		2	2	7	5	7	7	30	30

Fig. 55 Faciès des monnaies de Saint-Aubin/Les Attes, par autorité émettrice et dénomination (D = denier; Ant = antoninien; S = sesterce; Dp = dupondius)

aucune d'entre elles ne se trouve visuellement dans une structure ou n'est assurément issue de la couche d'occupation romaine (US 5).

Seules les monnaies provenant des US 6 et 3 pourraient livrer des indices quant à la chronologie relative du site, mais ces apports doivent être nuancés du fait de l'absence d'une réelle différenciation stratigraphique entre ces deux niveaux. On peut cependant souligner que les deux antoniniens et le

155 Liggi Asperoni 2017, 128; Peter 2001, 60-61.

156 Le terme « local » s'applique à une frappe qui n'émane pas d'un atelier officiel de Rome; identifier le lieu de fabrication de telles monnaies est impossible.

157 Peter 2001, 124.

158 Kemmers 2009, 137-156, en particulier 146: « Of course, one should not forget that Antonine bronze coins would have played a large part in Severan coin circulation (...) »; Frey-Kupper 2009, 198-199; Peter 2001, 124.

159 Par exemple, Augst (Peter 2001) ou Avenches (Liggi Asperoni 2017; Frey-Kupper 2010); Peter 2001, 93-100 : à propos de la réforme monétaire trajane de 103 et ses conséquences sur la circulation des espèces de bronze.

160 Cf. www.ric.mom.fr/fr/info/syson (S. Estiot – J. Mairat, *Monnaies de l'Empire romain AD 268-276*, CNRS, Hisoma 2012).

US	I ^{er}	II ^e	I ^{er} -II ^e	III ^e	TOTAL	TPQ
6				3	3	244
3 ou 5		1			1	193
3	1	4	1		6	194
4 ou 5				1	1	196
4?		3	1		4	117
2	2	8			10	195
Hors tout	1	3	1		5	141
Total	4	19	3	4	30	

Fig. 56 Répartition des trouvailles monétaires de Saint-Aubin/Les Attes par siècle et par unité stratigraphique (US)

sesterce attribués à l'US 6, identifiée à la fouille comme le terrain d'arrivée¹⁶¹, sont des frappes contemporaines dont le *terminus post quem* se place en 244. Tous les autres exemplaires proviennent d'unités stratigraphiques définies plus haut comme la couche de démolition romaine (US 3), les colluvions post-antiques (US 4) ou les niveaux supérieurs sous l'humus, potentiellement brassés par les labours (US 2).

En résumé, le mobilier numismatique dessine une occupation qui pourrait avoir débuté dès la première moitié du I^e siècle (2 ex.), perdure tout au long du II^e siècle (20 ex.) et se prolonge jusqu'à la première moitié du III^e siècle (3 ex.) au moins, avec un *terminus post quem* qui se place en 244.

La faune

L'étude de la faune du site de Saint-Aubin/Les Attes a porté sur un total de 1653 restes fauniques récoltés à vue lors de la fouille fine des quatre secteurs du site. Les vestiges osseux et dentaires sont issus d'une vingtaine de structures creuses réparties sur l'ensemble du site (trous de poteau, fosses et puits-citerne) ainsi que de quelques niveaux d'occupation et d'abandon des deux bâtiments mis en évidence dans le secteur nord. Par la caractérisation des restes fauniques, l'étude archéozoologique espère contribuer à cerner la nature de cet établissement rural gallo-romain atypique et à interpréter deux dépôts particuliers - celui constitué d'os incinérés (STR 18) et les deux crânes d'équidés (STR 136) - localisés dans le secteur est.

Généralités

État de conservation

La coloration brune des os et les taches noires d'oxyde de manganèse sur une majorité d'ossements témoignent d'un environnement humide. Certains restes de faune sont également recouverts, de très partiellement à complètement, de concrétions orangées ou noirâtres (oxyde de fer?). Lorsqu'elles sont très couvrantes, ces croûtes, ainsi que les empreintes de radicelles, empêchent l'observation d'éventuelles traces de découpe. La qualité insuffisante de la surface de la majeure partie des restes de faune a ainsi conduit à une observation très limitée des traces de

découpe. Ces dernières ont en effet été relevées sur 6% des vestiges fauniques. Il s'agit de stries, uniques ou sérielles, laissées par le couteau (n=10) et de coups de hachoir (n=6). Au registre des stigmates anthropiques, relevons que 21 os à cavité médullaire ont été fracturés à l'état frais, pour l'obtention de la moelle et/ou de fragments d'os destinés à la tabletterie. Sans prendre en considération les restes calcinés de la structure STR 18, les os soumis à la flamme représentent un quart de la totalité des restes; le nombre d'os brûlés (noircis) est bien inférieur (n=5) à celui des os calcinés (blancs) (n=109). Toujours sans les os de la structure STR 18, les os mordus (n=31) et digérés (n=7) concernent 8% des restes fauniques. Tout en gardant à l'esprit que les os très mâchonnés et dissous par les sucs gastriques se conservent mal, ce pourcentage relativement bas indique un accès plutôt limité aux déchets carnés pour les chiens et les porcs; en revanche, la localisation de ces ossements - aussi bien dans les bâtiments du secteur nord (par exemple les trous de poteau STR 29 et STR 39) que dans les secteurs est (STR 136) et ouest (STR 100/108) - implique que ces animaux pouvaient être présents sur tout le site.

Perceptible à travers le poids moyen - 2,2 g pour les restes déterminés et 0,9 g pour les restes indéterminés -, la fragmentation des restes fauniques s'avère relativement élevée. Il en découle peu de mesures (qui s'effectuent sur des os complets et adultes) et peu d'observations de séries dentaires complètes pour les estimations d'âge¹⁶².

Quantifications

Des 1653 restes de faune, seuls 289 ont été déterminés spécifiquement (17,5%). Mais, en considérant le poids, ce taux grimpe à 83,5%. Ces pourcentages très contrastés s'expliquent par le fait que près des trois quarts des restes (n=1192) sont de minuscules esquilles issues de la structure STR 18 dont 1075 sont indéterminées (voir annexe 1). Si l'on écarte la faune de cette structure, le pourcentage de détermination selon le nombre atteint 37%.

Au total, une quinzaine d'espèces animales est attestée à Saint-Aubin/Les Attes (fig. 57). Les animaux domestiques, mammifères en tête, s'avèrent particulièrement bien représentés. Dans l'ordre de fréquence, il s'agit du porc (42,9% des restes déterminés), du bœuf (20,8%), des équidés (7,3%), du coq (6,9%), des caprinés (5,5%) et enfin du chien (4,9%).

¹⁶¹ Ces niveaux ont été potentiellement remaniés localement. La présence de monnaies du III^e siècle suggère que certains d'entre eux, considérés comme l'horizon de marche et théoriquement attachés à la phase de construction/occupation, doivent en réalité correspondre à une phase d'occupation/démolition, que la mauvaise différenciation stratigraphique ne permet pas de distinguer de la précédente.

¹⁶² Grant 1982.

ESPÈCES ET CLASSES DE TAILLE	NR	PR
Équidés	21	31 685
Bœuf	60	26 655
Chèvre	1	364
Caprinés	15	937
Porc	124	2 260
Chien	13	1 085
Coq	20	6
Cerf	7	54
Avifaune	7	2
Micromammifère	1	0
Batracien	16	3
Gastéropode (escargot)	3	1
Coquillage/bivalve	1	0
Total déterminés	289	63 052
Mammifère de grande taille	121	10 136
Mammifère de taille moyenne	484	1 611
Mammifère de petite taille	13	2
Indéterminés	746	695
Total indéterminés	1 364	12 444
Total	1 653	75 496

Fig. 57 Nombre (NR) et masse (PR, exprimée en $\frac{1}{10}^{\text{o}}$ de g) des restes selon les espèces et les classes de taille

Si l'on écarte la faune de la structure STR 18, le bœuf passe en tête, atteignant 38,7% des restes déterminés, tandis que le porc ne représente plus que 23,2% et le coq 0,6%.

Une partie des restes indéterminés a pu être placée dans une classe de taille¹⁶³. Les vestiges osseux et dentaires issus de mammifères de taille moyenne sont les plus abondants (78,3%). Cependant, ils proviennent essentiellement de la fosse STR 18 (n=391). En les excluant, ce sont les restes de grands animaux qui deviennent prévalents (55,7%), les restes de mammifères de taille moyenne atteignant, quant à eux, 44,3%.

La fosse STR 18: un dépôt d'offrandes calcinées?

Sur la base de la faune, peut-on considérer la structure STR 18 comme une sépulture à incinération?

Le rite de crémation qui avait cours à l'époque romaine implique l'animal sous la forme d'offrandes de quartiers de viande déposés autour du défunt sur le bûcher

STR 18	CALCINÉ	BRÛLÉ	PAS BRÛLÉ/CALCINÉ
Porc	87		1
Coq	19		
Pigeon?	2		
Oiseau indéterminé	4		
Escargot	(3)		(3)
Mammifère de grande taille	2		2
Mammifère de taille moyenne	385	1	5
Mammifère de petite taille	13		
Indéterminé	4/408		
Total	1 179 (1182)	1	8 (11)

Fig. 58 Nombre de restes déterminés et indéterminés selon leur degré de brûlure

funéraire. Les restes du bûcher, comprenant les os calcinés du défunt et ceux des morceaux de viande, étaient ensuite inhumés, soit directement en pleine terre, soit dans un contenant (urne, etc.). Les reliefs de repas pris lors des funérailles puis au cours de commémorations étaient également enfouis dans ou à proximité de la sépulture.

La fosse STR 18 a livré 1192 vestiges osseux et dentaires pour un poids de 163,4 g (voir annexes 1 et 2). Dans leur immense majorité, ces restes sont calcinés complètement (couleur blanche ou gris-blanc), ce qui témoigne d'une exposition à un feu de forte intensité (fig. 58). La fragmentation des vestiges osseux et dentaires s'avère extrêmement forte comme l'indique le poids moyen de 0,1 g seulement. Pour cette raison, seuls 117 restes (9,8%) ont été déterminés spécifiquement. Des stries de découpe sérielles ont été observées sur un seul reste, un os plat d'espèce indéterminée.

Animal le plus fréquent, le porc est représenté par 88 restes dentaires et osseux. Dix-neuf ossements ont été attribués au coq domestique, deux au pigeon¹⁶⁴ (avec doute), et quatre restes d'oiseau n'ont pu être déterminés au rang de l'espèce. Représenté par une incisive supérieure, un petit rongeur peut être considéré comme intrusif, tandis que le statut de l'escargot, auquel trois minuscules fragments de coquille ont été attribués, est incertain. Si la consommation de l'escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*) est documentée pour l'époque romaine¹⁶⁵, il faut garder à l'esprit que les escargots s'enfoncent dans le sol pour passer l'hiver; de plus, il est difficile de déterminer si les fragments de coquilles de la structure STR 18 ont été soumis au feu ou pas. Quant aux restes

¹⁶³ «Mammifères de grande taille» correspond à des animaux de la corpulence du bœuf, du cheval et du cerf, «mammifères de taille moyenne» à des animaux de la taille du porc, des caprinés ou du chien, et «mammifères de petite taille» à des animaux de la taille du lièvre ou du renard.

¹⁶⁴ Vraisemblablement la forme domestique du pigeon biset (*Columba livia*), bien que l'on ne puisse exclure le pigeon ramier (*Columba palumbus*).

¹⁶⁵ Deschler-Erb et al. 2002, 168.



Fig. 59 Plat de pattes de poulet (Chine)

indéterminés, qui forment les 90,2% du corpus, seuls 408 d'entre eux ont pu être attribués à une classe de taille: les restes rapportables à un mammifère de taille moyenne, le porc selon toute vraisemblance, s'avèrent très nettement majoritaires (95,8%). Si aucun reste humain n'a été identifié, nous ne pouvons exclure que certains fragments non déterminés proviennent d'un défunt. Les restes non calcinés sont eux au nombre de neuf. Il s'agit de la dent d'un petit rongeur (*intrusif*), d'un os du tarse de porc¹⁶⁶, de quatre os plats et d'un os long d'un mammifère de taille moyenne, ainsi que, appartenant à un grand mammifère, d'un os plat et d'un fragment de vertèbre cervicale. Ces vestiges osseux non calcinés (un os plat d'un mammifère de taille moyenne est, lui, complètement brûlé) ont été mis au jour lors des décapages 2, 3 et 4. Mélangés aux restes calcinés, ces os qui n'ont pas été exposés à la flamme de manière intense et prolongée étaient peut-être déjà présents dans les remblais du creusement de la fosse et ne seraient donc pas liés à la structure.

L'absence de restes humains s'avère évidemment problématique pour qualifier la structure STR 18 de sépulture à incinération. La représentation spécifique et la fréquence élevée des restes de porc font écho aux offrandes funéraires: les restes de porc se retrouvent, par exemple, dans la quasi-totalité des sépultures à incinération des nécropoles d'Avenches (I^{er}-début III^e siècle), où ils sont aussi les plus abondants¹⁶⁷. Le coq joue également un rôle important en contexte funéraire¹⁶⁸. Enfin, des petits fragments de coquille d'escargot sont aussi signalés dans sept tombes à incinération (sur 34) de la nécropole d'Avenches/À la Montagne (I^{er} s. apr. J.-C.)¹⁶⁹.

La représentation anatomique indique que les morceaux incinérés à Saint-Aubin sont, pour le porc, la tête et les pieds; cependant, étant donné la présence de nombreuses esquilles d'os à cavité médullaire, d'os plats, de vertèbres et de côtes issus d'un animal de taille moyenne, on peut raisonnablement affirmer que d'autres quartiers de viande ont également été incinérés, si ce n'est un animal entier (voir annexe 2). Les vestiges osseux et dentaires signalent la présence d'un individu au minimum, un porc juvénile d'après les fragments de dents non usées. En tant que jeune animal, le suidé a fourni une viande de qualité. Le coq domestique et peut-être le pigeon semblent, quant à eux, uniquement représentés par des

éléments de bas de pattes postérieures; les morceaux auraient donc consisté en pattes de poulet et de pigeon. Si le choix des quartiers de porc correspond à celui qui avait cours pour les offrandes funéraires, les parties incinérées issues du coq diffèrent des pièces généralement déposées sur le bûcher. En effet, les ossements des gallinacés issus des sépultures à incinération d'En Chaplix et d'À la Montagne à Avenches témoignent du dépôt de cuisses, d'ailes et de poitrines¹⁷⁰. Dépourvues de chair, les pattes de poulet et de pigeon ne paraissent pas être des morceaux de grande valeur, contrairement aux parties mentionnées (issues de préférence de volailles engrangées, apanage de l'aristocratie¹⁷¹) (fig. 59). Faut-il envisager que la présence des pattes de volaille n'était pas liée à des considérations d'ordre alimentaire, mais que cette région anatomique revêtait une valeur symbolique, magique ou encore médicinale? Les escargots constituaient, quant à eux, un mets de choix¹⁷².

L'incinération de quartiers de viande, voire d'un animal complet, a donc concerné des espèces animales dont la consommation était appréciée et valorisée socialement. Si les autres structures et unités stratigraphiques de Saint-Aubin/Les Attes ont livré des restes de porc, celui-ci y est cependant devancé par le bœuf qui, lui, est absent de l'assemblage incinéré STR 18. En dehors de la structure STR 18, le coq est représenté par un unique reste, un tarsométatarsé issu du puits-citerne STR 108 (la rareté du gallinacé, cependant, résulte vraisemblablement de la fragilité de ses os).

L'abondance du porc et surtout du coq domestique au sein la structure STR 18 rend cette fosse d'autant plus singulière. La représentation spécifique, l'exposition à un feu violent et l'enfouissement des restes dans une fosse donnent sans conteste un caractère religieux à ce dépôt. Il pourrait dès lors bien s'agir, comme l'étude de la céramique le suggère, d'une incinération d'offrandes carnées. Des dépôts en fosse de faune calcinée sont connus en contexte funéraire, par exemple à Avenches/En Chaplix¹⁷³. Tous les temples d'Avenches intra muros ont livré des restes calcinés, de caprinés surtout et de porc, attestant la pratique du sacrifice par le feu¹⁷⁴; les seuls restes de coq domestique calcinés ont été découverts dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes¹⁷⁵. Dans les Alpes, S. Deschler-Erb interprète par ailleurs la faune du Plan de Barasson (Grand-Saint-Bernard VS),

¹⁶⁶ Os tarsal III ou os cunéiforme latéral. Inv. SAU-AT 2019-132/686-2-8.

¹⁶⁷ Olive 1987, Olive 1991, Olive 1998, Olive 1999 et Reynaud Savioz 2017.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ Reynaud Savioz 2017, 167.

¹⁷⁰ Olive 1999, 138 et Reynaud Savioz 2017, 167.

¹⁷¹ Blanc 2017.

¹⁷² Deschler-Erb 2002, 168.

¹⁷³ Olive 1999, 142-143.

¹⁷⁴ Deschler-Erb 2015, 103-105.

¹⁷⁵ Ces restes sont issus de la fosse St 42 du «bâtiment quadrangulaire» (Deschler-Erb 2015, 74-75 et 103).

calcinée à 90%, comme les vestiges de sacrifices par crémation (*Brandopferplätze*)¹⁷⁶.

La fosse STR 136 et le dépôt de deux crânes d'équidés: geste religieux ou profane?

Localisée près du dépôt incinéré STR 18, la grande fosse STR 136 se distinguait des autres structures creuses du site par la présence de deux crânes d'équidés complets. Son remplissage a également livré d'autres restes fauniques, cependant en très faible quantité: trois ossements de bœuf (des fragments d'un crâne et de deux mandibules) et une esquille d'os à cavité médullaire d'un mammifère de grande taille; à ce corpus s'ajoutent six restes osseux issus du tamisage: un *distum* d'humérus de batracien, quatre petits fragments provenant d'un mammifère de taille moyenne (humérus, côte, vertèbre/côte et os plat) et un fragment d'os compact d'origine indéterminée (mammifère grand ou moyen) (voir annexe 1).

Détermination taxinomique des crânes

La détermination taxinomique des deux crânes s'avère difficile en raison de la très forte fragmentation qu'ils ont subie. Pour les dents apparaît un autre écueil, celui de leur usure extrême qui rend le diagnostic morphométrique des plis d'email délicat, voire impossible (l'usure de la surface masticatoire de la M¹ est par exemple telle que les deux fossettes ont totalement disparu) (fig. 60).

La petite taille des crânes et des dents jugales fait suspecter leur appartenance à l'âne (*Equus asinus*), d'autant plus que les chevaux d'époque romaine sont des animaux relativement grands (par rapport à leurs prédecesseurs d'époque celte). Cette hypothèse paraît confirmée par la métrique, soit par le rapport entre la surface occlusale et la longueur du protocône¹⁷⁷ (fig. 61).

La forme des plis d'email tend également vers l'asinien: en effet, pour la M², si la forme du protocône, plutôt symétrique, cadre aussi avec le mullet, l'absence de pli caballinide et le dessin simple des fossettes correspondent, eux, uniquement à l'âne¹⁷⁸ (fig. 62).

L'usure très avancée des dents incite cependant à la prudence quant à ce diagnostic. Bien qu'attesté en Suisse à l'époque romaine, le petit équidé y demeure en effet très rare¹⁷⁹.



Fig. 60 Surface occlusale ou masticatoire de la première molaire supérieure du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2; l'usure de la dent est telle que les plis d'email intérieurs ont disparu

SAU-AT 2019-132_668-1-2	LO	LO	LP	HT
M1	23,95	22,2		11,8
M2	22,6	23	10,2	
M3	22,8	(28,5)	13,8	

Fig. 61 Dents jugales gauches du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2 (mesures prises selon Eisemann 1980; lo = largeur occlusale, Lo = longueur occlusale, LP (Lo + lo) / 2 = surface occlusale, Ht = hauteur de la couronne)

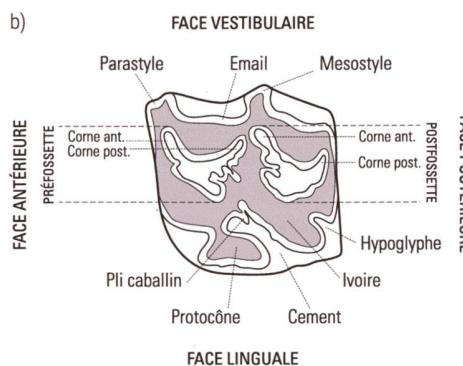


Fig. 62 Surface occlusale des M² et M³ du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2 (a) et dessin d'une P⁴ avec les noms des plis d'email (b) (d'après Eisenmann 1980)

176 Deschler-Erb 2008. Très nettement dominée par les caprinés, la faune provient d'un bâtiment (non conservé) interprété comme un refuge couvert provisoire.

177 D'après Mashkour 2001, cité par Hourani/Oueslati 2017.

178 Johnstone 2004.

179 Deschler-Erb et al. 2002, 166-167.



Fig. 63 Les deux crânes d'équidés de la structure STR 136



Fig. 64 Fragments de crâne (inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1) dont la surface, rugueuse et claire, témoignerait d'une exposition à l'air

Description du dépôt

D'après la documentation de fouille, les deux crânes, entiers mais extrêmement fragmentés, ont été découverts au fond d'une fosse profonde de 50 cm, tous deux posés sur leur face ventrale et orientés nord/sud (museaux au sud) (fig. 63).

À l'exception de l'os occipital de l'un des individus¹⁸⁰, complet, tous les os formant les crânes présentaient un haut degré de fragmentation et étaient marqués par des empreintes de radicelles plus ou moins couvrantes. Il n'a pas été possible de déterminer si les fractures, anciennes, résultaient d'une action anthropique ou uniquement du poids des sédiments. L'aspect rugueux et la coloration plus claire de la surface des fragments de l'os frontal de l'autre crâne¹⁸¹ témoigneraient d'une exposition de l'os aux intempéries (fig. 64), ce qui suggère que les crânes (ou du moins l'un des deux) auraient été exposés à

¹⁸⁰ Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2.

¹⁸¹ Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1.

¹⁸² En raison de la forme de leur unique racine, les incisives tombent plus rapidement de leurs alvéoles que les molaires. Mais l'usure extrême des molaires fait que, dans notre cas, les dents jugales ne sont plus suffisamment profondément fichées dans l'os maxillaire. Les dents conservées sont, pour le crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1, la M1/M2 gauche, pour le crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2, les M1, M2, M3 gauches et les M2 et M3 droites.

¹⁸³ Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1.

¹⁸⁴ Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2.

¹⁸⁵ Levine 1982.

l'air libre avant leur enfouissement (ceci pourrait expliquer, par la même occasion, la forte fragmentation des os, ainsi rendus plus fragiles, plus cassants). L'absence de toutes les dents incisives et de certaines dents jugales, éléments pourtant résistants, indiquerait par ailleurs que les crânes étaient en position secondaire. Les dents, qui se déchaussent plus ou moins rapidement¹⁸², seraient tombées à l'endroit où les têtes/crânes auraient été exposés avant leur dépôt.

Des stries localisées sur le condyle gauche de l'os occipital de l'un des individus¹⁸³ indiquent que la tête a été délicatement séparée de la première vertèbre cervicale (atlas) à l'aide d'un couteau (fig. 65). Le fait que les stries soient légères et localisées sur un seul des deux condyles et que, de plus, l'autre individu¹⁸⁴ n'en présente pas pourrait signifier que les carcasses étaient déjà décomposées au moment du prélèvement des crânes; la décapitation nécessite sinon plus de coups de couteau portés entre le crâne et l'atlas, qui sont très solidaires, ou l'emploi d'un hachoir, qui laisse alors des marques soit à la base du crâne (condyles et processus jugulaires tranchés), soit au niveau des cervicales. L'absence des atlas et de la plupart des dents prouve la manipulation des carcasses.

À noter que la fosse STR 136 est restée accessible aux chiens comme en témoignent les morsures observées sur les ossements du crâne de bœuf (os zygomatique) et des esquilles issues des refus de tamis présentant des stigmates de digestion.

Des animaux réformés

La très faible hauteur de la couronne des molaires, mesurable avec précision sur la M¹ uniquement – les autres jugales sont en place dans les alvéoles –, indique que les équidés sont morts à plus de 14 ans¹⁸⁵. De fortes



Fig. 65 Trois stries de découpe sur le condyle gauche du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1



Fig. 66 Importante périostite le long des dents jugales (parodontie) du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2

insertions musculaires et des déformations corroborent cet âge avancé et témoignent par ailleurs d'une vie de dur labeur. Visibles sur les M¹ des deux crânes, les racines présentent des exostoses du cément, et une périostite¹⁸⁶ est visible sur l'os maxillaire conservé de l'un des crânes¹⁸⁷, en bordure des dents jugales, ce qui indique que les petits équidés souffraient d'infection dentaire (au niveau des racines) et que leurs gencives étaient très enflammées (fig. 66). Les crânes sont donc issus d'animaux très âgés qui ne pouvaient sans doute plus s'alimenter correctement.

Interprétation

En raison de leur grand âge et de leur mauvais état de santé, nous pourrions rapprocher les deux crânes de déchets d'abattage d'animaux réformés qui n'ont plus utilité¹⁸⁸. Cette idée d'une simple évacuation de déchets se heurte cependant au dépôt manifestement soigné des deux crânes, posés et orientés de manière identique (sans parler des céramiques disposées près d'eux). La position secondaire des crânes et les manipulations des carcasses, avec putréfaction à l'air libre, font écho aux sacrifices de chevaux qui avaient cours à l'âge du Fer (et plus particulièrement au Second âge du Fer) et qui ont perduré au Haut-Empire¹⁸⁹.

Une autre interprétation que celle du sacrifice peut également être formulée: les deux bêtes avaient peut-être simplement acquis un statut particulier, après de longues années de labeur et, soucieux de les honorer ou d'en garder le souvenir, leur propriétaire les aura distingués des anonymes animaux de boucherie en conservant leurs têtes puis en enfouissant leurs crânes.

Les deux équidés, peut-être des ânes, ont donc assurément joui d'un traitement différent de leurs cousins et des autres animaux dont les restes ont été mis au jour sur le site.

ÉQUIDÉS	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	SCAPULA	RADIUS	RADIUS+ULNA	OS COYAL	TIBIA	ASTRAGALE	MÉTACARPE 3	MÉTATARSE 3	MÉTATARSE 4	PHALANGE PROXIMALE	TOTAL
STR 100			2												2
STR 108				1											1
STR 116 = STR 135								1							1
STR 136	2														2
US 2				1				1	1	1	1	1	1	1	6
US 3		1	1	1	1	1	1	1	2						7
US 5													1	1	
US 7						1									1
Total	2	1	2	2	1	1	1	1	3	1	2	1	1	2	21

Fig. 67 Nombre d'éléments anatomiques d'équidés selon les structures et les US

Si les équidés de la fosse STR 136 ont été sacrifiés – dans le cadre d'un culte agraire? –, le choix s'est porté sur des animaux qui n'avaient plus de valeur économique, car ils étaient inaptes au travail.

Description et exploitation des animaux

Ce chapitre réunit l'ensemble de la faune livrée par l'établissement rural, dans le but de mettre en lumière tous les usages qui ont été faits des animaux et d'appréhender la nature du site du point de vue des restes fauniques.

Les équidés (*Equus sp.*)

Le site a livré 21 restes d'équidés dont six issus de fosses et quinze d'unités stratigraphiques (fig. 67). Pour la région et l'époque qui nous concernent, les restes de Saint-Aubin/Les Attes sont susceptibles de provenir de quatre espèces domestiques: le cheval, l'âne et leurs deux hybrides, le mulet et le bardot. Ardue en raison d'une grande variabilité intraspécifique, la discrimination entre ces espèces se fonde sur des critères morphologiques et métriques. À l'exception des crânes possiblement d'ânes de la structure STR 136, les 19 restes isolés seraient tous issus du cheval (*Equus caballus*), avec un doute pour une phalange proximale¹⁹⁰ qui, d'après la forme de l'empreinte d'insertion ligamenteuse, malheureusement mal conservée, pourrait provenir d'un mulet¹⁹¹ (fig. 68).

186 La périostite est une inflammation du périoste, soit la membrane qui enveloppe les os et qui est responsable de la fabrication du tissu osseux lors de la croissance. Chez les individus adultes, le périoste ne se réactive qu'en cas de traumatismes et d'infections.

187 Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2.

188 À l'époque romaine, en raison de sa grande endurance, l'âne était surtout utilisé comme animal de bât et de trait dans le cadre d'activités agricoles, et le mulet pour le transport, sur de courtes et longues distances (Hyland 1990).

189 Arbogast *et al.* 2002, 83.

190 Inv. SAU-AT 2019-132/226-2-1.

191 Peters 1998. Relevons que de récents travaux, faisant notamment appel à la génétique, remettent en question la pertinence de ces critères diagnostiques (par ex. J. D. Granado *et al.*, « The mules that are not mules – metrics, morphology, archaeogenomics and mtDNA d-loop diversity in equids from Roman Switzerland », *Journal of Archaeological Science* 123, 2020, 105253; M. B. Sharif *et al.*, « Ancient DNA refines taxonomic classification of Roman equids north of the Alps, elaborated with osteomorphology and geometric morphometrics », *Journal of Archaeological Science* 143, 2022, 105624).

Les éléments se rapportant à la tête ($n=7$) et aux bas de pattes ($n=7$) sont les plus fréquents, tandis que ceux du tronc (côtes et vertèbres) sont totalement absents; pour les membres, seul le second segment (zygopode) est représenté (deux radius et trois tibias). Le spectre anatomique suggère que



Fig. 68 Phalange proximale d'équidé inv. SAU-AT 2019-132/226-2-1, en vue palmaire; la forme de l'insertion du ligament n'est pas clairement en V (cheval), mais son fond serait plat (mulet)

les carcasses d'équidés ont été traitées sur place, tête et bas de pattes étant considérés comme des déchets primaires de la découpe. Quatre des six os livrés par l'US 2 composent d'ailleurs un segment (formé d'un talus, des métatarses III et IV et d'une phalange proximale), déchet probable de la première phase de découpe.

Que les tailles soient calculées selon les coefficients de L. Kiesewalter ou d'E. May¹⁹², la hauteur au garrot est de 1,46 m sur la base d'un métatars¹⁹³ (US 2). Un second métatars¹⁹⁴ (US 3), subcomplet, mais non mesurable, signale la présence d'un cheval plus grand. La taille des équidés de Saint-Aubin/Les Attes entre parfaitement dans la marge de variation de hauteurs des chevaux d'époque romaine¹⁹⁵.

Les deux crânes d'équidés/ânes de la structure STR 136 proviennent d'individus ayant atteint l'âge de réforme (plus de 14 ans); leurs fortes insertions musculaires et exostoses osseuses témoignent d'une vie laborieuse.

Les autres restes d'équidés, des chevaux et/ou peut-être des mullets, signalent uniquement la présence d'individus adultes. Tous les éléments du squelette appendiculaire sont épiphysés¹⁹⁶ et la mesure de la hauteur de la couronne de trois dents jugales isolées indique que les sujets avaient entre 4 et 6 ans dans deux cas (STR 100 et US 3) et entre 5,5 et 7,5 ans (US 3) lors de leur abattage¹⁹⁷. De légères exostoses observées sur la face plantaire d'une phalange proximale (US 5) résultent de sollicitations mécaniques régulières.

Des traces de découpe ont été observées sur deux restes: l'un des crânes d'équidé/âne de la structure STR 136¹⁹⁸ et un radius provenant de l'US 7¹⁹⁹. Dans le premier cas, des stries localisées sur le condyle de l'os occipital ont été laissées par un couteau lors de la séparation de la tête. Sur le radius, trois stries profondes, réparties sur la face dorsale de la diaphyse, témoignent vraisemblablement de la section du tendon perforé (fig. 69).



Fig. 69 Radius de cheval (inv. SAU-AT 2019-132/644-2-1) avec trois stries de découpe, diagonales et profondes (vue dorsale)

192 Kiesewalter 1888; May 1985.

193 Inv. SAU-AT 2019-132/23-1.

194 Inv. SAU-AT 2019-132/388-0.

195 Audoin-Rouzeau 1994, 7.

196 Un métacarpe III (+15 mois), un radius (+42 mois), tous deux de l'US 3, et une phalange proximale (+15 mois) de l'US 5 (Barone 1986).

197 Levine 1982.

198 Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2.

199 Inv. SAU-AT 2019-132/644-2-1.

200 Inv. SAU-AT 2019-132/180-3.

Découverte dans le niveau d'abandon US 3 du secteur nord, une aile d'ilium d'un os coxal (bassin) (fig. 70) est marquée de petites encoches triangulaires régulièrement alignées²⁰⁰ (voir fig. 70a). L'élément anatomique aurait donc servi de support pour la fabrication ou le réaffutage de scies dentées (voir fig. 70b).



Fig. 70 Os coxal d'équidé (inv. SAU-AT 2019/132-180-3) interprété comme un os-enclume (a) et exemple d'utilisation d'un os comme support à dentier (b) (tiré de Esteban Nadal/Carbonell Roure 2004)

Ces os-enclumes, le plus souvent sur métapodes de bœuf et de cheval, proviennent essentiellement de la région Midi-Pyrénées et de sites médiévaux²⁰¹; deux os-enclumes sur os coxal d'équidé sont par exemple signalés à Paulhan (F, Hérault), un site daté du VII^e/VIII^e siècle²⁰². L'exemplaire fribourgeois ne fait certainement pas exception, puisqu'il est issu d'un contexte postérieur à l'Antiquité.

En conclusion, les équidés de Saint-Aubin ont été maintenus en vie relativement longtemps, ce qui témoigne de leur utilité de leur vivant. D'après les fortes insertions musculaires et les (légères) excroissances osseuses, leur force a été exploitée, probablement dans le cadre de travaux agricoles (trait) et de transport (bât). Les équidés auraient également été impliqués dans des activités rituelles. La découverte d'un os-enclume indique l'usage d'os d'équidé comme support dans le cadre d'activités métallurgiques, mais à une période plus tardive.

Faute de traces de découpe liées au désossement, l'hippopragie n'est pas assurée. Le fait que les chevaux n'apparaissent que sous la forme de restes isolés fait néanmoins peser le soupçon de la consommation de chair chevaline, attestée à l'époque romaine chez les personnes de rang peu élevé. L'élite ne mange pas de cheval, ce qui se traduit par la découverte de squelettes complets²⁰³.

Le bœuf (*Bos taurus*)

Le bœuf est représenté par 60 restes qui se distribuent dans une quinzaine de structures et dans cinq unités stratigraphiques (fig. 71).

Les grandes régions anatomiques sont diversement représentées. D'un point de vue boucher, l'atlas, solidaire du crâne, appartient plutôt à la tête qu'à la colonne vertébrale. On peut donc considérer que le tronc n'est pas représenté; les ossements qui composent celui-ci - vertèbres et côtes - ne sont d'ailleurs pas attestés dans la classe de taille «grand mammifère» qui ne contient qu'une vertèbre thoracique. Cette distribution laisse penser que les régions anatomiques possédant des os grands et encombrants (tête/crâne par exemple) ont été désossées, tandis que les chairs des côtes et des scapulas ont été fumées avec les os.

L'emplacement des stries de découpes laissées par le couteau trahit le prélèvement du muscle sur une mandibule²⁰⁴ et un humérus²⁰⁵. Le hachoir a été utilisé pour trancher les bas de pattes (talus sectionné²⁰⁶) et sectionner les tendons (phalange proximale entaillée²⁰⁷).

L'examen de deux séries dentaires inférieures révèle une mise à mort à 20-24 mois (STR 100) et à plus de 7-10 ans (STR 136). Le degré d'éphysisation du squelette appendiculaire indique la présence de deux sujets, l'un de moins de 40-48 mois (US 2), l'autre de plus de 40-48 mois (STR 53). L'abattage a donc concerné aussi bien des bovins réformés que des individus encore jeunes, mais ayant atteint leur taille et leur poids optimaux. Le corpus, certes de taille réduite, ne contient aucun reste de veau.

²⁰¹ Rodet-Belarbi et al. 2007.

²⁰² Ibid. 162.

²⁰³ Deschler-Erb et al. 2002, 167.

²⁰⁴ Inv. SAU-AT 2019-132/238-3.

²⁰⁵ Inv. SAU-AT 2019-132/247-1.

²⁰⁶ Inv. SAU-AT 2019-132/688-4.

²⁰⁷ Inv. SAU-AT 2019-132/581-2.

BŒUF	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	ATLAS	SCAPULA	HUMÉRUS	RADIUS	ULNA	FÉMUR	TIBIA	ASTRAGALE	MÉTACARPE	MÉTATARSE	PHALANGE PROXIMALE	PHALANGE MÉSIALE	SÉSAMOÏDE	TOTAL
STR 33				1						1								2
STR 35			1															1
STR 39															1			1
STR 42								1										1
STR 43															1			1
STR 53	1							1										2
STR 55									1									1
STR 74 = STR 45			1															1
STR 96		1																1
STR 100			5												1			6
STR 108											1							1
STR 116 = STR 135										1					1			2
STR 125						1												1
STR 136	1		2															3
US 2		1	1					1		1	1				1			6
US 3	2		4	2	1		4	3		2	3		3	1	1	1		27
US 4								1										1
STR 29/US7			1															1
US 11															1			1
Total	4	2	15	3	1	1	5	5	1	5	1	3	2	5	1	1	60	

Fig. 71 Nombre d'éléments anatomiques de bœuf selon les structures et les US

CAPRINÉS	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	RADIUS	FÉMUR	TIBIA	TOTAL
STR 39						1	1	
STR 96		1						1
STR 108		2		1		1	4	
STR 125					1		1	
US 2		2				1	3	
US 3		1	1		2			4
US 6	1			1				2
Total	1	6	1	2	2	1	3	16

Fig. 72 Nombre d'éléments anatomiques de caprinés selon les structures et les US

Une phalange proximale antérieure, avec exostose et déformation de son articulation distale, témoigne de l'utilisation du bovin dont elle est issue pour des travaux ayant fortement sollicité ses membres antérieurs, comme les labours par exemple²⁰⁸.

Cette phalange pathologique et l'âge avancé atteint par plusieurs individus mettent en évidence l'exploitation de la force des bovins (sans oublier celles du lait probablement et du fumier pour l'amendement des sols). Tous les bovins, même les sujets réformés, ont été consommés.

L'absence de chevilles osseuses, alors que les éléments crâniens sont nombreux et que cette extension de l'os frontal est facilement reconnaissable même sous forme de petits fragments, signifierait que les étuis ont été prélevés à des fins artisanales.

PORC	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	DENT INDÉT.	SCAPULA	HUMÉRUS	RADIUS	ULNA	FÉMUR	OS DU CARPE	CALCANÉUS	MÉTAPODE VESTIGIEL	TOTAL
STR 29				1										1
STR 39			1		2		1							4
STR 43				1	1									2
STR 53	1													1
STR 64				1	1									2
STR 97						1								1
STR 108	1	3	1	1	1					1	1		1	10
STR 125							1							1
US 2				1			1							2
US 3	3			1										4
US 4											1			1
US 6								1		4				5
US 11			2											2
Total	5	3	4	6	5	1	2	1	1	1	5	1	1	36

Fig. 73 Nombre d'éléments anatomiques de porc selon les structures et les US

Les caprinés (*Capra hircus/Ovis aries*)

Peu nombreux (n=16), les restes de petits ruminants domestiques proviennent néanmoins de plusieurs structures et couches (fig. 72). La moitié des vestiges de caprinés (n=8) consiste en dents isolées, ce qui est indicateur d'une fragmentation marquée. Comme pour les grands mammifères domestiques, la présence d'éléments crâniens irait dans le sens d'un abattage sur place du petit bétail.

La discrimination des caprinés n'a pu se faire que dans un cas, sur une mandibule attribuée à la chèvre²⁰⁹. Cette dernière provient d'un animal abattu autour de 2 ans. Quant aux dents isolées, il s'agit surtout de molaires fortement usées (7 cas sur 8). Les six os des membres, des diaphyses uniquement, ne donnent aucune indication d'âge.

La très faible fréquence des restes de caprinés ne plaide évidemment pas pour un élevage centré sur l'exploitation à grande échelle de la viande, de la laine ou du lait de ces animaux. Faciles à entretenir, nécessitant peu de place et de nourriture - la chèvre consomme même des espèces végétales ligneuses et des feuilles d'arbre -, quelques

petits ruminants devaient probablement servir d'appoints dans l'alimentation, en fournissant d'abord du lait puis de la viande.

Le porc (*Sus domesticus*)

Si l'on écarte la structure STR 18 qui a fourni 88 restes de porc, seuls 36 restes attestent la présence du suidé sur le site, dans huit structures creuses et cinq unités stratigraphiques (fig. 73). En raison de nombreuses dents isolées (n=14), le crâne s'avère surreprésenté (n=23), au contraire des éléments du tronc qui, eux, sont totalement absents - cependant, la classe «mammifère de taille moyenne» contient onze vertèbres et côtes. Le spectre anatomique du porc témoigne de la présence d'individus entiers.

Le degré d'usure des dents isolées et l'âge du squelette appendiculaire²¹⁰ indiquent que les porcs (au nombre de quatre au minimum) ont été abattus entre 1 et 3,5 ans. Quatre restes²¹¹ découverts dans le remplissage du puits-citerne STR 108 proviennent d'un ou de plusieurs porcelets d'âge périnatal, voire fœtal. Trois canines inférieures indiquent la présence d'au moins deux verrots.

²⁰⁹ Inv. SAU-AT 2019-132/173-2.

²¹⁰ Une ulna: - de 36 mois et un calcanéus: - de 24 mois (Barone 1986).

²¹¹ Il s'agit de deux dents de lait supérieures non usées, d'un fragment de mandibule et d'un métapode.

CHIEN	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	DENT INDÉT.	SCAPULA	OS COXAL	TIBIA	TOTAL
US 3						1	1	1	3
US 7	3		6	1					10

Fig. 74 Nombre d'éléments anatomiques de chien selon les structures et les US

Des traces de découpe ont été observées sur deux os seulement; des stries sérielles laissées par le couteau sont visibles sur l'angle d'une mandibule (prélèvement de la joue) et une strie unique vers l'articulation d'un radius trahit probablement la désarticulation du coude (lors de la consommation?). Une canine de verrat dont la pointe est brûlée témoigne du rôtissage.

Le chien (*Canis familiaris*)

Les treize restes attribués au chien sont issus des US 7 et 3 (fig. 74). Les dix restes mis au jour dans l'US 7 se rapportent uniquement à la tête et proviennent de deux individus au minimum. Les dents, permanentes, ne sont pas usées, ce qui indique un âge inférieur à 2 ans (stade A pour les M₁²¹²).

Aucune trace de découpe n'a été observée. À l'époque romaine, le chien ne faisait plus partie des animaux consommés, du moins par les personnes jouissant d'un statut socio-économique élevé.

Sur un tibia²¹³, on observe une fusion de la fibula avec le tibia sur deux tiers de la diaphyse, alors que ces deux os sont normalement distincts (fig. 75).

Le coq domestique

(*Gallus gallus domesticus*)

Le coq domestique est surtout présent dans la structure STR 18, sous forme de phalanges postérieures incinérées. Le volatile s'avère

sinon très discret, puisqu'un seul autre reste a été attribué au gallinacé. Il s'agit d'un fragment de tarsométatarsé issu d'un individu juvénile, découvert dans le comblement du puits-citerne STR 108²¹⁴. La consommation de volaille peut donc être qualifiée de quasi nulle.

Si le coq ne paraît pas jouer un rôle alimentaire, son implication dans une possible offrande lui confère un statut symbolique.

La faune sauvage

Seul mammifère sauvage attesté à Saint-Aubin/Les Attes, le cerf est représenté uniquement par des fragments de bois, mis au jour dans les US 3 (n=3) et 9 (n=4)²¹⁵. Les sept fragments, tous complètement calcinés, sont probablement issus de deux morceaux d'andouiller. Faute d'autre élément anatomique attribué au cervidé, ces fragments de ramure ne témoignent pas forcément d'activités cynégétiques, mais peut-être de la collecte de bois de chute.

Les restes de batracien, au nombre de seize, dont quinze dans le puits-citerne STR 108, proviennent de deux individus au minimum. Considérés comme intrusifs, ces petits animaux ont vraisemblablement été piégés dans des structures profondes et humides.

En revanche, on ne peut exclure une origine anthropique pour le rejet dans ce puits-citerne de la moule d'eau douce (?), attestée par un fragment de taille très réduite dont l'une des faces est recouverte de nacre (STR 108).

Mobilier faunique, bilan

S'appuyant sur un corpus de restes déterminés de taille très réduite - 172 vestiges osseux et dentaires, sans les os incinérés de la structure STR 18 -, les résultats ne reflètent que des tendances et certaines interprétations, liées par exemple à l'âge des animaux, sont à prendre avec précaution. Par exemple, malgré



Fig. 75 Fusion du tibia et de la fibula d'un chien (n° 384-0)

²¹² Horard/Herbin 2000.

²¹³ Inv. SAU-AT 2019-132/384-0.

²¹⁴ Inv. SAU-AT 2019-132/667(p)-3.

²¹⁵ Il convient de mentionner un fragment de tibia de cerf qui pourrait provenir d'un niveau d'occupation/démolition d'époque romaine (US 3?).

une conservation de la matière osseuse bonne à moyenne et la présence d'os de fœtus qui laissent penser que la perte de la matière osseuse est limitée, le faible nombre de restes peut statistiquement expliquer le manque ou l'absence d'espèces animales rares.

Des spectres faunique et anatomique, nous déduisons que la chasse n'était pas ou que très peu pratiquée. L'absence de restes de poissons, qui peut néanmoins s'expliquer par des problèmes de conservation et surtout par le fait que les sédiments n'ont pas été tamisés, et la présence d'une seule moule indiquerait que les ressources halieutiques n'ont guère été exploitées, malgré la proximité du lac.

La liste des espèces contient quasi exclusivement des animaux domestiques. La présence d'os de fœtus de porc et la représentation anatomique des divers restes prouvent que les bêtes, ou du moins une partie d'entre elles, étaient élevées sur le site et que l'abattage et la première découpe étaient réalisés sur place. Si le site de Saint-Aubin/Les Attes est un lieu de production, au moins pour le petit bétail, il est également un lieu de consommation. Les bovins et les porcs ont fourni l'essentiel des viandes consommées; le bœuf atteint en effet un peu plus de moitié de la masse des restes déterminés²¹⁶. Il est à relever que les animaux réformés, qui fournissent une chair de piètre qualité, ont été mangés. Si le chien n'était pas au menu, l'hippophagie n'est, elle, pas exclue.

L'acquisition de produits carnés ne paraît pas avoir été la motivation principale qui expliquerait la présence des grands mammifères à Saint-Aubin/Les Attes. En effet, les estimations d'âges d'abattage, bien que rares, et certaines pathologies affectant les os des bas de pattes indiquerait que c'étaient surtout la force et l'endurance des bovins et des équidés qui étaient recherchées et exploitées. La mobilisation de ces animaux pour des travaux de traction pénibles et réguliers (labours et transport) souligne par ailleurs le caractère agricole du site. La fréquence particulièrement élevée des équidés (13% du NR déterminés²¹⁷) et des bovins (41% du NR) trahit un grand besoin d'animaux pour le transport et divers travaux agricoles (fig. 76).

Faute d'objet fini ou d'ébauche en os ainsi que de cheville osseuse, le travail de l'os et de la corne, si tant est qu'il ait été pratiqué sur le

DOMESTIQUES	%NR	%PR
Équidés	13,1	39,2
Bœuf	41,4	52,2
Caprinés	11	2,5
Porc	24,8	4
Chien	9	2,1
Coq	0,7	0,01

Fig. 76 Pourcentages du nombre (NR) et du poids (PR) des restes atteints par les espèces domestiques (100% = total des animaux domestiques), sans les restes de la structure STR 18 et les deux crânes d'équidés de la structure STR 136

site, n'a sans doute pas eu cours dans les zones fouillées. De rares fragments de bois de cerf calcinés pourraient être liés à une activité artisanale, néanmoins peu développée.

La consommation d'animaux âgés, l'éventuelle hippophagie ainsi qu'une alimentation carnée relativement rare et peu variée, avec une table dépourvue de gibiers et de produits fins, comme les huîtres par exemple, témoignent du statut socio-économique modeste des personnes ayant séjourné sur le site. Les pratiques culturelles mises en évidence paraissent également refléter un faible niveau de vie. En effet, le sacrifice (?) de deux équidés, peut-être des ânes, a mobilisé des animaux qui n'avaient plus de valeur économique, car ils étaient inaptes au travail. Si la structure STR 18, interprétée comme une fosse à offrandes alimentaires incinérées, contient des espèces valorisées - le porc et le coq -, les morceaux de volaille choisis (pattes), dépourvus de chair, s'avèrent de piètre qualité. Cette partie du corps des oiseaux - la présence du pigeon est soupçonnée - revêtait cependant peut-être une fonction symbolique ou magique.

Synthèse: vestiges et mobilier, allers et retours

Les apports de l'étude du site de Saint-Aubin/Les Attes sont nombreux. Du point de vue de la topographie ancienne, il apparaît que cette partie de la plaine de la Broye n'était pas recouverte uniquement de zones inondables ponctuellement traversées par des axes de circulation; ce milieu humide offrait en effet aussi, selon les périodes, des terrains plus ou moins étendus aptes à accueillir des occupations durables. Pour

216 La masse reflète mieux que le nombre la quantité de viande en jeu.

217 Le calcul du pourcentage a exclu les restes des fosses-dépôts STR 18 et STR 136 ainsi que les fragments de bois de cerf et de microfaune. Le nombre et la masse des restes déterminés s'élèvent ainsi à 146 et 5111,2 g.

autant que les sondages permettent d'en juger, les surfaces occupées semblent avoir été plus importantes durant la Protohistoire qu'à l'époque romaine.

L'emplacement du site antique laisse par ailleurs supposer l'existence d'une voie de communication à proximité, qui devait traverser la plaine de la Broye en direction de Domdidier au sud-est et dont le tracé, qui n'est pas connu, devait être conditionné par les méandres des nombreux cours d'eau.

Les vestiges

Du point de vue archéologique (voir fig. 5, 15, 21 et 30)²¹⁸, l'exploration du site en aire ouverte a permis de mettre en évidence des espaces aux fonctions bien différenciées. Quand bien même les différentes découvertes apportent plus de questions que de réponses, elles contribuent à enrichir nombre de réflexions, tant sur l'occupation des campagnes et la définition du statut d'un établissement rural que sur le déroulement de cérémonies à caractère rituel.

Les constructions sur poteaux aux extrémités nord et sud du site, trop incomplètes pour être identifiées, pourraient signaler aussi bien des espaces bâties que de simples clôtures.

Sur l'éminence bordée de fossés occupant la partie nord-occidentale du site, les deux bâtiments A et B sont relativement aisés à délimiter, mais leur plan peu évocateur et les rares structures mises au jour dans leur espace interne, par ailleurs peu parlantes (quelques trous de poteau et une fosse), compliquent sensiblement leur interprétation. La morphologie différente des édifices, dont la contemporanéité ne peut être assurée, signale peut-être aussi des fonctions différentes, à savoir domestique pour le premier et utilitaire pour le second. C'est ce que suggère aussi l'analyse du matériel, mais on gardera à l'esprit que l'absence de couche d'occupation conservée constitue un écueil majeur pour une approche fonctionnelle, les études de mobilier ayant dû se fonder, faute de mieux, sur du matériel en grande partie issu de la couche de démolition et de diverses recharges de sol; ainsi, le risque qu'une partie des objets hors ensembles clos (fosses) ait en fait été retrouvée en position secondaire est important, et la prudence quant aux interprétations proposées reste de mise.

²¹⁸ On rappellera ici qu'un « nord de convention » a été axé perpendiculairement aux bâtiments (voir note 6).

Dans la partie sud du site, on note la présence de structures à caractère utilitaire comme le puits-citerne en bois STR 108 et les fosses d'extraction de matériaux ou de stockage qui l'entourent.

L'extrême nord du site, enfin, se démarque par la présence de dépôts d'offrandes en fosses, qui trahissent la présence d'activités rituelles et interrogent sur la nature exacte du site.

Le mobilier

À la diversité des vestiges, modestes, répond le caractère assez fruste du mobilier, à l'exception notable de certains objets en métal.

La céramique se caractérise par un faciès domestique au statut peu élevé; l'ensemble des catégories fonctionnelles attendues pour un établissement rural sont représentées, et les importations sont rares. Ce matériel se signale toutefois par un nombre d'individus plus élevé que dans d'autres sites comparables de la région et par une forte représentation des formes liées aux préparations culinaires (mortiers et bols par exemple); ce dernier trait est conforté par le mobilier métallique, qui compte un grand nombre de couteaux destinés davantage à la découpe de la viande et à la préparation des aliments qu'à des activités de boucherie. Ce constat amène à envisager la présence, aux Attes, de plus d'une cellule familiale.

La répartition de la céramique suggère de localiser dans le bâtiment A une zone liée à l'occupation proprement dite (préparation et consommation d'aliments), alors que le bâtiment B pourrait avoir revêtu une fonction utilitaire (lieu de stockage?) dans le cadre des activités agropastorales que pratiquaient les habitants des lieux. À nouveau, cette hypothèse trouve un écho dans les découvertes métalliques; l'espace probablement couvert le long de la paroi sud du bâtiment B et l'un des trous de poteau le constituant ont en effet livré des éléments associés au domaine agricole - la répartition du mobilier métallique permet en outre de compléter l'image donnée par les vestiges archéologiques, en suggérant la possibilité d'un accès aux bâtiments par l'éventuel *ambitus* qui les sépare.

Le verre, peu représenté, n'a pas livré d'élément réellement significatif, si ce n'est un fond portant deux lettres (A et N) d'une

inscription qui renvoie peut-être au verrier Amaranthus, déjà attesté dans notre canton par un manche de patère retrouvé dans la villa de Murten/Combette.

L'étude du mobilier métallique, en revanche, a mis en lumière des assemblages très atypiques.

Une partie de ce matériel s'accorde avec un site rural d'un niveau socio-économique peu élevé: on y retrouve des outils agricoles, des ustensiles pour le travail du bois ou du métal, des éléments de char et certains objets de la vie quotidienne. Aucune activité métallurgique n'a été mise en évidence (absence de scories, impossibilité d'assurer l'identification de déchets parmi les objets en plomb) et le seul artefact en lien avec cet artisanat, un os-enclume, est issu d'un contexte postérieur à l'Antiquité.

En regard de ces éléments modestes, le site des Attes a livré des objets de parure de qualité, de la vaisselle en bronze et des pièces de harnachement, notamment autour du bâtiment A. On ignore si ces objets sont en relation avec les gens qui vivaient ici ou s'ils appartenaient à des personnes de passage; leur répartition sur le site semble cependant indiquer qu'ils ont pu être liés à des événements spécifiques. D'autres éléments de harnachement, retrouvés dans le comblement supérieur du puits-citerne, pourraient être interprétés comme un dépôt en lien avec la fin de l'utilisation de la structure.

Le mobilier métallique met enfin en évidence plusieurs objets se rattachant potentiellement au domaine spirituel. Quatre clochettes en alliage cuivreux, de trop petites dimensions pour un simple usage utilitaire, pourraient ainsi avoir revêtu une dimension apotropaïque, tout comme la bague-sceau portant les lettres D et R. La rouelle-cage, découverte près de la paroi nord du bâtiment A, a pu servir d'amulette, tandis que la tôle de plomb repliée pourrait receler une *defixio*, même si la prudence la plus extrême s'impose, la pièce n'ayant pas été étudiée dans tous ses détails.

Comme le verre, le mobilier numismatique n'apporte pas d'éléments particulièrement intéressants. Il atteste une occupation qui pourrait avoir débuté dès la première moitié du I^{er} siècle avant de s'intensifier clairement au II^e siècle, et fournit un *terminus post quem* en 244 pour l'abandon du site.

L'analyse de la faune, enfin, met en évidence un faciès général modeste; les animaux domestiques prédominent, alors que le gibier est presque totalement absent. Une partie des bêtes, du moins le petit bétail, a dû être élevée sur place; le site des Attes était un lieu de consommation, où l'on a surtout mangé du bœuf, mais aussi du porc et probablement un peu de chèvre ou de mouton, voire du cheval. Le fait que les individus consommés ont été abattus à un âge avancé constitue un argument supplémentaire pour affirmer que l'on se trouve face à une population dont le niveau socio-économique n'était pas particulièrement élevé. De plus, les équidés aussi bien que les bovins ont été mobilisés surtout pour leur force et leur endurance (transport et traction par exemple), soulignant encore, s'il le fallait, le caractère agricole du site.

Plusieurs animaux dont les restes ont été retrouvés ne font toutefois pas partie du spectre habituel de la faune des habitats ruraux modestes. On citera le coq et le pigeon qui, lorsqu'ils ne jouent pas un rôle dans l'alimentation, peuvent revêtir un statut symbolique, ou encore l'âne, très rarement attesté en Suisse à l'époque romaine, dont la présence à Saint-Aubin, si elle n'est pas assurée, est fortement pressentie. Cependant, plus que les espèces elles-mêmes, c'est leur lieu de découverte à l'intérieur de fosses qui questionne.

Vestiges vs mobilier: des gestes perceptibles?

Tous types de mobiliers confondus, l'assemblage de Saint-Aubin/Les Attes s'accorde bien avec un site principalement tourné vers l'agriculture, mais la présence de vestiges illustrant des gestes à connotation religieuse ou symbolique montre que des cérémonies s'y sont aussi déroulées. Ce constat s'est imposé dès la découverte des deux fosses-dépôts.

Reste que nombre d'objets métalliques retrouvés hors de ces ensembles clos, comme les *cochlearia*, le plat en bronze, les bagues, les fibules ou encore les pièces de harnachement ne cadrent pas avec l'image d'une vie rustique et simple. Au niveau de la céramique également, la récurrence de fonds découpés, notamment dans et autour du bâtiment A, interpelle; en contexte profane, ces pièces sont interprétées comme des opercules, mais elles apparaissent également parfois en lien avec des rituels religieux.

Plusieurs fosses ont en commun d'être le résultat de gestes spécifiques, tous réalisés en un endroit situé hors de l'emprise de la fouille, et tous ayant abouti à l'enfouissement d'un dépôt: crémation pour les structures STR 18 et STR 41, manipulation de carcasses pour la structure STR 136. Ces fosses se distinguent par leur mode de comblement qui suppose des gestes différents, pratiqués selon des rythmes distincts. Ainsi, dans la fosse STR 41, la présence de cendres dans le sédiment montre que la structure a été rapidement fermée après le dépôt. Dans le cas de la fosse STR 18, au vu de la nature homogène du remplissage, les vestiges d'offrandes calcinées semblent avoir procédé d'une sélection de mobilier (céramique et faune) provenant du bûcher et avoir été enterrés dans un laps de temps assez court. La fosse-dépôt STR 136, enfin, se distingue des précédentes par une succession plus complexe (?) de gestes, comprenant au moins la manipulation de carcasses décomposées, la décollation et la possible exposition de crânes avant l'enfouissement qui, si l'on en croit les traces de morsures sur certains ossements, a pu être progressif, les os étant apparemment restés accessibles aux chiens.

La diversité des pratiques mises en évidence par les vestiges et le mobilier est difficile à comprendre. Elle pourrait être le résultat de plusieurs célébrations différentes ou, au contraire, matérialiser les reliefs d'une seule cérémonie complexe. Le manque de sources nous empêche de savoir dans quel contexte (religieux ou profane) et selon quels rites (pratiques codifiées) ces dépôts ont été constitués. S'agissait-il de cérémonies obéissant à des rituels? Ces célébrations avaient-elles un caractère collectif et répétitif qui serait, par exemple, calqué sur un rythme saisonnier ou autre? Autant de questions sans réponse, d'autant que ces pratiques se sont déroulées dans un cadre inconnu.

219 À noter que le site de Crevans (F, Jura), récemment publié, a livré un édifice dont le bâtiment au plan peu caractéristique, entouré d'un fossé, a livré du mobilier spécifique (par exemple des céramiques miniatures) qui a incité les auteurs à proposer l'interprétation – d'ailleurs controversée – d'un sanctuaire. Voir Tisserand *et al.* 2012.

220 Estavayer-le-Gibloux: P.-A. Vauthey – S. Garnerie-Peyrollaz, «Estavayer-le-Gibloux rattrapé par son passé: grandeur et décadence des thermes staviais», CAF 6, 2004, 168-201; E. Mouquin, «Les «dépôts» en fosse en contexte domestique: quelques exemples de la région d'Avenches», in: L. Rivet (éd.), SFECAG. Actes du congrès de Nyon (14-17 mai 2015), Marseille 2015, 141-146; M. Franz, «Neue Forschungen zum römischen Tempelareal von Estavayer-le-Gibloux», CAF 22, 2020, 22-23; Dietikon: Chr. Ebñoüther, *Der Römische Gutshof in Dietikon (Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 25)*, Zürich/Egg 1995.

221 Ces lieux d'hospitalité présentent des formes architecturales variées. Voir par exemple C. Hartz, «Les lieux d'accueil des fidèles dans les «grands sanctuaires» des Trois Gaules: données archéologiques anciennes et problématiques nouvelles», in: Cl. Fauchon-Claudon – M.-A. Le Guennec (dir.), *Carnet Hypothèses – HospitAm (Hospitalités dans l'Antiquité méditerranéenne): sources, enjeux, pratiques, discours*, <https://hospitam.hypotheses.org> mis en ligne le 11.01.2016, consulté le 19.09.2022.

néanmoins le cas – on pourrait par exemple imaginer un temple associé au domaine dont dépendrait le site, à l'image des *villae rusticae* d'Estavayer-le-Gibloux FR ou de Dietikon ZH par exemple²²⁰ –, on aurait touché, aux Attes, la périphérie de l'espace sacré et il faudrait envisager un sanctuaire aux dimensions suffisamment peu étendues pour passer au travers de la maille des sondages, ceux-ci n'ayant recoupé aucune trace d'édifice aux alentours de l'aire de fouille. Reste que plutôt qu'un bâtiment en dur ou en matériaux légers, cet éventuel sanctuaire au milieu de la plaine de la Broye pourrait prendre la forme d'un site naturel de type étang ou marais.

L'hypothèse selon laquelle les bâtiments A et B feraient plutôt partie d'une zone d'*hospitalia*, proposée à la fin de l'étude du mobilier métallique, trouverait, elle, un parallèle intéressant dans les constructions destinées à l'hébergement des fidèles du sanctuaire de Thun/Allmendingen BE; situées dans la partie profane au nord du sanctuaire, elles présentent en effet deux groupes de deux édifices en terre et bois juxtaposés alternant, comme à Saint-Aubin, plans carré et rectangulaire²²¹.

Au vu des incertitudes qui grèvent le dossier, on préférera une hypothèse minimale, qui consiste à considérer l'établissement de Saint-Aubin comme une ferme indépendante ou une «annexe agraire» dépendant d'un domaine foncier dont le centre se trouverait, d'après les connaissances actuelles, sous le village actuel de Saint-Aubin. À l'évidence, diverses cérémonies se sont déroulées sur le site, dans un cadre, religieux ou profane, qu'il est à ce jour impossible de préciser. Des célébrations périodiques rassemblaient peut-être les membres de cette communauté locale, dont certains objets métalliques, par leur caractère magique ou apotropaïque, semblent dévoiler une partie du monde spirituel.

Saint-Aubin/Les Attes: lieu de culte et/ou lieu de vie?

En l'absence de vestiges architecturaux caractéristiques et de mobilier spécifique²¹⁹ (céramiques miniatures ou faciès faunique particulier hors structures fossoyées par exemple), il est difficile de considérer les découvertes réalisées sur le site comme faisant partie d'un sanctuaire. Si tel était

Au terme de cette étude, force est donc de constater qu'aucune interprétation ne peut être retenue de manière définitive sur la base des informations dont nous disposons aujourd'hui. Les recherches menées aux Attes auront toutefois permis de mettre en évidence l'un de ces sites ruraux modestes en matériaux légers rarement explorés dans nos régions, mais bien attestés, par exemple, en France.

Et la datation ?

D'une manière générale, le site antique de Saint-Aubin/Les Attes semble avoir été occupé entre le II^e et le III^e siècle de notre ère.

L'étude du mobilier céramique rend compte d'un ensemble dont la majorité des pièces datables fournit un *terminus post quem* de 150 apr. J.-C. Un pot à panse ornée d'un décor peigné vertical pourrait toutefois être plus ancien et remonter à l'époque augustéenne, voire à la fin de la période laténienne²²².

Parmi les objets en verre, on note l'absence de marqueur chronologique précis, et les pièces du I^{er} siècle de même que le matériau utilisé à cette période font également défaut, à l'exception d'une possible estampe du verrier Amaranthus.

Au sein du mobilier métallique, fibules, bagues, pièces de harnachement et appliques remontent pour la plupart aux II^e et III^e siècles, avec toutefois un élément du I^{er} siècle. Plat et *cochlearia* sont également datés du III^e siècle, quand bien même leur forme n'a guère évolué depuis le II^e, voire la fin du I^{er} siècle.

Les monnaies ont pour la plupart été frappées au II^e siècle ; les plus récentes sont restées en circulation durant tout le III^e siècle. Le I^{er} siècle s'illustre toutefois avec deux émissions julio-claudiennes et deux flavienne.

Enfin, les deux datations ¹⁴C à disposition se situent entre 4 av. et 87 apr. J.-C. pour l'une, entre 125 et 255 apr. J.-C. pour l'autre.

La confrontation des divers mobiliers tend donc vers une datation large qui situerait l'occupation du site entre le II^e et le milieu du III^e siècle au moins. Les vestiges plus anciens pourraient être résiduels ou s'expliquer par la présence, à proximité, d'un bâtiment occupé au I^{er} siècle, qui aurait permis aux habitants des Attes de récupérer des bois et divers objets, mais dont nous ne savons rien.

Conclusion

La variété des vestiges rencontrés lors de la fouille et les quantités importantes de mobilier – du moins pour certaines catégories – ont rapidement attiré l'attention sur la nature particulière du site antique des Attes. Ce sentiment s'est encore renforcé lors de l'étude des structures et de l'analyse des mobiliers, dont les résultats contrastés voire contradictoires compliquent, on l'a vu, l'interprétation de la nature de l'occupation. Que l'on soit en

présence de structures d'accueil en lien avec un sanctuaire situé à proximité ou de bâtiments utilitaires en lien avec une *villa rustica* dans laquelle se seraient déroulées des cérémonies particulières, aucun argument décisif ne permet véritablement de trancher entre «religieux» et «profane».

Les résultats des fouilles soulignent surtout les lacunes dans nos connaissances de la variété des formes d'occupation dans nos campagnes à l'époque romaine. La palette des établissements ruraux ne se résume en effet pas à la simple dichotomie «*villa rustica*» (grand domaine) / «ferme modeste» ; à ce titre, le site de Saint-Aubin/Les Attes invite à dépasser les interprétations normatives insuffisamment détaillées pour tenter de saisir, autant que possible, la complexité des réalités antiques.

222 Voir *supra*, encadré «Drôles de pots», 115, en particulier inv. SAU-AT 2019-132/19.

Catalogue

Abréviations de catégories

TSG	terre sigillée de Gaule	RA	céramique à revêtement argileux	PCL	pâte claire
TSGC	terre sigillée de Gaule du Centre	RAMOR	mortier à revêtement argileux	TN	<i>terra nigra</i>
TSGE	terre sigillée de Gaule de l'Est	CRU	cruche à pâte claire	PGR	pâte grise
TSH	terre sigillée helvétique	MOR	mortier à pâte claire	PGR gross.	pâte grise grossière
TSI	imitation de terre sigillée	AMP	amphore		

Abréviations typologiques

- AR S. Fünfschilling, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 51)*, Augst 2015.
- AV Castella/Meylan Krause 1994.
- Bet Ph. Bet – D. Gras, « Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux », in: R. Brulet – R. P. Symonds – F. Vilvorder (éd.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines (RCRF Acta, suppl. 8)*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (1995), Oxford 1999, 13-38.
- BMC Coins of the Roman Empire in the British Museum.
- Curle J. Curle, *A roman frontier post and its people. The fort of Newstead in the parish of Melrose*, Glasgow 1911.
- Dr. H. Dressel, *Corpus Inscriptionum Latinarum XV (Instrumentum domesticum)*, Berlin 1899.
- Drack W. Drack, *Die helvetische Terra sigillata-Imitation des 1. Jahrhunderts n. Chr. (Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2)*, Basel 1945.
- Drag. H. Dragendorff, « Terra sigillata », *Bonner Jahrbücher* 96, 1895, 18-155 et *Bonner Jahrbücher* 97, 1896, 54-163.
- Ettlinger Ettlinger/Roth Rubi 1979.
- G. F. Laubenheimer, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise (Annales Littéraires de l'Université de Besançon 327; Centre de recherches d'histoire ancienne 66)*, Paris 1985.
- Isings Cl. Isings, *Roman Glass from Dated Finds (Archaeologica Traiectina 2)*, Groningen/Djakarta 1957.
- Lamb. N. Lamboglia, « Nuove osservazioni sulla terra sigillata chiara (tipi C, lucente e D) », *Revue d'Études Ligures* XXIX, 1963, 145-212.
- Lezoux Ph. Bet – A. Fenet – D. Montineri, « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e s. Considérations générales et formes inédites », in: L. Rivet (dir.), *SFECAG. Actes du congrès de Lezoux, 4-7 mai 1989*, Marseille 1989, 37-54.
- LS Th. Lugimbühl – A. Schneiter, *La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna-Vidy. Le mobilier archéologique (CAR 74; Lousonna 9)*, Lausanne 1999.
- Lutz M. Lutz, « Catalogue des poinçons employés par le potier Cibisus », *Gallia* 26.1, 1968, 55-117.
- Nied. F. Cöllmann, *Die Keramik des Kastells Niederbieber (Materialien zur römisch-germanischen Keramik 1)*, Frankfurt 1914.
- RIC Roman Imperial Coinage.
- RIC I² C. H. V. Sutherland, *From 31 BC to AD 69 (RIC I²)*, London 1984.
- RIC II H. Mattingly – E. A. Sydenham, *Vespasian to Hadrian (RIC II)*, London 1968.
- RIC II.3 R. Abdy – P. F. Mittag, *From AD 117 to AD 138 – Hadrian (RIC II.3)*, London 2019.
- RIC III H. Mattingly – E. A. Sydenham, *Antoninus Pius to Commodus (RIC III)*, London 1968.
- RIC IV.1 H. Mattingly – E. A. Sydenham, *Pertinax to Geta (RIC IV.1)*, London 1968.
- RIC IV.3 H. Mattingly – E. A. Sydenham – C. H. V. Sutherland, *Gordien III to Uranius Antoninus (RIC IV.3)*, London 1968.
- Ricken/Fischer H. Ricken – Ch. Fischer, *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern (Materialien zur römisch-germanischen Keramik 7)*, Bonn 1963.
- Service A. Vernhet, « Crédit à l'exergue », *Figlina* 1, 1976, 13-27.

Symboles

- [] lacune, complétée seulement dans les cas évidents
- interruption ou séparation de légende
- = passage du champ de gauche au champ de droite
- // passage à l'exergue

Céramique

US 5

1 RAMOR. Mortier AV 376/379, imit. Drag. 43. Pâte beige saumoné, fine, assez savonneuse; revêtement bordeaux orangé, peu luisant, adhérant mal. Concrétions postérieures à l'abandon à l'intérieur.
SAU-AT 2019-132/87-0

2 CRU. Cruche AV 337. Pâte beige, mi-fine, assez dure, assez sableuse. Quelques concrétions postérieures à l'abandon.
SAU-AT 2019-132/50-0

US 11

3 TSH/RA? Bol. Pâte beige-orange, fine, savonneuse; revêtement rouge, presque entièrement disparu. Décor moulé: pattes d'un animal à gauche.
SAU-AT 2019-132/602-1-1

US 3

4 TSG/RA? Assiette Service F? AV 266/268? Pâte gris-beige, fine, dure; revêtement brun, luisant, adhérant assez mal. Recuit.
SAU-AT 2019-132/492-1-12

5 TSGC. Assiette Service F, Lezoux 43. Pâte bordeaux, fine, assez dure; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérant bien. Gaule du Centre.
SAU-AT 2019-132/360-9 (709)

6 TSGC. Assiette Service F, Lezoux 43. Pâte bordeaux, fine, assez dure; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérant bien. Gaule du Centre.
SAU-AT 2019-132/230-11 (710)

7 TSGC. Coupe Service F, Lezoux 42. Pâte bordeaux, fine, dure; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérant bien. Gaule du Centre.
SAU-AT 2019-132/235-0

8 TSGC. Coupe Service A, Lezoux 14. Pâte rouge-brun, fine, dure; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérant bien.

Feuilles d'eau à la barbotine.
Gaule du Centre.
SAU-AT 2019-132/48-2

9 TSGE. Assiette Service C, Curle 15. Pâte orange foncé, fine, légèrement savonneuse; revêtement bordeaux orangé, luisant, adhérant bien.
Gaule de l'Est.
SAU-AT 2019-132/250-0

10 TSGE. Assiette Drag. 18/31. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérant assez bien. Gaule de l'Est.
SAU-AT 2019-132/240-0 (701)

11 TSGE. Assiette Drag. 32. Pâte orange, fine, assez savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérant bien. Gaule de l'Est.
SAU-AT 2019-132/240-2

12 TSGE. Assiette Drag. 32. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, luisant, adhérant bien.
Gaule de l'Est.
SAU-AT 2019-132/516-1-2

13 TSGE. Coupe Drag. 33. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, luisant, adhérant assez bien. Gaule de l'Est.
SAU-AT 2019-132/515-1-2

14 TSGE. Bol Drag. 37. Pâte bordeaux orangé, fine, dure; revêtement bordeaux, luisant, adhérant bien.
SAU-AT 2019-132/492-1-1

15 TSGE. Bol Drag. 37. Pâte orange foncé, fine, assez savonneuse; revêtement orange-rouge, luisant, adhérant bien. Décor moulé: oves triangulaires Lutz O3/4, soulignés d'une ligne perlée. Cibisus. Ittenwiller ou Mittelbronn.
SAU-AT 2019-132/515-1

16 TSGE? Bol Drag. 30. Pâte orange, fine, assez savonneuse; revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérant bien. Décor moulé: oves à trois arceaux, dard torsadé avec pendentif en forme de rosette, décor à panneaux formés de cordons tremblés, timbrés de deux feuilles aux intersections et terminés par des trifols. De

gauche à droite: panneau supérieur: lapin assis à gauche dans un feston végétal; félin courant à droite. Panneau inférieur: oiseau à gauche; ours (?) marchant à droite, avec cercle de part et d'autre. Aucun parallèle trouvé. Quelques concrétions postérieures à l'abandon.
SAU-AT 2019-132/708

17 TSH/RA? Bol Drag. 37, AV 197, Lamb. 2/37. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérant bien. Décor moulé: oves Ettlinger E8; pattes arrière d'un animal à gauche; ours à gauche; lapin à gauche Ettlinger T14, rosette Ettlinger O20. Groupe occidental.
SAU-AT 2019-132/236-0

18 TSH/RA? Bol Drag. 37, AV 197, Lamb. 2/37. Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, presque entièrement disparu. Décor moulé: oves Ettlinger E4, éléments ornementaux (trépieds?) Ettlinger O8 entrecoupés de personnages debout Ettlinger M15a var.? Groupe nord-ouest.
SAU-AT 2019-132/237-1-2

19 TSH/RA? Bol Drag. 37?, AV 197?, Lamb. 2/37? Pâte orangée, fine, savonneuse. Revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérant assez bien. Décor moulé: arc de cercle nervuré.
SAU-AT 2019-132/238-1-1

20 RA. Assiette imit. Drag. 32. Pâte beige orangé à gris clair, fine, savonneuse; revêtement rouge bordeaux, luisant, adhérant mal. Recuit.
SAU-AT 2019-132/395-0

21 RA. Assiette imit. Drag. 32. Pâte beige-orange, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, luisant, adhérant assez bien. À l'extérieur, le revêtement s'interrompt au milieu de la panse, seule la moitié inférieure semble enduite.
SAU-AT 2019-132/228-0

22 RA. Assiette imit. Drag. 32. Pâte orange, fine, assez dure, zonée; revêtement hétérogène orange à gris, luisant, adhérant bien. Recuit.
SAU-AT 2019-132/400-1

- 23** RA/TSGE ? Assiette imit. Drag. 32? Drag. 32? Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement rouge foncé, peu luisant, adhérant mal.
SAU-AT 2019-132/533-1-1
- 24** RA. Assiette AV 268, imit. Service F. Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement orange, peu luisant, adhérant mal.
SAU-AT 2019-132/235-1
- 25** RA/TSGE ? Assiette imit. Drag. 31? Drag. 31? Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, presque entièrement disparu.
SAU-AT 2019-132/516-1-5
- 26** RA. Écuelle AV 282. Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérant assez mal.
SAU-AT 2019-132/234-1-5
- 27** RA. Écuelle AV 282/283. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, peu luisant, adhérant mal.
SAU-AT 2019-132/492-1-4
- 28** RA. Écuelle AV 282/283. Pâte beige, mi-fine avec quelques gros dégraissants, savonneuse; revêtement rouge, luisant, adhérant mal.
SAU-AT 2019-132/516-1-25
- 29** RA. Écuelle cf. AV 287. Pâte beige orangé, fine, savonneuse, assez sableuse; revêtement peu luisant, presque entièrement disparu. Légèrement recuit.
SAU-AT 2019-132/241-1-3
- 30** RA/TSGE ? Coupe imit. Drag. 40? Drag. 40? Pâte orange foncé, mi-fine, légèrement savonneuse; revêtement orange-rouge, peu luisant, adhérant bien. Estampille: rosette. En partie recuit.
SAU-AT 2019-132/230-2
- 31** RA. Coupe AV 200, imit. Service A. Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérant assez bien. Petits guillochis sur la partie sommitale.
SAU-AT 2019-132/249-1-1
- 32** RA. Coupe AV 200, imit. Service A. Pâte beige orangé, fine, savonneuse;
- revêtement orange à gris, peu luisant, adhérant bien. Guillochis sur la partie sommitale. En partie recuit.
SAU-AT 2019-132/515-1-1
- 33** RA. Coupe Bet 303/304? Imit. Drag. 40? Pâte orange, fine, légèrement savonneuse; revêtement noir, légèrement luisant, adhérant bien. Exogène.
SAU-AT 2019-132/48-30
- 34** RA. Bol AV 125, imit. Drag. 30. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérant assez bien. Guillochis, ponctuations et décor (végétal?) à la barbotine.
SAU-AT 2019-132/516-1-7
- 35** RA. Bol AV 159. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement hétérogène rouge à brun foncé, luisant, adhérant assez mal. Décor oculé au centre d'une double ligne oblique de rectangles à la molette formant des losanges. Concrétiions postérieures à l'abandon à l'intérieur.
SAU-AT 2019-132/154
- 36** RA. Bol AV 176. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement rouge, presque entièrement disparu.
SAU-AT 2019-132/238-1-6
- 37** RA. Bol AV 176. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement hétérogène rouge-brun, luisant, adhérant mal. Quelques concrétiions postérieures à l'abandon.
SAU-AT 2019-132/245-0
- 38** RA. Bol AV 176. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, presque entièrement disparu.
SAU-AT 2019-132/456-1-10
- 39** RA. Bol AV 181. Pâte orange foncé, fine, assez savonneuse; revêtement orange-brun, luisant, adhérant bien. Décor oculé.
SAU-AT 2019-132/254-0 (706)
- 40** RA. Bol AV 181. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge, luisant, adhérant mal.
SAU-AT 2019-132/456-1-15
- 41** RA. Bol AV 197, Lamb. 2/37, imit. Drag. 37. Pâte orange, fine, assez
- savonneuse; revêtement rouge à brun, luisant, adhérant bien. Décor végétal à la barbotine.
SAU-AT 2019-132/234-1-1 (700)
- 42** RA. Bol AV 197, Lamb. 2/37, imit. Drag. 37. Pâte orange à grise, mi-fine, savonneuse, sableuse; revêtement rouge à brun, luisant, adhérant assez mal. Décor oculé. Recuit.
SAU-AT 2019-132/356-0 (703)
- 43** RA. Bol AV 197, Lamb. 2/37, imit. Drag. 37. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orange-brun, luisant, adhérant assez bien. Quelques concrétiions postérieures à l'abandon.
SAU-AT 2019-132/456-1-8
- 44** RA. Bol AV 197, Lamb. 2/37, imit. Drag. 37. Pâte rouge orangé, fine, assez savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérant bien. Guillochis.
SAU-AT 2019-132/252-0 (702)
- 45** RA. Bol à collarette AV 222, imit. Drag. 38. Pâte orangée, fine, assez dure; revêtement orange, luisant, adhérant bien.
SAU-AT 2019-132/492-1-3
- 46** RA. Bol à collarette AV 222, imit. Drag. 38. Pâte beige orangé, mi-fine, assez savonneuse; revêtement orange, mat, adhérant assez bien.
SAU-AT 2019-132/222-0
- 47** RA. Bol à marli AV 205. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérant mal. Légèrement recuit, concrétiions postérieures à l'abandon.
SAU-AT 2019-132/224-1-4
- 48** RA. Bol à marli AV 205. Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement orange-rouge, luisant, adhérant mal. Légèrement recuit.
SAU-AT 2019-132/235-2
- 49** RA. Bol à marli AV 205. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, presque entièrement disparu.
SAU-AT 2019-132/240-3
- 50** RA. Bol à marli cf. AV 205. Pâte orange, fine, savonneuse, légèrement

sableuse; revêtement hétérogène orange à brun, légèrement métallifère, adhérant assez bien.
SAU-AT 2019-132/238-1-2

51 RA. Bol à marli AV 205. Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement orange foncé, luisant, adhérant assez bien.
SAU-AT 2019-132/235-3

52 RA. Bol à marli AV 212. Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement hétérogène rouge-brun, adhérant assez mal.
SAU-AT 2019-132/234-1-2

53 RA. Bol à marli AV 212. Pâte orange, mi-fine, savonneuse; revêtement orange-rouge, mat, adhérant mal.
SAU-AT 2019-132/249-1-3

54 RA. Gobelet AV 48. Pâte beige, fine, légèrement savonneuse; revêtement orange-brun, peu luisant, adhérant bien. Guillochis.
SAU-AT 2019-132/515-1-5

55 RA. Gobelet AV 48. Pâte beige, fine, assez savonneuse; revêtement hétérogène orangé foncé à brun, luisant, adhérant bien. Décor oculé.
SAU-AT 2019-132/48-16

56 RA. Gobelet AV 48, Pâte beige-gris, fine, savonneuse; revêtement brun, luisant, adhérant assez mal. Guillochis. Recuit.
SAU-AT 2019-132/367-1

57 RA. Gobelet AV 89. Pâte beige clair, fine, savonneuse; revêtement brun foncé. Légères concrétions postérieures à l'abandon. Légèrement recuit.
SAU-AT 2019-132/252-1

58 RA. Gobelet AV 89. Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement brun-orange à brun-noir, luisant, adhérant bien. Chien colleté à gauche, ponctuations à la barbotine.
SAU-AT 2019-132/515-1-7

59 RA. Gobelet Nied. 33. Pâte grise, fine, assez savonneuse; revêtement gris foncé, luisant, adhérant assez bien.
SAU-AT 2019-132/497-0

60 RAMOR. Mortier AV 376. Pâte rouge orangé, mi-fine, assez dure; revêtement hétérogène rouge à brun, luisant, adhérant bien. Semis de particules abrasives. Recuit.
SAU-AT 2019-132/234-1-8

61 RAMOR. Mortier AV 376/377. Pâte orangée, fine, savonneuse, légèrement sableuse; revêtement rouge, luisant, adhérant mal. Semis de particules abrasives.
SAU-AT 2019-132/235-11

62 RAMOR. Mortier AV 379, imit. Drag. 43. Pâte orange foncé, mi-fine, assez dure; revêtement orange foncé, luisant, adhérant assez bien. Semis de particules abrasives. Légèrement recuit sur le bord.
SAU-AT 2019-132/230-1 (694)

63 RAMOR. Mortier AV 380, Lamb. 45, imit. Drag. 45. Pâte orange, mi-fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérant assez bien. Semis de particules abrasives.
SAU-AT 2019-132/516-1-20

64 CRU. Cruche AV 308. Pâte beige, fine, savonneuse, légèrement sableuse.
SAU-AT 2019-132/48-41

65 CRU. Cruche AV 319. Pâte beige, fine, savonneuse.
SAU-AT 2019-132/241-1-7

66 CRU. Cruche cf. AV 315. Pâte beige clair, fine, assez savonneuse. Recuit? Exogène?
SAU-AT 2019-132/238-1

67 CRU. Cruche à bord déversé, embouchure en entonnoir. Pâte beige, fine, légèrement savonneuse. Concrétions postérieures à l'abandon.
SAU-AT 2019-132/265-1-3

68 CRU. Cruche à bord épaisse, légèrement concave sur la partie sommitale, embouchure en entonnoir. Pâte orange, mi-fine, légèrement savonneuse, sableuse.
SAU-AT 2019-132/495-1-6

69 MOR. Mortier AV 375. Pâte orange-beige, mi-fine, assez

savonneuse. Semis de particules abrasives. Estampille: SIIVIRVS, Severus.
SAU-AT 2019-132/229-1 (693, 699)

70 MOR. Mortier AV 375. Pâte beige clair, mi-fine, savonneuse. Semis de particules abrasives.
SAU-AT 2019-132/222-3

71 MOR. Mortier AV 375. Pâte beige orangé, mi-fine, savonneuse, sableuse, en partie zonée. Semis de particules abrasives. Double estampille grillagée.
SAU-AT 2019-132/240-8

72 AMP. Amphore Dr. 20. Pâte beige foncé, mi-fine, assez dure, sableuse. Martin-Kilcher 1987, variante F-G (150-280 apr. J.-C.). Bétique.
SAU-AT 2019-132/222-9

73 AMP. Amphore G. 4. Pâte beige clair, mi-fine, savonneuse. Gaule.
SAU-AT 2019-132/242-9

74 AMP. Amphore G. 4. Pâte beige clair, fine, assez savonneuse. Gaule.
SAU-AT 2019-132/48-40

75 PCL. Écuelle AV 282/283. Pâte orange, fine, savonneuse, légèrement sableuse.
SAU-AT 2019-132/456-1-44

76 PCL. Écuelle AV 286. Pâte beige, mi-fine, assez savonneuse. Concrétions postérieures à l'abandon à l'intérieur.
SAU-AT 2019-132/62-1

77 PCL. Écuelle AV 240. Pâte beige, fine, assez savonneuse.
SAU-AT 2019-132/234-1-9

78 PCL. Terrine AV 233. Pâte orange, mi-fine, savonneuse, assez sableuse.
SAU-AT 2019-132/456-1-43

79 PCL. Terrine AV 235. Pâte beige, mi-fine, légèrement savonneuse. Recuit.
SAU-AT 2019-132/182-7

80 PCL. Bol AV 176. Pâte beige, fine, savonneuse.
SAU-AT 2019-132/48-46

81 PCL. Bol cf. AV 178. Pâte beige clair, fine, savonneuse. Concrétiōns postérieures à l'abandon à l'intérieur.
SAU-AT 2019-132/182-6

82 PCL. Bol à marli AV 205. Pâte orange, fine, savonneuse, légèrement sableuse.
SAU-AT 2019-132/238-1-13

83 PCL. Bol à marli AV 212. Pâte orangée, mi-fine, savonneuse, sableuse.
SAU-AT 2019-132/533-1-14

84 PCL. Pot AV 26. Pâte beige, fine, savonneuse, légèrement sableuse.
SAU-AT 2019-132/229-1-10

85 PCL. Pot AV 38/39. Pâte beige, fine, savonneuse, légèrement sableuse. Traces de feu sur le bord.
SAU-AT 2019-132/222-4

86 PCL. Pot cf. AV 40. Pâte beige orangé, mi-fine, légèrement savonneuse, sableuse. Traces de feu sur le bord.
SAU-AT 2019-132/515-1-24

87 PCL. Pot AV 38/41. Pâte beige orangé, fine, savonneuse.
SAU-AT 2019-132/245-3

88 PCL. Pot AV 56. Pâte orange, fine, savonneuse.
SAU-AT 2019-132/245-5

89 PCL. Pot AV 47. Pâte beige orangé, fine, savonneuse, sableuse.
SAU-AT 2019-132/401-1

90 PCL. Pot AV 81? Pâte orange, fine, savonneuse, sableuse. Légères traces de feu sur le bord.
SAU-AT 2019-132/238-1-16

91 PCL. Pot AV 81? Pâte beige, fine, savonneuse.
SAU-AT 2019-132/48-49

92 PCL. Pot à provisions AV 21. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Légèrement recuit.
SAU-AT 2019-132/492-1-25

93 PCL? Bol cf. AV 159? Pâte beige-gris, fine, savonneuse. Bouton à la

barbotine? Légères concrétiōns postérieures à l'abandon. Recuit.
SAU-AT 2019-132/357-4

94 TN. Bol AV 136. Pâte gris clair, fine, savonneuse; surface en partie gris foncé. Concrétiōns postérieures à l'abandon.
SAU-AT 2019-132/399-1-5

95 TN/TSI. Bol AV 168. Pâte grise, fine, savonneuse. Revêtement gris foncé, mal conservé.
SAU-AT 2019-132/238-1-20

96 PGR. Écuelle AV 240. Pâte grise, fine, assez savonneuse.
SAU-AT 2019-132/512-1-8

97 PGR. Godet/gobelet cylindrique à bord arrondi. Pâte grise, mi-fine, assez savonneuse, légèrement sableuse.
SAU-AT 2019-132/456-1-62

98 PGR. Pot AV 26. Pâte beige-gris, mi-fine, assez dure; surface gris foncé. Légères concrétiōns postérieures à l'abandon. Recuit.
SAU-AT 2019-132/249-1-12

99 PGR. Pot AV 26. Pâte grise, fine, légèrement savonneuse, légèrement sableuse; surface gris foncé.
SAU-AT 2019-132/456-1-58

100 PGR. Pot AV 31. Pâte gris-brun, mi-fine à grossière, assez dure; surface gris-noir.
SAU-AT 2019-132/512-1-7

101 PGR. Pot cf. AV 30. Pâte gris foncé, mi-fine, savonneuse. Quelques concrétiōns postérieures à l'abandon.
SAU-AT 2019-132/606-0 (704)

102 PGR. Gobelet AV 103? Pâte grise, fine, savonneuse.
SAU-AT 2019-132/241-1-20

103 PGR gross. Écuelle AV 286. Pâte gris foncé à beige, grossière, assez dure. Légèrement recuit.
SAU-AT 2019-132/235-26

104 PGR gross. Pot AV 47. Pâte gris foncé à beige, grossière, assez dure. Recuit.
SAU-AT 2019-132/382-1-8

105 PGR gross. Pot AV 31. Pâte gris foncé à beige, grossière, assez dure, non tournée. Légères concrétiōns postérieures. Recuit.
SAU-AT 2019-132/378-3

Bâtiment A

106 RA. Bol AV 157, imit. Drag. 44. Pâte beige-gris, fine, assez savonneuse; revêtement brun orangé, luisant à métal-lescent, adhérant assez bien. Décor à la barbotine (pattes d'un animal bondissant). Recuit. Contexte : STR 96.
SAU-AT 2019-132/538-1-6

107 RA. Bol AV 176. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérant assez mal. Contexte : STR 96.
SAU-AT 2019-132/482-0

108 RA. Bol à marli AV 205. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement hétérogène brun, luisant, adhérant assez mal. Quelques concrétiōns postérieures à l'abandon sur les surfaces interne et externe. Contexte : STR 95.
SAU-AT 2019-132/233-1

109 RAMOR. Mortier AV 376. Pâte orange foncé, mi-fine, assez dure; revêtement hétérogène rouge-brun à noir, luisant, adhérant bien. Semis de particules abrasives. Recuit. Contexte : STR 42.
SAU-AT 2019-132/534-1 (697)

110 LUM. Lampe AV 409/410. Pâte orange à grise, mi-fine, assez savonneuse. Recuit. Contexte : STR 96 et US 3.
SAU-AT 2019-132/515-1-23 (713)

Bâtiment B

111 TSGE. Bol Drag. 37. Pâte bordeaux orangé, fine, dure; revêtement bordeaux, luisant, adhérant bien. Décor moulé: oves Ricken/Fischer E26. Contexte : STR 39.
SAU-AT 2019-132/489-1

112 TSH/RA. Bol Drag. 37, AV 197, Lamb. 2/37. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun,

mat, adhérant assez mal. Décor moulé: oves Ettlinger E4? Contexte: STR 43. SAU-AT 2019-132/464-1

113 RA. Gobelet AV 48/52. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérant assez bien. Guillochis. Contexte: STR 39. SAU-AT 2019-132/476-1-1

Divers vrac/US 2

114 TSGE. Mortier Drag. 43. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, luisant, adhérant bien. Décor végétal à la barbotine. Contexte: vrac général. SAU-AT 2019-132/451-1

115 RA. Bol AV 222. Pâte beige, mi-fine, légèrement savonneuse, légèrement zonée; revêtement orange, légèrement luisant, adhérant bien. SAU-AT 2019-132/159-0

STR 18

116 PCL. Pot AV 81? Pâte beige à gris hétérogène, mi-fine, assez dure, sableuse. Concrétions postérieures à l'abandon. Recuit. SAU-AT 2019-132/712

STR 136

117 RA. Gobelet AV 48. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérant assez bien. Ponctuations, lunules et animal (chien?) à gauche à la barbotine. SAU-AT 2019-132/668-4 (711)

118 PGR. Écuelle à bord arrondi, légèrement déversé. Pâte gris foncé à beige, mi-fine avec quelques gros dégraissants, dure, zonée. Vers le bas de la panse, languette de préhension. Traces de feu. SAU-AT 2019-132/654-1-4

119 PGR. Tonneau AV 6/8. Pâte grise, mi-fine, assez dure. Traces de feu. Bord à moitié découpé. Quelques concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/668-3

Puits STR 100/108

120 RA. Écuelle AV 282/283. Pâte orange, mi-fine, savonneuse; revêtement rouge, presque entièrement disparu. SAU-AT 2019-132/592-1-2

121 RA. Bol à marli AV 205. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement orange-rouge, presque entièrement disparu. SAU-AT 2019-132/592-1-1

Verre

122 Coupe à bord tubulaire Isings 44a, AR 109.1. Bord tubulaire évasé à lèvre ourlée sur l'extérieur. Verre naturel bleu-vert. Contexte: décapage machine. Fünfschilling 2015, 386-387, AR 109.1 (50-150 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/333+336-b

123 Bol cylindrique Isings 85b, AR 98.1. Bord légèrement rentrant à lèvre épaisse et arrondie. Verre naturel bleu-vert pâle. Contexte: vrac, décapage machine. Fünfschilling 2015, 372-373, AR 98.1 (160/170-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/338

124 Récipient de type indéterminé. Fond à pied annulaire replié. Verre naturel bleu-vert. Récipient repris au pontil. Contexte: dans STR 41. SAU-AT 2019-132/525

125 Récipient de type indéterminé. Fond à pied annulaire tubulaire. Verre naturel bleu-vert. Contexte: vrac. SAU-AT 2019-132/450

126 Récipient de type indéterminé. Fond à pied annulaire à double repli. Verre naturel bleu-vert. Contexte: dans STR 29. SAU-AT 2019-132/541-3

127 Bouteille carrée Isings 50, AR 156. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Col cylindrique. Fragments de panse. Verre naturel bleu-vert. Récipient soufflé dans un moule. Contexte: US 3, niveau de démolition. Fünfschilling 2015, 427-428, AR 156 (50-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/335+341+342

128 Bouteille carrée Isings 50, AR 156. Fragment d'anse large à bords renflés. Épaule marquée. Verre naturel bleu-vert foncé. Récipient soufflé dans un moule. Contexte: dans STR 55. Fünfschilling 2015, 427-428, AR 156 (50-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/507-3

129 Bouteille carrée Isings 50, AR 156. Fragment de fond plat orné en relief des lettres A N (signature du verrier Amaranthus?) et d'une équerre à un angle. Verre naturel bleu-vert foncé. Récipient soufflé dans un moule. Contexte: US 4, niveau de démolition (SAU-AT 2019-132/336a) et US 3, niveau de démolition (SAU-AT 2019-132/181). Fünfschilling 2015, 427-428, AR 156 (50-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/336-a+181

130 Bouteille carrée Isings 50, AR 156. Fragment de fond plat orné en relief d'au moins deux cercles concentriques et d'une équerre à l'angle conservé. Verre naturel bleu-vert foncé. Récipient soufflé dans un moule. Contexte: vrac, décapage machine. Fünfschilling 2015, 427-428, AR 156 (50-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/556-2

Métal

Fibules

131 Fibule. Riha 1994: type 4.2.2. Alliage cuivreux. L. cons. 39 mm; 13,5 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/20-0

132 Fibule. Riha 1994: type 5.17.3. Large arc orné de deux bandes de logettes rectangulaires, alternativement émaillées blanc et rouge (?); décor incisé de la bande centrale comprenant deux lignes guillochées encadrant une ligne de rectangles pyramidaux. Fibule étamée. Alliage cuivreux. L. 62 mm; 14,3 g. Contexte de découverte: US 6, décapage machine. SAU-AT 2019-132/27-0

133 Fibule. Riha 1994: type 5.17.5. Arc fragmentaire de forme rhomboïdale,

orné de quatre grandes logettes losangiques. Traces d'émail blanc dans l'une d'elles. Alliage cuivreux. L. conservée 23 mm; 1,2 g. Contexte de découverte: vrac, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/294-0

134 Fibule. Böhme 1972: type 44a. Fibule circulaire bordée d'une bande lisse. Décor central perdu. Au dos, plaque unique maintenant à l'origine un ressort. Alliage cuivreux. Diam. 29 mm; 6,1 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/10-0

135 Fibule. Riha 1994: type 7.16. Arc rectangulaire fortement bombé, orné de rainures et de logettes triangulaires, et surmonté d'une plaque rectangulaire présentant deux cercles concentriques; point central émaillé noir, tandis que les autres parties creuses conservent des traces d'émail blanc (?). Alliage cuivreux. L. 35 mm, 4 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/108-0

136 Fibule. Riha 1994: type 7.23.1. Deux serpents buvant de part et d'autre d'une coupe. Décor rayé, niellé et étamé. Alliage cuivreux. L. 32 mm; 4,1 g. Contexte de découverte: US 6. SAU-AT 2019-132/56(p)-1

137 Fibule. Riha 1994: type 7.25. Chien ou renard. Logette émaillée (turquoise, vert, avec points blanc et noir) ornant le corps et logette de l'œil comportant un point noir sur fond jaune. Alliage cuivreux. L. conservée 38 mm; 3,9 g. Contexte de découverte: vrac, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/116-0

Bagues / anneaux

138 Bague. Riha 1990: type 2.1.6, Guiraud 1989: type 3e. Épaules ornées de cinq cavités circulaires, trois conservant des traces d'émail blanc. Intaille fortement usée, figurant probablement un capricorne. Alliage cuivreux et pâte de verre bleue, imitation nicolo. L. 24 mm, diam. int. 13-18 mm;

3,4 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/211-0

139 Bague. Riha 1990: type 2.1.6, Guiraud 1989: type 3e. Épaules ornées de volutes en relief et jonc cannelé. Cabochon perdu. Argent. L. conservée 32 mm; 5,7 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/188-0

140 Bague. Riha 1990: type 2.3. Pâte de verre décorée d'un disque radié. Alliage cuivreux et pâte de verre. Diam. ext. 19 mm; diam. int. 16 mm; 1,2 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/209-0

141 Bague-sceau. Riha 1990: type 2.7, Guiraud 1989: type 2h. Chaton plat rectangulaire gravé d'une inscription rétrograde: D et R encadrant un personnage en pied. Alliage cuivreux. L. 33 mm; diam. int. 18-22 mm; 10 g. Contexte de découverte: US 6, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/42-0

142 Bague-anneau. Riha 1990: type 2.33, Guiraud 1989: type 8d. Section rectangulaire plate. Alliage cuivreux. Diam. int. 15 mm; 0,6 g. Contexte de découverte: sondage 10, vrac, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/300-0

143 Bague-anneau. Riha 1990: type 2.34, Guiraud 1989: type 8c. Section en D. Alliage cuivreux. Diam. ext. 21 mm; diam. int. 15 mm; 3,4 g. Contexte de découverte: US 6, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/34-0

144 Bague-anneau. Riha 1990: type 2.34, Guiraud 1989: type 8c. Section en D aplati. Alliage cuivreux. Diam. ext. 21 mm; diam. int. 17 mm; 4,9 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/210-0

145 Bague-anneau? Riha 1990: type 2.35, Guiraud 1989: type 8a. Section circulaire, présentant une rainure incisée sur tout le pourtour extérieur.

Alliage cuivreux. Diam. ext. 29 mm; diam. int. 22 mm; 7,5 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/568-0

Harnachement

146 Applique de harnais? Circulaire hémisphérique. Alliage cuivreux. Diam. 11 mm; 1 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/573-0

147 Applique de harnais. Circulaire bombé. Alliage cuivreux. Diam. 20-24 mm; 5,3 g. Contexte de découverte: US 6. SAU-AT 2019-132/37-0

148 Applique de harnais. Circulaire bombé. Alliage cuivreux. Diam. 34 mm; 3,4 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/208-0

149 Applique de harnais. Circulaire bombé; deux rivets. Alliage cuivreux. Diam. 29 mm; 6 g. Contexte de découverte: STR 100, moitié ouest. SAU-AT 2019-132/600-0

150 Applique de harnais. Circulaire avec bosse centrale en fort relief; deux rivets. Alliage cuivreux. Diam. 23 mm; 6,9 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/569-0

151 Applique de harnais. Circulaire avec bosse centrale en fort relief; deux rivets. Alliage cuivreux. Diam. 25 mm; 9,8 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/571-0

152 Bouton de harnais. Circulaire avec bosse centrale en fort relief; bélière. Alliage cuivreux. Diam. 30 mm; 6,7 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/570-0

153 Applique de harnais. Circulaire avec bosse centrale en fort relief; deux rivets. Alliage cuivreux. Diam. 53 mm; 38,1 g. Contexte de découverte: US 3. SAU-AT 2019-132/97-0

154 Applique de harnais. En forme de pelte. Alliage cuivreux. L. conservée 26 mm; 2,3 g. Contexte de découverte: US 3.
SAU-AT 2019-132/71-0

155 Phalère de harnais? Circulaire; décor ajouré constitué de trois peltes et trois vulves; deux perforations. Alliage cuivreux. Diam. 78 mm; 52,2 g. Contexte de découverte: US 2.
SAU-AT 2019-132/89-1

156 Pendant de harnais? Foliacé, bord dentelé; perforation circulaire centrale d'origine; perforation carrée postérieure mais antique (métal repoussé au revers). Alliage cuivreux. L. conservée 31 mm; 2,3 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/189-0

157 Applique de harnais. Circulaire; décor de quatre cercles concentriques émaillés: rouge au centre, blanc dans les deuxième et quatrième cercles, émail en *millefiori* entre deux (alternance de fleurons blancs avec ocelles blanc et rouge sur fond bleu, et de damiers bleus sur fond rouge). Alliage cuivreux. Diam. 39 mm; 8,2 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/207-0

158 Applique de harnais. Ovale; un seul rivet conservé; décor non conservé (éventuelles traces d'émail blanc). Alliage cuivreux. L. conservée 17 mm; 1,7 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/213-0.

Armement

159 Pointe de lance. Pointe foliacée de section losangique. Douille. Fer. L. conservée 128 mm; 46,3 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/287-0

Transport

160 Clavette d'essieu. Manning 1985, type 2b. Tête semi-circulaire avec crochets tourné vers le bas. Fer. L. cons. 117 mm, 143 g. Contexte de découverte:

US 3, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/6-0

161 Chaîne. Maillons en forme de 8, rectangulaires, anneaux; long émerillon avec des anneaux circulaires. Fer. L. conservée 181 mm; 501 g. Contexte de découverte: STR 39, moitié est.
SAU-AT 2019-132/475-0

Activités productives

162 Fusaiole. Forme hémisphérique. Plomb. Diam. max. 24 mm; 20,8 g; I 11,98 g. cm²; ω 12,9 rad/s. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/100-0

163 Dent de râteau. Décrochement central. Soie apparemment cassée à la base du coude. Fer. L. conservée 121 mm; 34,1 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/281-0

164 Poinçon à manche biconique? Manche massif et renflé. Fer. L. 137 mm; 103,9 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/285-0

165 Bédane. Douille à la bouche écrasée; restes de bois minéralisé. Fer. L. conservée 288 mm, 458,g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/221-0

166 Hache. Duvauchelle 2005, forme 2A. Restes de bois minéralisé. Fer. L. 145 mm; 567 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/275-0

Activités culinaires

167 Plat. Bord horizontal et lèvre pendante, parois très légèrement convexes et fond plat. Bord souligné de deux lignes incisées. Intérieur recouvert de métal blanc. Traces de suie sur le fond. Alliage cuivreux. L. conservée 241 mm; 29,8 g. Contexte de découverte: couche de limon sableux gris, sous l'humus, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/3-0

168 Cochlear. Cuilleron en forme de bourse, avec un décrochement au départ du manche. Alliage cuivreux. L. conservée 85 mm; 6,2 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.
SAU-AT 2019- 132/212-0

169 Cochlear. Cuilleron circulaire, au bord souligné d'une ligne incisée. Alliage cuivreux. L. conservée 34 mm; 7,4 g. Contexte de découverte: sondages préliminaires, détecteur.
SAU-AT 2018-400/1-0

170 Cochlear? Cuilleron ovoïde. Argent? L. conservée 34 mm; 10,6 g. Contexte de découverte: sondages préliminaires, détecteur.
SAU-AT 2019-132/38-0

171 Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 142 mm; 57 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/5-0

172 Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 181 mm; 52 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/60-1

173 Couteau. Longue mitre massive de section circulaire, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section carrée. Fer. L. conservée 91 mm; 35,6 g. Contexte de découverte: décapage machine.
SAU-AT 2019-132/191-0

174 Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et séparée de la soie par une rondelle en alliage cuivreux. Fer et alliage cuivreux. L. conservée 97 mm; 28,6 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.
SAU-AT 2019-132/258-2

175 Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le

dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 103 mm ; 49,2 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/276-0

176 Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 154 mm ; 92,8 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/277-0

177 Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 97 mm ; 50,8 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/304-0

178 Couteau? Lame fragmentaire et soie centrée. Fer. L. conservée 115 mm ; 24,6 g. Contexte de découverte: US 3, vrac. SAU-AT 2019-132/485-2

179 Couteau? Manche centré, de section circulaire, se terminant par un bouton conique. Fer. L. conservée 213 mm ; 73,6 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/282-0

180 Couteau pliable. Dos anguleux et tranchant droit. Fer. L. conservée 64 mm, 10,7 g. Contexte de découverte: quart NE, décapage machine. SAU-AT 2019-132/238-2

Serrurerie et mobilier

181 Clé. Guillaumet/Laude 2009, type 4-4. Deux dents triangulaires encadrées par deux dents rectangulaires. Fer. L. 63 mm ; 23,9 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/76-0

182 Charnière. Ailes triangulaires avec chacune deux perforations et un clou en place. Fer. L. conservée 118 mm ; 88,2 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/288-0

183 Clou décoratif. Balustre à tête sphérique pleine, soulignée d'une fine rainure horizontale en son centre, surmontant une base large et évasée; courte tige de section carrée, probablement formée par martelage (cf. les fentes longitudinales). Alliage cuivreux. L. conservée 39 mm ; 17,7 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/299-0

Construction

184 Patte à marbre? Épaisse bande de largeur décroissante, coudée et terminée par une pointe de section également quadrangulaire. Fer. L. 60 mm ; 29,6 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/124-8

185 Fiche en T. Tête losangique. Fer. L. conservée 44 mm ; 15 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/253-2

Divers

186 Clochette. Nowakowski 1988, type B. Forme pyramidale, bélière cassée et battant en fer fragmentaire. Anneau de suspension polygonal, présentant des traces d'usure. Alliage cuivreux et fer. H. 61 mm ; 63,1 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/92-0

187 Clochette. Nowakowski 1988, type C. Forme conique, deux lignes incisées au bas des flancs, bélière cassée et battant probablement en fer (corrosion). Alliage cuivreux. H. 30 mm ; 9,6 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/2-0

188 Clochette. Flancs marqués d'une forte carène, bélière cassée et battant probablement en fer (corrosion). Alliage cuivreux. H. 26 mm ; 6,9 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/8-0

189 Clochette miniature. Nowakowski 1988, variante du type C. Forme conique marquée d'une carène. Alliage cuivreux. H. 14 mm ; 0,4 g. Contexte de découverte: vrac, décapage machine. SAU-AT 2019-132/122-0

190 Rouelle-cage. Alliage cuivreux. Diam. 24 mm ; 5 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/197-0

191 Miroir. Lloyd-Morgan 1981, groupe K. Circulaire, à bord perforé. Alliage cuivreux. Diam. 110 mm ; 13 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/215-0

192 Tôle, defixio? Tôle aux bords repliés sur la longueur et à une extrémité; petits trous de sections variables sur une face. Plomb. L. conservée 120 mm ; 121,5 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/106-0

193 Demi-tube. Extérieur facetté. Langues fragmentaires à une extrémité. Alliage cuivreux. L. 25 mm ; 1,9 g. Contexte de découverte: vrac, décapage machine. SAU-AT 2019-132/120-0

194 Indéterminé. Alliage cuivreux. L. conservée 38 mm ; 23,6 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/58-0

Monnaies

US 6

195 Rome, Empire, Philippe I (244-249) Rome ou Antioche, antoninien, 244-247 Av.: IMP M IVL PHILIPPVS AVG; tête à dr., radiée
Rv.: AEQUITAS AVGG; Aequitas debout à g., tenant une balance et une corne d'abondance RIC IV.3, 71, 27(b) (Rome, 244-247) ou 78, 82 (Antioche, 247-249)
AR; 3,863 g ; 21,9/20,9 mm ; 195° ; U 1/1; C 4/2.
SAU-AT 2019-132/046 (SAEF 11553)

196 Rome, Empire, Philippe I (244-249) pour Philippe II

Rome, sesterce, 244-246
 Av.: M IVL PHILIPPVS CAES; buste à dr., drapé
 Rv.: PRINCIPI I-VVENT; S = C; Philippe II debout à g., en habits militaires, tenant un globe et une lance verticale
 RIC IV.3, 101, 255
 AE; 17,283 g; 30,1/28,3 mm; 180°;
 U 1/1; C 1/1.
 SAU-AT 2019-132/028 (SAEF 11551)

197 Rome, Empire, autorité indéterminée
 Atelier indéterminé, antoninien, 244-284
 Av.: [] ; tête à dr., radiée
 Rv.: [] ; personnification debout à g.
 BI; 1,625 g; 19,7/17,7 mm; -°; U 0/0; C 4/4.
 SAU-AT 2019-132/044 (SAEF 11552)

US 3 ou US 5

198 Rome, Empire, Dide Julien (193) pour Didia Clara
 Rome, sesterce, 193 (28 mars-déb. juin)
 Av.: [DID]IA C[LARA AVG]; buste à dr., drapé
 Rv.: [] ; S = [C]; Hilaritas debout à g., drapée, tenant une longue palme et une corne d'abondance
 RIC IV.1, 18, 20; BMC V, 18, s 38-41
 AE; 15,498 g; 28,6/25,9 mm; 360°;
 U 2/3; C 3/3.
 SAU-AT 2019-132/199 (SAEF 11563)

US 3

199 Rome, Empire, Tibère (14-37) pour Auguste
 Rome, dupondius ou as, imitation, 14-37
 Av.: []AVGV[] ; tête à g.
 Rv.: [] ; -
 AE; 7,012 g; 26,7/25,8 mm; -°; U 2/0;
 C 4/4.
 SAU-AT 2019-132/094 (SAEF 11556)

200 Rome, Empire, Marc Aurèle (161-180)
 Rome, sesterce, déc. 168-déc. 171
 Av.: []JANTONINVVS - A[VG TR P XX]; tête à dr., laurée
 Rv.: [S]ALVTI - A[VG]; S = C; Salus debout à g., nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel et tenant une corne d'abondance
 RIC III, 290-293, 964, 979 ou 1009;
 BMC IV, 607-617, 1351, 1376ss ou
 1389+

AE; 21,920 g; 28,6/26,8 mm; 345°;
 U 3/3; C 1/2.
 SAU-AT 2019-132/096 (SAEF 11558)

201 Rome, Empire, Marc Aurèle (161-180)
 Rome, as, 174-177
 Av.: [] ; tête à dr., laurée
 Rv.: [] ; S = C; Liberalitas debout à dr., tenant un abaque et une corne d'abondance
 AE; 7,742 g; 24,6/21,8 mm; 180°;
 U 1/1; C 3/3.

SAU-AT 2019-132/198 (SAEF 11562)

202 Rome, Empire, Marc Aurèle (161-180)
 Rome, dupondius, 161-180
 Av.: [] ; tête à dr., radiée
 Rv.: [] ; Victoire? debout
 AE; 10,823 g; 26,2/23,7 mm; 180°;
 U 4/4; C 2/3.
 SAU-AT 2019-132/057 (SAEF 11554)

203 Rome, Empire, Septime Sévère (193-211)
 Émèse (Homs), denier, 194-195
 Av.: IMP CAE L SE[PT SEV]- PER[T]; tête à dr., laurée
 Rv.: [LIBE]-R-A[AVG]; Liberalitas debout à dr., drapée, tenant un abaque dans la main dr. et une corne d'abondance dans la g.
 RIC IV.1, 144, 399-400
 AR; 2,463 g; 17,3/16,6 mm; 180°;
 U 2/2; C 3/3.
 SAU-AT 2019-132/123 (SAEF 11559)

204 Rome, Empire, autorité indéterminée
 Rome, dupondius ou as, I^{er}-II^e siècle
 Av.: [] ; tête à dr.
 Rv.: [] ; -
 AE; 7,365 g; 26,1/24,8 mm; -°; U 0/0;
 C 4/5.
 SAU-AT 2019-132/203 (SAEF 11567)

Sous US 3 (US 4 ou US 5)

205 Rome, Empire, Septime Sévère (193-211) pour Julia Domna
 Rome, as, 196-211
 Av.: [IVLIA AVGSTA]; tête à dr.,
 Rv.: [] ; personnification debout à g., tenant des épis? (Cérès?)
 RIC IV.1, 210-211
 AE; 8,298 g; 27,2/22,7 mm; 165;
 U 2/2; C 3/3.
 SAU-AT 2019-132/193 (SAEF 11560)

US 4?

206 Rome, Empire, Hadrien (117-138)?
 Rome, dupondius ou as, 117-138
 Av.: [] ; tête à dr.
 Rv.: [] ; personnification debout à g.
 AE; 9,591 g; 26,6/24,7 mm; 360°;
 U 0/0; C 4/4.
 SAU-AT 2019-132/206 (SAEF 11570)

207 Rome, Empire, Antonin le Pieux (138-161) à Commode (180-192) pour Faustine II, Lucille ou Crispine
 Rome, as, 145-183
 Av.: [] ; buste à dr.
 Rv.: [] ; personnification (Salus?) debout à g.
 AE; 7,639 g; 25,4/23,2 mm; 345°;
 U 3/3; C 4/3.
 SAU-AT 2019-132/204 (SAEF 11568)

208 Rome, Empire, Marc Aurèle (161-180)
 Rome, dupondius, 176-177
 Av.: [M ANTO]NINVS AVG GERM[] ; tête à dr., radiée
 Rv.: [] P P; S = C // [DE] GERM; deux captifs assis à g. et à dr. d'un trophée
 RIC III, 306, 1179a
 AE; 11,018 g; 24,3/23,5 mm; 180°;
 U 3/3; C 1/1.
 SAU-AT 2019-132/196 (SAEF 11561)

209 Rome, Empire, autorité indéterminée
 Rome, dupondius ou as, I^{er}-II^e siècle
 Av.: [] ; tête à dr.
 Rv.: [] ; -
 AE; 9,744 g; 24,9/23,7 mm; -°; U 0/0;
 C 5/5.
 SAU-AT 2019-132/431 (SAEF 11574)

US 2

210 Rome, Empire, Auguste (27 av.-14 apr. J.-C.)?
 Lyon, dupondius ou as, 7-3 av. J.-C.
 Av.: [] ; tête à dr., laurée
 Rv.: [] ; autel de Lyon
 type LUG1
 RIC I², 57, 230
 AE; 6,192 g; 26,9/26,3 mm; 180°;
 U 2/2; C 4/4.
 SAU-AT 2019-132/001 (SAEF 11547)

211 Rome, Empire, Nerva (96-98)?
 Rome, as, 96-98
 Av.: [] ; tête à dr.

Rv.: [] ; -
 AE; 6,133 g; 26,8/25,8 mm; -°; U 1/0;
 C 4/5.
 SAU-AT 2019-132/201 (SAEF 11565)

212 Rome, Empire, Trajan (98-117) ?
 Rome, as, 98-117
 Av.: [] ; tête à dr.
 Rv.: [] ; personnification debout ?
 AE; 4,846 g; 23,6/21,6 mm; 360°?;
 U 4/0; C 4/5.
 SAU-AT 2019-132/011 (SAEF 11549)

213 Rome, Empire, Hadrien (117-138)
 Rome, sesterce, 117-138
 Av.: [] ; buste à dr., nu
 Rv.: [] ; Concordia? assise à g.,
 tenant une patère
 AE; 19,114 g; 32,7/31,6 mm; 180°;
 U 3/3; C 4/4.
 SAU-AT 2019-132/093 (SAEF 11555)

214 Rome, Empire, Hadrien (117-138)
 pour Sabine
 Rome, as, 128-136
 Av.: SABINA AVGSTA - HADRIANI
 [AVG P P]; buste à dr., drapé, couronné
 Rv.: CONCOR-DIA AVG; // S C; Concor-
 dia assise à g., drapée, tenant une
 patère dans la main dr. et s'appuyant
 du bras g. sur une statuette de Spes;
 corne d'abondance sous la chaise
 RIC II.3, 243, 2516; RIC II, 478, 1037
 AE; 8,665 g; 27,2/26,7 mm; 195°;
 U 2/2; C 3/2.
 SAU-AT 2019-132/202 (SAEF 11566)

215 Rome, Empire, Antonin le Pieux
 (138-161)
 Rome, dupondius, 140-144
 Av.: [] ; tête à dr., radiée
 Rv.: [AN]NO[NA AVG]; S = C; Annona
 debout à g., tenant des épis et une
 corne d'abondance
 RIC III, 113, 656
 AE; 10,705 g; 25,8/23,4 mm; 360°;

U 2/2; C 3/3.
 SAU-AT 2019-132/205 (SAEF 11569)

216 Rome, Empire, Antonin le Pieux
 (138-161)
 Rome, dupondius, 138-161
 Av.: [] ; tête à dr.
 Rv.: [] ; personnification debout à g.
 AE; 12,287 g; 25,1/23,8 mm; 360°;
 U 0/0; C 4/4.
 SAU-AT 2019-132/013-1 (SAEF 11550)

217 Rome, Empire, Antonin le Pieux
 (138-161) pour Faustine I
 Rome, sesterce, 138-161
 Av.: [DI]VA [FAVSTINA]; buste à dr.
 Rv.: [] ; personnification à g.
 AE; 18,303 g; 32,1/30,5 mm; 360°;
 U 3/3; C 3/3.
 SAU-AT 2019-132/200 (SAEF 11564)

218 Rome, Empire, Septime Sévère
 (193-211)
 Rome, denier coulé, (195-196)
 Av.: L SEPT SEV PE-RT AVG IMP VII;
 tête à dr., laurée
 Rv.: P M TR P III - COS II P P; Minerve
 debout à g., tenant une lance trans-
 versale et un bouclier rond
 cf. RIC IV.1, 99, 71
 AR; 2,838 g; 18,4/17,2 mm; 360°;
 U 2/2; C 1/1.
 SAU-AT 2019-132/095 (SAEF 11557)

219 Rome, Empire, Septime Sévère
 (193-211)
 Rome, as coulé, (194)
 Av.: L SEPT SEV PERT - AVG IMP IIII;
 tête à dr., laurée
 Rv.: [AP]OLLINI - AVGSTO; S = C;
 Apollon debout à g., tenant une patère
 et une lyre
 cf. RIC IV.1, 184, 682
 AE; 3,182 g; 23,3/20,6 mm; 345°;
 U 2/2; C 2/2.
 SAU-AT 2019-132/004 (SAEF 11548)

Hors tout / détection

220 Rome, Empire, Domitien (81-96)
 Rome, sesterce, 84-96
 Av.: []COS[] ; buste à dr.
 Rv.: [] ; -
 AE; 17,055 g; 35,7/34,3 mm; -°; U 4/4;
 C 3/4.
 SAU-AT 2019-132/298 (SAEF 11573)

221 Rome, Empire, Trajan (98-117)
 Rome, dupondius, 98-102
 Av.: [] ; tête à dr.
 Rv.: [] ; -
 AE; 7,279 g; 26,7; 26,1 mm; -°; U 3/0;
 C 3/3.
 SAU-AT 2017-343/081 (SAEF 09956)

222 Rome, Empire, Antonin le Pieux
 (138-161)
 Rome, sesterce, 138-161
 Av.: [] ; tête à dr., laurée
 Rv.: [] ; personnification debout à g.,
 tenant un gouvernail
 AE; 18,022 g; 30,7/29,5 mm; 360°;
 U 3/3; C 4/4.
 SAU-AT 2020-301/002 (SAEF 11756)

223 Rome, Empire, Antonin le Pieux
 (138-161) pour Faustine I
 Rome, dupondius ou as, après 141
 Av.: [] ; tête à dr.
 Rv.: [] ; personnification debout à g.,
 son drapé pendant par-dessus son bras
 AE; 7,690 g; 23,7/22,0 mm; 360°;
 U 3/3; C 3/3.
 SAU-AT 2019-132/292 (SAEF 11572)

224 Rome, Empire, autorité indéter-
 minée
 Rome, dupondius ou as, I^{er}-II^e siècle
 Av.: [] ; tête à dr.
 Rv.: [] ; -
 AE; 8,254 g; 26,2/25,1 mm; -°; U 0/0;
 C 4/4.
 SAU-AT 2019-132/291 (SAEF 11571)

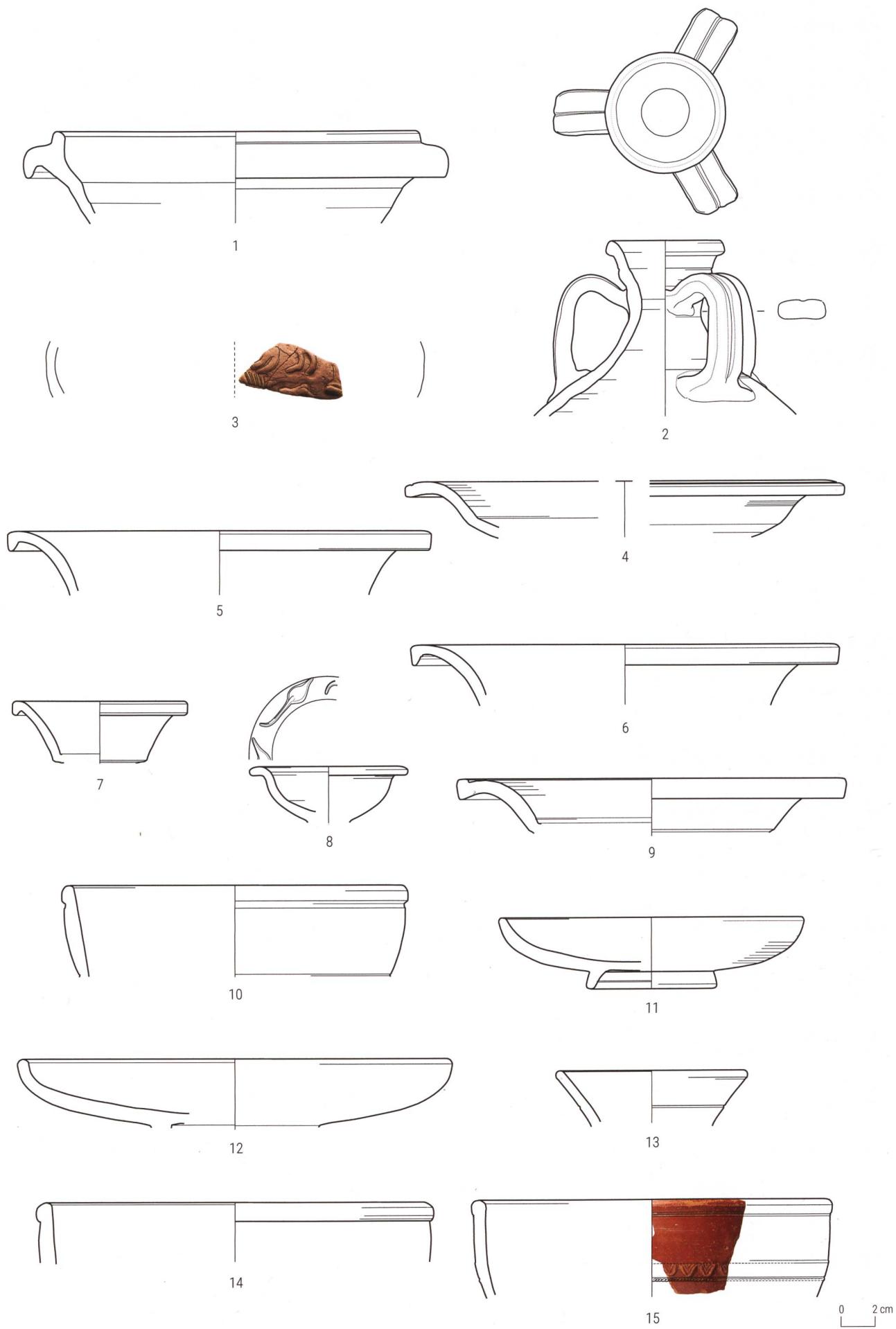


Planche 1 1-15 céramique (1:3)

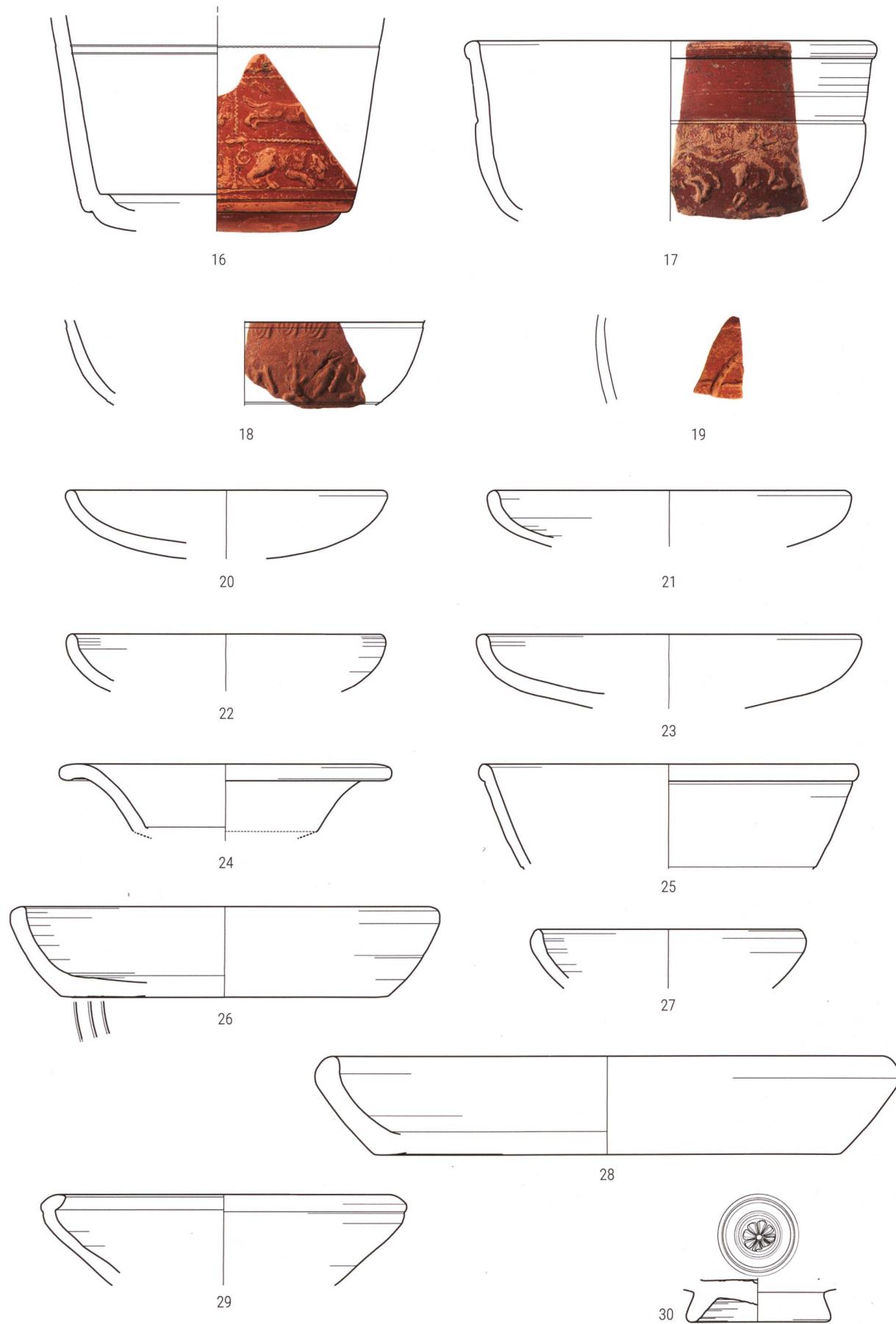
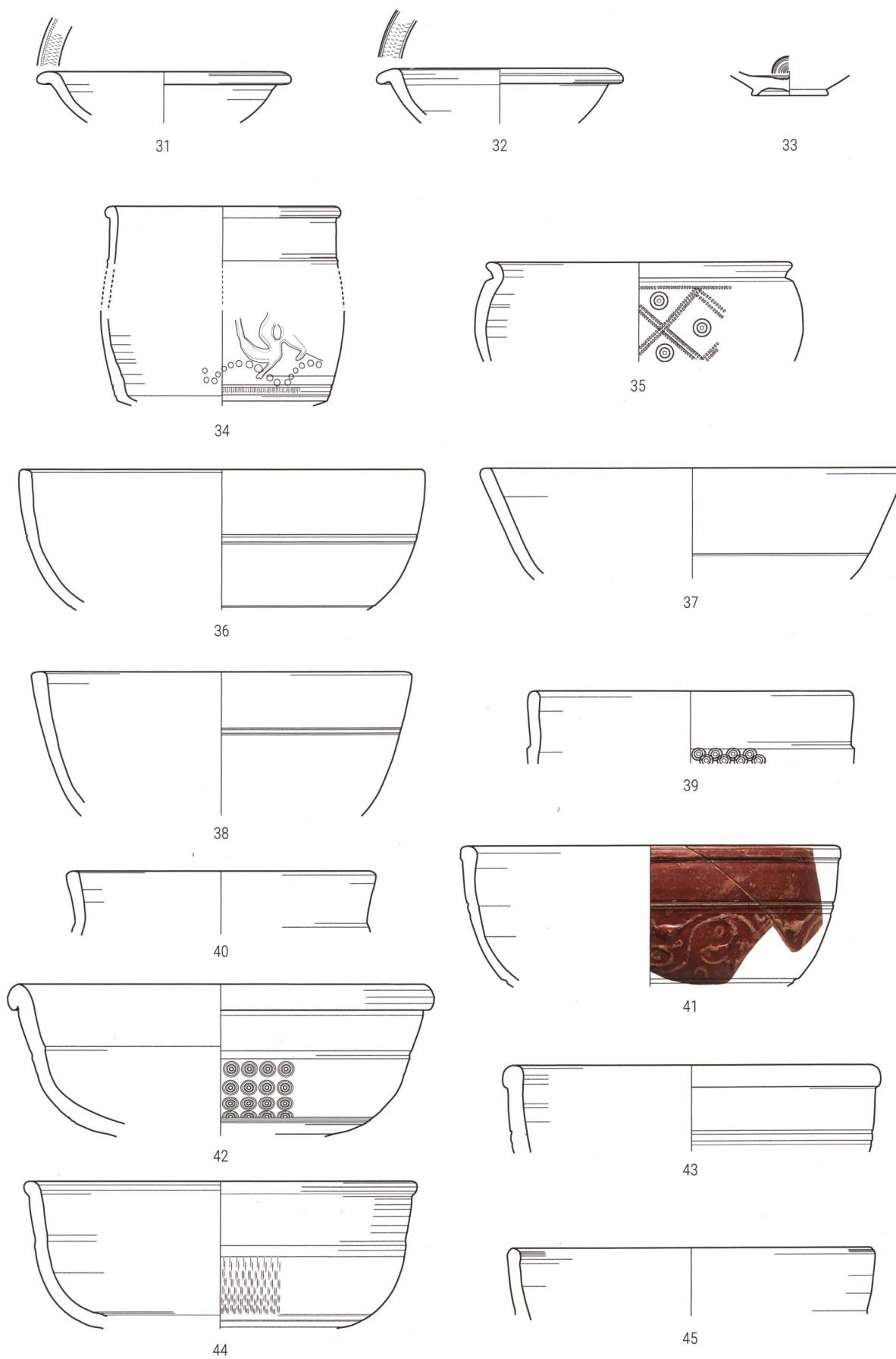


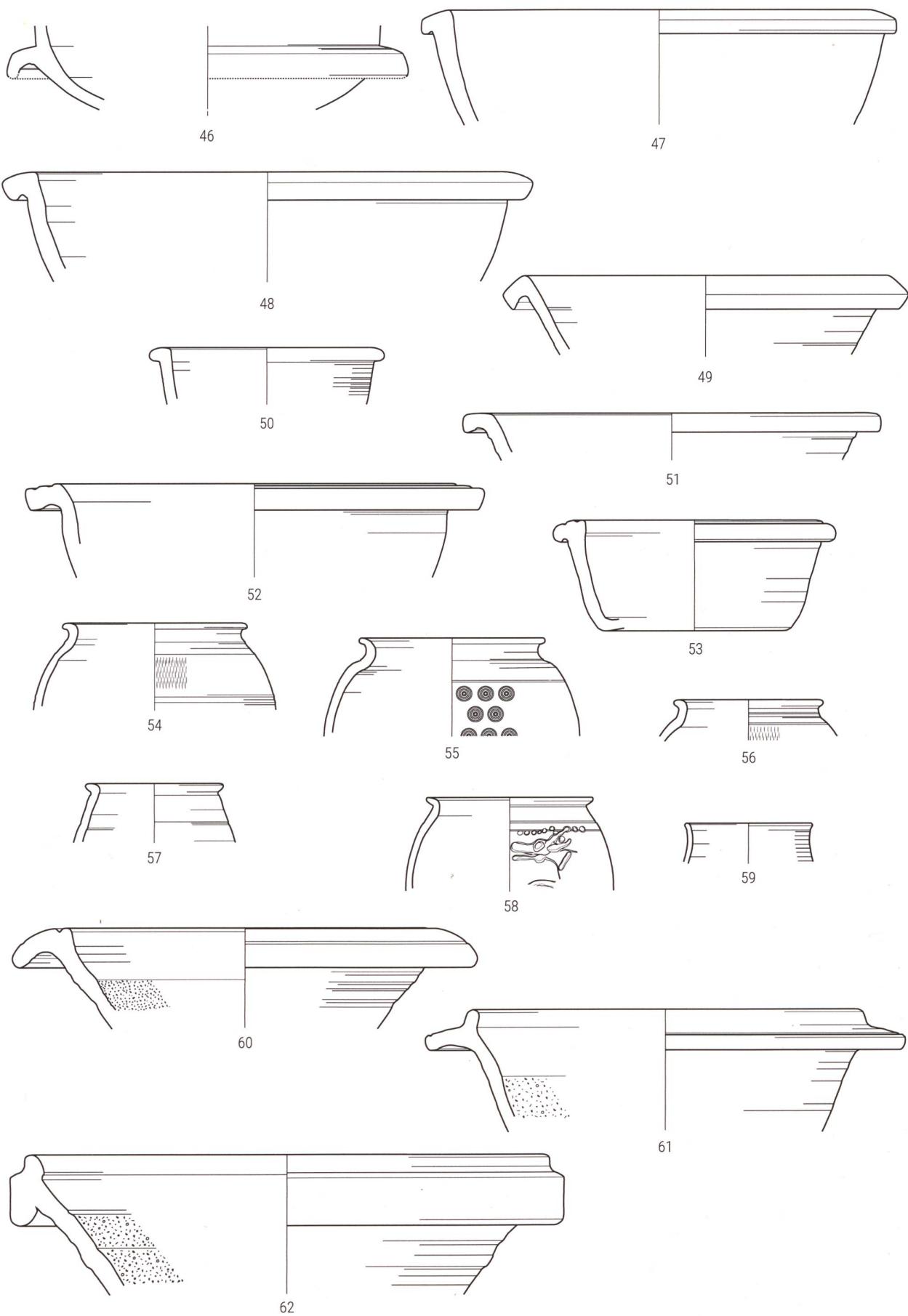
Planche 2 16-30 céramique (1:3)

0 2 cm



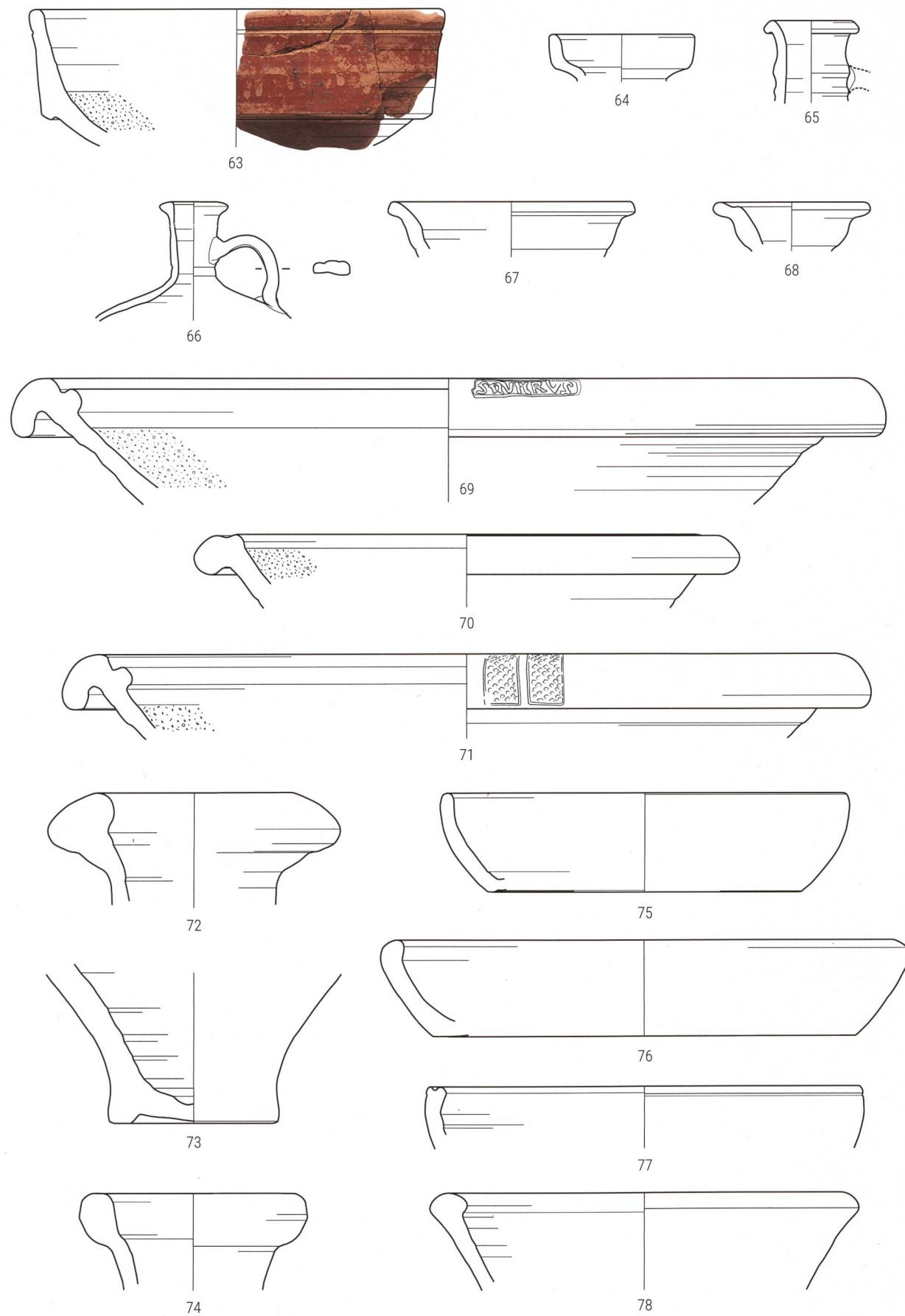
0 2 cm

Planche 3 31-45 céramique (1:3)



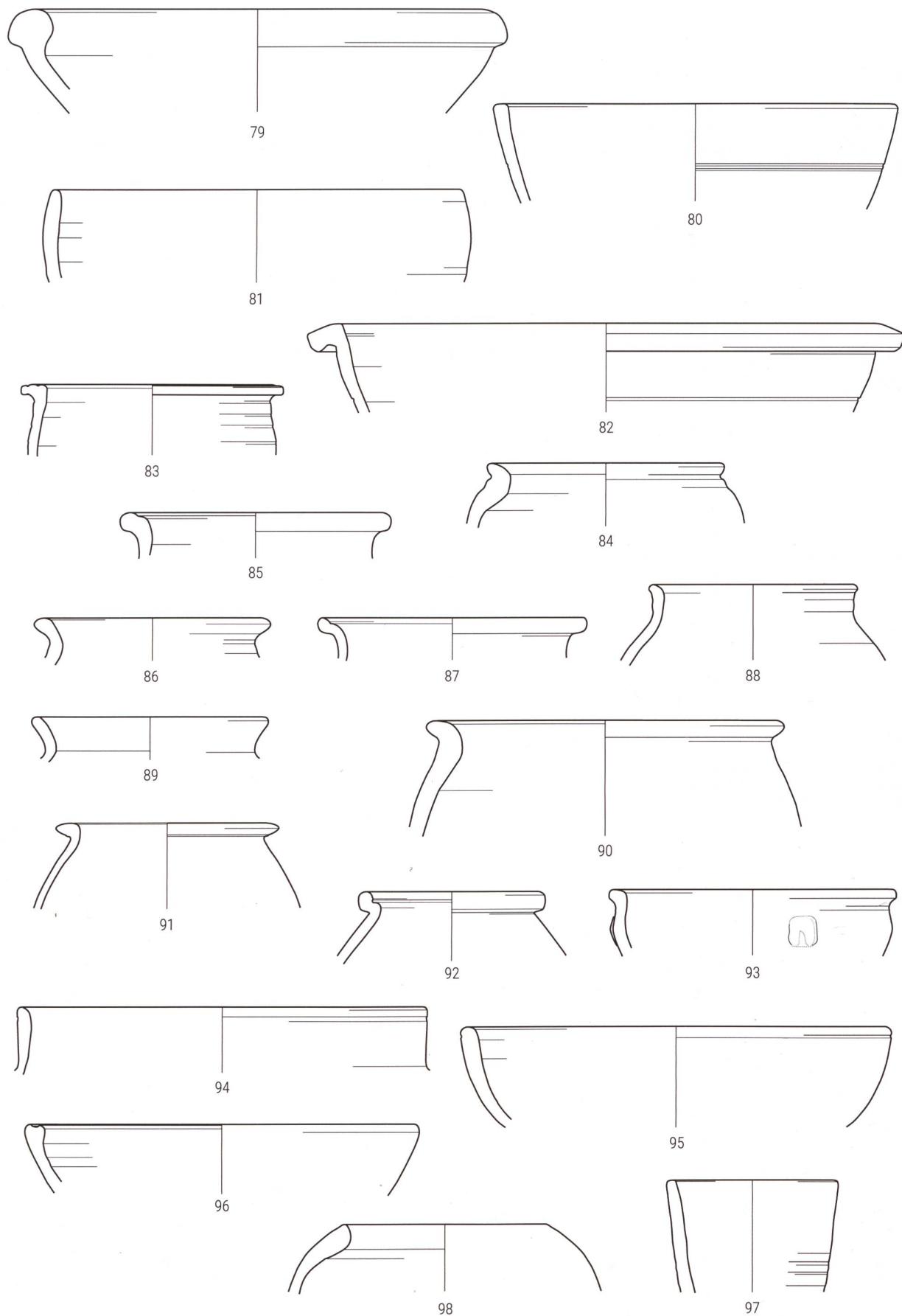
0 2 cm

Planche 4 46-62 céramique (1:3)



0 2 cm

Planche 5 63-78 céramique (1:3)



0 2 cm

Planche 6 79-98 céramique (1:3)

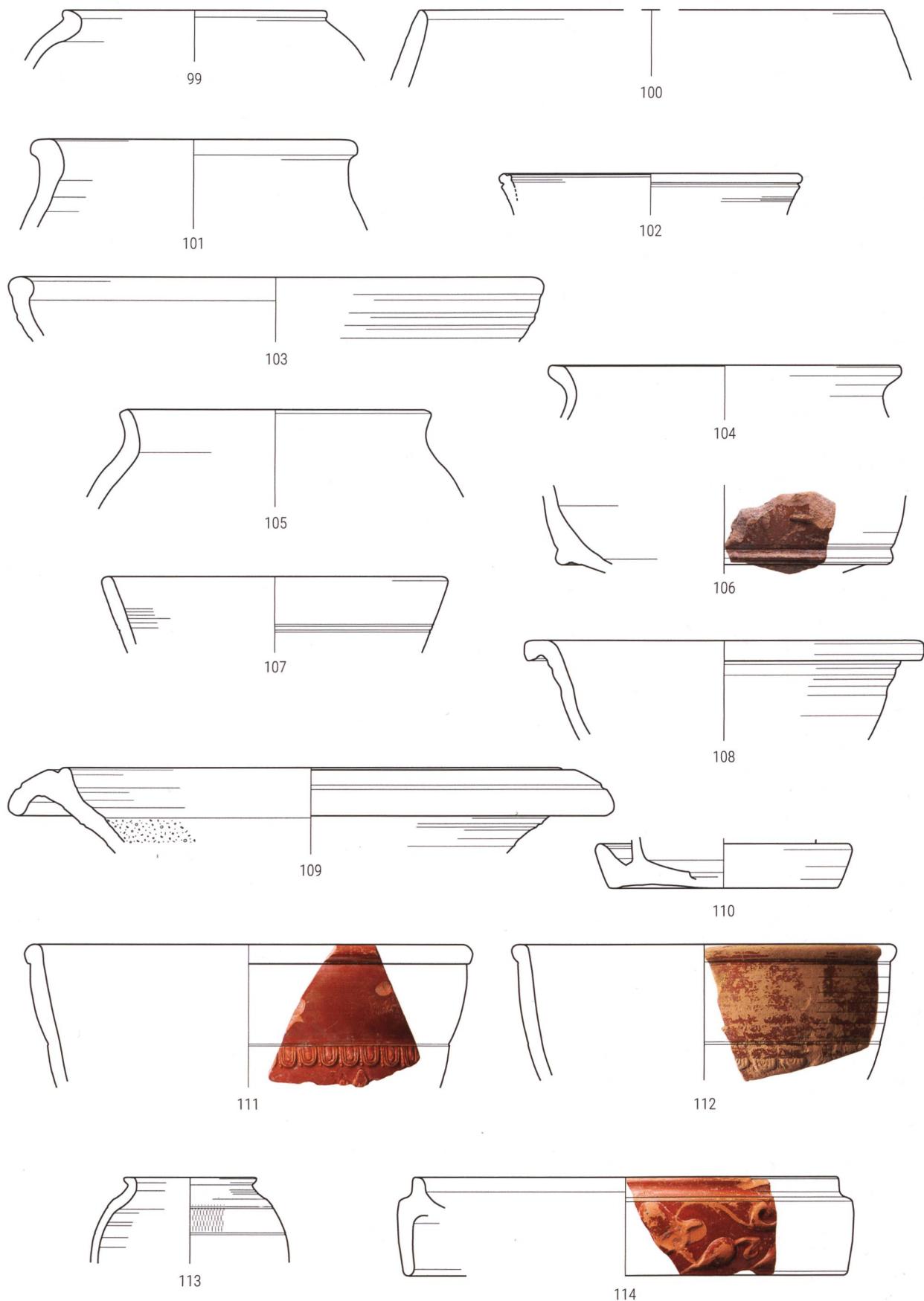
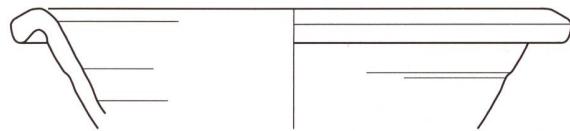
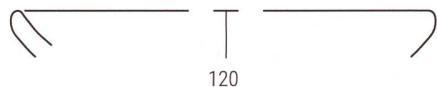
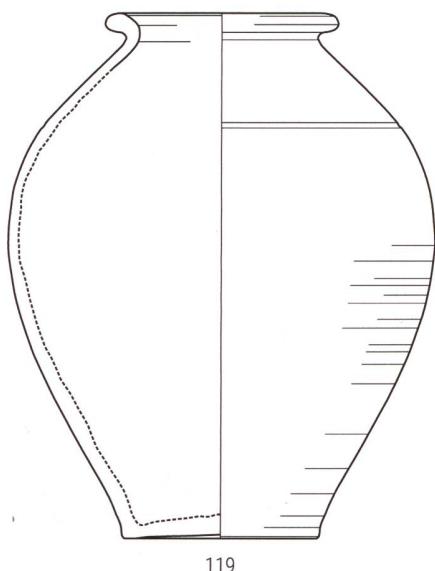
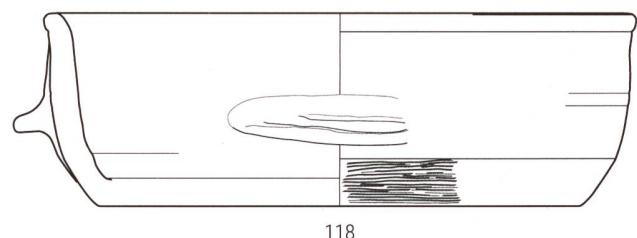
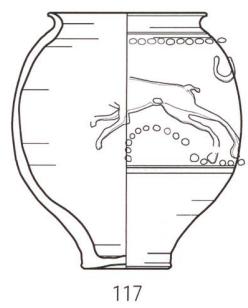
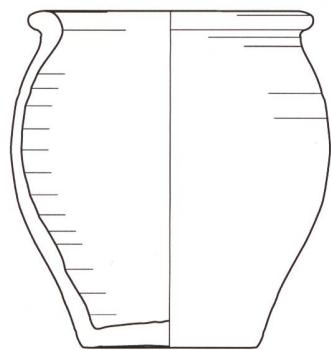
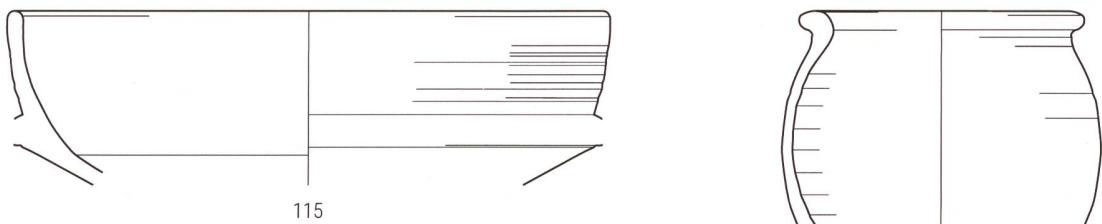
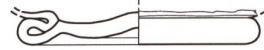
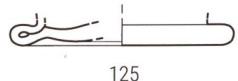
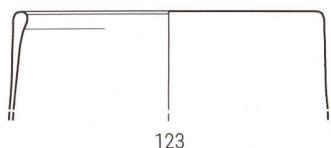
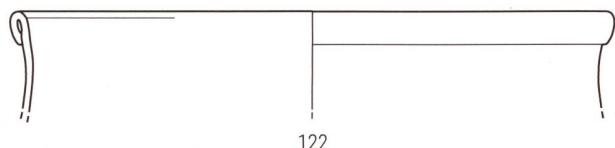


Planche 7 99-114 céramique (1:3)

0 2 cm

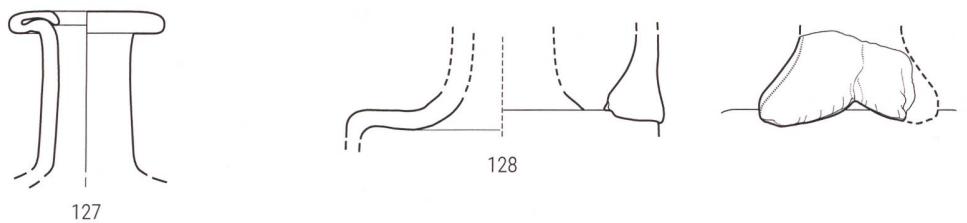


0 2 cm

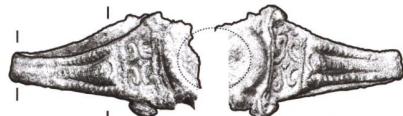
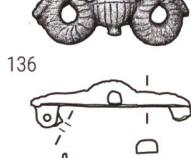
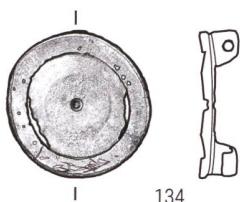
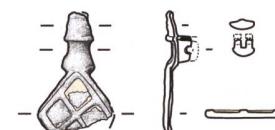
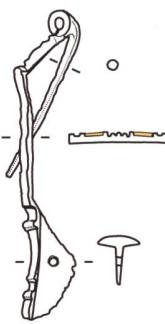
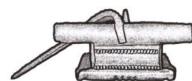


0 2 cm

Planche 8 115-121 céramique (1:3); 122-126 verre (1:2)



0 2 cm



0 2 cm

Planche 9 127-130 verre (1:2); 131-140 métal (2:3)

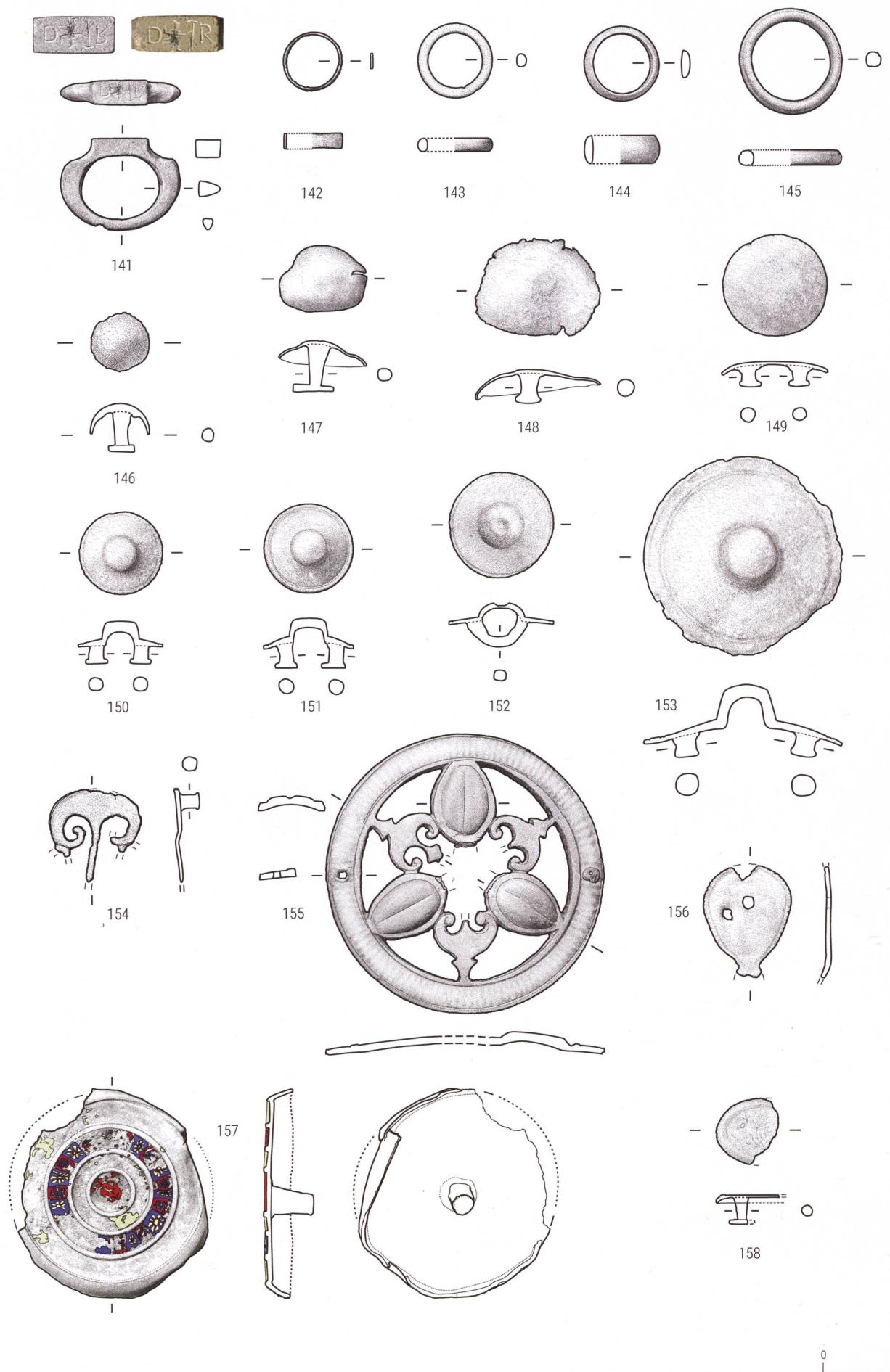
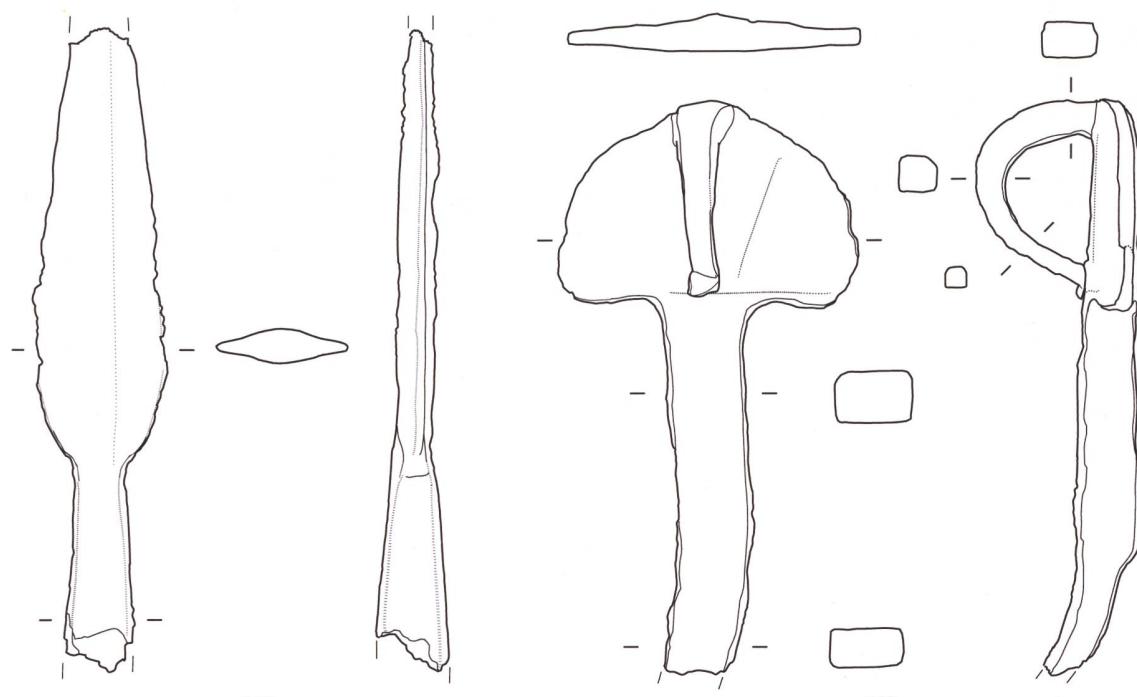
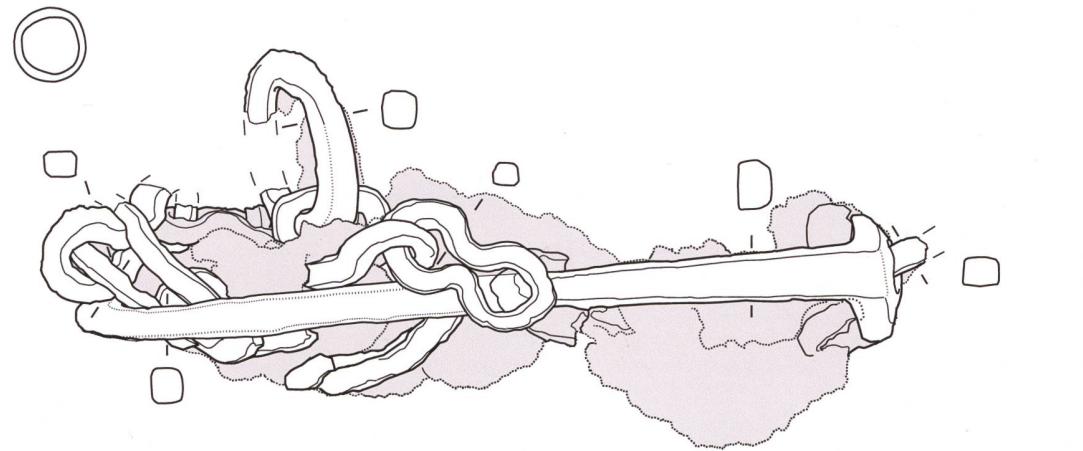


Planche 10 141-158 métal (2:3)

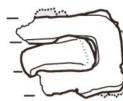
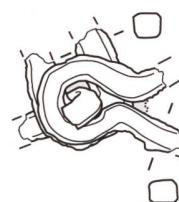
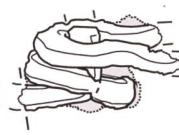
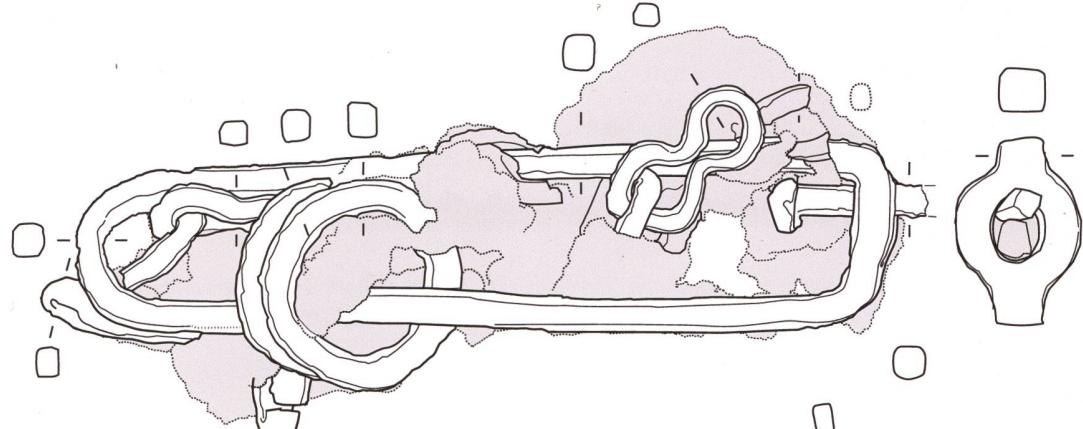


159

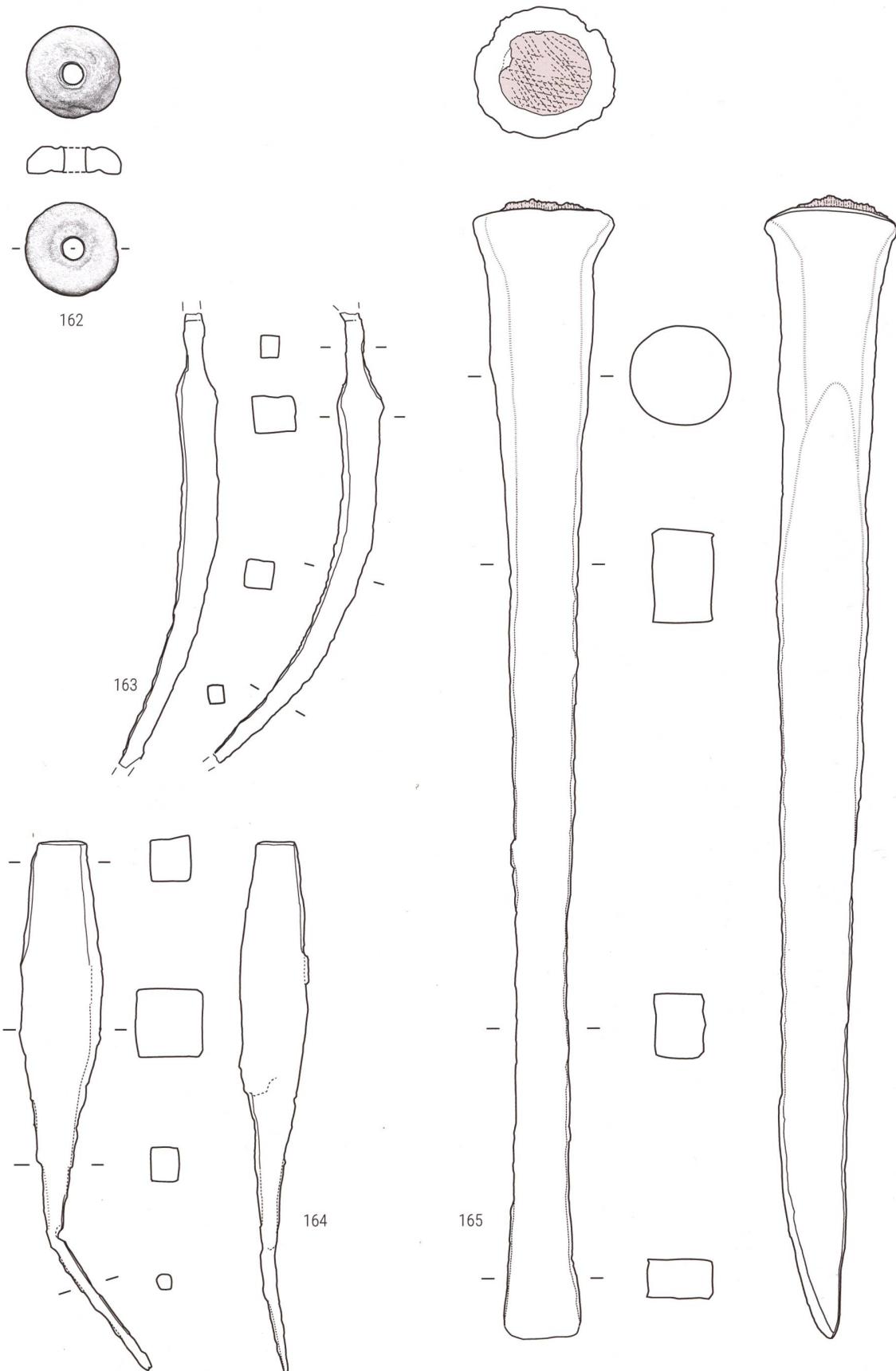
160



161



0 2 cm



0 2 cm

Planche 12 162-165 métal (2:3)

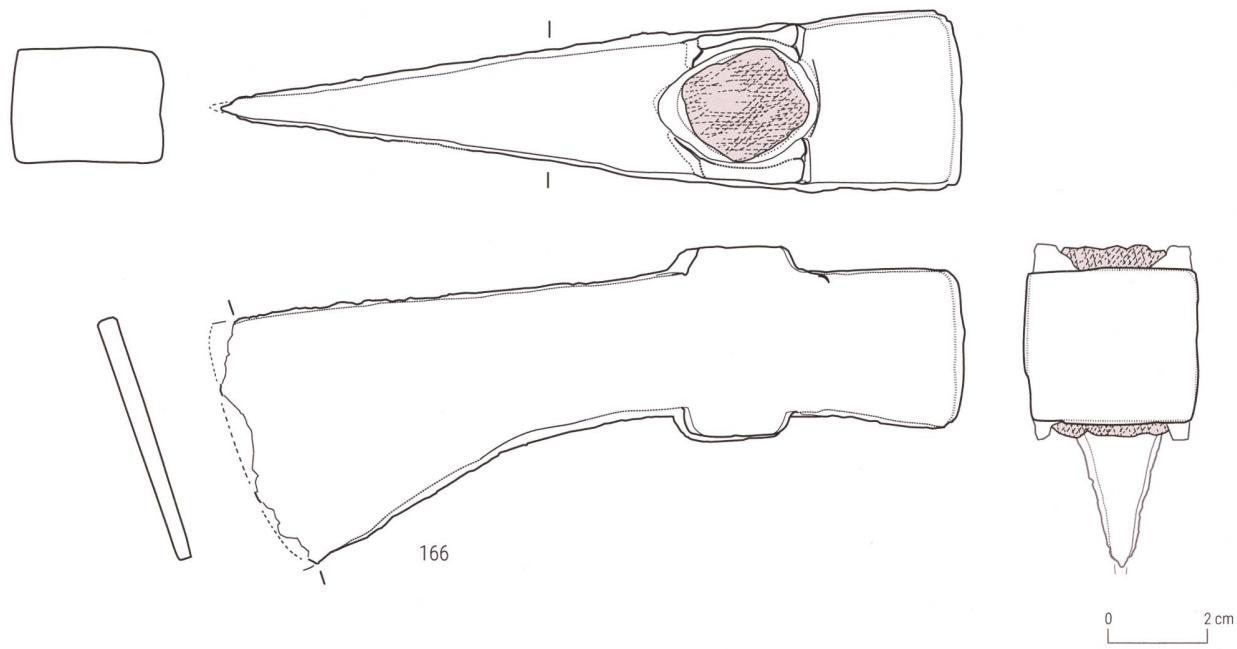


Planche 13 166-167 métal (2.3)

0 2 cm

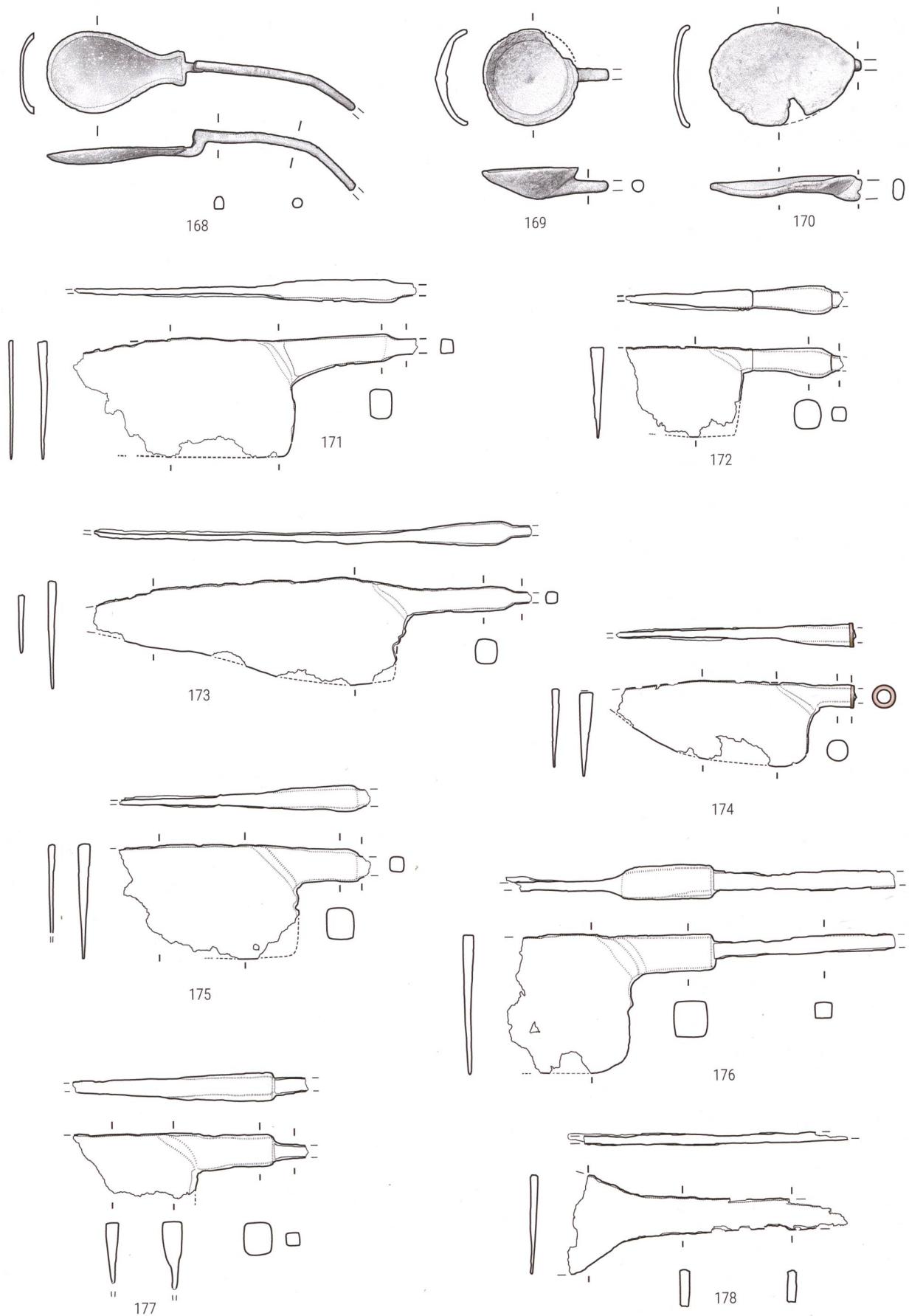


Planche 14 168-178 métal (2:3)

0 2 cm

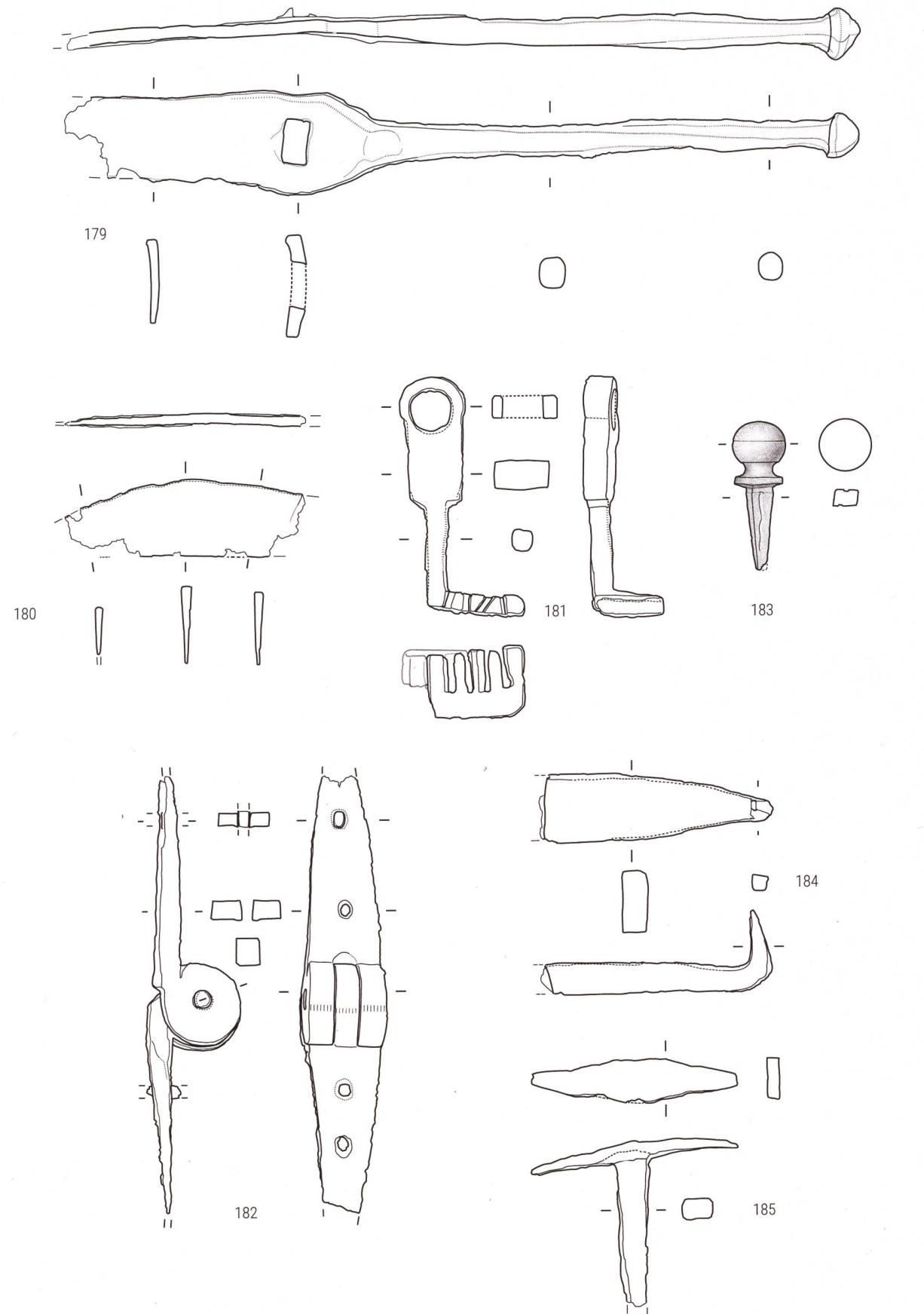


Planche 15 179-185 métal (2:3)

0 2 cm

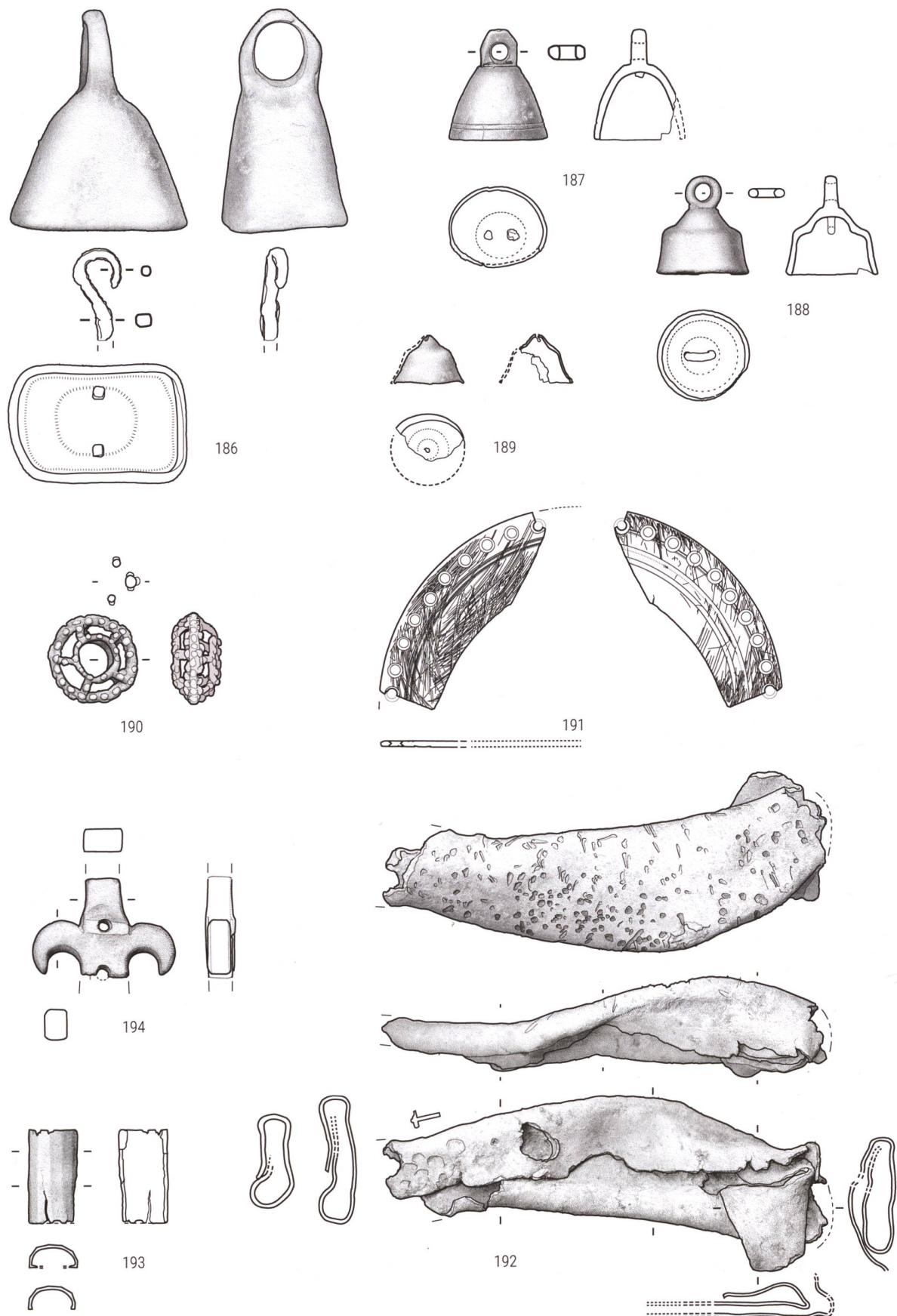


Planche 16 186-192 métal (2:3)

0 2 cm



Planche 17 195-212 monnaies (1:1)



213



214



215



216



217



218



219



220



221



222



223



224

Bibliographie

Agustoni 1995

Cl. Agustoni, «Nouvelles découvertes à propos du verrier Amarant(h)us», *Journal of Glass Studies* 37, 1995, 135-137.

Ammann/Schwarz 2011

S. Ammann - P.-A. Schwarz, *Eine Taberna in Augusta Raurica. Ein Verkaufsladen, Werk- und Wohnraum in Insula 5/9 (Forschungen in Augst 46)*, Augst 2011.

Amrein 2006

H. Amrein, «Marques sur verre attestées en Suisse», in: D. Foy - M.-D. Nenna (dir.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques. 2. [Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Slovénie, Hongrie, Croatie, Espagne, Portugal, Maghreb, Grèce, Chypre, Turquie, mer noire, Proche-Orient, Égypte, Soudan, Cyrénaïque, France (addenda)]*, Aix-en-Provence 2006, 209-243.

Amrein et al. 1999

H. Amrein - M. Cottier - A. Duvauchelle - V. Rey-Vodoz, «Le petit mobilier», in: D. Castella (dir.), *La nécropole gallo-romaine d'Avenches' «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. 2. Étude de mobilier (CAR 78; Aventicum X)*, Lausanne 1999, 297-426.

Anderson et al. 2003

T. J. Anderson - Cl. Agustoni - A. Duvauchelle - V. Serneels - D. Castella, *Des artisans à la campagne. Carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR)* (AF 19), Fribourg 2003.

Arbogast et al. 2002

R.-M. Arbogast - B. Clavel - S. Lepetz - P. Méniel - J.-H. Yvinec, *Archéologie du cheval. Des origines à la période moderne en France*, Paris 2002.

Arveiller 2006

V. Arveiller, «Les vases signés», in: D. Foy - M.-D. Nenna (dir.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques. 1. La France*, Aix-en-Provence/Lyon 2006, 65-69.

Audoin-Rouzeau 1994

Fr. Audoin-Rouzeau, *La taille du cheval en Europe de l'Antiquité aux Temps modernes (Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B: mammifères 5)*, Juan-les-Pins 1994.

Barone 1986

R. Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques. 1. Ostéologie*, Paris 1986³.

Ben Redjeb/Petit 2007

T. Ben Redjeb - E. Petit, «La «collection Lesobre» de Vendeuil-Caply (Oise)», *RAP* 3/4, 2007, 111-142.

Bertrand et al. 2019

I. Bertrand - M. Monteil - S. Raux (éds.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. - V^e s. apr. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses (Monographies Instrumentum 64)*, Actes des Rencontres internationales Instrumentum (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil-Lafage 2019.

Bishop/Coulston 1993

M. C. Bishop - J. C. N. Coulston, *Roman military equipment: from the punic wars to the fall of Rome*, London 1993.

Blanc 2017

N. Blanc, «*Pullus, gallus et gallina: déclinaisons antiques*», *Revue d'ethnoécologie* 12, 2017, 1-23.

Böhme 1972

A. Böhme, «Die Fibeln der Kastelle Saalburg und Zugmantel», *Saalburg Jahrbuch* 29, 1972, 5-112.

Bosse 2004

S. Bosse, «Un dépotoir de céramiques du III^e siècle ap. J.-C. à Aventicum», *BPA* 46, 2004, 67-114.

Brand et al. 2019

P. Brand - A. Crausaz - M. Demierre - A. Rochat, «Caractérisation des pratiques cultuelles perçues à l'aide de

l'instrumentum dans la région d'Yverdon (Vaud, Suisse)», in: Bertrand et al. 2019, 61-86.

Brulet et al. 2010

R. Brulet - F. Vilvorder - R. Delage, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout 2010.

Bugnon 2002

D. Bugnon, *La céramique du site de Vallon/Sur Dompierre*, Rapport non publié conservé au SAEF, [Fribourg 2002].

Bugnon, à paraître

D. Bugnon, «La céramique», in: Ch. Martin-Pruvot (dir.), *Des forgerons en Gruyère. L'agglomération rurale de Marsens-Riaz (FR, Suisse) du I^{er} au IV^e siècle* (AF 28), à paraître.

Bugnon/Schwab 1997

D. Bugnon - H. Schwab, *Galmiz. Archäologische Ausgrabungen auf dem Trasse der Autobahn A1. Fouilles archéologiques sur le tracé de l'autoroute A1. 1976-1981 (AF 11)*, Fribourg/Freiburg 1997.

Callewaert 2016

M. Callewaert, *Les fibules émaillées en Gaule Belgique et Germanie Inférieure: chronologie, production et consommation*, Thèse de doctorat (Université libre de Bruxelles), [Bruxelles 2016].

Castella et al. 2012

D. Castella - J.-Fr. Buard - M. David-Elbiali - Chr. Jacquat - P. J. Northover - Cl. Olive, *L'habitat de l'âge du Bronze moyen de Payerne «En Planeise» (canton de Vaud, Suisse)*. Fouilles 1991-1994 (CAR 133), Lausanne 2012.

Chevret et al. 2014

P. Chevret - S. Raux - W. Van Andringa - Chr. Loiseau - P.-A. Besombes - S. Lepetz, «Un étang sacré à Vindinum/Le Mans (Sarthe)», *Gallia* 71.2, 2014, 125-162.

Crausaz 2016

A. Crausaz, «Les bagues, anneaux et intailles d'Avenches», *BPA* 57, 2016, 7-82.

Demierre/Poux 2009

M. Demierre - M. Poux, «Étude du petit mobilier (II^e-I^{er} siècles avant J.-C.)», in: Ch. Bonnet, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*, Genève 2009, 181-229.

Deschler-Erb et al. 2002

S. Deschler-Erb - J. Schibler - H. Hüster-Plogmann, «L'élevage, la chasse et la pêche», in: L. Flutsch - U. Niffeler - Fr. Rossi (dir.), *Époque romaine (SPM V)*, Bâle 2002, 165-171.

Deschler-Erb 2008

S. Deschler-Erb, «Consommation ou sacrifice? La faune des sites du Plan de Jupiter et du Plan de Barasson», in: L. Appolonia - Fr. Wible - P. Framar (dir.), *Alpis Poenina, Grand Saint-Bernard. Une voie à travers l'Europe*, Séminaire de clôture (Fort de Bard - Vallée d'Aoste, 11-12 avril 2008), Aoste 2008, 369-374.

Deschler-Erb 2015

S. Deschler-Erb, *Tier und Kult. Spezielle Tierknochendeposition der Spätlatène- und Römerzeit aus Aventicum/Avenches (CH) im nordalpinen Vergleich (Documents du Musée Romain d'Avenches 27)*, Fribourg 2015.

Dufrasnes 2008

J. Dufrasnes, «Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romains et autres pendentifs», *Bulletin de la Société Tournasienne de Géologie, Préhistoire, Archéologie* 11.1, 2008, 1-40.

Duvauchelle 1999

A. Duvauchelle, «Un atelier de métallurgie du plomb du Bas-Empire à Avenches/En Selle, investigations 1997», *BPA* 41, 1999, 133-146.

Duvauchelle 2005

A. Duvauchelle, *Les outils en fer du Musée romain d'Avenches (Documents du Musée Romain d'Avenches 11)*, Avenches 2005.

Duvauchelle 2010

A. Duvauchelle, «La fusaiole, un outil si simple, mais si complexe. L'exemple d'Aventicum», *BPA* 52, 2010, 109-142.

Duvauchelle 2017

A. Duvauchelle, «Les animaux du pont du Rondet: l'éclairage du mobilier métallique», *CAF* 19, 2017, 72-111.

Duvauchelle, à paraître

A. Duvauchelle, «Le mobilier en fer de Vallon», in: M. Fuchs (dir.), *Vallon/Sur-Dompierre. Histoire et archéologie d'un établissement romain dans la Broye fribourgeoise* [titre provisoire] (AF), à paraître.

Eisenmann 1980

V. Eisenmann, *Les chevaux (Equus sensu lato) fossiles et actuels: crânes et dents jugales supérieures*, Paris 1980.

Esteban Nadal/Carbonell Roure 2004

M. Esteban Nadal - E. Carbonell Roure, «Saw-toothed sickle and bone anvils: a medieval technique from Spain», *Medieval Archaeology* 78 (301), 2004, 637-646.

Ettlinger 1980

El. Ettlinger, «Stempel auf römischer Keramik von der Engehalbinsel Bern: Liste der gallischen Töpferstempel auf glatter Sigillata / Die Reibschenale von der Engehalbinsel/Die römischen Amphoren von der Engehalbinsel», *JbBHM* 55-58/1975-1978, 1980, 115-144.

Ettlinger/Roth Rubi 1979

El. Ettlinger - K. Roth-Rubi, *Helvetische Reliefsigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge (Acta Bernensis VIII)*, Bern 1979.

Fauduet 1978

I. Fauduet, «Les bagues et intailles d'Argentomagus (Indre)», *RACF* 17.1-2, 1978, 29-38.

Fellmann 1977

R. Fellmann, *Römische Werkzeuge und Geräte: Katalog (Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit s. n.)*, Basel 1977.

Fellmann 1990

R. Fellmann, «Kleinfunde aus Eisen, Bronze und Stein», in: W. Drack, *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel. Ausgrabungen 1958-1969 (Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 8)*, Zürich 1990, 198-218.

Feugère 1985

M. Feugère, *Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du V^e s. ap. J.-C. (RAN, suppl. 12)*, Paris 1985.

Frei-Stolba 2002

R. Frei-Stolba, «Une tablette magique (defixio) trouvée à Avenches-En Chaix», *BPA* 44, 2002, 115-120.

Frey-Kupper 2009

S. Frey-Kupper, «Die Münzen», in: S. Martin-Kilcher - R. Schatzmann (Hrsg.), *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, die Regio Lindensis und die Alpen (Schriften des BHM 9)*, Berne 2009, 183-200.

Frey-Kupper 2010

S. Frey-Kupper, «Les trouvailles monétaires», in: D. Castella - A. de Purys-Gysel (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. 2. Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier (CAR 118; Aventicum XVII)*, Lausanne 2010, 351-376.

Fünfschilling 2015

S. Fünfschilling, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 51)*, Augst 2015.

Grant 1982

A. Grant, «The use of tooth wear as a guide to the age of domestic ungulates», in: Wilson et al. 1982, 91-108.

Gschwind 1998

M. Gschwind, «Pferdegeschirrbeschläge der zweiten Hälfte des 3. Jahrhunderts aus Abusina/Eining», *Saalburg Jahrbuch* 49, 1998, 112-138.

Guillaud 2019

L. Guillaud, *Militaria de Lugdunum: étude de l'armement romain et de l'équipement militaire à Lyon (I^{er} s. av. - IV^e s. ap. J.-C.)* (*Monographies Instrumentum 62; Mobilier lyonnais 2*), Drémil-Lafage 2019.

Guillaumet/Laude 2009

J.-P. Guillaumet - G. Laude, *L'art de la serrurerie gallo-romaine: l'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*, Dijon 2009.

Haldimann 2000

M.-A. Haldimann, «Annexe 2. De Dioclétien à Constantin: aux origines du castum d'Yverdon-les-Bains», in: L. Steiner - Fr. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e-VII^e ap. J.-C.)* (CAR 76), Lausanne 2000, 33-53.

Hartley/Dickinson 2008

Br. R. Hartley - Br. M. Dickinson, *Names on Terra Sigillata. An index of Makers' Stamps And Signatures on Gallo-Roman Terra Sigillata (Samian Ware).* 2 (B to CEROTCUS), London 2008.

Hartley/Dickinson 2011

Br. R. Hartley - Br. M. Dickinson, *Names on Terra Sigillata. An index of Makers' Stamps And Signatures on Gallo-Roman Terra Sigillata (Samian Ware).* 7 (P to RXEAD), London 2011.

Hatt 1970

J.-J. Hatt, *Les Celtes et les Gallo-Romains*, Genève/Paris 1970.

Henkel 1913

Fr. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin 1913.

Horard-Herbin 2000

M.-P. Horard-Herbin, «Dog management and use in the late Iron age: The

evidence from the Gallic site of Levroux, France», in: S. J. Crockford (ed.), *Dogs through Time: an Archaeological Perspective* (BAR International Series 889), Oxford 2000, 115-122.

Hourani/Oueslati 2017

Y. Hourani - T. Oueslati, «Une accumulation d'équidés à Berytus: approche taxinomique et taphonomique», in: M. Mashkour - M. Beech (ed.), *Archaeozoology of the Near East 9: in honour of Hans-Peter Uerpmann and François Poplin*, Oxford 2017, 411-430.

Hyland 1990

A. Hyland, *Equus. The Horse in the Roman World*, London 1990.

Isings 1957

Cl. Isings, *Roman Glass from Dated Finds (Archaeologica Traiectina 2)*, Groningen/Djakarta 1957.

Jacobi 1974

G. Jacobi, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching (Die Ausgrabungen in Manching 5)*, Wiesbaden 1974.

Johnstone 2004

Cl. J. Johnstone, *A Biometric Study of Equids in the Roman World*, PhD Thesis (University of York), [York 2004].

Kapeller 2003

A. Kapeller, «La vaisselle en bronze d'Avenches/Aventicum», BPA 45, 2003, 83-146.

Kaurin 2008

J. Kaurin, «Approche fonctionnelle des couteaux de la fin de l'âge du fer. L'exemple de la nécropole orientale de l'oppidum du Titelberg (G.-D. de Luxembourg)», AK 38.4, 2008, 521-536.

Kemmers 2009

Fl. Kemmers, «Sender or Receiver? Contexts of Coin Supply and Coin Use», in: H.-M. von Kaenel - F. Kemmers (ed.), *Coin in Contexts. I. New Perspectives for the Interpretation of*

Coin Finds (Studien zu Fundmünzen der Antike 23), Colloquium Frankfurt a. M. (October 25-27, 2007), Mainz am Rhein 2009, 137-156.

Kiesewalter 1888

L. Kiesewalter, *Skelettmessungen am Pferd als Beitrag zur theoretischen Grundlage der Beurteilungslehre des Pferdes*, Leipzig 1888.

Klee 2012

M. Klee, *Römisches Handwerk (Archäologie in Deutschland, Sonderheft 2012.1)*, Stuttgart 2012.

Koch 2011

P. Koch, *Gals, Zihlbrücke. Ein römischer Warenumschlagplatz zwischen Neuenburger- und Bielersee*, Bern 2011.

Koch 2019

P. Koch, «... in templo tuo ponat.' Les tablettes de malédiction de Kempraten (Rapperswil-Jona, CH) et la pratique rituelle dans les sanctuaires», in: Bertrand et al. 2019, 87-110.

Le Bec/Castella 2014/2015

E. Le Bec - D. Castella, «Le site du Lavoëx à Avenches: mise en phase et développement d'un complexe cultuel», BPA 56, 2014/2015, 73-145.

Levine 1982

M. A. Levine, «The use of crown height measurements and eruption-wear sequences to age horse teeth», in: Wilson et al. 1982, 223-250.

Liggi Asperoni 2017

I. Liggi Asperoni, «Troupailles monétaires, offrandes et amulette dans la nécropole d'À la Montagne», in: E. Sauteur (dir.), *À la Montagne: une nécropole du I^{er} siècle après J.-C. à Avenches (CAR 167; Aventicum XXI)*, Lausanne 2017, 126-140.

Lloyd-Morgan 1981

G. Lloyd-Morgan, *Description of the Collections in the Rijksmuseum G. M. Kam at Nijmegen. IX. The Mirrors*, Nijmegen 1981.

Loiseau 2009

Chr. Loiseau, *Le métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule Lyonnaise: approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (I^{er}-III^e siècles après J.-C.)*, Thèse de doctorat (Université du Maine), [Le Mans 2009].

Luginbühl et al. 2013

Th. Luginbühl - C. Cramatte - J. Hoznour (dir.), *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron. Découvertes anciennes et fouilles récentes: essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois* (CAR 139), Lausanne 2013.

Martin 1891

L. Martin, «Catalogue-guide du musée d'Avenches», *BPA* 4, 1891, 3-26.

Martin-Kilcher 1987

St. Martin-Kilcher, *Die Amphoren von Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturschichte. 1. Die südspanischen Ölamphoren (Gruppe 1)* (Forschungen in Augst 7.1), Augst 1987.

Mashkour 2001

M. Mashkour, *Chasse et élevage du Néolithique à l'Âge du Fer dans la plaine de Qazvin (Iran). Étude archéozoologique des sites Zagheh, Qabrestan et Sagzabad*, Thèse de doctorat (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne), [Paris 2001].

Maspoli 2014

A. Z. Maspoli, *Römische Militaria aus Wien. Die Funde aus dem Legionslager, den canabae legionis und der Zivilsiedlung von Vindobona* (Monografien der Stadtarchäologie Wien 8), Wien 2014.

May 1985

E. May, «Widerristhöhe und Langknochenmass bei Pferden - ein immer noch aktuelles Problem», *Zeitschrift für Säugetierkunde* 50, 1985, 368-382.

Metzler et al. 2016

J. Metzler - C. Gaeng - P. Méniel,

L'espace public du Titelberg (Dossiers d'archéologie du centre national de recherche archéologique 17), Luxembourg 2016.

Meylan Krause 2008

M.-Fr. Meylan Krause, «Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum», in: D. Castella - M.-Fr. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes (Antiqua 43)*, Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006), Basel 2008, 59-78.

Meylan Krause 2010

M. - Fr. Meylan Krause, «La céramique», in: D. Castella - A. de Pury (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. 2. Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier* (CAR 118; Aventicum XVII), Lausanne 2010, 159-247.

Monnier/Mouquin 2018

J. Monnier - E. Mouquin, «La villa romaine de Courtepin/Fin Dessus et sa cave», *CAF* 20, 2018, 28-75.

Monnier/Vauthey 2006

J. Monnier - P.-A. Vauthey, «Archéologie fribourgeoise: déclinaisons gallo-romaines», *as.* 29.1, 2006, 16-23.

Nowakowski 1988

W. Nowakowski, «Metallglocken aus der römischen Kaiserzeit im europäischen Barbaricum», *Archaeologia Polona* 27, 1988, 69-146.

Nuoffer/Menna 2001

P. Nuoffer - Fr. Menna, *Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge* (CAR 82), Lausanne 2001.

Olive 1987

Cl. Olive, «Étude des restes osseux d'animaux», in: D. Castella, *La nécropole du port d'Avenches* (CAR 41; Aventicum IV), Avenches 1987, 195-200.

Olive 1991

Cl. Olive, «Étude de la faune», in: D. Castella (dir.), «La nécropole gallo-romaine du Marais à Faoug (VD). Fouilles 1989-1991», *BPA* 33, 1991, 66-72.

Olive 1998

Cl. Olive, «Étude des restes osseux d'animaux», in: D. Castella (dir.), «Recherches récentes dans la nécropole de la Porte de l'Ouest à Avenches. Les fouilles de la Longeaigue (1992-1997)», *BPA* 40, 1998, 178-183.

Olive 1999

Cl. Olive, «Étude des ossements d'animaux», in: D. Castella et al., *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix»*. Fouilles 1987-1992. 2. Étude de mobilier (CAR 78; Aventicum X), Lausanne 1999, 137-152.

Paunier/Luginbühl 2016

D. Paunier - Th. Luginbühl (dir.), *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Genèse et devenir d'un grand domaine rural. 2. Éléments et ornements architecturaux, mobiliers, synthèses* (CAR 162; Urba I/2), Lausanne 2016.

Peter 2001

M. Peter, *Untersuchungen zu den Fundmünzen aus Augst und Kaiseraugst (Studien zu Fundmünzen der Antike 17)*, Berlin 2001.

Peters 1998

J. Peters, *Römische Tierhaltung und Tierzucht* (Passauer Universitätsschriften zur Archäologie 5), Rahden/Westfalen 1998.

Pommeret 2001

C. Pommeret (éd.), *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)* (RAE, suppl. 16), Dijon 2001.

Ramstein 1998

M. Ramstein, *Worb-Sunthalde. Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert* (Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern), Bern 1998.

Reymond et al. 2009

S. Reymond - Fr. Eschbach - S. Perret, *La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Étagnières (canton de Vaud, Suisse)* (CAR 115), Lausanne 2009.

Reynaud Savioz 2017

N. Reynaud Savioz, «Les restes fauniques», in: E. Sauteur (dir.), *À la Montagne. Une nécropole du 1^{er} siècle après J.-C. à Avenches* (CAR 167; Aventicum XXI), Lausanne 2017, 161-174.

Rey-Vodoz 1986

V. Rey-Vodoz, «Les fibules gallo-romaines de Martigny VS», ASSPA 69, 1986, 149-198.

Riha 1990

E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst 10)*, Augst 1990.

Riha 1994

E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975 (Forschungen in Augst 18)*, Augst 1994.

Rodet-Belarbi et al. 2007

I. Rodet-Belarbi - M. Esteban Nadal - V. Forest - M. Moreno-Garcia - C. Pimenta, «Des aiguiseoirs/polissoirs aux enclumes en os: l'histoiregraphie des os piquetés», *Archéologie Médiévale* 37, 2007, 157-167.

Roque et al. 2019

G. Roque - M. Garcia - A. Ducreux - P. Nouvel, «De la difficile interprétation du mobilier du sanctuaire antique de Magny-Cours (Nièvre, FR)», in: Bertrand et al. 2019, 189-214.

Sablerolles 2006

Y. Sablerolles, «Marks on Glass Vessels from the Netherlands and Flanders (Belgium)», in: D. Foy - M.-D. Nenna (dir.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques. 2. [Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Slovénie, Hongrie, Croatie, Espagne, Portugal, Maghreb, Grèce, Chypre, Turquie, mer*

noire, Proche-Orient, Égypte, Soudan, Cyrénaïque, France (addenda)], Aix-en-Provence 2006, 15-68.

Schmidt Heidenreich 2020

Chr. Schmidt Heidenreich, «Une nouvelle bague à message amoureux à Avenches/Derrière les Murs, suivi d'une note sur AE 1996, 1118», BPA 61, 2020, 23-34.

Sedlmayer 2020

H. Sedlmayer, Ad Metalla! zum Militärplatz Strebersdorf in den pannonschen Eisenrevieren an der Bernsteinstrasse (Monographies Instrumentum 68), Drémil-Lafage 2020.

Sena Chiesa 1966

G. Sena Chiesa, *Gemme del Museo Nazionale di Aquileia*, Aquileia 1966.

Sennequier 1986

G. Sennequier, «Un certain Amarantus (ou Amanranthus?), verrier installé en Bourgogne au 1^{er} siècle de notre ère», *Journal of Glass Studies* 28, 1986, 11-18.

Tisserand/Nouvel 2013

N. Tisserand - P. Nouvel, «Sanctuaire de source, sanctuaire des eaux ou simple sanctuaire en milieu humide? Découverte d'un complexe cultuel antique à Magny-Cours (Nièvre)», RAE 62, 2013, 157-185.

Tisserand et al. 2012

N. Tisserand - S. Mouton-Venault - D. Cambou - C. Schaal, «Un sanctuaire antique en questions: le mobilier au secours de l'interprétation du site de Crevans (Haute-Saône)», RAE 61, 2012, 159-174.

Trapp 2018

J. Trapp, «Écrire dans l'agglomération gallo-romaine de Bliesbrück (Moselle, France) et dans la villa de Rheinheim (Sarre, Allemagne) (I^{er}-V^e siècles après J.-C.)», in: J.-P. Petit (éd.), *Recherches archéologiques. Archäologische Forschungen, Bliesbrück-Rheinheim (Département Moselle - Saarland) (Blesa 8)*, Bliesbrück-Rheinheim 2018, 171-257.

Van Ossel/Defgnée 2001

P. Van Ossel - A. Defgnée, *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruses (Études et documents, Archéologie 7)*, Namur 2001.

Vauthey 1985

P.-A. Vauthey, *Riaz/Tronche-Bélon: le sanctuaire gallo-romain (AF 2)*, Fribourg 1985.

Visy 1993

Z. Visy, «Wagen und Wagenteile», in: E. Künzl, *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz: Plündergut aus dem römischen Gallien. 1. Untersuchungen (Römischi-Germanisches Zentralmuseum, Monographien 34)*, Mainz 1993.

Voirol 2000

A. Voirol, «États d'armes. Les militaria d'Avenches/Aventicum», BPA 42, 2000, 7-92.

Wilson et al. 1982

B. Wilson - C. Grigson - S. Payne (eds.), *Ageing and Sexing Animal Bones from Archaeological Sites (BAR International Series 109)*, London 1982.

Zwahlen 2007

R. Zwahlen, *Vicus Petinesca - Vorderberg. Die Ziehbrunnen (Petinesca 4)*, Bern 2007.

Zwahlen 2020

R. Zwahlen, *Vicus Petinesca, Vorderberg. Die Steinbauphasen (Petinesca 5.1 et 5.2)*, Bern 2020.

Annexes

Annexe 1: nombre (NR) et masse (PR)

SAU-AT – NR		ÉQUIDÉ	Bœuf	CHÈVRE	CAPRINÉS	PORC	CHIEN	COQ	PIGEON (?)	CERF	OISEAUX	MICROMAMMIFÈRE	BATRACIEN	ESCARCOT	COUILLAGÉ (BIVALVE?)	MAM. DE GRANDE TAILLE	MAM. DE TAILLE MOYENNE	MAM. DE PETITE TAILLE	INDÉTERMINÉ	TOTAL
STR 18	Fosse / Incinération					88		19	2		4	1		3		4	391	13	667	1192
STR 29	Fosse / Trou de poteau					1										1	3		1	6
STR 33	Fosse / Trou de poteau			2													1			3
STR 35	Fosse / Trou de poteau			1																1
STR 38	Fosse / Trou de poteau																4		1	5
STR 39	Fosse / Trou de poteau		1		1	4										2	7	1	1	16
STR 41	Fosse / Trou de poteau															4	18		15	37
STR 42	Fosse / Trou de poteau		1													1	3			5
STR 43	Fosse / Trou de poteau		1			2										3	2			8
STR 53	Fosse			2			1									4	1			8
STR 55	Fosse			1																1
STR 64	Fosse / Trou de poteau					2										1	4		4	11
STR 74 = STR 45	Fosse / Trou de poteau			1																1
STR 86	Fosse / Trou de poteau															1				1
STR 88	Fosse / Trou de poteau															2				2
STR 96	Fosse / Trou de poteau		1		1															2
STR 97	Fosse / Trou de poteau					1														1
STR 100	Fosse d'implantation de STR 108	2	6													3				11
STR 108	Citerne en bois	1	1	4	10		1						15	1	22	19		18	92	
STR 116 = STR 135	, Fosse	1	2																	3
STR 125	Fosse			1		1	1									3	1		1	8
STR 133	Fossé															1				1
STR 136	Fosse / Dépôt faune	2	3										1		1	4		1	12	
US2		6	6		3	2										10				27
US3		7	27	1	3	4	3				3					47	18			113
US4			1			1										2				4
US5		1														1	1		1	4
US6					2	5										1				8
US7		1					10									3	1	2	17	
STR 29/US7			1													2				3
US9											4	1				4		34		43
US11			1			2										4				7
total		21	60	1	15	124	13	20	2	7	5	1	16	3	1	121	484	13	746	1653

SAU-AT - PR		ÉQUIDÉ	Bœuf	chèvre	Caprinés	Porc	Chien	Coq	Pigeon (?)	Cerf	Oiseaux	micromammifère	Batracien	Escargot	Coquillage	Mam. de grande taille	Mam. de taille moyenne	Mam. de petite taille	Indéterminé	Total
STR 18	Fosse / Incinération					229		2	0		2	0				261	639	2	498	1 634
STR 29	Fosse / Trou de poteau					13										65	56	11	145	
STR 33	Fosse / Trou de poteau			656												19			675	
STR 35	Fosse / Trou de poteau			281															281	
STR 38	Fosse / Trou de poteau															18		3	21	
STR 39	Fosse / Trou de poteau		355		159	185										93	130		0	922
STR 41	Fosse / Trou de poteau															106	40	14	160	
STR 42	Fosse / Trou de poteau		363													14	28		405	
STR 43	Fosse / Trou de poteau		147			63										127	20		357	
STR 53	Fosse		890			166										625	18		1 699	
STR 55	Fosse		1 372																1 372	
STR 64	Fosse / Trou de poteau					24										30	26	14	94	
STR 74 = STR 45	Fosse / Trou de poteau		924																	924
STR 86	Fosse / Trou de poteau															2			2	
STR 88	Fosse / Trou de poteau																23		23	
STR 96	Fosse / Trou de poteau		100		64														164	
STR 97	Fosse / Trou de poteau					259													259	
STR 100	Fosse d'implantation de STR 108	992	4 532														590			6 114
STR 108	Citerne en bois	550	649	111	356		4				3	0	383	57				36	2 149	
STR 116 = STR 135	Fosse	1 067	610																	1 677
STR 125	Fosse		1 242	39	46											233	58	12	1 630	
STR 133	Fossé															19			19	
STR 136	Fosse / Dépôt faune	11 645	3 944								0		63	16			2		15 670	
US2		5 064	2 668	248	302											459			8 741	
US3		10 500	6 768	364	185	223	513		15				5 682	284					24 534	
US4			1 043		138											633			1 814	
US5		721														83	135		4	943
US6				131	113											121				365
US7		1 146					572									102	10	42	1 872	
STR 29/US7			78													206			284	
US9									39	0						34		59	132	
US11			33		143											239			415	
total		31 685	26 655	364	937	2 260	1 085	6	0	54	2	0	3	1	0	10 136	1 611	2	695	75 496

Annexe 2: nombre (NR) pour la fosse STR 18

	STR 18		CRÂNE	MANDIBULE	CRÂNE/MANDIBULE (ALVÉOLE)	DENT SUPÉRIEURE	DENT	VERTÈBRE CERVICALE	VERTÈBRE INDETERMINÉE	CÔTE	VERTÈBRE/CÔTE (PROC. ÉPIXEUX/TRANS)	TARSE	PHALANGE PROXIMALE POST	PHALANGE PROXIMALE INDÉT	PHALANGE MÉSIALE POST.	PHALANGE PROX/MÉSIALE POST.	PHALANGE DISTALE POST	PHALANGE VESTIGIELLE	COUILLE	OS À CAVITÉ MÉDULLAIRE	OS PLAT	OS COMPACT	SPONGIEUSE +COMPACT/LONG-PLAT	TOTAL	
Porc	9	3	2			72						1							1						88
Coq													1				14	4							19
Pigeon?														1	1										2
Oiseau indéterminé																									4
Escargot																				3					3
Petit rongeur						1																			1
Mammifère de grande taille							1													1	1	1			4
Mammifère de taille moyenne	14		3					2	7	24			1						30	240			70	391	
Mammifère de petite taille								1											6	6					13
Indéterminé	2																		1	13			651	667	
total	25	3	5	1	72														42	260	1	721	1192		

117

1075

Résumé / Zusammenfassung

En 2017 et 2018, au lieu-dit les Attes à Saint-Aubin, le projet de construction d'un centre logistique a donné lieu à deux campagnes de sondages, menées par le Service archéologique sur une surface de 3,8 hectares, qui ont révélé la présence de vestiges de l'âge du Bronze et de l'époque romaine. Ces découvertes ont alors incité le Service à effectuer, en 2019, une fouille préventive d'une surface d'environ 1600 m².

L'exploration de la zone a notamment mené à la mise au jour, au nord-ouest, de deux bâtiments sur poteaux flanqués de constructions indéterminées, au nord. Des fossés permettaient de drainer les différents espaces, très humides. Au sud-ouest, un puits-citerne quadrangulaire, qui comprenait un coffrage en bois bien conservé, côtoyait quelques fosses de nature indéterminée. À l'est, une première fosse contenait du mobilier incinéré (fragments d'argile, tessons de céramique, ossements); l'étude de son comblement a révélé l'absence d'ossements humains. Une seconde fosse renfermait deux crânes d'équidés, vraisemblablement des ânes, d'un âge assez avancé, associés à deux céramiques au profil complet, un gobelet et un tonneau. Ces deux structures sont interprétées comme des dépôts à caractère rituel.

L'étude de l'abondant matériel (céramique, verre, métal, faune et monnaies) suggère que les habitants avaient un style de vie plutôt modeste et rural. Seuls les objets métalliques renferment certains éléments qui contrastent avec un habitat rustique.

Sur la base, tant des éléments architecturaux que des objets mis au jour, deux hypothèses se font jour : un établissement de type ferme, de statut modeste et au sein duquel des cérémonies ponctuelles avec dépôts auraient eu lieu pour la première, les abords d'un espace cultuel (*hospitalia* d'un sanctuaire par exemple) pour la seconde, qui s'appuie principalement sur les objets métalliques. Il sera malheureusement difficile de trancher dans la mesure où, le projet de construction ayant été abandonné, le site ne sera pas davantage exploré ces prochaines années.

Der geplante Bau eines Logistikzentrums in der Flur Les Attes in Saint-Aubin gab Anlass zu zwei Sondierungskampagnen, die vom Amt für Archäologie in den Jahren 2017 und 2018 auf einem 3,8 Hektar grossen Areal durchgeführt wurden. Dabei stiess man auf Überreste aus der Bronzezeit und der römischen Epoche, die das Amt dazu veranlassten, im Jahre 2019 auf einer rund 1600 m² grossen Fläche eine Präventivgrabung vorzunehmen.

Bei den Ausgrabungen kamen im Nordwesten der Untersuchungsfläche zwei Pfostengebäude zum Vorschein, die im Norden von weiteren Bauten unbekannter Funktion flankiert wurden. Gräben dienten dazu, die verschiedenen, sehr feuchten Bereiche dieser Zone zu entwässern. Im Südwesten des Areals grenzte ein holzverschalter Kastenbrunnen an mehrere, nicht näher bestimmmbare Gruben. Im Osten befand sich eine Grube, die verbranntes Fundmaterial (Lehmbröcken, Keramikscherben, Knochen) lieferte. Eine Untersuchung der Grubenverfüllung zeigt, dass menschliches Knochenmaterial hingegen fehlt. Eine weitere Grube barg zwei Schädel, die von Equiden – wahrscheinlich von schon ziemlich betagten Eseln – stammen, sowie die vollständigen Profile zweier Gefäesse, eines Bechers sowie einer Tonne. Beide Gruben werden als rituelle Niederlegungen gedeutet.

Die Untersuchung der grossen Menge an archäologischem Fundmaterial (Keramik, Glas, Metall, Tierknochen und Münzen) lässt darauf schliessen, dass die Bewohner einen eher bescheidenen und ländlichen Lebensstil führten. Einzig unter den Metallfunden befinden sich einige Objekte, die mit diesem ländlichen Milieu kontrastieren.

Sowohl auf Grundlage der baulichen Überreste als auch der Fundobjekte lassen sich folgende zwei Hypothesen aufstellen. Entweder handelt es sich um eine einfache, bäuerliche Ansiedlung, in der zuweilen rituelle Handlungen in Form von Deponierungen stattfanden oder aber – wenn wir die Metallobjekte mehr gewichten – die Fundstelle liegt im Umfeld einer Kultstätte (z.B. *hospitalia* eines Heiligtums). Weitere Ausgrabungen, die zum besseren Verständnis der Hinterlassenschaften beitragen würden, sind in den nächsten Jahren leider keine vorgesehen, da das Bauvorhaben schliesslich fallengelassen wurde.

